

 $2017 - N^{\circ}212$ 

## RECHERCHES

A L P E S - M A R I T I M E S ET CONTRÉES LIMITROPHES

# RÉGIONALES



### **SOMMAIRE**

	p. 5	Introduction par Alain Callais
Drougnous	par Alain Callais p. 9	La Côte d'Azur de l'après-guerre
RECHERCHES RÉGIONALES		La situation de l'hôtellerie azure de la Seconde Guerre mondi Panicacci
Alpes-Maritimes		L'hôtellerie haut de gamme a période des Trente Glorieuse ROMAND
et		De Chagall à Klein, une ode à couleur par Jean-Baptiste PISANO
contrées limitrophes	l Prix à la Palme d'or p. 43	Le Festival de Cannes, du Grand par Liliane Scotti
58 <sup>e</sup> année		La ligne d'André Maginot à l'origir de plein air à l'est de la principaut des « Trente Glorieuses » (19 Claude Volpi
N° 212	•	Virgile Barel et Jean Médecin, de politique du tourisme par Philippe
	u tourisme social par p. 65	1963-1984 : 22 ans au service d Ophélia PERINI-GALLO
janvier-juin	. ,	Quand le tourisme transforme le de Villeneuve-Loubet pendant le par Marc Boriosi
2017		Un regard urbanistique sur les m à Nice lors des Trente Glori GRAFF
ISSN 2105-2891	re à Nice, 1945-1965 p. 105	Le renouvellement de l'architectu par Michel STEVE
		Les programmes résidentiels de période des Trente Glorieuses : innovations sur le littoral v BARTOLI

#### SOMMAIRE

Hyères dans la Côte d'Azur des Trente Glorieuses : l'inversion du regard, la fin des marinas et la naissance de la protection de l'environnement par Odile JACQUEMIN p. 123

Des témoignages d'acteurs et témoins de cette période sur la Côte p. 135

Qu'est devenue la Côte d'Azur au milieu des années 1970 ? par Alain Callais p. 141

L'année 2016 aux Archives départementales des Alpes-Maritimes p. 159

En couverture:

Marina Baie des Anges, Villeneuve-Loubet. Photo Marc Boriosi.

# La Côte d'Azur des Trente Glorieuses (1945-1975)

Actes du colloque organisé par le Centre d'Étude et d'Histoire du Tourisme de la Côte d'Azur et de la Méditerranée (CEHTAM)

Centre universitaire méditerranéen Nice, 4-5 mars 2015

Le CEHTAM¹ (Centre d'Étude et d'Histoire du Tourisme de la Côte d'Azur et de la Méditerranée) est une association créée en 2004 par des professeurs du lycée hôtelier Paul Augier de Nice et des professionnels du tourisme pour faire un travail de mémoire et de valorisation à propos du riche passé touristique de la Côte d'Azur. Il a ainsi multiplié depuis plus de dix ans les conférences et colloques ayant trait à cette très riche histoire. Jusqu'à présent, il avait surtout abordé des sujets thématiques comme l'histoire du travail dans l'hôtellerie-restauration, « 250 ans de présence britannique sur la Riviera », et le riche passé hôtelier de la Côte d'Azur, exception faite d'une monographie locale portant sur 150 ans de tourisme à Menton. En 2014, il avait également réalisé l'exposition du centenaire de l'École hôtelière de Nice, l'actuel lycée Paul Augier. Pour la première fois, à l'occasion de ce colloque organisé les 4 et 5 mars 2015 au CUM (Centre universitaire méditerranéen) à Nice, il aborde l'étude d'une période clé de l'histoire de notre région avec « La Côte d'Azur des Trente Glorieuses (1945-1975) ».

En fait, en entreprenant ce voyage dans un temps aussi récent, il s'est lancé dans une entreprise particulièrement ambitieuse, car non seulement ces 30 années de l'après-guerre ont bouleversé nos sociétés contemporaines, mais elles ont également métamorphosé la Côte d'Azur, donnant à notre littoral le visage que nous lui connaissons de nos jours. Il reprend dans l'intitulé du colloque, le titre de l'étude publiée en 1979 par l'économiste Jean Fourastié pour qualifier les trente années qui suivent la fin de la Deuxième Guerre mondiale, une longue période marquée par une croissance exceptionnelle qui touche la France et la plupart des pays occidentaux<sup>2</sup>. Ces décennies bouleversent la société et les modes de vie de ces pays, en particulier d'une France restée jusqu'à la guerre un pays à dominante rurale et encore assez repliée sur elle-même, devenant un pays urbanisé, très ouvert sur l'extérieur et entré à partir des années 1960 dans l'ère de la consommation de masse. La Côte d'Azur a bien sûr participé à cette « révolution invisible », sous-titre de l'ouvrage de Jean Fourastié. Il convient de préciser que, par Côte d'Azur<sup>3</sup>, on entend la section du littoral comprise entre Menton et Hyères, à savoir la partie française de cette Riviera franco-italienne qui a constitué le véritable berceau du tourisme moderne sur les rives de la Méditerranée et qui demeure un grand foyer touristique international.

À noter également que cette *French Riviera* occupe déjà une place à part dans la France de l'après-guerre, puisque nous avons affaire à une région déjà plus urbanisée et plus ouverte sur l'extérieur que la majorité des régions françaises, notamment en raison de son riche passé touristique. Comme de nombreuses autres régions françaises, il lui faut quelques années pour se reconstruire et sortir de la situation de pénurie et de rationnement héritée du conflit. Mais à partir de 1950, elle entre de plein pied dans cette longue période de boom économique dont bénéficient ses deux départements des Alpes-Maritimes et du Var. Ce colloque va bien sûr privilégier les profondes mutations qui touchent l'activité touristique de ces deux départements durant ces trois décennies. Ils participent à leur façon à l'essor de ce tourisme estival de masse qui bouleverse durablement une grande partie du littoral français.

Toutefois, d'autres facteurs vont contribuer à ce boom économique et à la forte croissance démographique qui l'accompagne, en particulier dans les Alpes-Maritimes affectées par une urbanisation galopante de leur littoral alors que l'exode rural continue à vider l'arrière-pays. Parmi ces facteurs, on peut citer l'arrivée de nombreux retraités, de nombreux rapatriés d'Algérie, l'essor du

5

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> CEHTAM : Centre d'Étude et d'Histoire du Tourisme de la Côte d'Azur et de la Méditerranée. Siège : lycée hôtelier Paul Augier, 163 boulevard René Cassin, 06200 Nice.

Contact, tel:  $04\ 93\ 72\ 39\ 31$  et  $06\ 75\ 53\ 95\ 52$ ; adresse email:  $\underline{contact@cehtam06.com}$ ; site internet:  $\underline{www.cehtam06.com}$ .

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Jean Fourastié, Les Trente Glorieuses ou la révolution invisible, Paris, éditions Fayard, 1979, 306 p.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> En fait, une expression à géographie variable puisque de nombreux auteurs et géographes la limitent au seul littoral des Alpes-Maritimes.

commerce, du bâtiment-travaux publics et des services, le développement des nouvelles technologies (Sophia-Antipolis est créée en 1969) et des communications, le boom immobilier et économique de Monaco, etc. Dans ces conditions, l'activité touristique évolue dans un cadre bien différent de celui qu'elle a connu avant-guerre et doit s'adapter à ce nouvel environnement. Il a fallu par conséquent réfléchir à l'impact que ces divers facteurs et bouleversements ont pu exercer sur l'activité touristique de la région, voire à l'interaction qui a pu se manifester entre les deux. Le Var, quant à lui, grand bénéficiaire du boom touristique estival avec ses belles plages de sable, est également touché par l'urbanisation de son littoral et de son proche arrière-pays même s'il conserve d'importantes sections préservées.

On comprend mieux dans ces conditions la prétention et la complexité de ce projet d'étude. On regrettera cependant que, faute de temps ou d'intervenants, certains thèmes ou certains secteurs géographiques aient été négligés alors qu'ils avaient leur place dans ce projet.

#### **Bibliographie**

Antié Jean-Jacques, *La Côte d'Azur ombres et lumières*, Paris, éditions France-Empire, 1972, 466 p. Arthaud Christian, Paul Éric, *La Côte d'Azur des écrivains*, Aix-en-Provence, Edisud, 1999, 190 p. Baudin André, Jérôme Philippe, *Une histoire populaire de la Côte d'Azur (1939-1968)*, Nice, Les Amis de la liberté, 2013, 285 p.

Bergonzi Véronique, *Urbanisation du littoral de Saint-Raphaël à Cannes*, Mémoire de maîtrise, Université de Nice, 1986, 136 p.

Bigot Yves, La folle et véridique histoire de Saint-Tropez, Paris, Grasset, 1998, 279 p.

Blanchard Raoul, *Le Comté de Nice, étude géographique*, Paris, Fayard, 1960, 228 p. (ouvrage commandé par J. Médecin à l'occasion du centenaire du rattachement du comté de Nice à la France). Bordes Maurice, dir., *Histoire de Nice et du pays niçois*, Paris, Privat, 1976, 490 p.

Bruneau Valérie, Équipements touristiques moteurs, stratégie des filières et développement microrégional : le Var, thèse de doctorat, Économie du tourisme CHET, Université d'Aix-en-Provence, 1987, 650 p.

Castela Paul, *Atlas économique des Alpes-Maritimes*, Nice, Chambre de commerce et d'industrie de Nice et des Alpes maritimes, 1972, 49 p.

Castela Paul, Nice, une capitale historique, Nice, Gilletta Nice-matin, 2002, 567 p.

Cavalié Hélène, dir., *Trois siècles de tourisme dans les Alpes-Maritimes*, [exposition des Archives départementales des Alpes-Maritimes, décembre 2013-30 mai 2014], Milan, Silvana Editoriale, 2013, p. 122.

Christ Yvan, Les métamorphoses de la Côte d'Azur, Paris, Balland éditions, 1971, 199 p.

Comité départemental du tourisme du Var, Le tourisme varois : une industrie ? Une conception nouvelle, Livre premier, Forces et faiblesses du tourisme varois, Draguignan, 1985, 88 p.

La Côte d'Azur et la Modernité 1918-1958, [exposition 1997], Paris, Réunion des musées nationaux, 1997, 295 p.

Dagorne Andrée, « Humanisation ou artificialisation du littoral des Alpes-Maritimes et de Monaco ? », dans *Revue d'Analyse Spatiale*, n°18-19, 1985, 179 p.

Dalmasso Étienne, La Côte d'Azur et la Corse, Paris, Larousse, 1974, 80 p.

Dalmasso Étienne, Les grandes villes françaises : Nice, Paris, La Documentation française, n° 3106, 1964, 52 p.

Delorme Philippe, *Le Prince. L'incroyable destin de Rainier de Monaco*, Paris, Balland, 2004, 214 p. Ferret Bruno, Späni Arnaud, *Valbonne, Sophia-Antipolis : humaine et innovante*, Toulouse, Éd. Privat, 2013, 144 p.

Franca Michel, Pandolfini-Crozier Jean, *Nice la Baie des requins*, Paris, Alain Moreau, 1982, 208 p. Graff Philippe, *Une ville d'exception, Nice dans l'effervescence du 20<sup>e</sup> siècle*, Nice, Serre éd., 2013, 288 p.

Guichard Pauline, *Urbanisme et développement durable : urbanisation et pouvoir local sur la Côte d'Azur*, thèse de doctorat, Droit public, Université de Nice Sophia-Antipolis, 2012, 425 p.

http://www.gir-maralpin.org/AmenagementTerrit/GuichardPaulineUrba&PouvoirLocal2011.pdf.

Imbert Gaston, *Villes provinciales et Cités d'Azur, leurs structures et leurs fonctions*, Marseille, Chambre de Commerce de Marseille, numéro spécial, 1961, 332 p.

Jacquemin Odile, *Deux siècles d'histoire d'un paysage entre terre et mer : Hyères de 1748 à nos jours*, Hyères, Mémoire à lire, territoire à l'écoute, 2012, 399 p.

Jardel Jean-Pierre, Michaud Guy, *Tourisme et développement : Côte d'Azur, Riviera dei fiori*, Paris, Presses d'Europe, 1979, 238 p.

Juillard Étienne, «Le département du Var 1790-1990, métamorphose d'un territoire », dans *Recherches Régionales des Alpes-Maritimes*, n° 115, 1991, p. 99 à 137.

Kayser Bernard, Campagnes et villes de la Côte d'Azur : essai sur les conséquences du développement urbain, Mocano, Éd. du Rocher Monaco, 1958, 595 p., [Thèse de doctorat, Lettres, Université de Paris].

Lacroix Jean-Bernard, Cavalié Hélène, *Cent ans d'aviation dans les Alpes-Maritimes*, [exposition des Archives départementales des Alpes-Maritimes, octobre 2011-mai 2012], Milan, Silvana Editoriale, 2011, 240 p.

Lacroix Jean-Bernard, Bracq Jérôme, *Une formidable invention à hauts risques : l'automobile dans les Alpes-Maritimes*, [exposition des Archives départementales des Alpes-Maritimes, octobre 2008-avril2009], Vence, impr. Trulli, 2008, 216 p.

Livet Roger, Atlas et géographie de Provence Côte d'Azur et Corse, Paris, Flammarion, 1978, 291 p.

### LA CÔTE D'AZUR DE L'APRÈS-GUERRE

#### Alain CALLAIS Président du CEHTAM

On laisse volontairement de côté la reconstruction et les conséquences de la guerre pour n'envisager que la Côte d'Azur de la fin des années 1940, voire de 1950, comme le fait Maurice Wolkowitsch dans son ouvrage sur la région Provence-Alpes-Côte d'Azur paru en 1984. Il faut en effet attendre les années 1947-48 pour que l'économie retrouve une certaine vigueur et que le tourisme retrouve un niveau comparable à 1938. La difficulté de notre démarche tient au fait qu'il est souvent difficile de différencier les données limitées à la seule Côte d'Azur de celles concernant l'intégralité des deux départements qui bordent ce littoral : les Alpes-Maritimes et le Var.

## 1. Un littoral difficile d'accès et éloigné des grands foyers émetteurs du tourisme $^5$

#### 1.1. L'évolution des liaisons ferroviaires

Au niveau ferroviaire, les liaisons par la seule vapeur réduisent les possibilités de vitesse et de tonnage, exception faite de la liaison électrifiée entre Paris et Dijon. Ainsi, le voyage de Londres à Nice par le Train bleu dure encore 23 heures et 30 minutes. Les liaisons entre Paris et Nice nécessitent encore 13 heures par train de luxe. Quant aux fréquences des trains, elles se limitent à cinq liaisons quotidiennes entre Paris et Marseille. Il est vrai que la ligne entre Marseille et Nice, utilisant le même itinéraire que l'actuelle ligne par l'intérieur du Var, bénéficie de neuf dessertes par jour d'une durée variant de 3 heures 30 à 4 heures 30.

Les principales liaisons ferroviaires avec l'extérieur ont certes été vite rétablies au lendemain de la guerre : la voie Nice-Vintimille est ainsi rouverte dès 1945, Nice est à nouveau reliée à Breil en 1947 (il faudra cependant attendre 1979 pour que la liaison entre Nice et Coni par le col de Tende soit enfin assurée). En revanche, si l'on excepte la ligne Nice-Digne, qui n'a quasiment jamais cessé de fonctionner, les voies étroites ont beaucoup souffert de la guerre et sont très vite abandonnées. La voie Central-Var entre Nice et Meyrargues est limitée à partir de 1945 à la seule section Tanneron-Meyrargues. La ligne du littoral varois, qui reliait Toulon à Saint-Raphaël, est abandonnée en 1949.

Les prix des billets de train restent élevés pour l'époque : 8 732 francs pour un billet Paris-Nice en 3<sup>ème</sup> classe, 27 734 francs en wagons-lits, à une époque où le salaire d'un professeur agrégé s'élève à 60 000 francs.

9

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Maurice Wolkowitsch, *Provence-Alpes Côte d'Azur*, Paris, Presses universitaires de France, 1984, 180 p., première partie, *La région Provence-Alpes-Côte d'Azur en 1950*.

#### 1.2. Des liaisons routières encore restreintes

La région dispose d'un réseau routier correct mais seule l'automobile permet des déplacements dans des délais raisonnables. Le nombre de véhicules est encore limité et la majorité des routes a un faible trafic, à l'exception de la route nationale 7 (entre 3 000 et 5 000 véhicules par jour) et de certaines routes de la Côte d'Azur qui dépassent les 10 000 véhicules par jour. Quant aux autocars, ils sont très lents avec une vitesse moyenne de 27 kilomètres par heure entre Toulon et Saint-Raphaël.



Fig. 1. Circulation automobile à Saint Laurent-du-Var 1954. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 598 W 20<sup>6</sup>. Photo laboratoire départemental photographique de l'Équipement.

#### 1.3. Un transport aérien en développement

Les liaisons aériennes restent limitées à une minorité de privilégiés, en particulier les riches étrangers qui représentent 60 % de la clientèle. Les liaisons commerciales à l'aérodrome de Nice ont certes repris dès l'été 1945, mais, durant ces années de l'immédiat après-guerre, le trafic aérien demeure modeste. Il faut attendre mai 1949 pour que Nice soit enfin dotée d'une véritable aérogare. Il est vrai que le trafic aérien de la fin des années 1940, favorisé par la reprise de l'activité touristique, progresse très vite : il double entre 1948 (86 000 passagers) et 1949 (178 000 passagers), passant à 226 000 passagers en 1950<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> Jean-Bernard Lacroix, Hélène Cavalié, *Cent ans d'aviation dans les Alpes-Maritimes*, [exposition des Archives départementales des Alpes-Maritimes, octobre 2011-mai 2012], Milan, Silvana Editoriale, 2011, 240 p.

10

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Jean-Bernard Lacroix, Jérôme Bracq, *Une formidable invention à hauts risques : l'automobile dans les Alpes-Maritimes*, [exposition des Archives départementales des Alpes-Maritimes, octobre 2008-avril 2009], Vence, impr. Trulli, 2008, p. 122.



Fig. 2. Vol inaugural de la compagnie Pan American World Airways, 5 décembre 1949. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 598 W 11<sup>10</sup>. Photo laboratoire départemental photographique de l'Équipement.

#### 2. REPRISE ET MUTATIONS DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

#### 2.1. Le redémarrage progressif de l'activité touristique

Il faut attendre 1947 pour retrouver à Nice un nombre de touristes équivalent à celui de 1938 (370 000). En 1950, ils sont 665 000 à fréquenter les hôtels de Nice, Cannes, Menton et Antibes : 54 % de Français, 9,7 % de Britanniques, 9,4 % de Belges et 8,5 % de Nord-Américains (nombre de militaires américains sont stationnés en Europe). À noter que la reprise du tourisme récepteur (des touristes étrangers) est rendue difficile par le contexte économique et géopolitique de l'après-guerre : limitation des devises accordées dans tous les pays, baisse du niveau de vie au Royaume-Uni réduisant le nombre de familles susceptibles d'y faire un long séjour, touristes d'outre-Rhin rares, disparition des clientèles d'Europe centrale et orientale tombées dans l'orbite soviétique.

#### 2.2. L'affirmation de la saison d'été et du tourisme balnéaire

Ces deux phénomènes sont apparus progressivement à partir des années 1920. Malgré les congés payés et la démocratisation du tourisme dès les années 1930, la fréquentation touristique estivale (courts et moyens séjours tournés vers le tourisme balnéaire) demeure, en 1938, encore inférieure à la moitié de la fréquentation hivernale (longs séjours et villégiature réservés à une clientèle aisée). Dès 1947, la fréquentation estivale est équivalente à la fréquentation hivernale et, dans les années qui suivent, son succès va s'affirmant avec en corollaire la forte progression d'un tourisme estival de masse : dès 1950, huit millions de français partent en vacances, encouragés par l'essor du tourisme social, des terrains de camping, des clubs et villages de vacances, de la petite et moyenne hôtellerie.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Jean-Bernard Lacroix, Hélène Cavalié, Cent ans d'aviation..., op. cit.

#### 2.3. L'inexorable déclin de l'hivernage mondain

Dans le même temps, l'hivernage mondain connaît un inexorable déclin entraînant dans son sillage le recul de la vieille hôtellerie de luxe déjà mise à mal par les deux guerres mondiales et la dépression des années 1930. Nice perd 1 450 chambres entre 1947 et 1957. De nombreux palaces sont voués à la destruction à Menton, Nice et Cannes, ou sont transformés en appartements.

#### 3. DES LITTORAUX INÉGALEMENT MIS EN VALEUR

#### 3.1. Une densité inégale

#### 3.2. Une forte croissance démographique dans les Alpes-Maritimes

Il est vrai que les Alpes-Maritimes ont bénéficié depuis 1860 d'une forte croissance de leur population en grande partie liée au développement touristique<sup>13</sup>. Cette croissance a bouleversé, dès la Belle Époque et durant l'entre-deux-guerres, d'importantes sections du littoral, notamment entre Nice et Menton, et a favorisé l'émergence de grands centres urbains littoraux : en particulier Nice (244 000 habitants en 1954) et Cannes (50 000 habitants en 1954); Antibes avec ses 27 000 citadins demeure en retrait malgré la poussée de Juan-les-Pins<sup>14</sup>. Quant aux sections littorales encore peu urbanisées, on les retrouve surtout à l'ouest de Nice, à proximité de l'embouchure du Var, entre le Var et Antibes où prédomine une étroite plaine littorale encore peu occupée, si l'on excepte la petite cité du Cros-de-Cagnes et la côte à l'ouest de Cannes, où Mandelieu n'est encore qu'un gros bourg<sup>15</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> 74 heures par kilomètre carré en 1946, 79 heures par kilomètre carré en 1954.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Jean Casevitz, « Le recensement du 10 mars 1946 », dans *L'information géographique*, vol. 11, n° 3, 1947, p. 102-111.

http://www.insee.fr/fr/insee-statistique-publique/default.asp?page=connaitre/histoire/biblio/recensements.htm Les recensements de la population de 1946 et 1954.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Marc Boyer, L'invention de la Côte d'Azur. L'hiver dans le Midi, La Tour-d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2002, 379 p.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> M. Bordes dir., *Histoire de Nice et du pays niçois*, Privat,1976, 490 p., chapitre XII, *Nice et son pays aujourd'hui (depuis 1946)* par André Nouschi.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Georges Monmarché, *La Côte d'Azur de Marseille à Menton*, Paris, Hachette, 1966, 313 p.

	1946	1954
Antibes	23 574	27 064
Cagnes-sur-Mer	9 3 1 5	11 066
Cannes	45 548	50 192
Le Cannet	10 299	11 601
Saint-Laurent-du-Var	4 006	5 623
Beaulieu-sur-Mer	2 176	2 488
Beausoleil	10 865	11 504
Cap d'Ail	2 507	2 987
Menton	13 864	17 109
Nice	211 165	244 360
Villefranche-sur-Mer	4 407	5 039
Many new Workship	337 786	389 033

Fig. 3. Population des villes du littoral des Alpes-Maritimes<sup>16</sup>

La plaine littorale entre Antibes et le Var est restée longtemps une zone marécageuse, une sorte de no man's land entre la Provence et le comté de Nice (dont l'actuel parc départemental de Vaugrenier constitue un des derniers vestiges). Après 1870, ces marécages ont été remplacés par des plantations de fleurs (œillets, jasmin, roses, cactées, etc.) et des prairies<sup>17</sup>.

#### 3.3. Sur le littoral varois, une urbanisation moins avancée

Au contraire, le littoral varois hormis le grand port militaire de Toulon avec son arsenal (129 000 habitants en 1954) et le centre de constructions navales de La Seyne (26 000 habitants en 1954), dispose de vastes sections inexploitées et vierges de toute construction, en particulier les côtes de l'Estérel et du massif des Maures, pourtant déjà bien desservies par les routes nationales 98 et 559 qui bordent ou traversent les massifs, malgré quelques sections encore peu accessibles (presqu'île de Saint-Tropez et secteur entre salins d'Hyères et le Lavandou) et quelques petites plaines littorales marécageuses, comme celles situées à l'ouest de l'embouchure de l'Argens ou au fond du golfe de Grimaud-Saint Tropez. 18

Si l'on excepte l'ancienne station de Saint-Raphaël et la vieille ville de Fréjus, au débouché de la dépression permienne de l'Argens, on ne rencontre guère que les deux petites stations du littoral des Maures, Sainte-Maxime et le Lavandou, sans oublier le port déjà renommé de Saint-Tropez. Quant à la vieille station d'Hyères, elle semble s'être endormie depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle affectée par sa situation à l'intérieur des terres. Si l'on veut intégrer l'ouest varois, qui jusqu'à la guerre revendiquait son rattachement à la Côte d'Azur varoise, on pourrait également mentionner les petites cités de Saint-Cyr, Bandol ou Sanary<sup>20</sup>. À noter que depuis le début du siècle et surtout dans l'entre-deux-guerres, cette section du littoral, de même qu'une portion de littoral à l'est de Toulon jusqu'au Lavandou, sont envahies par les citadins de Marseille, Aix et Toulon, qui y ont aménagé des cabanons plus ou moins

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Bordes Maurice, dir., *Histoire de Nice..., op. cit.*, chapitre XII, *Nice et son pays aujourd'hui (depuis 1946)* par André Nouschi.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Jean Mezerette, *Paris, Lyon, Côte d'Azur*, Paris, P. Horay, 1958, 438 p.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Maurice Wolkowitsch, *Provence-Alpes Côte d'Azur, op. cit.* 

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, D 33 J 422, compte-rendu de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des syndicats d'initiative de la Côte d'Azur et de la Corse tenue à Saint-Tropez, Sainte-Maxime, juin 1933.

rudimentaires, voire des villas pour les plus aisés, et viennent y passer leurs dimanches et fins de semaine ou de brèves vacances, il s'y est déjà développé un véritable tourisme de proximité.

#### 3.4. Une difficulté : l'approvisionnement en eau

En lien avec l'inégal développement du littoral des deux départements, se pose le problème récurrent de l'approvisionnement en eau, en particulier en été. Mieux arrosé, bien situé au pied des Alpes et très tôt bien équipé, le littoral des Alpes-Maritimes ne connaît guère de problèmes d'approvisionnement, à la différence du littoral du département du Var qui souffre d'un cruel déficit en eau et d'absence de grands aménagements intérieurs. Ces problèmes sont aggravés à partir des années 1950 par la forte augmentation de la demande estivale du tourisme balnéaire. Par exemple, en 1962, le déficit d'eau était de 37 % à l'ouest de Toulon, dépassant les 50 % en été. Tout le littoral des Maures était soumis à des coupures quotidiennes en été<sup>21</sup>.

## 4. DES PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES QUI RAPPROCHENT LES DEUX DÉPARTEMENTS

Les deux départements connaissent de nombreuses similitudes quant à l'évolution de leur population depuis 1945. Ils sont tous les deux marqués par une forte croissance démographique : entre les deux recensements de 1946 et de 1954, le Var progresse de 13,7 % et les Alpes-Maritimes de 14,1 % (alors que la population française ne progresse que de 5,6 %). Ils voient tous les deux leur arrière-pays se vider (moins 16 % dans les Alpes niçoises), alors que la population progresse plus rapidement sur leur littoral (plus 22 % sur le littoral varois). Une différence notable tient cependant au fait que la population des Alpes-Maritimes, beaucoup plus âgée, souffre d'un faible excédent naturel et d'une faible fécondité heureusement compensés par un important excédent migratoire (dont les traditionnelles arrivées d'Italiens du Nord, Piémontais et Liguriens) alors que le Var, plus jeune, bénéficie d'un important excédent naturel compensant un excédent migratoire encore modeste<sup>22</sup>.

Les deux départements se distinguent également par leur forte urbanisation, bien supérieure à la moyenne nationale, une urbanisation qui semble notamment s'accélérer entre les deux recensements de 1946 et 1954 dans le Var. Alors que la population urbaine française progresse lentement, passant de 53,2 % en 1946 à 55 % de la population en 1954, celle du Var passe de 69,7 % en 1946 à 83,2 % de la population. La croissance urbaine des Alpes-Maritimes, déjà très urbanisées, se fait plus mesurée, passant de 83,9 % en 1946 à 87,9 % de la population en 1954. S'il est vrai que l'importante population urbaine des Alpes-Maritimes repose davantage sur un réseau de moyennes et grandes villes concentrées sur le littoral ou proches du littoral, celle du Var tient davantage à l'existence d'un réseau urbain reposant sur un nombre élevé de petites et moyennes villes de l'intérieur comme du littoral. À noter cependant que certaines villes du littoral ont souffert de la guerre et que leur population de 1954 reste inférieure à celle de 1936 (Toulon, Menton, La Seyne). Quant à Nice, elle ne parvient à retrouver qu'en 1954 son niveau de 1936<sup>23</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Maurice Wolkowitsch, *Provence-Alpes Côte d'Azur*, op. cit., dernière partie, *La naissance d'une nouvelle région : les nouveaux équilibres en 1980, les acteurs des transformations*.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> *Id.*, première partie.

http://www.insee.fr/fr/insee-statistique-publique/default.asp?page=connaitre/histoire/biblio/recensements.htm

Recensements de la population 1946 et 1954.

## 5. Une économie dominée par les services malgré un département du Var resté plus agricole

#### 5.1. Le poids du secteur tertiaire

En lien avec la forte urbanisation des deux départements, on peut relever la place importante occupée par le secteur tertiaire dans les deux départements, en particulier dans les Alpes-Maritimes où il représente plus de la moitié des emplois en 1946 (50,8 %), en raison notamment de la vocation touristique plus affirmée du département. Dans le Var, il approche néanmoins les 40 % de l'emploi, un pourcentage déjà supérieur à la moyenne nationale (35,6 %)<sup>24</sup>.

#### 5.2. La part modeste du secteur secondaire

En sens inverse, le secteur secondaire (industries et bâtiment-travaux publics) occupe une place plus modeste, inférieure à la moyenne nationale (30,9 %): 25,6 % dans les Alpes-Maritimes, 27,7 % dans le Var. Dans ce dernier département, si l'on excepte quelques petits chantiers de construction navale et quelques petites entreprises travaillant le cuir et la confection à La Garde, dans la banlieue de Toulon, on ne rencontre que trois grandes entreprises industrielles: l'Arsenal de Toulon, alors plus grand établissement industriel de la France méridionale; l'Établissement des Constructions et Armes navales de Saint-Tropez, qui fabrique des torpilles pour la marine et la Société des Forges, et les chantiers de la Méditerranée à La Seyne. Quant aux Alpes-Maritimes, hormis l'importante usine de construction aéronavale de Cannes-La Bocca, elles disposent surtout de nombreuses petites et moyennes entreprises, spécialisées depuis le début du siècle dans la confection (sur Nice, Cannes, Antibes, Villeneuve-Loubet), et des vieilles entreprises familiales de parfumerie de Grasse. Cet émiettement se rencontre aussi dans de nouveaux secteurs comme les industries électriques et la toute récente électronique, notamment sur Nice, Antibes et Mougins.

Dans ce secteur secondaire, une branche ressort néanmoins en raison de son importance et de son dynamisme, celle du bâtiment-travaux publics stimulée à la fois par la reconstruction et la forte croissance démographique, amenant à une explosion de la demande en logements et équipements. L'offre en matière d'emploi, 7,8 % des actifs dans les Alpes-Maritimes et 8 % des actifs dans le Var, se révèle bien supérieure à celle des départements voisins du sud-est, exception faite des Bouches-du-Rhône, également marquées par une forte croissance urbaine (7,8 % des actifs). L'entreprise Jean Spada de Nice, créée en 1931, symbolise ce dynamisme, s'occupant à la fois d'exploitation de carrières, de grands travaux et de programmes de logement.

#### 5.3. L'agriculture

Quant à l'agriculture encore fort présente dans l'emploi en France en 1946<sup>25</sup>, elle occupe une place plus modeste dans les Alpes-Maritimes qui, avec leur littoral déjà fortement urbanisé et leur arrière-pays montagneux (23,6 % des emplois dans le secteur primaire en 1946), sont dominées par l'élevage de l'arrière-pays et les cultures florales et maraîchères des régions côtières et du secteur de Grasse. Le département du Var, plus étendu et bénéficiant d'un arrière-pays plus favorable avec ses larges vallées et bassins intérieurs fertiles, bien desservis en voies de communications, conserve une vocation agricole plus marquée avec un pourcentage encore proche de la moyenne nationale (32,8 % des emplois dans le secteur primaire en 1946), fort de son importante viticulture (développement des Côtes de Provence depuis les années 1920), son arboriculture (cerises, figues, pêches), ses cultures

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Maurice Wolkowitsch, *Provence-Alpes Côte d'Azur*, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Elle représente 34,4 % des emplois dans le primaire, mais ce pourcentage va rapidement baisser dans les années qui suivent, puisqu'il ne s'élève plus qu'à 29,4 % en 1954.

florales et maraîchères développées dès le XIX<sup>e</sup> siècle. <sup>26</sup> Le Massif des Maures fait cependant figure d'exception: très boisé, il s'est vidé de sa population à la suite de l'arrivée du chemin de fer au XIX<sup>e</sup> siècle et de l'abandon de sa filière sylvo-pastorale traditionnelle (bois, liège, oliviers, vins, pâtures), favorisant l'extension de maquis et broussailles<sup>27</sup>. L'arrière-pays montagneux des deux départements essentiellement consacré à l'élevage bovin et ovin souffre d'un exode rural intense, le vidant de sa population réduite à des densités de 10 habitants au kilomètre carré. Son économie demeure encore très traditionnelle, voire tournée vers l'autosubsistance, exception faite des olives des vallées du Var et de la Roya, de la production du lait de vache déjà commercialisée, de la lavande destinée aux parfumeries de Grasse et d'une modeste exploitation du bois<sup>28</sup>.

#### Conclusion

Dans la France de l'après-guerre, les deux départements se démarquent déjà du reste du territoire hexagonal. Certaines de leurs caractéristiques démographiques et économiques les rapprochent (forte croissance démographique, urbanisation accélérée, place importante des services). D'autres traits les distinguent, principalement liés à l'inégale mise en valeur de leur littoral, le littoral varois des Maures et de l'Estérel n'ayant pas connu le riche passé touristique des Alpes-Maritimes, à quelques exceptions près.

#### **Bibliographie**

Casevitz Jean, «Le recensement du 10 mars 1946 », L'information géographique, 1947, vol. 11, p. 102-111.

Bordes Maurice, dir., Histoire de Nice et du pays niçois, Paris, Privat, 1976, 490 p.

Lacroix Jean-Bernard, Bracq Jérôme, *Une formidable invention à hauts risques L'automobile dans les Alpes-Maritimes*, [exposition des Archives départementales des Alpes-Maritimes], Vence, impr. Trulli, 2008, 216 p.

Lacroix Jean-Bernard, Cavalié Hélène, *Cent ans d'aviation dans les Alpes-Maritimes*, [exposition des Archives départementales des Alpes-Maritimes, octobre 2011-mai 2012], Milan, Silvana Editoriale, 2011, 240 p.

Livet Roger, *Atlas et géographie de Provence Côte d'Azur et Corse*, Paris, Flammarion, 1978, 291 p. Mezerette Jean, *Paris*, *Lyon*, *Côte d'Azur*, Paris, P. Horay, 1958, 438 p.

Monmarché Georges, La Côte d'Azur, de Marseille à Menton, Paris, Hachette, 1966, 313 p.

Wolkowitsch Maurice, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Paris, PUF, 1984, 180 p.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Roger Livet, Atlas et géographie de Provence Côte d'Azur et Corse, Paris, Flammarion, 1978, 291 p., première partie, Le milieu : la nature et les hommes, chapitre V, Les mutations récentes.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> *Id.*, deuxième partie, chapitre I, *La Provence intérieure*.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Ce point est à nuancer notamment, lorsqu'on évoque certains secteurs de l'arrière-pays montagneux des Alpes-Maritimes avec leurs beaux villages perchés qui ont déjà commencé à s'ouvrir dès la Belle Époque, attirant notamment les riches citadins du littoral en été. Cette ouverture s'est poursuivie dans les années 1930 avec la création des premières stations de ski (Valberg, Auron) et l'installation d'artistes attirés par le côté pittoresque de ces villages perchés.

# LA SITUATION DE L'HÔTELLERIE AZURÉENNE AU LENDEMAIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

#### Jean-Louis PANICACCI Professeur honoraire à l'université de Nice Correspondant universitaire de l'IHTP-CNRS

Parmi les sources que j'ai utilisées pour présenter cette communication se trouvent à la fois des documents d'archives<sup>29</sup>; une étude que j'avais effectuée pour l'IHTP-CNRS, il y a trente-deux ans<sup>30</sup>, et que j'avais réduite pour les *Mélanges Paul Gonnet*<sup>31</sup>; un mémoire de stage de l'ENA fondamental<sup>32</sup>, car rédigé huit ans après la fin des hostilités; des publications apportant un éclairage particulier sur les années critiques<sup>33</sup>; ainsi que la consultation de la presse spécialisée, notamment *L'industrie hôtelière Riviera-Côte d'Azur* et le *Livre d'or du commerce et de l'industrie de la Côte d'Azur*, paru en 1951.

Contrairement à l'épisode de la Grande Guerre, au cours duquel le département maralpin ne fut pas exposé en première ligne ni occupé par des armées étrangères mais subit quantité de réquisitions d'hôtels transformés en hôpitaux auxiliaires, les « années noires » 1939-1945 impactèrent plus sérieusement le parc hôtelier que ce soit sur les plans immobilier (avec des dégâts et des fermetures), mobilier (avec des pillages, mais aussi le vieillissement alarmant de l'équipement), financier (avec l'étranglement de la trésorerie de la plupart des établissements, mais aussi des prises de participation ennemies) et de l'emploi (avec une réduction de 50 %).

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 30 W 6887 et 6888, rapports périodiques du préfet des Alpes-Maritimes au chef du gouvernement ; 86 W 17771, contributions indirectes ; 127 W 21504, forces alliées ; 145 W 25128, activité économique à la Libération ; 146 W 25126, comité d'organisation de l'hôtellerie ; 157 W 25204, réquisitions ; 162 W 107, plan de reconstruction économique ; 163 W 36, prix, délibérations du conseil général (volumes I à II, 1945 à 1951).

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Jean-Louis Panicacci, L'hôtellerie azuréenne de 1939 à 1945, étude de branche, 1983, 25 p.

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Jean-Louis Panicacci, « L'hôtellerie azuréenne dans la tourmente (1939-1945) », dans *Laboratoire d'analyse*, Raoul Blanchard, dir., Nice, impr. du Centre régional de documentation pédagogique, 1989, p. 243-251.

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Philippe Maraudet, *La crise de l'hôtellerie de tourisme de la Côte d'Azur*, Nice, Solo, 1954, 29 p.

Commission consultative des dommages et des réparations, Paris, Impr. nationale, 1950, tome IV; Virgile Barel, *Cinquante années de luttes*, Paris, éditions sociales, 1966, 318 p.; Paul Gonnet, « Destins de l'hôtellerie azuréenne », dans *Recherches Régionales*, n° 123, 1993, p. 2-7; Jean-Claude Volpi, *Quand Menton recevait l'Europe. Des pensions aux palaces, un siècle d'hôtellerie mentonnaise*, chez l'auteur, 2011, 192 p.; « Tradition et grandeur de l'hôtellerie de luxe sur la Côte d'Azur », dans *Recherches Régionales*, n° 203, 2013, p. 6-83; Pierre Abramovici, *Szkolnikoff. Le plus grand trafiquant de l'Occupation*, Paris, Nouveau Monde, 2014, 352 p.

Mais il ne faudrait pas se limiter à une vision de causalité à court terme car, en 1939, la situation de l'hôtellerie azuréenne était déjà critique en raison des conséquences pernicieuses de la grande dépression mondiale, mais aussi d'une crise de reconversion avec la difficile adaptation à une saison estivale progressivement dominante marquée par l'arrivée des « congés payés » à partir de 1936, entraînant la fermeture de plusieurs dizaines d'établissements<sup>34</sup>. Le président du Syndicat des Hôteliers, R. Viers, écrivit justement, en octobre 1946, un article au titre inquiétant « Nice deviendra-telle un cimetière des hôtels ? » :

Malgré nos efforts, nous ne pûmes arriver à limiter les dégâts et le résultat fut qu'en 1939, malgré l'apparence de saisons sporadiquement bonnes, l'industrie hôtelière niçoise, du plus grand au plus petit établissement, était en état de faillite virtuelle<sup>35</sup>.

Dans l'introduction de son mémoire de stage de l'ENA, rédigé au début de l'année 1954, Philippe Maraudet portait un jugement lucide et inquiétant :

Les hôteliers jettent des cris d'alarme, les municipalités s'inquiètent, les parlementaires font des discours et déposent des projets de loi. Tout le monde parle de la crise hôtelière et chacun propose son remède. Pourtant, bien peu se soucient, au préalable, d'établir un diagnostic précis, de s'interroger, à partir de ce diagnostic, sur les causes profondes du mal, de se demander, enfin, si la maladie est durable et si le malade, du point de vue de l'intérêt général, vaut la peine d'être soigné.

#### 1. LES MANIFESTATIONS DE LA CRISE D'APRÈS-GUERRE

#### 1.1. L'hécatombe des hôtels

De 1939 à 1953, on enregistra la fermeture d'environ 500 établissements et de 10 000 chambres, soit 30 % du potentiel hôtelier de l'immédiat avant-guerre, avec les variables locales suivantes : 86 établissements et 6 467 chambres à Nice (- 40 %), 30 et 2 636 à Cannes (- 30 %), 21 et 1 602 à Menton (- 33 %), 18 et 704 à Antibes (- 25 %). Il ne restait donc, au début des années cinquante, que 261 établissements et environ 10 000 chambres à Nice, 129 et 4 840 à Cannes, 84 et 1 458 à Antibes, 70 et 3 702 à Menton, le total départemental parvenant à 787 hôtels et 25 636 chambres. Parmi les hôtels notables ayant dû fermer leurs portes, citons le Régina, le Grand Hôtel de Cimiez, l'Alhambra, le Winter-Palace, le Riviera-Palace, le Majestic, l'Hermitage, dans le chef-lieu où la colline de Cimiez justifia son surnom de « cimetière des hôtels » ; le Bellevue, le Beausite et l'hôtel du Parc à Cannes ; l'Impérial, l'Alexandra, l'Orient-Palace, les Îles britanniques, le Riviera-Palace et le Winter-Palace à Menton ; le Riviera-Palace à Beausoleil. Signalons qu'un seul hôtel ouvrit ses portes entre 1939 et 1953, le Collet d'Auron en 1940, dans une station de sports d'hiver appelée à prendre une grande extension.

Insistons sur la sélectivité de ce phénomène, à la fois par type d'établissements et par secteurs géographiques. Par exemple, dans le chef-lieu, il ne restait plus que 20 hôtels proposant plus de 100 chambres, soit une perte de 60 %, ce qui faisait passer la capacité moyenne des établissements niçois à 40 chambres au lieu de 75 auparavant. De même, sur le plan géographique, on assista à une désertification des collines au profit du centre-ville et du bord de mer à Cannes, Nice et Menton. Les 17 établissements niçois, situés entre Magnan et les Ponchettes à la fin des années quarante, ne représentaient, certes que 5 % du nombre des hôtels mais 18 % de la capacité d'accueil avec une moyenne de 175 chambres.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Par exemple à Nice, l'Astoria, le Balmoral, l'Edward's, l'hôtel des Étrangers, le Grand Hôtel, le Louvre, le Méditerranée, le Palace Hôtel, le Parc Impérial, le Richmond, le Righi, le Savoy.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> L'industrie hôtelière Riviera-Côte d'Azur, n° 9.

Selon Philippe Maraudet, si la disparition des hôtels était « le signe attristant d'un mal », elle n'était pas « un mal en elle-même » mais au contraire elle « était en soi un bien », en s'appuyant sur le iugement des hôteliers les plus clairvoyants, lesquels « sans le dire trop haut - par décence et par charité envers leurs collègues malheureux - le savent bien »<sup>36</sup>.

#### 1.2. Une situation immobilière et mobilière délicate

Plusieurs dizaines d'établissements avaient été victimes de faits de guerre (bombardements terrestres, aériens ou navals, notamment le Grand Hôtel du Cap Ferrat et le Riviera à Menton), de pillages (notamment dans la « cité des citrons » pour l'argenterie, le mobilier, les caves à vin) ou d'excès commis par les unités américaines et FFI à l'automne 1944 (par exemple, des planchers, des portes et des persiennes avaient été arrachés pour permettre le chauffage des militaires hébergés comme ce fut le cas à Nice avec l'Alhambra et le Riviera). Au 7 mars 1946, les Alpes-Maritimes comptaient donc 336 établissements hôteliers sinistrés (notamment 89 à Menton, 55 à Nice, 38 à Cannes), bien que 164 seulement eussent déposé un dossier auprès du service départemental de la Reconstruction<sup>37</sup>. Beaucoup d'établissements manquaient désormais de draps, de couvertures, de vaisselle et ne pouvaient plus proposer le service de restaurant.

#### 1.3. Une situation financière inquiétante

Des établissements antibois et cannois, qui avaient été réquisitionnés en juin 1940 afin d'héberger les quinze mille évacués du Mentonnais, de la Bévéra et de la Roya, n'avaient toujours pas été indemnisés en avril 1943. D'autres, réquisitionnés pour les besoins des autorités d'occupation italiennes puis allemandes de novembre 1942 à août 1944<sup>38</sup>, n'avaient pas perçu leurs dernières indemnités compte tenu du départ précipité des unités italiennes en septembre 1943 et allemandes en août 1944. Les hôtels cannois, ayant hébergé les deux mille sinistrés du bombardement de La Bocca à partir du 11 novembre 1943, n'avaient pas encore été indemnisés en juin 1944 et il en était de même, à la fin de l'année, pour les établissements niçois ayant hébergé les cinq mille sinistrés du bombardement du 26 mai 1944, comme pour ceux ayant hébergé depuis le 1er octobre les milliers de Mentonnais évacués, disséminés dans une cinquantaine d'établissements<sup>39</sup>.

Les 51 évacuations d'hôtels, imposées par la Feldkommandantur 994 sur le littoral maralpin à compter de janvier 1944 dans douze communes (3 à Théoule, 9 à Cannes, 7 à Vallauris, 11 à Antibes, 1 à Villeneuve-Loubet, 2 à Cagnes-sur-mer, 5 à Nice, 1 à Villefranche, 2 à Beaulieu, 1 à Èze et Cap d'Ail, 8 à Menton), avaient pénalisé lourdement les beaux établissements construits sur le bord de mer, à l'exception de ceux réquisitionnés comme le Martinez, le Negresco et le Ruhl. Par ailleurs, dès 1942, mais surtout sous l'occupation allemande, des hôtels et non des moindres (Ruhl, Plaza et Savoy à Nice; Majestic, Miramar et Martinez à Cannes) avaient été acquis ou placés sous le contrôle financier dominant d'organismes du III<sup>e</sup> Reich pour une somme d'environ 300 millions de francs par l'affairiste

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Philippe Maraudet, op. cit., p. 4.

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> L'industrie hôtelière Riviera-Côte d'Azur, n° 4, avril 1946.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> À Nice, l'hôtel Suisse abritait la commission navale germano-italienne, puis la Kriegsmarine, et le Continental, la commission italienne d'armistice, qui était également présente au Méditerranée à Cannes et au Relais des Oliviers à Cagnes-sur-Mer, tandis que le Riviera-Palace, l'Hermitage, l'Excelsior, l'Atlantic accueillaient différents PC comme le Riviera à Menton, le Parc Palace à Grasse, le Méditerranée, le Montfleury et le Gallia à Cannes. L'hôtel Impérial de Menton hébergeait un centre de convalescence pour officiers italiens blessés, tandis que des dizaines d'autres servaient de casernements tels que le Francia, le Métropole, le Miramar, le Bruxelles, le Londres, les Palmiers, le Queen's, le Cecil, le Prince de Galles, le Splendid à Nice, La Malmaison, les Princes, le Genève et d'Angleterre, le Paris, le Regina à Cannes, le Saint-Charles au Cannet, le Victoria et le Grand Hôtel à Grasse, le Provençal à Antibes, le Régina et le Nouvel Hôtel à Vence, le Victoria et les Myrtes à Beaulieu, le Grand Hôtel à Saint-Jean Cap Ferrat, le Fiorentina à Beausoleil.

apatride Mandel (dit Michel) Szkolnikoff faisant fonction de prête-nom. Je n'évoque pas les neuf hôtels acquis dans la principauté de Monaco où résidait celui que l'on a surnommé « le plus grand trafiquant de l'Occupation » 40. Placés sous séquestre, ces hôtels furent gérés par l'administration des Domaines avant d'être progressivement vendus à des groupes financiers ou à des chaînes hôtelières (le Plaza le 8 juin 1949, le Majestic le 20 septembre 1952, le Ruhl le 14 février 1967 et le Martinez le 24 avril 1981).

Mais le phénomène qui menaçait la totalité du parc hôtelier provenait du manque de rentabilité lié à une fréquentation devenue insuffisante, avec un taux d'occupation moyen annuel de 55 %, malgré l'amputation d'un tiers de la capacité. C'est ainsi que, si les établissements modestes (1 et 2 étoiles) réalisaient un bénéfice de 8 à 13 % de leur chiffre d'affaires, ceux de premier ordre (3 et 4 étoiles) oscillaient entre 3 et 6%, tandis que les palaces plafonnaient à 2 %. Aussi, le maigre bénéfice de l'exploitation ne permettait-il, pour la très grande majorité d'entre eux, que de modestes investissements sans proportion avec le vieillissement et la dégradation du capital mobilier et immobilier. Des palaces proposaient donc, à la fin des années quarante, des chambres à 5 000 francs la nuitée, lesquelles disposaient d'un mobilier vieux d'un demi-siècle, ce qui limitait leur attractivité, notamment vis-à-vis de la clientèle étrangère exigeant le plus grand confort possible.

#### 1.4. Les réquisitions alliées de la Libération : menace ou ballon d'oxygène ?

À partir du mois de décembre 1944 et jusqu'en janvier 1946, la Côte d'Azur devint un lieu de repos pour la 1ère armée française (qui installa son centre d'hivernage dans le chef-lieu avec la mobilisation des hôtels Westminster, Royal, Interlaken, Napoléon, Trocadéro pour un contingent de 500 hommes par semaine) et surtout pour l'USRRA (United States Riviera Recreational Area), le plus important centre récréatif américain aménagé en Europe, avec un contingent de 3 000 officiers par semaine dans 25 hôtels cannois et antibois (notamment le Carlton, le Martinez, le Miramar, le Gray d'Albion, le Grand Hôtel, le Provençal) et un contingent de 10 000 sous-officiers et soldats dans 88 établissements niçois (notamment l'Impérial, le Noailles, l'Adriatic, le Plaza, le Beau Rivage, le PLM, le Continental, ainsi que plusieurs étages du Negresco et du Ruhl)<sup>41</sup>, ultérieurement étendu à Beaulieu (La Réserve) et à Menton (Savoy) après la fin des hostilités, tandis que le ministère des Prisonniers de guerre et Déportés réquisitionna, de mars à août 1945, le Bristol à Beaulieu, ainsi que le Cecil, le Terminus et l'Atlantic dans le chef-lieu pour la douzaine de milliers de rapatriés (prisonniers de guerre, requis du STO, déportés politiques et raciaux, populations de la Bévéra et de la Roya transférées de force au Piémont par les autorités allemandes) attendus à partir du début du printemps. Signalons que le Ravitaillement général réquisitionna, de 1940 à 1949, l'hôtel d'Albion, tandis qu'à la Libération, l'Atlantic devint le PC départemental des FFI (l'hôtel cannetan Le Grande-Bretagne hébergeant les services FFI de l'ouest du département), les hôtels Suisse (Nice) et Montfleury (Cannes) étant aménagés en centres de séjour surveillé destinés à un millier d'internés pour faits de collaboration. L'ensemble des réquisitions alliées représenta donc 317 des 519 établissements hôteliers (soit 61 %) et 15 349 chambres sur 19 033 (soit 80 %), dont 154 hôtels pour les seules autorités américaines (soit 48 %).

Aussi, le 4 avril 1945, le quotidien progressiste *Le Patriote niçois* dressa-t-il un bilan dramatique de la situation : « On arrive à cette constatation effrayante que Nice, première ville française du tourisme, ne possède plus - ou presque plus - d'hôtels pour sa clientèle de passage ». Son

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Il s'agit du Windsor, du Mirabeau, du Louvre, du Littoral, du National, du Regina, du Helder, du Saint-James et de l'hôtel des Colonies.

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Parmi les autres établissements concernés, citons le Métropole, le Busby, le King George V, l'Albert 1<sup>er</sup>, l'Univers, le Luxembourg, le Midland, le Saint-Georges, le Chatham, le Médicis, le Casino, le Little Palace, le Grimaldi, l'Helvétique, le Locarno, le Moderne, le Nouvel Hôtel, le Williams, le Colmar, le Francia, le Frank et Zürich, le Lausanne, l'Everest, le Mulhouse, le Rivoli, le New York, le Roosevelt, le Marengo, le Trianon, le Verdun, le Crillon, l'Avenue, le Gounod, l'Imperator, les hôtels de la Paix, de Calais et d'Angleterre.

confrère gaulliste *Combat de Nice et du Sud-Est* recensa, le 11 avril, les chambres disponibles pour la clientèle civile dans le chef-lieu, soit 50 au Negresco et au Ruhl destinées aux officiels de passage, 74 dans deux hôtels de 2<sup>e</sup> catégorie, 1 292 dans 101 hôtels de 3<sup>e</sup> catégorie et 475 dans 63 meublés susceptibles d'être occupées par des touristes. À la même époque, l'officier chargé du dossier des réquisitions alliées (le lieutenant Faure) incita le préfet Escande à refuser l'extension du contingent américain hebdomadaire de 13 000 à 20 000 permissionnaires, ce que le représentant de l'État justifia ainsi auprès de ses interlocuteurs de l'USRRA : « la nécessité de préparer une reprise progressive du tourisme et de réserver, dans ce but, à la clientèle civile un nombre suffisant d'établissements, interdit tout accroissement du contingent de permissionnaires »<sup>42</sup>. En effet, le rapport confidentiel de l'officier, rédigé le 17 avril, faisait état de la conviction profonde qu'il éprouvait que les libérateurs voulaient « prolonger et étendre les réquisitions hôtelières dans le triple but de retarder la reprise, de racheter des entreprises en situation critique et de les relancer plus tard, sous une forme modernisée et américanisée »<sup>43</sup>.

En fait, s'il y eut vraisemblablement des arrière-pensées chez certains décideurs américains, les réquisitions effectuées pour le compte de l'USRRA, apportèrent un incontestable ballon d'oxygène à des établissements qui n'auraient pas atteint de tels taux de remplissage dans une région défigurée par les combats et soumise à un ravitaillement médiocre. Elles permirent non seulement de préserver l'emploi (4 034 salariés en avril 1939, 2 439 en décembre 1942, 3 155 en mars 1945), mais aussi de l'améliorer sensiblement (5 829 en juin et 6 986 en septembre), tout en maintenant l'ouverture d'hôtels dans une ville martyre comme Menton à partir du 8 mai 1945 (où 92 % de la clientèle recensée au mois de juillet était constituée par des permissionnaires<sup>44</sup>) et en fournissant une manne financière inespérée (394 millions de francs de salaires distribués au personnel travaillant pour le compte des Américains en quinze mois)<sup>45</sup>. De même, en avril 1945, 18 536 des 23 462 lits disponibles dans le chef-lieu étaient occupés par des réquisitions (10 960 pour l'USRRA, 3 024 pour les troupes françaises, 3 388 pour les réfugiés et 984 pour les rapatriés d'Allemagne)<sup>46</sup>. On considère que le seul USRRA contribua à développer de 73 % le personnel de la branche hôtelière et de 57 % son activité. Son départ au cours du mois de janvier 1946 laissa des établissements à bout de souffle, éprouvant un sérieux besoin de réparations et de renouvellement de leur matériel, tout en suscitant une forte poussée du chômage (1 995 demandeurs d'emploi supplémentaires en février 1946). Le retour dans le circuit normal d'hôtels délabrés au sein desquels les investissements avaient pratiquement cessé depuis une décennie ne se fit pas sans mal puisque les fermetures se multiplièrent de 1946 à 1953.

#### 1.5. Le phénomène de la conversion immobilière des établissements

Il était apparu au début du second conflit mondial (avec notamment à Nice le Régina, le Grand Hôtel de Cimiez et le Winter-Palace), mais il prit de l'ampleur à partir de 1945-1946. En effet, la transformation d'hôtels en appartements constituait une opération très rentable pour les lotisseurs, compte tenu des prix très élevés des lots proposés. Ce dépeçage inquiéta l'énarque stagiaire Philippe Maraudet qui évoqua la possible connivence de l'un des principaux lotisseurs avec une puissance étrangère dont il était originaire :

Un homme d'affaires italien, M. Saglia, s'est fait une réputation dans ce domaine, non seulement par l'importance et le nombre des hôtels dépecés, mais aussi par la publicité voyante qu'il estime sans doute nécessaire de donner à ses « réalisations ». La nationalité de M. Saglia l'a fait

<sup>44</sup> *Id.*, 127 W 21504, rapport du syndicat des hôteliers de Menton : 5 260 clients de l'USRRA, 6 180 de la Première Armée française, 160 réfugiés et 845 clients civils.

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 30 W 6887, rapport périodique du 18 juillet 1945.

<sup>&</sup>lt;sup>43</sup> *Id.*, 127 W 21504, Forces alliées.

<sup>&</sup>lt;sup>45</sup> *Id.*, 30 W 6888, rapport périodique du préfet au chef du Gouvernement, 15 janvier 1946.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> Id., 127 W 21504, Service des relations avec les Alliés, 6 avril 1945.

soupçonner d'être l'agent d'un pays ami, voisin mais concurrent, qui tirerait le plus grand avantage de la démolition de notre capital hôtelier. Aucune preuve d'une telle machination n'ayant pu être avancée, il est bien plus vraisemblable que le grand « lotisseur » des hôtels niçois n'est qu'un habile homme d'affaires ayant su tirer parti d'une situation favorable et qui fait ainsi de fructueuses affaires pour son compte personnel<sup>47</sup>.

Signalons que la société Saglia ne limita pas ses interventions au seul chef-lieu puisqu'elle opéra également dans la « cité des citrons » (Riviera-Palace, Îles britanniques, Impérial).

Les principaux hôtels dépecés entre 1946 et 1953 furent l'Alhambra, l'Hermitage, le Riviera-Palace et le Majestic à Nice, le Miramar à Cannes, le Parc-Palace et le Grand Hôtel à Grasse, l'Alexandra, l'Impérial, le Louvre, le Malte, l'Orient Palace, le Winter-Palace, le Regina-Palace, le Riviera-Palace à Menton, le Riviera-Palace à Beausoleil, tandis que d'autres se reconvertirent en résidence hôtelière (le Grand Hôtel à Menton, le Savoy à Nice), en maison de vacances (les Îles britanniques à Menton), en maison de santé (le Belvédère à Grasse) ou en maison de retraite (le Victoria à Grasse). Signalons qu'à Menton, où la quasi-totalité des établissements étaient considérés comme sinistrés, les hôteliers tentés par la reconversion durent conserver dans un premier temps une partie de leur bâtiment (un ou deux étages voire 40 à 50 % de leur capacité d'accueil) en activité hôtelière afin de pouvoir percevoir les indemnités de dommages de guerre versées par le ministère de la Reconstruction, comme ce fut le cas au Riviera-Palace, au Winter-Palace ou aux Îles britanniques, la poursuite ou l'achèvement de la conversion immobilière intervenant un an ou deux après la perception de ces indemnités bienvenues.

#### 2. LES INTERVENTIONS DES DÉCIDEURS LOCAUX

La question touristique fut abordée à plusieurs reprises par le Comité départemental de Libération puis par les trois présidents successifs du conseil général : Virgile Barel (1945-1947), André Botton (1947-1951) et Jean Médecin (1951-1961)<sup>48</sup>, ainsi que par les nouvelles municipalités nommées puis élues.

#### 2.1. Le Comité départemental de Libération

Le Comité départemental de Libération (CDL) se plaignit à trois reprises, en septembre 1944, des dégâts commis par les FFI mais aussi de l'hypothèque que leur présence (inédite en France) faisait peser sur la survie des établissements niçois ; il reçut, le 29 septembre, le président du syndicat des hôteliers qui se plaignit des réquisitions sans bons validés (« On nous a fait des promesses mais les bons de réquisition n'ont pas été payés malgré nos démarches ») et des dégradations subies (« les hôtels seront bientôt sans un lit ») tout en évoquant un avenir incertain (« Nous ne pourrons parler de tourisme dans l'avenir sans que nous ayons un équipement dans nos hôtels »)<sup>49</sup>, soutenu par l'inspecteur départemental du travail comme par le représentant du syndicat CGT ; la commission économique du CDL s'insurgea, le 25 mars 1945, contre la volonté des autorités américaines de tout prendre à Cannes pour deux ou trois ans, ville où 1 400 chambres avaient déjà disparu du circuit normal<sup>50</sup> ; le 24 mai, le docteur Picaud (président de la délégation spéciale de Cannes) protesta contre la tentative de réquisition des 120 chambres du Grand Hôtel pour y loger seulement dix officiers de

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Paul Maraudet, op. cit., p. 4.

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Une analyse détaillée de leurs interventions est proposée dans la revue *Nice Historique* (n° 3-4 de juillet-décembre 2013 consacrée aux présidents du conseil général de 1932 à 1973), p. 170-189, pour les deux premiers sous ma plume, p. 190-209 sous la plume d'Yvan Gastaut.

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 162 W 5, procès-verbaux du CDL.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> *Id.*, 145 W 25128.

la 2<sup>e</sup> division marocaine<sup>51</sup>; enfin, le 11 décembre 1946, le CDL, constatant le formidable chômage hôtelier, déplora la vente par appartements de plusieurs grands hôtels et proposa le vote d'une loi à ce suiet en transmettant un vœu à l'Assemblée nationale<sup>52</sup>.

#### 2.2. Les présidents du conseil général

Ils insistèrent sur la nécessité de réparer et d'améliorer la desserte routière<sup>53</sup>, en particulier vers les stations de sports d'hiver, de sauvegarder le potentiel hôtelier<sup>54</sup>, de créer une plateforme aéroportuaire digne d'une grande région touristique et de rouvrir un hippodrome attractif<sup>55</sup>, centre d'animation complémentaire notamment en période hivernale et qui avait été détruit par les bombardements visant le pont rail-route enjambant l'embouchure du Var. Le 10 janvier 1950, Virgile Barel et André Botton dissertèrent sur la desserte aérienne des villes du littoral maralpin (les infrastructures de Nice-Californie et de Cannes-Saint Cassien ne cessant de s'améliorer) mais aussi sur la desserte héliportée des stations du haut-pays<sup>56</sup>. Avec Jean Médecin, devenu président des assises nationales du Tourisme en 1951, la réflexion sur le tourisme international fut au centre de sa vision et « l'attrait du département constitua la pierre angulaire de ses fonctions présidentielles »<sup>5</sup>/.

#### 2.3. Les municipalités de la Libération

Au niveau municipal, les nouveaux édiles furent vigilants à remettre sur de bons rails l'activité hôtelière en obtenant le départ des unités FFI, en démarchant des clientèles nouvelles, en rétablissant des festivités attractives ou en développant des infrastructures. Dans le chef-lieu, le colonel Bouvier, délégué aux finances de la délégation spéciale, mit en demeure les autorités militaires, le 29 octobre 1944, « d'avoir à libérer les hôtels sans lesquels une ville de repos et de plaisirs comme Nice ne pourrait plus attirer les touristes et étrangers assurant sa subsistance »<sup>58</sup>; le président de la délégation, Virgile Barel, exprima au préfet, le 11 décembre 1944, sa réticence devant le projet d'installer 10 000 permissionnaires américains dans une ville où 41 % de la capacité hôtelière était déjà occupée par les militaires alliés comme par les réfugiés mentonnais et sospellois, tandis que 7,5 % était inutilisable à la suite des faits de guerre, ce qui ne laissait que la moitié des lits à la disposition de la clientèle civile de passage<sup>59</sup>. À Menton, Michel Ozenda se transforma en démarcheur lors des assises

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 30 W 6955.

 $<sup>^{52}</sup>$  *Id.*,  $162 \, \mathrm{W} \, 6$ .

<sup>&</sup>lt;sup>53</sup> *Id.*, 163 W 36, délibérations du conseil général, 1946, volume II, p. 342 ; *id.*, 1949, volume I, p. 620 : « De bonnes routes modernes sont ici indispensables si nous voulons conserver les touristes et si nous voulons qu'ils emportent de leur séjour un souvenir agréable et qu'ils reviennent », « Dans le domaine touristique, il convient d'encourager les manifestations qui peuvent contribuer à faire connaître notre région, à maintenir le bon renom qu'elle s'est acquise, à attirer les touristes et à les faire revenir [...]. Notre réseau routier est magnifique, nous nous devons de préserver l'inestimable capital qu'il représente dans ce département essentiellement touristique ».

<sup>&</sup>lt;sup>54</sup> Id., 163 W 36, délibérations du conseil général, 1945, volume II, p. 423 : « Il faut que le tourisme reprenne vie et que l'équipement hôtelier redevienne l'outil de dizaines de milliers de femmes et d'hommes, artisans de la prospérité de la Côte d'Azur ».

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Id., 163 W 36, délibérations du conseil général, 1949, volume II, p. 132 : « L'inauguration du pont du Var, qui doit intervenir au début de l'année prochaine, donnera enfin à la ville de Nice une voie d'accès qui soit digne d'elle [...]. Nous formulons des vœux pour que la réalisation rapide de l'hippodrome permette à la Côte d'Azur d'avoir à sa disposition ce que je considère comme un facteur essentiel de sa prospérité ». <sup>56</sup> *Id.*, 1950, volume I, p. 27.

<sup>&</sup>lt;sup>57</sup> Yvan Gastaut, « Jean Médecin (1951-1961). Une décennie sur les voies du progrès et de la modernisation », dans *Nice Historique*, n° 3-4, juillet-décembre 2013, p. 199. <sup>58</sup> Arch. mun. de Nice, délibérations municipales, volume 107, p. 299.

 $<sup>^{\</sup>rm 59}$  Arch. dép. Alpes-Maritimes, 122 W 21155.

nationales du tourisme, obtenant dans la capitale, au début juillet 1945, l'envoi par l'organisme Tourisme et Travail de plusieurs dizaines de touristes qu'il eut ensuite des difficultés à nourrir<sup>60</sup>. À Nice, Virgile Barel lança l'avant-projet d'aéroport régional englobant l'ancien hippodrome et 70 hectares de terrain entre la Promenade des Anglais et la mer dès le 5 décembre 1944<sup>61</sup> et, lors de sa visite effectuée le 9 avril 1945, le général De Gaulle lui déclara : « Vous referez votre tourisme. Vous le referez moderne, plus varié qu'il ne l'était encore [...]. Vous aurez à Nice, et l'État vous y aidera, un des plus beaux aérodromes du monde, l'un de ceux où, de partout, l'on viendra et où, de partout, l'on se posera »<sup>62</sup>, le projet définitif étant adopté sous la municipalité Jacques Cotta, le 10 septembre 1945<sup>63</sup>. Ce dernier accéléra la réouverture du casino municipal en octobre 1945 puis celle du Palais de la Méditerranée en avril 1946<sup>64</sup>, tout en rétablissant le carnaval en mars 1946 et les batailles de fleurs en octobre 1946. À Cannes, la municipalité du docteur Picaud procéda à la reconstruction du casino municipal, se battit pour obtenir l'organisation du festival du film en septembre 1946 et s'endetta durablement et conséquemment (110 millions de francs), en mars 1947, afin de construire un palais des Festivals digne de ce nom<sup>65</sup>.

#### 3. LES PERSPECTIVES AU DÉBUT DES ANNÉES CINQUANTE

Elles étaient a priori favorables avec la reconstruction du réseau routier, l'aménagement d'un aéroport voué à un brillant avenir et la promesse d'un hippodrome de la Côte d'Azur à Cros-de-Cagnes, le rétablissement des festivités traditionnelles, l'ouverture du Festival de Cannes, une croissance régulière (de 4 à 5 % par an) de l'affluence touristique estivale. Toutefois, si l'on suit l'énarque stagiaire Philippe Maraudet, si le camping était le concurrent le plus « voyant » des hôtels classiques, il était moins redoutable que le tourisme social (auberges de jeunesse, maisons de vacances et de convalescence) qui représentait un concurrent plus sérieux, compte tenu de l'acquisition de bâtiments d'une certaine capacité d'accueil mais, selon lui, le principal danger provenait des meublés<sup>66</sup>. Pourtant, quand on analyse la fréquentation par type d'établissement de 1950 à 1952, force est de constater que les meublés n'ont pas dépassé le quart de la fréquentation<sup>67</sup>. Considérant que l'hôtellerie de la Côte d'Azur datait du XIX<sup>e</sup> siècle, Philippe Maraudet en tirait la conclusion, plus ou moins paradoxale, qu'il fallait sauver les beaux hôtels « qui maintiennent le prestige de la Côte, attirent des étrangers fortunés et font la richesse de la région » tout en laissant « mourir sans regret l'hôtellerie Belle Époque » et en se tournant « vers les meublés, les camps de toile et les motels qui sont l'avenir », la Côte d'Azur devant devenir selon lui « une région de tourisme modeste et populaire »<sup>68</sup>. Le développement socio-économique de la France et la reprise des flux migratoires en provenance des pays riches, soutenus par des manifestations incontournables comme le festival du film de Cannes ou le grand prix automobile de Monaco, infirmèrent ce jugement émis en 1954.

En guise de conclusion, nous devons constater que les années d'après-guerre ont incontestablement été marquées par une « mortalité » sensible des établissements azuréens (environ

<sup>&</sup>lt;sup>60</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, 163 W 36, dossier Prix, 30 juillet 1945.

<sup>&</sup>lt;sup>61</sup> Arch. mun. de Nice, délibérations municipales, vol. 107, p. 322-323.

<sup>&</sup>lt;sup>62</sup> Virgile Barel, *Cinquante années de luttes*, Paris, éditions sociales, 1966, p. 201.

<sup>&</sup>lt;sup>63</sup> Arch. mun. de Nice, délibérations municipales, vol. 109, p. 213.

<sup>&</sup>lt;sup>64</sup> *Id.*, délibérations municipales, volume 110, p. 126.

<sup>&</sup>lt;sup>65</sup> Arch. mun. de Cannes, délibérations municipales, vol. 40, séance du 30 septembre 1946, et vol. 41, séance du 20 mars 1947.

<sup>&</sup>lt;sup>66</sup> *Id.*, p. 19-20.

<sup>&</sup>lt;sup>67</sup> *Id.*, p. 28 : 5 % pour les palaces, 16 % pour les trois-quatre étoiles, 18 % pour les deux étoiles, 36 % pour les une étoile.

<sup>&</sup>lt;sup>68</sup> *Id.*, p. 23-25.

500 hôtels, 10 000 chambres et 50 % de la main-d'œuvre), mais il ne faut pas oublier que, de 1929 à 1941, un phénomène presque équivalent était survenu, débouchant sur la disparition de 4 000 chambres. Il y a donc eu un processus de dégradation continue de la situation de l'hôtellerie azuréenne du début des années trente au début des années cinquante, des effets cumulatifs expliquant plus facilement la grave crise traversée dans l'immédiat après-guerre. On pourrait paraphraser Darwin en indiquant que seuls ont survécu les plus forts, c'est-à-dire les mieux gérés et/ou les mieux armés pour s'adapter à la nouvelle donne nationale et internationale en fonction de leur localisation, de leur taille optimale et de leurs caractéristiques propres<sup>69</sup>. La disparition du tiers des établissements a permis de surmonter une période critique et de repartir sur des bases plus solides dans un contexte de forte reprise des migrations touristiques et de progression conséquente du niveau de vie.

<sup>&</sup>lt;sup>69</sup> 12 palaces et 1 386 chambres (9,5 %), 39 quatre étoiles et 3 051 chambres (12 %), 62 trois étoiles et 2 965 chambres (15 %), 278 deux étoiles et 9 268 chambres (36,5 %), 398 une étoile et 6 938 chambres (27 %).

### L'HÔTELLERIE HAUT DE GAMME AZURÉENNE, DURANT LA PÉRIODE DES TRENTE GLORIEUSES

### Pierre-Jean ROMAND Docteur en architecture

Dans la mémoire collective, l'histoire du tourisme sur la Riviera est généralement considérée comme un phénomène débutant avec l'arrivée des Britanniques, à la toute fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. À la fois lié au plaisir, à la douceur du climat et à l'aspect médical, le tourisme d'hiver, qui se développe durant l'ensemble du XIX<sup>e</sup> siècle, donne naissance aux grands aménagements urbains et aux édifices qui sont la base de la forme générale de la Riviera. Nombreux sont les hôtels de la Belle Époque qui sont aujourd'hui des éléments incontournables du paysage azuréen. En un quart de siècle - marqué par deux conflits mondiaux - les tendances à la fois sociales et architecturales vont se transformer, entraînant, dès la fin des années 1940, une mutation de l'industrie hôtelière avec un impact sur les édifices dédiés. Trois tendances s'imposent alors : la fermeture administrative et la reconversion en logements ; la modification architecturale au service de la survie de l'activité hôtelière ; la construction d'un nouvel édifice.

#### 1. LA RECONVERSION DE L'EXISTANT

Si les fermetures administratives et les reconversions qui en découlent ne sont pas isolées dans l'histoire de l'hôtellerie azuréenne, ce type d'évènement peut, durant les années 1940 et 1950, être considéré comme un phénomène de masse, eu égard au nombre d'établissements concernés. En effet, sur la période 1940-1955, environ 40 hôtels haut de gamme sont déclarés en faillite entre Cannes et Menton. Ces fermetures engendrent un accroissement d'un type de spéculation immobilière, basé sur la reconversion d'immeubles existants à caractère prestigieux.

Si la majorité des établissements est destinée au logement, on recense quelques cas qui témoignent d'un besoin en équipements : à Cannes, l'Hôtel des Anglais est annexé à la gendarmerie, l'Hôtel du Golf à Mandelieu assure la fonction d'Hôtel de Ville dès 1947, tandis que le Grand Hôtel du Louvre de Menton, actuelle Résidence du Louvre, devient une clinique en 1948<sup>71</sup>.

Il faut, pour comprendre ce phénomène de fermeture en masse, prendre en compte des facteurs économiques et sociaux. Avec le changement de population touristique amorcé dès les années 1920, on voit une disparation progressive de la bourgeoisie et de la grande noblesse européenne et russe ainsi que le renouvellement de la pratique touristique (les saisons estivales prennent progressivement le

<sup>&</sup>lt;sup>71</sup> Plus tôt, en 1932, l'ancien hôtel Métropole de Cannes Eden connut également une curieuse destinée en devenant la propriété de l'évêché de Nice. Après avoir fait office de petit séminaire, il fut vendu à un promoteur, en 1972, qui fit démolir l'ancien hôtel.

dessus sur la saison hivernale, qui ont largement contribué à la mise à mal des Hôtels-Palais<sup>72</sup>). Trop spacieux, trop coûteux, en perte de vitesse, considérés comme étant trop éloignés de la mer et des lieux de distraction, ces établissements caractéristiques du tourisme hivernal des années 1860 à 1920 entament une période de difficulté financière, parfois dès la fin du premier conflit mondial, et largement amplifiée par le krach de 1929. À Cimiez, le Régina est ainsi mis à la vente dès 1935 ; mais avant lui, toujours à Nice, l'Impérial était devenu un lycée dès 1927 et le Righi avait fait faillite en 1925.

Si ces fermetures ont été très largement critiquées, notamment pour la perte d'une part de l'économie azuréenne, nous pouvons cependant reconnaître une forme de bénéfice architectural, dans la logique de sauvegarde du patrimoine immobilier. Peu nombreux ont été les anciens hôtels rasés pour laisser place à un ensemble d'habitation<sup>73</sup>.

Les brochures publicitaires émises pour les opérations de vente par appartements célèbrent alors, de manière courante, l'ensoleillement, le calme et la majesté du quartier, le confort de l'immeuble, mais aussi les « belles lignes architecturales » ; contrastant alors avec la « modernité » que vantent les promoteurs quand il s'agit d'opérations neuves. L'aura et l'histoire des anciens palaces sont utilisés comme des arguments de vente, tant pour les nombreux appartements issus des reconversions immobilières, que pour le moindre objet évoquant le passé hôtelier. Dans *La vie des palaces, hôtels de séjour d'autrefois*<sup>74</sup>, Émile Litschgy prend ainsi l'exemple des ventes aux enchères d'anciens palaces, et notamment ceux rachetés entre Cannes et Menton par Victor Joseph Saglia<sup>75</sup>. Ce dernier, qui eut un contrôle complet de plusieurs opérations de reconversion, organisait ainsi, directement sur place, la vente de l'ensemble des biens mobiliers ; le public pouvant ainsi acquérir notamment l'argenterie, les lits, les véhicules, aux couleurs de l'établissement dont ils provenaient.

.

<sup>&</sup>lt;sup>72</sup> Sylvia Saudan-Skira, Michel Saudan, Yolande Blanc, *De l'hôtel-palais en Riviera*, Genève, Septième Fou, 1985, 145 p. L'expression est utilisée dans l'ouvrage afin de qualifier les établissements qui reflètent les codes de l'hôtellerie de stations à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : taille importante et grand nombre de chambres, isolement par rapport à la ville, orientation de la façade vers le sud, présence d'un parc, présence en grand nombre de salons et salles à manger, etc., les hôtels de Cimiez étant des exemples représentatifs.

<sup>&</sup>lt;sup>73</sup> Parmi eux, citons tout de même : à Nice, l'Hôtel du Luxembourg sur la Promenade des Anglais, démoli en 1966 ; le Palace Hôtel, rue Alphonse Karr à Nice, détruit vers 1970. Le Grand Hôtel à Juan-les-Pins, ainsi que l'Hôtel du Prince de Galles à Cannes ont été détruits, respectivement en 1973 et 1974.

Émile Lyschgy, *La vie des palaces : hôtels de séjour d'autrefois*, Spéracédes, Ed. TAC Motifs, 1997, 352 p.
 Pour la seule ville de Menton, Victor Joseph Saglia se rendit acquéreur de l'Impérial en 1947, de l'Alexandra en 1952, du Winter Palace et de l'hôtel des Iles Britanniques en 1957, ainsi que du Riviera Palace en 1959. À Nice, il acheta notamment le Majestic, tandis qu'à Cannes, Victor Saglia prit possession de l'Hôtel de Provence et de l'Hôtel Bellevue.



Fig 1. Brochure publicitaire pour la vente par appartements du Winter Palace. Arch. mun. Cannes, 2 S 569, fonds de l'Agence immobilière François Andrau.

D'un point de vue spatial, la distribution et l'organisation des hôtels reconvertis mènent, dans le cas d'un réemploi, à quelques aberrations. La problématique qui apparaît de manière récurrente est celle du réaménagement des espaces d'agréments (salons, salles à manger, restaurants, etc.), tant les décors et les dimensions sont un frein dans le paysage immobilier des années 1950 et 1960.

Plusieurs alternatives existent. La plus conservatrice, comme à l'Hôtel du Louvre à Menton ou au Majestic à Nice, consiste à trouver une fonction adaptée à des lieux qui deviennent alors des salles de fêtes, des locaux associatifs ou encore un nouveau restaurant, permettant ainsi de laisser en place le décor et de conserver les espaces dans leur état originel. La solution qui apparaît comme une des plus rentables est celle de la partition verticale et horizontale, brisant ainsi la lecture des décors et des proportions. Au Riviera Palace de Beausoleil, un plancher intermédiaire a ainsi été coulé dans l'ancien restaurant; les appartements créés sur ledit plancher conservant le plafond originel dont la lecture est brouillée par la division de l'espace et la nouvelle proximité avec l'œil de l'observateur.

On assiste également à la démolition de certains espaces d'agréments quand ces derniers sont bâtis hors œuvre. C'est par exemple le cas de l'ancien Grand Hôtel de Nice ou encore du Grand Hôtel de Monte-Carlo, dont les salons ont été détruits au profit de la construction d'un bureau de Poste<sup>76</sup>.

L'étude des plans, associée à des ouvrages et traités anciens sur l'architecture hôtelière, nous a montré que la rationalité de la distribution interne - et particulièrement la mise en place des principes de distribution tripartie et de la chambre module - a été pensée, développée et mise en application de manière progressive dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>77</sup>. Bien que critiquée, notamment par Georges Gromort dans son *Essai sur la théorie de l'architecture*, pour son corridor sans lumière, cette disposition apparaît pourtant comme la plus adaptée à la fonction hôtelière, permettant d'obtenir un bon ratio entre surface de circulation et surface des chambres<sup>78</sup>.

Les étages courants des anciens hôtels, quand ils sont réadaptés à de l'habitat, conservent souvent la rationalité de la distribution originelle. Cette dernière fait notamment écho à l'immeuble de

<sup>&</sup>lt;sup>76</sup> Il était situé face à l'Hermitage, il s'agit de l'actuel *Palais de la Scala*.

<sup>&</sup>lt;sup>77</sup> Citons notamment : Julien Guadet, *Éléments et théorie de l'architecture*, Paris, Librairie de la Construction Moderne, 1910, 4 vol. ; L. Leospo, *Traité d'Industrie hôtelière*, Paris, L. Andrau, 1918 ; Édouard Guyer, trad. de l'allemand par Henri Bourrit, *Les hôtels modernes*, Paris, V<sup>e</sup> A. Morel, 1877, 247 p.

<sup>&</sup>lt;sup>78</sup> Georges Gromort, *Essai sur la théorie de l'architecture : cours professé à l'école nationale supérieure des beaux-arts*, Paris, C. Massin, 1983, 512 p.

logement tel qu'il apparaît durant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, dans sa facilité de conception et son principe d'un module répétitif. Les anciennes chambres sont jumelées entre elles, donnant des appartements en longueur, comme ce fut par exemple le cas à l'ancien hôtel Continental de Cannes.

Dans d'autres cas, la présence de plusieurs escaliers (permettant une desserte multiple des niveaux) a amené à la division des immeubles en plusieurs blocs, avec extension de certains appartements sur les anciennes parties communes, brisant ainsi la lecture de l'espace originel. Ce fut le cas à l'ancien hôtel Gallia à Cannes.

#### 2. LES ADAPTATIONS STYLISTIQUES

À l'adaptation d'immeubles existants pour une nouvelle fonction de logement vient parfois se greffer la volonté d'une profonde modification stylistique d'une architecture préexistante. Ce phénomène est pourtant moins caractéristique de l'action d'un promoteur immobilier que de celle d'un hôtelier.

Le Gallia, situé dans le quartier de Montfleury à Cannes, fait quasiment figure d'exception. Les sévères transformations opérées sur ledit ancien hôtel sont assez importantes (destruction de la toiture, rehaussement de deux niveaux, création d'une nouvelle façade avec loggias, démolition des verrières, etc.) lui donnant un aspect plus moderne et répondant aux canons architecturaux des immeubles balnéaires des années 1960.



Fig. 2. Le Gallia. État actuel. Photo Pierre-Jean Romand.

La survie de nombreux établissements hôteliers est souvent passée par un processus équivalent à celui du Gallia, les Trente Glorieuses n'étant pas une période isolée. L'Hôtel de France et le Grand Hôtel, sur la rive droite du Paillon, ont ainsi reçu une nouvelle écriture architecturale avec abondance d'ornements, respectivement en 1910 et 1919. Le résultat s'oppose alors avec la rigueur et l'aspect plus strict des façades originelles conçues vers 1840 et 1850 suivant les règles du Consiglio d'Ornato. De la même manière, citons l'Hôtel d'Orient, bâti en 1874 à Menton, qui vit sa façade remaniée en 1925, avec un apport d'éléments néo-mauresque. La rupture stylistique des Trente Glorieuses fut ressentie comme plus marquante avec l'abandon de l'ornementation et la recherche d'une vraie modernité. Si certaines formes issues de l'Art Déco des années 1930 sont encore présentes dans les années 1950 : la douceur de l'arrondi, l'utilisation avec parcimonie de la symétrie, un relent ornemental avec une moulure réduite au strict minimum et une utilisation de la pierre en placage comme élément néo-régionaliste ; la rupture fut définitive durant les années 1960.

L'ancien Grand Hôtel de Juan-les-Pins est représentatif de la volonté de survie économique par le renouvellement, qui passe notamment par des modifications esthétiques. Premier hôtel haut de gamme élevé à Juan-les-Pins à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il connut la difficile concurrence du Provençal, du Belles-Rives et du Juana à partir de la fin des années 1920. Le Grand Hôtel de Juan-les-Pins reçut quelques aménagements notamment de confort et d'hygiène en 1928 et 1930, avant d'être rehaussé d'un niveau en 1955 et de voir son architecture profondément remaniée à l'aube des années 1960, avec la construction d'un attique avec pergolas et de balcons filants en façade. À l'instar du Gallia de Cannes, la structure et l'architecture néo-classique restaient visibles en arrière-plan, laissant penser qu'il s'agissait alors d'une démarche économique. Le Grand Hôtel de Juan-les-Pins reçoit un traitement plus typique de l'architecture balnéaire des années 1950, faisant preuve de moins de gigantisme et d'une influence des années trente encore perceptible dans certains détails, comme la douceur et la mollesse des balcons, ou encore le travail de la ferronnerie.

D'une façon plus légère et plus discrète, le Provençal de Juan-les-Pins reçut également quelques modifications vers 1965. Outre une nouvelle identité esthétique forte dans une part de la décoration, du mobilier, et des adaptations architecturales (dont l'ouverture d'une large baie vitrée), le renouvellement du Provençal tient surtout d'une prise de conscience des hôteliers sur une nécessaire adaptation de leurs établissements en matière de confort, d'hygiène et de sécurité, l'hôtellerie française souffrant alors d'un certain vieillissement.

#### 3. LES NOUVEAUX IMMEUBLES ET ÉTABLISSEMENTS

D'une manière plus radicale, nombreuses ont été les sociétés hôtelières à faire table rase du passé architectural. Leurs actions étaient déjà critiquées à l'époque et le restent encore aujourd'hui, possiblement par esprit de nostalgie. Le Ruhl, détruit au profit du Méridien, reste un exemple encore ancré dans la mémoire collective, d'une part pour le choc stylistique entre les deux édifices, et d'autre part pour le symbole que représentait le Ruhl. Œuvre d'une figure architecturale locale (Charles Dalmas), il était le dernier grand palace de style Belle Époque bâti à Nice à la veille du premier conflit mondial. D'une manière similaire, la Jetée Promenade vient aussi réveiller la nostalgie de la mémoire collective niçoise. En 2014, la sortie d'un nouvel ouvrage à son propos, la médiatisation d'une modélisation 3D par un jeune architecte niçois <sup>79</sup>, ainsi que la structure métallique géante créée pour les festivités de fin d'année, montrent le sentiment d'attachement de la population à certains ouvrages architecturaux évoquant une époque révolue.

Durant les années 1960 à 1970, plusieurs hôtels azuréens sont marqués par une forme de renouveau dans l'architecture.

Le Grand Hôtel de Cannes, reconstruit en 1962, vient inaugurer sur la Riviera la mixité de la programmatique architecturale des Trente Glorieuses, avec une aile entièrement consacrée à une fonction résidentielle. L'ensemble se développe aux limites nord et ouest de la parcelle (l'hôtel, à l'instar du bâti originel, étant en fond de parcelle) permettant l'aménagement d'un parc le long de la Croisette, type d'implantation qui ne renouvelle pas le modèle préétabli.

Le système constructif fait appel à la technique du poteaux-poutres en béton-armé qui, s'il n'est pas à proprement parlé une révolution, permet un facile remaniement interne. L'hôtel est ainsi interprété comme une boîte reconfigurable, largement adaptée à sa fonction et ses évolutions futures.

La mise en valeur, sur un plan esthétique, du système poteaux-poutres, sa rationalité, et le remplissage des façades en verre, sont caractéristiques du modernisme des années 1960 et 1970.

La « cellule unique », qui se compose d'une chambre, d'un dressing, d'une salle-de-bains et d'une loggia, est largement développée, préfigurant la standardisation progressive des chaînes

<sup>&</sup>lt;sup>79</sup> Voir l'article consacré à Mario Basso, *Nice, un architecte recrée le casino de la Jetée-Promenade* sur Métronews, 9 janvier 2014.

hôtelières<sup>80</sup>. Se développant toujours de part et d'autre d'un long corridor central, la cellule s'oppose à l'appartement traversant de la partie résidentielle. Cette dernière s'organise selon un principe de blocs multiples, avec des paliers qui ne desservent que deux à trois logements.

En façade, la traduction de la cellule unique est une forme d'alignement systématique et monotone, dans lequel les fonctions et le système constructif réapparaissent.

Le Grand Hôtel de Cannes montre également une forme de tournant dans l'hôtellerie européenne, de par l'amoindrissement des espaces communautaires. Ce phénomène est révélateur d'une époque qui connaît un raccourcissement des séjours et un engouement continu, depuis les années 1920, pour les activités extérieures estivales.

De la même manière, l'Hôtel Résidence Gray d'Albion vient marquer la Croisette par son esthétique qui s'impose comme une opposition au bâtiment originel de style néo-classique. Si on peut regretter une ambiance plus « brute » qui ressort de certains dessins originels (et une réalisation finale qui paraît plus réservée), les épais portiques du soubassement, la complexité volumétrique et les effets de terrasses successives en gradins témoignent d'une recherche d'un effet graphique qui s'adapte à cette nouvelle forme de l'hôtel balnéaire.

Le Vista, construit en 1970 à Roquebrune-Cap-Martin par l'architecte André Minangoy, fait également partie des œuvres issues d'un suremploi de l'horizontalité, exploitée en façade avec les longs balcons filants, et du travail sur les pleins et les vides à grande échelle. Dans la mise en œuvre du programme hôtelier, dans la mise en scène et le rapport paysage/bâti, le Vista conserve les caractéristiques de l'hôtel de station, tel qu'on le connaît depuis le milieu du XIX siècle. Il reflète cependant, dans son aspect originel imaginé par Minangoy, une volonté stylistique moderne. L'exploit technique tient ici dans le porte-à-faux sur la falaise.

L'horizontalité, et le travail plein/vide (blanc/ombre), le désir d'absence d'élément intermédiaire et le travail sur les épaisseurs de la façade sont caractéristiques. Nous les retrouvons par ailleurs sur plusieurs œuvres de l'architecte, comme Marina Baie des Anges ou Séréna à Cimiez.

Le Méridien de Nice reprend, sous une forme plus urbaine, le travail sur l'horizontalité, avec une composition générale des façades qui adopte un schéma classique : soubassement, étages, attique. L'utilisation totale de la parcelle, l'absence de jeu de volume et de travail plastique donnent cependant à l'ensemble une certaine monotonie.

Le travail sur l'horizontalité appliqué sur le Méridien n'est pas sans rappeler le Splendid reconstruit à Nice en 1963. Ce dernier se détache par le traitement de l'angle entre la rue Gounod et le boulevard Victor Hugo, en mettant en œuvre une façade rideau toute hauteur et un jeu de volumes avec apparition d'un large mur plein permettant à la fois la création de l'entrée et l'affichage du nom de l'établissement.

Si la majorité des hôtels haut de gamme de la Riviera s'inscrit dans une mouvance témoignant d'une recherche d'une forme nouvelle de modernisme<sup>81</sup>, nous ne pouvons que constater la place importante qui est faite à l'architecture provençale puis « néo-provençale » dans le paysage azuréen. Parfois analysé comme une réaction face à l'internationalisation de l'architecture, le caractère provençal (qui tient de la tradition locale) va peu marquer l'hôtellerie de luxe. Construits dans le goût parisien et Belle Époque, les hôtels du XIX<sup>e</sup> et des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle ne retiendront que certains matériaux et éléments stylistiques faisant appel à la tradition locale et à la Méditerranée, comme la tuile en toiture. Ce sont ces mêmes éléments que l'on retrouve ensuite sur le Provençal de

<sup>&</sup>lt;sup>80</sup> Déjà en 1901, dans Éléments et Théorie de l'Architecture, Julien Guadet dénonçait la trop grande uniformité des hôtels « neufs » face aux opérations de réhabilitation et réutilisation d'anciens palais.

<sup>&</sup>lt;sup>81</sup> Plusieurs réalisations notables sur la Riviera sont à signaler : le Loew's Hôtel à Mandelieu, le Montfleury à Cannes (reconstruit en 1976 par les architectes Roger Taillibert et Eugène Lizero), le Grand Hôtel de Cannes (1962), l'Hôtel de la Grande-Bretagne au Cannet (1967), le Vista à Roquebrune-Cap-Martin (en 1970, par André Minangoy), le Novotel de Saint-Laurent-du-Var (1973), le Méridien à Nice (1973), le Splendid à Nice (par l'architecte Georges Xavier Marguerita, en 1963), le Mirabeau à Monaco (1975) et le Loew's à Monaco (en 1975, par les architectes Ginsberg, Weisskamp et Notari).

Juan-les-Pins, en 1927, sur le Parc Palace de Grasse, en 1929, et sur le rehaussement de l'hôtel de Provence à Cannes, en 1930. Tous trois témoignent cependant plus d'un caractère Art Déco assumé.

Avec les Trente Glorieuses, le néo-provençal s'affirme surtout comme une architecture du pavillonnaire et de l'immeuble « ordinaire ».

Le Mas d'Artigny, bâti en 1972 sur des plans de Fernand Pouillon modifiés par le maître d'œuvre, fait appel à un esprit régionaliste avec l'utilisation de techniques et matériaux locaux<sup>82</sup>. Dans sa volumétrie et son apparence, il affirme des particularités locales, tout en proposant une adaptation à des spécificités programmatiques qui engendrent la mise en œuvre de certains dispositifs architecturaux, comme de larges baies vitrées ouvrant sur de grandes loggias.

#### Conclusion

De cette courte analyse, il ressort tout d'abord les différentes phases d'évolution des Trente Glorieuses, dont le déclenchement est ce difficile réveil au sortir de la guerre, entre faillites et vieillissement de nombreux établissements, renouvellement des pratiques sociales et de la clientèle. Outre la nécessaire remise aux normes, l'hôtellerie évolue alors, d'un point de vue architectural, décoratif et commercial, entre deux tendances opposées. Il existe ainsi d'une part une radicale rupture et un modernisme affiché, et d'autre part un esprit de conservation qui va voir la transformation de nombreux hôtels en immeubles de logement ainsi que l'émergence des *Heritage Resorts*.

Les hôtels bâtis à partir des années 1960 présentent une richesse et une nouveauté stylistique qui témoignent surtout d'une recherche de finesse et de pureté, célébrant les possibilités plastiques du béton armé, permettant une meilleure lecture structurelle. Cette recherche n'en est pas moins étendue à l'ensemble des grands programmes architecturaux, du logement à l'équipement, ne faisant pas de l'hôtel un élément original sur le plan esthétique et technique.

Ce renouveau semble cependant amoindri par une fonctionnalité et une distribution en manque d'innovation, alliées à des règles sanitaires plus restrictives et une uniformité grandissante ; les grandes typologies architecturales et urbaines préétablies étant alors, à l'exclusion de toute considération esthétique, encore employées et réadaptées.

<sup>&</sup>lt;sup>82</sup> Il est signalé comme un édifice « remarquable » dans Bonillo Jean-Lucien, Telese Raffaella, Roy Eve, *Préinventaire du patrimoine architectural des Trente Glorieuses dans les Alpes-Maritimes*, 2008-2009.

#### **Bibliographie**

Ascher François, Cohen Jean-Louis, Hauvuy Jean-Claude, *Luxe, habitat, confort : les références hôtelières*, rapport, LTMUPD-IFU Paris 8 ARDU, PUCA. 1987, 337. <a href="https://example.com/habitat/">https://example.com/habitat/</a>, rapport, LTMUPD-IFU Paris 8 ARDU, PUCA. 1987, 337. <a href="https://example.com/habitat/">https://example.com/habitat/</a>, rapport, LTMUPD-IFU Paris 8 ARDU, PUCA. 1987, 337. <a href="https://example.com/habitat/">https://example.com/habitat/</a>, rapport, LTMUPD-IFU Paris 8 ARDU, PUCA. 1987, 337. <a href="https://example.com/habitat/">https://example.com/habitat/</a>, rapport, LTMUPD-IFU Paris 8 ARDU, PUCA. 1987, 337. <a href="https://example.com/habitat/">https://example.com/habitat/</a>, rapport, LTMUPD-IFU Paris 8 ARDU, PUCA. 1987, 337. <a href="https://example.com/habitat/">https://example.com/habitat/</a>, rapport, LTMUPD-IFU Paris 8 ARDU, PUCA. 1987, 337. <a href="https://example.com/habitat/">https://example.com/habitat/</a>, rapport and representation of the r

Bonillo Jean-Lucien, Raffaella Telese, Roy Eve, *Pré-inventaire du patrimoine architectural des Trente Glorieuses dans les Alpes-Maritimes*, laboratoire INAMA-ENSA, DRAC de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil général des Alpes-Maritimes, 2005-2008.

Gromort Georges, *Essai sur la théorie de l'architecture : cours professé à l'école nationale supérieure des beaux-arts*, Paris, C. Massin, 1983, 512 p.

Guadet Julien, Éléments et théorie de l'architecture, Paris, Librairie de la Construction Moderne, 1910, 4 vol.

Guyer Édouard, trad. de l'allemand par Henri Bourrit, *Les hôtels modernes*, Paris, V<sup>e</sup> A. Morel, 1877, 247 p.

Leospo Louis, Traité d'industrie hôtelière, Nice-Paris, L. Andrau, 1918, 391 p.

Litschgy Émile, La vie des palaces : hôtels de séjour d'autrefois, Spéracédes, Ed. TAC Motifs, 1997, 352 p.

Moreau Guy Junien, Moreau Catherine, Hôtel Régina, Nice, Serre, 1996, 95 p.

Pevsner Nikolaus, A history of building types, Princeton, Princeton university Press, 1989, 352 p.

Saudan-Skira Sylvia, Saudan Michel, Blanc Yolande, *De l'hôtel-palais en Riviera*, Genève, Septième Fou, 1985, 145 p.

Steve Michel, L'architecture à Nice de 1940 à 1965, Nice, Serre, 2005, 135 p.

# DE CHAGALL À KLEIN, UNE ODE À LA MUSIQUE ET À LA COULEUR

#### Jean-Baptiste PISANO Directeur d'études à l'Université Côte d'Azur

Peintre niçois contemporain de Mossa, Cyrille Besset, fait partie de ces artistes qui arpentent, avec leur chevalet, les routes de l'arrière-pays. Au Salon de 1900, il obtient une médaille avec son tableau dévoilant sur sa toile tout le charme des hauteurs de Cagnes, au lieu-dit Sainte-Luce<sup>83</sup>.

La beauté captivante du prosaïque émane de cette œuvre. Sa peinture est en totale correspondance avec la poésie de la vie quotidienne d'une région où la fonction d'accueil s'apprécie également dans le nombre d'artistes dont les œuvres laissent le témoignage, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, aussi bien de vues urbaines<sup>84</sup>, que de l'atmosphère de la côte méditerranéenne restituée par Monet dans une impression révélatrice<sup>86</sup>. *La Corniche près de Monaco* donne à voir cette voie qui serpente le long de la côte.

Saisi dans un effet perspectif, le littoral rocheux a été peint en utilisant les nuances diverses de bleu, avec çà et là un peu de rose. On a là une impression d'un moment au milieu du jour, où le soleil filtrant la brume se réfléchit sur l'eau, avec une vue côtière qui ouvre sur une baie.

Au premier plan, un chemin rouge encadré par une végétation luxuriante. Et une silhouette marchant le long du chemin, simple petite figure saisie dans l'immensité du paysage. Le soleil est haut dans le ciel, réduisant les ombres au maximum, telle celle toute courte du marcheur.

La vue très lumineuse, depuis Golfe-Juan, des montagnes de l'Esterel dans le lointain est une des sept toiles méditerranéennes qui incluent des arbres le long du rivage<sup>88</sup>.

Ainsi les modèles d'appréhension de l'espace issus du japonisme servent parfois à restituer les réalités physiques d'une région ouverte alors à la villégiature hivernale. La composition, organisée autour de la silhouette d'un arbre laissant vide les côtés, rappelle les copies des estampes japonaises que Monet contemple dans l'intimité du salon de sa maison à Giverny.

Notre région est tellement riche des témoignages laissés par les peintres qu'elle a accueillis au siècle dernier, que, sans conteste, elle apparaît comme le laboratoire de la modernité picturale. Matisse à Nice<sup>89</sup> et à Vence<sup>90</sup>, Bonnard au Cannet<sup>91</sup>, Renoir encore, qui ne peindra que de rares vues du littoral,

<sup>&</sup>lt;sup>83</sup> Cyrille Besset, *Hauteurs de Cagnes, Sainte Luce*, 1900, Musée Renoir, Cagnes-sur-Mer.

<sup>&</sup>lt;sup>84</sup> Urbain Garin de Cocconato, *Le Pont-Vieux*, 1856, aquarelle, 15,2\*25,8, Bibliothèque de Cessole, Nice.

<sup>&</sup>lt;sup>86</sup> Claude Monet, *La Corniche prés de Monaco*, 1884, huile sur toile, 75\*94, Rijksmuseum, Amsterdam.

<sup>&</sup>lt;sup>88</sup> Claude Monet, *Montagnes de l'Estérel*, 1888, huile sur toile, 65,5\*92,4, Courtauld Institute Galeries, Londres.

<sup>&</sup>lt;sup>89</sup> Henri Matisse, *Deux jeunes femmes à Nice*, 1921, huile sur toile, 65\*50, The Israël Museum, Jérusalem.

<sup>&</sup>lt;sup>90</sup> Outre la chapelle du Rosaire, il y peint sa dernière toile importante, *Le rideau égyptien*, 1948, huile sur toile, 116,2\*88,9, Philips Collection, Washington D.C., dans laquelle il perpétue le thème favori de la fenêtre et

comme celle de la Fondation Barnes<sup>92</sup>, qui pourtant s'offre à ses yeux depuis la fenêtre de sa maison. Il laisse à Albert André le soin de nous montrer dans un dispositif comparable au Paysage avec figures, environs de Cagnes, mais dans un cadrage élargi, toute la beauté du paysage cagnois que le regard embrasse depuis les Collettes<sup>93</sup>.

Quoiqu'il en soit, l'émergence de nouvelles formes de villégiature et de nouveaux espaces touristiques s'apprécient et se donnent à voir, à travers cette production picturale.

Ainsi, déjà à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la composition de Berthe Morisot<sup>94</sup> nous place à l'abri des cabines de bains niçoises. Par une mise en abyme de ce qui pourrait être la scène qu'elle est en train de saisir sur son carton à dessin, elle nous donne à voir les cabines de bain de la Veuve Daumas, alors situées sur la Promenade du Midi à la hauteur de l'Opéra, dont sont également conservés des clichés photographiques. Sa peinture constitue une vue près du sol, qui donne un point en contrebas du document photographique, semblant privilégier le regard de l'enfant sur l'espace qui l'entoure, tout à son affaire dans la réalisation d'un pâté de sable. Plus particulièrement, la peinture contemporaine porte la trace de la rupture entre saison touristique hivernale et estivale. Dans les années 1950, Picasso, loin du modèle iconographique de Berthe Morisot, fait évoluer sur sa toile une foule de baigneurs qui a envahi la plage à la Garoupe<sup>96</sup>; quand de Staël à Antibes joue du minimalisme de deux bandes azurées pour articuler le rapport de l'étendue d'eau au ciel et de la côte figurée par le blanc<sup>98</sup>.

À cette époque, Marc Chagall traverse l'Atlantique, pour venir s'installer en 1948 dans une région que les mutations profondes de l'activité touristique vont bouleverser durablement. Le choix qu'il fait alors de venir s'installer à Vence, tout près de Matisse<sup>99</sup>, s'inscrit dans un moment où la saturation des littoraux a pour conséquence, le déversement de l'activité vers leur arrière-pays. Matisse, réfugié dans une villa enfouie dans une nature odoriférante et entourée de palmiers, crée alors dans un charmant désordre qui nous est restitué grâce aux photographies d'Hélène Adant, qui constituent la mémoire de ces années de guerre passées là 100. Sous l'objectif de la cousine de Lydia Delectorskaya sont restitués non seulement l'ambiance de la vie quotidienne mais tout aussi bien ce qui faisait l'univers du peintre<sup>101</sup>. La collection d'objets (jarres, vases, tables et chaises, coquillages, tapis, textiles...) que Matisse avait emportée à Vence, sans laquelle il ne pouvait créer, se retrouve dans ses peintures et dans ses dessins de ces années-là. À l'instar de la nature morte de fruits qui constitue le premier plan de son Rideau égyptien 102, offrant un contrepoint à la cime du palmier qui, en arrière, se déploie tel un feu d'artifice et dont le titre traduit l'admiration du peintre pour les étoffes

retrouve les éléments familiers de composition comme le palmier ou l'utilisation de la couleur noire pour réfléchir la lumière.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pierre Bonnard, *La Côte d'Azur*, vers 1923, huile sur toile, 79\*77,1, The Phillips collection, Washington D.C.

<sup>&</sup>lt;sup>92</sup> Auguste Renoir, Paysage avec figures, environs de Cagnes, vers 1910, 54,3\*65,7, huile sur toile, Barnes Foundation.

<sup>&</sup>lt;sup>93</sup> Albert André, *Vue d'une fenêtre de la maison de Renoir*, 1916, huile sur toile, 58\*92, Musée Renoir, Cagnessur-Mer.

<sup>&</sup>lt;sup>94</sup> Berthe Morisot, *La plage à Nice*, 1881-1882, aquarelle sur papier 42\*55, Nationalmuseum Stockholm.

<sup>96</sup> Pablo Picasso, Baigneurs sur la plage de la Garoupe, 1957, huile sur toile, 196\*261, Musée d'Art et d'Histoire, Genève.

<sup>98</sup> Nicolas de Staël, *Le fort d'Antibes*, 1955, huile sur toile, 130\*89, coll. part.

<sup>&</sup>lt;sup>99</sup> Fuvant les bombardements à Nice, Henri Matisse occupe alors la villa Le Rêve, à quelques dizaines de mètres du lieu où Chagall choisit de venir s'installer.

100 Boyer Marie-France, Adant Hélène, *Matisse à la villa Le Rêve*, Paris, La Bibliothèque des Arts, 2004.

<sup>101</sup> Les clichés d'Hélène Adant nous donnent à voir les séances de pose, avec en particulier Lucienne Bernard, dans le salon-atelier de la Villa.

<sup>&</sup>lt;sup>102</sup> Henri Matisse, *Le rideau égyptien*, 1948, huile sur toile, 116,2\*88,9, Philips Collection, Washington D.C.

chargées de motifs. Marc Chagall, inaugure lui, dans la « Cité des Arts », le cycle des années méditerranéennes 103.

Dans ce même temps, en cette année 1955 où le photographe Philippe Halsman vient immortaliser Chagall dans son atelier, Yves Klein propose un monochrome au salon parisien des réalités nouvelles, lors d'une exposition réservée aux peintres abstraits. Il s'agit là d'un monochrome orange, intitulé : « expression de l'univers de la couleur mine orange ». Ce panneau de bois, uniformément peint en orange mat, signé du monogramme et de la date « YK, juin 55 », est alors refusé par le jury. Mais le 15 octobre suivant a lieu la première exposition publique « Yves Peintures », au Club des Solitaires, dans les salons privés des Éditions Lacoste 104. Exposant là encore des monochromes, mais de différentes couleurs, Yves Klein livre ses intentions. Son texte remis aux visiteurs de l'exposition exprime l'ambition première de sa création :

Après être passé par plusieurs périodes, mes recherches m'ont amené à peindre des tableaux unis monochromes [...]. Je cherche ainsi à individualiser la couleur, car j'en suis venu à penser qu'il y a un monde vivant de chaque couleur et j'exprime ces mondes. Mes tableaux représentent une idée d'absolu dans une parfaite sérénité<sup>105</sup>.

Parmi la pléthore d'artistes ayant créé sur la Côte d'Azur, Marc Chagall et Yves Klein nous semblent tout à fait symbolique de ce temps de mutations dans une région où les bouleversements de l'activité touristique ne sont qu'une des manifestations, autre du boom économique que l'espace aura eu à connaître. Ses effets dépassent la seule sphère socio-économique pour se donner également à voir dans le domaine de la création artistique.

Si l'intérêt que les deux artistes attachent à la musique dans leur création transparaît chez l'un comme chez l'autre<sup>106</sup>, *a contrario*, les ruptures dont ils font preuve dans leur processus créatifs sont aussi marquées que ce que permet de saisir leur portrait photographique, à six ans d'intervalle, de leurs différences de personnalité<sup>107</sup>.

La perception de l'influence musicale dans leurs œuvres s'apprécie chez bien d'autres artistes dont la Côte d'Azur abrite les créations. Comme chez Nicolas de Staël dont les titres des toiles soulignent de façon très explicite son amour de la musique et l'hommage qu'il rend au célèbre compositeur de jazz Sidney Bechet<sup>108</sup>.

Alors que chez Matisse où certains instruments<sup>109</sup>, comme le piano, ou surtout le violon, deviennent le sujet central d'une peinture et sont traités à la manière d'un portrait<sup>110</sup>, chez de Staël, le

<sup>&</sup>lt;sup>103</sup> F. Sylvie, *Marc Chagall*: *les années méditerranéennes 1949-1985*, Nice, Musée national Message biblique Marc Chagall, 1994, p. 27.

<sup>&</sup>lt;sup>104</sup> Il y fera la rencontre, déterminante pour chacun d'eux, du critique d'art Pierre Restany, qui lui consacrera un bel ouvrage en forme d'hommage dans Pierre Restany, *Yves Klein*: *le feu au cœur du vide*, Paris, La Différence, 1990.

<sup>105</sup> D. Riout, Yves Klein: manifester l'immatériel, Paris, Gallimard, 2004.

 <sup>106</sup> Charles Blanc-Gatti, surnommé le "peintre des sons", après avoir fondé le groupe des artistes musicalistes en
 1932, publie en 1934 un ouvrage intitulé *Des sons et des couleurs*, Paris, éditions d'Art Chromophonique, 1934.
 107 Philippe Halsman réalise le portrait de Marc Chagall en 1955 et Charles Wilp fait son cliché d'Yves Klein en

<sup>1961.</sup> 

<sup>&</sup>lt;sup>108</sup> Les Musiciens, souvenir de Sydney Bechet, 1953, huile sur toile, 162\*114, Jacques Dubourg, Paris.

los Deux expositions récentes mettent en lumière d'une part la similitude entre la peinture et la musique de jazz chez Matisse, avec la même tendance au rythme et à l'improvisation : *Matisse, les années Jazz*, Palais Lascaris, 21 juin-23 septembre 2013, et d'autre part, la référence constante à la musique faite par le peintre pour évoquer le rythme, les variations ou les harmonies de couleurs : *Matisse, La musique à l'œuvre*, Musée Matisse, 21 juin-23 septembre 2013.

Voir entre autres, Henri Matisse, *La leçon de piano*, 1916, huile sur toile, 245\*212, MoMA, New-York; *La leçon de musique*, 1917, huile sur toile, 244,7\*200,7, Barnes, Merion; ou encore *Intérieur au violon*, 1917-1918,

tableau, produit de « l'inspiration musicale », témoigne avant tout de l'intérêt du peintre pour la musique contemporaine qu'il découvre au théâtre de Marigny dans le cadre de la fondation du Domaine musical<sup>111</sup>.

Et les exemples abondent. Depuis les deux grandes toiles intitulées Les Indes galantes<sup>112</sup>, datées de 1953, inspirées de l'opéra-ballet Les Indes Galantes de Rameau qui, après deux cents ans, était repris au palais Garnier le 18 juin 1952, jusqu'à la métaphore musicale que constitue le Grand concert de 1955<sup>113</sup>, inspirée par les œuvres de Webern et de Schœnberg<sup>114</sup>, entendues à Paris le 5 mars 1955. Dans « l'usage » qu'il fait de la musique pour sa peinture, de Staël se place à l'articulation de Chagall et d'Yves Klein. Et ce même si Chagall s'apprécie avant tout comme « le plus remarquable peintre de couleur du XX<sup>e</sup> siècle, avec Matisse » selon les termes de Picasso. Dès 1910, on voit comment sa distribution de la couleur suit, en général, le principe classique d'un ou de deux tons dominants d'où dérivent tous les autres, mais déjà poussés à une intensité extrême<sup>115</sup>. Sa période vençoise correspond à de véritables explosions de couleurs à l'image de Bonnard qui conforte cette frénésie de la couleur, après son installation dans le Midi, dès le milieu des années 1920. Ce sera, pour le peintre installé au Cannet, prétexte à représenter de nombreux paysages 116, comme à exprimer une ivresse lumineuse et colorée 117, jusqu'à parfois jouer d'un agencement de couleurs rigoureusement organisé dans un espace orthonormé<sup>118</sup>. Avec Marc Chagall voisinent des œuvres flamboyantes comme Le Bouquet et cirque rouge<sup>119</sup>, à dominante rouge, qui contraste avec des œuvres plus « douces » comme La Mariée à l'éventail<sup>120</sup>, où les dégradés de bleu donnent une impression de calme et de paix. Cette maîtrise dans l'agencement des couleurs est particulièrement perceptible, dès les années 1910, dans ses œuvres où l'éventail est un motif récurrent<sup>121</sup>. Cette aisance avec laquelle Chagall réunit des couleurs éclatantes sans aucune fausse note, sans jamais rompre l'harmonie, s'apprécie tout particulièrement dans Double portrait au verre de vin, où nous sommes conviés au spectacle de sa fête de noces. Le jeu des correspondances s'établit d'une part entre les bas violets de Bella et la tunique du petit ange qui surplombe la composition, incarnant la petite Ida, et de l'autre entre l'auréole de l'ange qui s'accorde au vert de la chemise de Chagall. Enfin, la veste rouge du peintre se prolonge elle, dans la couleur du vin pour le toast qu'il porte. Son art dans l'agencement des couleurs se retrouve au milieu du siècle dans Les amoureux de Vence<sup>122</sup>, où des dégradés de jaune et de vert côtoient des arbres et un bouquet bleu auquel s'ajoute un soleil rougeoyant, dans un ensemble où domine une impression d'harmonie, de gaieté et d'équilibre.

huile sur toile, 116\*89, Statens Museum for Kunst, Copenhague; et enfin *Petite pianiste, robe bleue*, 1924, huile sur toile, 22\*29,8, Musée Matisse, Nice.

Aguila Jésus, Le Domaine Musical. Pierre Boulez et vingt ans de création contemporaine, Paris, Fayard, 1992.

<sup>&</sup>lt;sup>112</sup> Nicolas de Staël, *Les Indes Galantes I*, 1953, huile sur toile, 114\*100, coll. part., et *Les Indes Galantes II*, 1953, huile sur toile, 113\*100, coll. part.

<sup>&</sup>lt;sup>113</sup> Nicolas de Staël, *Le Grand concert*, 1955, huile sur toile, 600\*350, Musée Picasso, Antibes.

<sup>&</sup>lt;sup>114</sup> Kandinsky, qui mettait en avant ses dons de synesthète, pouvant associer des instruments à des couleurs, échangeait sur l'art avec Schoenberg.

<sup>&</sup>lt;sup>115</sup> Marc Chagall, L'atelier, 1910, huile sur toile, 60,4\*73, Musée national Marc Chagall, Nice.

<sup>&</sup>lt;sup>116</sup> Pierre Bonnard, *Paysage du Cannet*, 1926, huile sur toile, 107\*63, Kunstmuseum, Winterhur.

Pierre Bonnard, *L'escalier dans le jardin*, vers 1942-1944, huile sur toile, 63\*73, National Galery of Art, Washington.

<sup>&</sup>lt;sup>118</sup> Pierre Bonnard, *Intérieur de la maison au Cannet*, 1938 repris en 1943, huile sur toile, 126,4\*125, Yale University Art Gallery.

<sup>&</sup>lt;sup>119</sup> Marc Chagall, *Le Bouquet et cirque rouge*, 1956-1960, huile sur toile, 197\*130, coll. part.

<sup>&</sup>lt;sup>120</sup> Marc Chagall, *La Mariée à l'éventail*, 1911, huile sur toile, 38\*46, coll. part.

<sup>&</sup>lt;sup>121</sup> Marc Chagall, *Double portrait au verre de vin*, 1917-18, huile sur toile, 235\*137, Centre Georges Pompidou, Musée national d'art moderne, Paris.

<sup>&</sup>lt;sup>122</sup> Marc Chagall, Les amoureux de Vence, 1957, huile sur toile, coll. part.

Au-delà du travail sur la couleur qui s'attache à l'ensemble de son œuvre, la peinture de Chagall s'attache à faire jouer une musicalité de la couleur, à laquelle il est d'autant plus sensible que, dès son enfance, la musique est partie intégrante de son univers familial au sein de son quartier juif de Vitebsk. Au violon, que fait résonner son oncle, se joint la mandoline pour des moments intimes et familiaux.

Quittant en 1920 Vitbesk pour Moscou<sup>123</sup>, Alexeï Granovski lui commande le décor du théâtre juif et Chagall, transformant cette commande décorative en un véritable manifeste esthétique, peint alors de grands panneaux, conservés aujourd'hui à la galerie Tretiakov<sup>124</sup>. Mélomane, il côtoie des compositeurs tels que Rostropovitch ou Messiaen qui tentent de préciser les relations entre couleur et son de manière presque scientifique. Omniprésente dans les tableaux de Chagall, la musique se matérialise de façon très concrète par de multiples instruments comme la harpe, la flûte et le violon<sup>125</sup>. *La chute de l'Ange<sup>126</sup>* constitue sans nul doute une anthologie de l'iconographie de Chagall avec la présence de deux tons dominants, celui du bleu qui est celui du violon, et celui du rouge, celle de l'ange. L'affirmation du rapport chromatique rouge-bleu dominera par la suite nombre de ces œuvres ultérieures. Au XX<sup>e</sup> siècle<sup>127</sup>, l'appréhension du lien qui unit la couleur au son<sup>128</sup>, auquel est si sensible Chagall, donne matière à de très actifs échanges entre les créateurs issus de divers domaines artistiques (littérature, poésie, peinture ou encore musique)<sup>129</sup>. Quand en 1942, Chagall se plonge dans la musique de Tchaïkovski pour le ballet *Aleko*<sup>130</sup> dirigé par Leonide Massine, l'influence de la musique renforce alors la force descriptive de la couleur.

À la mort de sa femme, la musique trouve dans sa création une place encore plus prégnante. Il réalise alors des décors et costumes de *L'oiseau de feu*<sup>131</sup> de Stravinsky pour le Ballet Theater en collaboration avec le chorégraphe Balanchine. Puis, au moment où l'artiste est installé dans notre région, *La flûte enchantée*<sup>132</sup> montre combien sa peinture se libère peu à peu des lois physiques de la peinture.

<sup>&</sup>lt;sup>123</sup> Alors en profond désaccord esthétique avec Malévitch, il abandonne son poste de directeur de l'École des Beaux-Arts de Vitebsk.

<sup>&</sup>lt;sup>124</sup> Marc Chagall, *La musique* et *La danse*, 1920, aquarelle, gouache et crayon sur papier, 24,7\*13,2 cm, Galerie Tretiakov, Moscou.

<sup>&</sup>lt;sup>125</sup> L'intérêt vient en partie du fait que la musique s'inscrit dans la tradition hassidique dans laquelle Chagall a grandi et s'exprime aussi bien dans *L'écuyère*, 1931, huile sur toile, 100\*80,8, Stedelijk Museum, Amsterdam, *La Révolution*, 1937, 49,7\*100, 2, Centre Pompidou, Paris, jusqu'à *Le cirque*, *écuyère*, *clown et équilibriste*, 1967, *Cirque*, 23 lithographies en couleurs et 15 en noir, Paris, Tériade, 1967, Musée Départemental Matisse, Le Cateau-Cambresis.

<sup>&</sup>lt;sup>126</sup> Marc Chagall, *La Chute de l'ange* (1923-1934-1947), huile sur toile, 147,5\*188,5, Paris, coll. part., en dépôt au Kunstmuseum de Bâle.

Mais, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, Arcimboldo a tenté d'imaginer un système d'équivalences entre les hauteurs de son et les diverses nuances de couleur. Une caricature du XVIII<sup>e</sup> siècle en donne une illustration, représentant le jésuite Louis-Bertrand Castel qui cherchait alors à mettre en parallèle la gamme tempérée et le spectre chromatique, en appuyant sa théorie sur les couleurs primaires (rouge, jaune, bleu) et les hauteurs de son de l'accord parfait.

<sup>&</sup>lt;sup>128</sup> En 1670, Isaac Newton applique les principes de l'harmonie musicale de la nouvelle science de la couleur, en fonction de la nature vibratoire de la lumière et le son. Ces recherches feront l'objet d'une publication en 1704 dans *Opticks*, traité sur la réflexion, réfraction et diffraction de la couleur.

<sup>&</sup>lt;sup>129</sup> Voir en particulier, Bosseur Jean-Yves, *Musique et arts plastiques, interactions au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Minerve, 1998, et encore, von der Weid Jean-Noël, *Le flux et le fixe : Peinture et musique*, Paris, Fayard, 2012.

<sup>&</sup>lt;sup>130</sup> Marc Chagall, *Aleko*, 1942, crayon, lavis, aquarelle et gouache sur papier, 382\*570, MoMA, New-York.

<sup>&</sup>lt;sup>131</sup> Marc Chagall, *L'oiseau de feu*, 1945, 385\*635, gouache sur papier, coll. part.

<sup>&</sup>lt;sup>132</sup> Marc Chagall, *La flûte enchantée*, 1967, crayon, encre noire, gouache, collage de papier doré et argenté sur papier d'Arches, 558\*743, coll. part.

En 1956 encore, il réalise les décors et costumes pour *Daphnis et Chloé* <sup>133</sup>, dont à la demande de l'éditeur d'Art Teriade, il réalise les dessins pour illustrer la traduction de J. Amyot<sup>134</sup>.

En 1963, il s'attèle à la décoration du plafond de l'Opéra Garnier commandée par Malraux, comme aux peintures murales pour l'Opéra de New York. On le voit dans cet exercice s'éloigner de plus en plus des lois de la gravité, décorant ces espaces au moyen de la célébration de l'amour et de la beauté. En particulier pour la coupole de l'Opéra Garnier, ces personnages peints dans un mouvement centrifuge semblent flotter dans l'espace et dans la couleur :

- rouge pour Ravel et Stravinsky, où il se représente lui-même au travail, Daphnis et Chloé,
- blanc cassé de jaune pour Rameau et Debussy, Pelleas et Melisande;
- vert pour Berlioz et Wagner, Tristan et Isolde,
- bleu pour Moussorgski et Mozart, *Boris Godounov*,
- jaune pour Tchaïkovski et Adam, Le lac des cygnes.

Chagall fait ainsi toutes ses années référence à la musique pour évoquer ses compositions, thèmes, rythmes, variations, harmonie de couleurs. Cependant, et dans une production qui, depuis de ses Saltimbanques<sup>135</sup>, s'inscrit toute entière alors dans un séjour azuréen, la musique est simplement transcrite sur la surface de la toile. Elle est, à l'instar du violoniste et de la flûtiste qui conduisent le cortège, incitation. Notes et couleurs relèvent ainsi simplement d'une même recherche d'expression.

Rien de tel chez Yves Klein pour qui la musique, plus que de transparaître dans les couleurs même de ses toiles, se matérialise dans la force ou au contraire la douceur du support. Et l'artiste de l'utiliser à la façon dont un violoniste le ferait avec son archet ou bien encore un chef d'orchestre avec sa baguette.

Ainsi, à l'instar des éléments qui composent La Musique de Matisse 136, cinq corps rouges, une colline verte et un ciel bleu, mais présentées les unes à côté des autres comme des notes de tons différents, les Anthropométries<sup>137</sup> de Klein dessinent, elles, une partition. C'est quelque chose qui tient de l'épiphanie, comme de l'apparition. Avec la mise en exergue d'une gestualité et d'un automatisme très nouveaux, qui n'est pas sans rappeler le travail de Matisse 138 des années 1930 139. Et qui laisse apprécier crescendos ou decrescendos, soupirs aussi, dans un espace blanc 140.

Comment procède Yves Klein ? Le 9 mars 1960, au 253 rue Saint-Honoré dans la Galerie internationale d'art contemporain, Yves Klein, entouré de trois jeunes femmes, munies de seau de peinture IKB, donne naissance devant une assistance d'initiés aux Anthropométries de l'époque bleue, qui resteront célèbre par les seules empreintes laissées par les corps de ses « femmes pinceaux », sur les toiles tendues aux murs.

Ses œuvres sont là toute entière le fruit d'une composition musicale qui les fait naître tout autant qu'elle les accompagne. C'est la Symphonie monoton silence (1949-1961) qui accompagne alors la

<sup>&</sup>lt;sup>133</sup> Marc Chagall, *Daphnis et Chloé*, 1956, encre noire à la plume et au pinceau, terre de Roussillon liée à l'œuf, sur papier, 1050\*750, coll. part.

Les dessins datent de 1961.

<sup>&</sup>lt;sup>135</sup> Les saltimbanques de la nuit, 1957, huile sur toile, 95\*95, Centre Georges Pompidou, Musée national d'art moderne, dépôt au Musée d'art moderne de Saint-Étienne.

<sup>&</sup>lt;sup>136</sup> Henri Matisse, *La musique*, 1910, huile sur toile, 260\*398, Musée de l'Ermitage.

<sup>137</sup> Yves Klein, Anthropométrie de l'époque bleue (ANT 82), 1960, Pigment pur et résine synthétique sur papier monté sur toile, 155\*281, centre Georges Pompidou, Musée national d'art moderne, Paris.

<sup>&</sup>lt;sup>138</sup> Nevejan Geneviève, « Les danses d'Henri Matisse », dans *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, année 1994, p. 105-107.

Henri Matisse, *La danse "guerrière"*, 1931-1933, huile sur toile, 355\*1271, Musée d'art moderne de la Ville

<sup>140</sup> L'équivalent en termes de composition musicale est à rechercher du côté d'une absence de sonorité dans la musique de Thelonious Monk.

performance<sup>142</sup>. Une seule note, un blanc qui s'éternise. Absence de son qui équivaut pour Klein à une véritable présence audible. La symphonie est composée d'un ré tenu par un orchestre de chanteurs, violons, violoncelles, contrebasses, flûtes, hautbois et cors, et dure quarante minutes : vingt minutes de musique et vingt minutes de silence. La volonté pour l'artiste consiste à faire se succéder par là vie créative et évanouissement de cette vie créative. La musique s'entend ainsi, à l'instar du monochrome, couleur et vide. Au final, la correspondance est totale. Monoton, monochrome. Cette symphonie est composée d'un seul ton en continu, un ton qui n'a pas de ligne, ainsi illimité comme un monochrome<sup>143</sup>. On perçoit la mutation de Chagall à Klein, pour qui la musique devient support spatial et immatériel d'expérimentation. Elle correspond à un espace spirituel dans lequel l'artiste peut atteindre l'invisible. Klein perçoit la musique comme une énorme étendue pourvue d'une dimension illimitée<sup>144</sup>. Il porte ainsi à l'extrême cette simplification des motifs qui constitue le principe de la peinture d'après-guerre de Matisse, qui ne peint pas l'abstrait<sup>145</sup>, mais selon ses propres mots, de « l'abstraction sur racines de réalité ». Les papiers peints à la gouache d'Henri Matisse, découpés et encollés, lui permettent de démultiplier les motifs-découpures en une affirmation du décoratif et une expansion de la surface, dont la recherche de l'adéquation entre un espace et sa mise en peinture, trouvera sa finitude<sup>146</sup>, sa forme d'expression achevée, avec Yves Klein.

La Côte d'Azur apparaît ainsi en matière de création artistique, au tournant des années 1950, comme un lieu où le renouvellement des formes de la création semble annoncer les prémices des mutations de l'Art contemporain, dont l'École de Nice fournit sans conteste dans la décennie suivante, un des exemples achevés 147.

Entre la génération de Matisse et celle d'Yves Klein, les vers prophétiques de Mallarmé, associant l'espace et ses représentations, ont été transcrits sur la toile :

L'Azur triomphe, et je l'entends qui chante Dans les cloches. Mon âme, il se fait voix pour plus Nous faire peur avec sa victoire méchante, Et du métal vivant sort en bleus angelus! Il roule par la brume, ancien et traverse Ta native agonie ainsi qu'un glaive sûr; Où fuir dans la révolte inutile et perverse ? Je suis hanté. L'Azur ! l'Azur ! l'Azur ! l'Azur ! <sup>148</sup>

Cet azur que chantent les poètes, les peintres s'évertuent à le mettre en exergue tant par la lumière que la couleur. Sous leur pinceau un espace réinventé<sup>149</sup> s'essaie à faire se correspondre image

<sup>&</sup>lt;sup>142</sup> Une partition de Pierre Henry indique la date de 1947. Yves Klein fera lui référence à 1949 dans une citation : « Ma vie doit être comme la symphonie de 1949, un son continu, libéré du début à la fin, limité et en même temps éternel, parce qu'elle n'a ni commencement ni fin... ».

<sup>&</sup>lt;sup>143</sup> Yves Klein, *IKB 191 Monochrome bleu*, 1960, pigment pur et résine synthétique sur toile marouflée sur bois. 199\*153, Centre Georges Pompidou, Musée national d'art moderne, Paris.

<sup>&</sup>lt;sup>144</sup>A. Bonnet, Yves Klein: le peintre de l'infini, Paris, Éditions du Rocher, 2006.

<sup>&</sup>lt;sup>145</sup> Henri Matisse, *Nues bleus*, 1952, *Nu bleu* II, 1952, papiers gouachés, découpés et collés sur papier marouflé sur toile, 116,2\*88,9, Centre Georges Pompidou, Musée national d'art moderne, Paris.

<sup>&</sup>lt;sup>146</sup> A. Kahn., Yves Klein, le maître du bleu, Stock, Paris, 2000.

<sup>&</sup>lt;sup>147</sup> Au-delà d'Yves Klein avec RP3, ci-gît l'Espace (1960, éponge peinte, fleurs artificielles, feuilles d'or sur panneau de bois, 10\*100\*125, Centre Georges Pompidou, Musée national d'art moderne), on pense en particulier à Arman, Home, sweet, home (1960, Accumulation de masques à gaz dans une boîte sous Plexiglas, 160\*140,5\*20,3, Centre Georges Pompidou, Musée national d'art moderne), ou encore Martial Raysse, Arbre (1960, Assemblage de bouteilles plastiques et de brosses, montés sur un pied métallique, 180\*80, coll. part). <sup>148</sup> Stéphane Mallarmé, *L'Azur*, 1864.

et réalité, illusion chimérique<sup>150</sup> et simple vision magnifiée<sup>151</sup>. L'image de la Côte d'Azur est désormais alors inscrite dans l'inconscient collectif.

<sup>&</sup>lt;sup>149</sup> Marc Boyer, *Histoire de l'invention du tourisme dans le Sud-Est de la France : XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, La Tour* 

d'Aigues, Éd. de l'Aube, 2000.

150 Yves Klein, *L'Arbre, grande éponge bleue*, 1962, Pigment pur et résine synthétique sur éponge et plâtre, 150\*90\*42, Centre Georges Pompidou, Musée national d'art moderne, Paris.

150 on pense en particulier ici aux « chaises bleues » devenues emblématiques de la Promenade.

# LE FESTIVAL DE CANNES, DU GRAND PRIX À LA PALME D'OR

#### Liliane Scotti

Membre de la Société scientifique de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, Vice-présidente de l'association des Amis des Archives de Cannes.

#### 1. CANNES

Un des points clés du changement de Cannes est l'arrivée du chemin de fer en 1863. Puis une autre découverte va influer sur la vie des Cannois, c'est le cinématographe des Frères Lumière qui voit le jour en 1895. Ce cinématographe qui devient vite le cinéma, puis dit familièrement le ciné, va remplacer tous les procédés des images qui bougent. Après les séances en plein air sous un chapiteau installé par un forain sur les Allées, après le cinéma dans les hôtels, promu au rang de 7° Art, il aura ses propres salles. D'abord muet, le film est souvent sonorisé par des musiciens qui improvisent sur la projection. Il devient sonore en 1927. Les genres se développent, les films de fiction supplantent les films d'actualité. Dessins animés et documentaires prennent aussi leur place et à partir de 1911, les actualités avec le Ciné Pathé Journal. En 1909, à Cannes, on mentionne l'Eden Cinéma, place Gambetta (magasin Damart aujourd'hui) suivi par le Star, rue d'Antibes. Puis le 4 décembre 1926, la Saison cinématographique prévoit une programmation dans cinq salles cannoises: Olympia, Star, Majestic, Riviera et Femina. Le cinéma s'impose comme un phénomène de masse durant les années trente. En 1946, Cannes compte 10 salles pour 50 000 habitants alors que Nice n'a que cinq salles pour 200 000 habitants. En 1950, les Cannois peuvent choisir entre les cinémas Majestic, Star, Riviera, Vox, Alexandre III, Club, Le Paris, Le Régent, Le Lido, Le Rex et l'Olympia.

#### 2. GENÈSE D'UN FESTIVAL AVORTÉ

On ne peut aborder la période qui nous intéresse sans évoquer ce qui devait être le premier festival, celui programmé en 1939.

J'évoque brièvement Venise, où se déroule le premier festival européen depuis 1932 : la Mostra Internationale d'Arte Cinematografico ; la Mostra fait partie de la Biennale des arts qui, elle, date de 1895. Un vote est organisé dans le public pour récompenser le meilleur film. Mais 1938 sera l'année de la rébellion, au moment où se joue le sort de la Tchécoslovaquie. La pression des politiques fascistes s'intensifie : les deux films vainqueurs sont des films de propagande allemand et italien, le documentaire de Leni Riefenstahl *Les Dieux du stade*, sous l'influence des idées nazies, *ex æquo* avec *Luciano Serra*, *pilote* de Gioffredo Alessandrini, un film supervisé par le fils de Mussolini. Les pays démocratiques - la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis - protestent : il n'est plus question de revenir.

La France face à cette crise idéologique peut-elle reprendre le flambeau ?

#### 2.1. Les hommes du Festival

Présent à Venise, Philippe Erlanger sent l'urgence de créer un festival du cinéma en France, un festival du monde libre. Philippe Erlanger est né à Paris le 11 juillet 1903, il meurt à Cannes le 23 novembre 1987. Licencié es lettres, diplômé de sciences politiques, il s'oriente vers la recherche historique et les échanges artistiques. Inspecteur général au ministère de l'Éducation nationale, il est nommé en 1938 directeur de l'Association française d'action artistique. La France est un pays démocratique et un pays de cinéma. Elle peut exposer la vitalité de sa culture et la qualité de son accueil. Les enjeux d'une manifestation cinématographique en France sont à la fois politiques et économiques. Nous vivons en France sous le troisième gouvernement Daladier (avril 1938-mai 1939) qui succède au deuxième cabinet Léon Blum et marque la fin du Front populaire, Daladier étant également signataire en septembre 1938 des accords de Munich. Erlanger demande l'aval de son ministre de tutelle, Jean Zay (1904-1944), ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts. Il faudra la ténacité de Jean Zay pour convaincre le Conseil des ministres, de nombreux ministères étant concernés notamment l'Intérieur, avec Albert Sarraut, les Affaires étrangères avec Georges Bonnet qui veut dans un premier temps ménager l'Italie. Au printemps 1939, l'Italie est cependant trop proche de l'Allemagne et le feu vert est donné pour que soit autorisée une « Exposition cinématographique » en France. On retrouvera ces hommes dans l'histoire du Festival.

Plusieurs villes ont compris l'intérêt présenté par le projet et voudraient recueillir l'héritage de Venise. Sont sur les rangs : Nice, Biarritz, Vichy, Cannes et Alger. Cannes et Biarritz restent en lice et Cannes l'emporte. Cannes, pour la douceur du climat d'automne et sa baie incomparable, a gagné de justesse face à Biarritz, grâce à la mobilisation des Cannois. Un atout supplémentaire pour les budgets qui s'établissent à propos du choix de la Côte d'Azur : de nombreux films du catalogue Lumière y sont tournés, on peut y travailler toute l'année grâce au climat. À Nice sont sortis de terre en 1919 les studios de la Victorine qui attirent de nombreuses équipes de tournage. La décision finale est connue à la fin mai. On a compris les enjeux de la manifestation : montrer les richesses de la Côte d'Azur et le savoir-faire français, réussir une manifestation culturelle de prestige et pérenniser la manifestation. Cannes a beaucoup d'atouts : un cadre prestigieux, des palaces avec une grande capacité d'accueil, un casino, des salles de cinéma, etc. Un contrat est signé entre le gouvernement et la ville de Cannes le 31 mai 1939, c'est la naissance officielle du Festival international du Film.

#### 2.2. L'organisation du Festival

Le temps est court pour préparer la manifestation dont la date est fixée du 1<sup>er</sup> au 20 septembre 1939. Toute la ville, les casinos, les hôtels, le syndicat d'initiative, se mobilisent autour du maire et du conseil municipal.

Au niveau gouvernemental, l'organisation est confiée à l'Association française d'action artistique, rattachée à la fois au secrétariat d'État des Beaux-arts et au ministère des Affaires étrangères, et dont le directeur est Philippe Erlanger.

L'AFAA<sup>152</sup> forme un comité d'organisation chargé de l'exécution et présidé par Georges Huisman, directeur général des Beaux-arts, où siègent les représentants des différents organismes d'État concernés, plus la ville de Cannes, qui avait deux sièges avant d'en demander trois. La ville désigne le maire Pierre Nouveau, le premier adjoint M. Jouffray et Henri Gendre (père de l'acteur Louis Jourdan), délégué du syndicat d'initiative. À la tête de l'organisation, trois personnes vont assurer la mise en place de la manifestation : pour la partie culturelle Philippe Erlanger, pour la

<sup>152</sup> Association française d'action artistique est le nom donné en 1938 à l'Association française d'expansion et d'action artistique créée en 1922 et chargée des relations culturelles et des échanges artistiques internationaux.

44

technique Tony Ricou, et pour l'accueil et le protocole, le Comte d'Herbemont. Les réunions se succèdent à Paris et à Cannes.

Les budgets s'établissent, des aides arrivent, la SNCF et Air France participent au transport des invités, la Société d'Éclairage Électrique de Cannes ne facturera que la moitié de l'énergie consommée par le casino municipal pendant la manifestation. François André met son casino à disposition et le hall est aménagé en salle de projection pouvant recevoir 1 200 personnes. Une enseigne lumineuse est installée au fronton. Il faut lancer les invitations aux différents pays : un dépliant publicitaire, tiré à 50 000 exemplaires, rédigé en anglais et en français, invite le monde entier à Cannes : « la ville radieuse où les étoiles brillent le plus fort, pour trois semaines de splendeur et d'enchantement ». Une affiche est commandée au peintre Jean-Gabriel Domergue. Les radios et la presse écrite, en France et à l'étranger, s'emparent du projet. Ce qui permet à l'adjoint Jouffray dans un rapport au conseil municipal du 10 août de dire : « ils ont simplifié la formule et c'est maintenant *le Festival de Cannes* ».

Pour recevoir les invités suivant les termes du contrat, la ville s'engage à loger gracieusement les délégués des gouvernements, les invités, les journalistes accrédités. Les hôteliers de la Côte d'Azur sont sollicités. On évoque déjà ce qui devint le sésame des festivals à venir : l'accréditation. Les villes d'Antibes et Juan-les Pins soutiennent la ville de Cannes. Les palaces cannois, mobilisés par Henri Gendre, sont prêts à loger stars et magnats du film du monde entier. Le budget prévisionnel s'élève à 995 500 francs. Enfin, il faut établir un règlement du festival, constituer un jury et des récompenses : à chaque pays un Grand Prix pour son meilleur film. Les prix seront des œuvres de la Manufacture de Sèvres et des donations particulières. Il y aura un membre du jury par pays présent. On pense aussi à immortaliser la manifestation : un photographe sera à la disposition du Festival. La Mairie s'abonne à l'argus international de la presse. Il sera remis aux invités et aux personnalités lors de la cérémonie de clôture un album souvenir.

Pour choisir les films, la France, comme les autres pays, va les sélectionner parmi les toutes dernières productions. Ils doivent être pour la moitié inédits et, pour les autres, avoir moins d'un an. Le nombre de films à présenter est déterminé en fonction de la production de chaque pays. Seront retenus pour la France : *L'Enfer des anges* de Christian-Jaque, *La Charrette fantôme* de Julien Duvivier, *La Piste du Nord* (La Loi du Nord) de Jacques Feyder, *L'Homme du Niger* de Jacques de Baroncelli, un documentaire long métrage *La France est un empire*, ainsi que des courts-métrages et un dessin animé de la série « trois minutes ».

Le 22 août, *Le Figaro* annonce l'inscription de 31 films de long métrage et 30 films en court métrage. Les Anglais continuent à négocier le nombre de films. Les Américains lâchent Venise, qui a lieu en août, et fin août un contingent de stars américaines, Mae West, Gary Cooper, Tyrone Power et bien d'autres, débarque à Cannes.

La fête commence. La saison estivale bat son plein, on se bouscule le 22 août pour « le bal des petits lits blancs », qui réunit 1 000 couverts à 1 000 francs, « cette soirée doit être le gala des galas, la nuit des bijoux, la nuit de l'élégance... ». Fin août, le Palm Beach brille de tous ses feux. Le 1<sup>er</sup> septembre, à souper, Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale doit recevoir les principaux délégués au Festival international du Film et, toujours sous le signe du cinéma international, le 16 septembre est prévu le gala de clôture. Louis Lumière, pionnier du cinéma, âgé de 75 ans accepte la présidence du festival : le séjour lui est offert par le Carlton. Une coupe Louis Lumière doit être remise au meilleur metteur en scène. En résumé : 15 nations représentées, 4 films par jour. Le prix des places est le même en après-midi et en soirée : 25 à 30 francs avec possibilité d'abonnement.

Le 1<sup>er</sup> septembre, jour de l'ouverture, Hitler envahit la Pologne. Le 3 septembre, c'est la guerre. La Mostra ouvre le 8 septembre. On reporte l'ouverture de Cannes au 10 septembre. La seule projection est une séance privée : *Quasimodo* de l'américain William Dieterlé. Pour la petite histoire, une réplique en carton-pâte de Notre-Dame de Paris avait été installée sur la plage. Le premier Festival n'aura pas lieu. De nouvelles dates sont envisagées. Une rumeur court. On en trouve un écho dans le journal *Le Littoral* du 7 décembre 1939 : pourquoi l'enseigne néon « Festival international du Film » est-elle toujours au fronton du casino ? Pour un festival proche en décembre ? En février 1940 ? La réponse est claire : oui pour un festival à Cannes, mais pas de festival en temps de guerre.

Les bases du Festival du Film sont néanmoins jetées. Finalement, le premier Festival international de Cannes abouti ouvre le 20 septembre 1946.

#### 3. LA PÉRIODE 1946-1950

Les accords Blum-Byrnes sont des accords économiques d'ensemble sur la libéralisation des échanges entre les États-Unis et la France en échange de prêts avantageux et de l'effacement de la dette française (650 millions de dollars prêtés à la France). Une clause concerne le cinéma : elle met en place un système de « contingentement » ou de « quota à l'écran ». Désormais le nombre de films américains diffusé sur le territoire français n'est plus limité. La signature des accords Blum-Byrnes lève les doutes sur la participation américaine au Festival de Cannes. Ces accords qui permettent la libre pénétration du cinéma américain en France en échange d'importants avantages financiers sont signés à Washington, le 1<sup>er</sup> janvier 1946. La réaction française aboutit à la création en octobre 1946 du Centre national du cinéma (CNC) financé de façon autonome sur la vente des billets qui met en place la première loi d'aide à la création cinématographique et qui a pour mission la protection de notre production. C'est le début de la fameuse exception culturelle.

# 3.1. Le premier Festival

Philippe Erlanger trouve à Cannes, en la personne du maire, le docteur Picaud, l'appui nécessaire pour remettre en place la manifestation.

Le 20 septembre 1946, s'ouvre à Cannes le premier Festival international du Film qui se déroule au casino municipal. La production est marquée par le souvenir de la guerre. Onze grands prix seront attribués, un par pays. Michèle Morgan pour *La Symphonie pastorale* et Ray Milland pour *The lost week-end* sont lauréats des premiers prix d'interprétation. Le film de René Clément, *La Bataille du rail*, remporte le Prix du Jury International sur fond de polémique car le film *La Symphonie pastorale* de Jean Delannoy avait été très bien accueilli. *La Bataille du rail* devient le symbole de la France résistante.

De nombreux incidents émaillent ce festival, incidents techniques qui auraient pu devenir diplomatiques. La délégation russe a manqué de repartir en criant au sabotage : pendant une projection il y a eu non seulement des coupures de courant mais aussi des bobines inversées. D'après François Chalais, les projections ont été assurées par les jardiniers de la ville. Les Américains ne sont pas épargnés : une bobine des Enchaînés s'est perdue. Ce qui fit dire à Hitchcock : Soviets and USA one point chacun! Equality! Les producteurs organisent des séances gratuites pour le public et pour les professionnels, les exploitants de salle cannois se mettent en grève pendant tout le festival. P. Erlanger ne manque pas de tirer le bilan de ce Festival : le rayonnement intellectuel de la France est resté intact, on peut se fier au talent d'improvisation des Français, mais c'est une méthode dangereuse. Il faut une salle fixe et du personnel permanent, modifier le règlement, résoudre le problème du sous-titrage, et ne pas faire du Festival une réunion purement professionnelle et technique. René Jeanne, historien du cinéma, pose une question capitale dans son bilan : comment les films admis à porter les couleurs dans leur pays sont-ils choisis ? Mais le Festival est un succès et les cinéastes attendent une nouvelle édition. Il est un temps question que le Festival de Cannes et la Mostra de Venise aient lieu chaque année en alternance. Lorsque l'accord est dévoilé, il est vivement critiqué : certains parlent d'une « capitulation de la France » d'après le magazine La Technique Française.

#### 3.2. Les suivants

En 1947, du 12 au 25 septembre, se déroule la deuxième édition du Festival. L'évènement marquant en est le palais des Festivals, même inachevé. Le palais des Festivals est construit dans la précipitation par les ouvriers majoritairement syndiqués à la CGT pour accueillir l'édition de 1947. Ils sont les premiers à monter sur la scène lors de la cérémonie d'ouverture. Encore aujourd'hui, la Fédération CGT des syndicats du spectacle siège au conseil d'administration du Festival. Pour des

raisons techniques bien connues (le toit du Palais s'étant envolé), le bal de clôture et la remise des prix ont lieu au casino municipal.

1947 ne fut pas un grand Festival.

Cette année-là, un trop grand nombre de manifestations cinématographiques ont lieu (Venise, Bruxelles, Locarno) et, surtout, il s'ouvre beaucoup trop tard. Maurice Chevalier, cicérone officiel du festival, Jean Murat, René Saint-Cyr, Martine Carol, Dalio, Michèle Morgan, Henri Vidal, Charles Vanel et bien d'autres sont présents comme le duc de Windsor, Vincent Scotto, Mademoiselle Worms de la banque Worms, etc. La haute couture y est représentée par Germaine Lecomte, la créatrice à la mode à cette époque.

C'est aussi une grande réunion mondaine.

Le jury distribue des prix par catégories. Deux films français sont récompensés : dans la catégorie Films psychologiques et d'amour, *Antoine et Antoinette*, de Jacques Becker, et *Les Maudits*, de René Clément, dans la catégorie Films d'Aventures et Policiers. Les primés recevaient sculptures et toiles de maître qui parfois s'échangeaient en coulisse. Il ne sera pas décerné de prix d'interprétation.

En cette année 1947, se déroulent à Cannes, en parallèle au Festival, d'autres manifestations cinématographiques : le festival du film amateur, le congrès des ciné-clubs, le 9<sup>e</sup> congrès du film scientifique et technique, le congrès du cinéma international pour la jeunesse, de la fédération internationale de la presse cinématographique et des exploitants.

Cannes devient la cité du cinéma.

Le Festival n'a pas eu lieu en 1948 officiellement en raison de problèmes budgétaires, et peutêtre à cause de ce contrat avec la Mostra de Venise. En 1948 est créée l'Association française du Festival international du Film qui repose sur un équilibre entre le monde du cinéma et les pouvoirs publics. Elle comprend deux représentants de l'exécutif: un délégué du ministère de la Culture et de la Communication et un autre du ministère des Affaires étrangères, puis des représentants de l'Assemblée nationale et du Sénat et enfin des professionnels du cinéma: producteurs et distributeurs mais aussi des membres de sociétés d'auteurs et de syndicats influents dans le monde du spectacle tels que la CGT. Le président bénéficie d'un mandat de trois ans renouvelable. Il nomme les membres de son équipe, dont le délégué général, avec l'aval du conseil d'administration qui décide, ou non, de les reconduire dans leurs fonctions. Cette association gère depuis le Festival. Le 2 septembre 1949 s'ouvre la troisième édition du festival. Georges Huisman est président d'un jury essentiellement français. Le palais des Festivals est terminé et l'on monte les marches qui sont devenues depuis mythiques. En 1950, pas de festival pour raisons financières mais une semaine cinématographique au printemps (25 février-3 mars).

#### 4. LES RITUELS DU FESTIVAL

Le cérémonial s'est installé dès les premiers festivals. On parle de cérémonie d'ouverture et de clôture. La montée des marches - les 20 marches du palais Croisette - par les invités est un rituel. Mais savez-vous que lors des premiers festivals, elles étaient bleues ces célèbres marches ? Pour habiller l'escalier, un tissutier installa une moquette bleue amidonnée importée d'Asie. Mais en 1949, une des invitées trouve que le bleu n'est pas très flatteur pour une tenue de soirée alors que le rouge habille tout le monde (Technikart, 16 mai 2013). Et depuis les marches sont habillées de rouge. Sans oublier la tenue de soirée, smoking, nœud papillon et robe de soirée pour les femmes et un maître de cérémonie (en 1973, c'est José Artur).

#### 4.1. La sélection des films

Jusqu'alors les films sont choisis par les États participants. La question se pose vite de la valeur culturelle des films, doit-on privilégier cinéma de recherche ou cinéma grand public, cinéma commercial ou cinéma d'auteur. Cette polémique aboutira au rattachement du Festival au ministère des Affaires culturelles qui vient d'être crée pour André Malraux. C'est la création qui va focaliser l'intérêt. En 1972, Robert Favre le Bret met en place deux comités de sélection : un pour les films

étrangers et un pour les films français et le choix des films est fait par le festival. Il fallait également faire de Cannes un lieu de rencontres des professionnels du cinéma.

#### 4.2. Le jury

Si en 1946 tous les délégués étrangers sont membres du jury, sa composition est sujette à réflexion. En 1947, un délégué de la ville de Cannes y siège aux cotés de Madame Bidault et de Jules Romain, président d'honneur. Ensuite c'est la série des auteurs et académiciens André Maurois, Maurice Genevoix, Cocteau, Pagnol, Achard... Et on se pose la question de la capacité des jurés à noter les films présentés et de plus il ne faut froisser personne. Le jury est français et la production internationale. Les liens avec le cinéma doivent se resserrer tout comme avec l'international. Si on prend l'édition 1951, le jury est chargé d'attribuer les trois grands prix du Festival (meilleur long métrage, meilleur court métrage, meilleur film scientifique et pédagogique), il peut y avoir aussi un prix spécial du jury. Pour les longs métrages, il est prévu sept prix : la mise en scène, les interprétations féminine et masculine, le scénario, la musique, la photographie et le décor. Le jury peut décider de ne pas attribuer un ou plusieurs de ces prix ou, comme en 1971, de créer un prix du 25° anniversaire remis à Luchino Visconti pour *Mort à Venise*, la palme étant remise à Losey pour *le Messager*, il ne pouvait y avoir deux palmes d'or.

En 1960, le Festival décide que le président du jury doit être une personnalité du cinéma et Fritz Lang est président en 1964. Olivia de Havilland en 1965, suivie de Sophia Loren. Le jury devient de plus en plus un jury de professionnels du cinéma.

C'est le Festival qui détermine les prix à attribuer. Les courts métrages sont présentés à un jury spécifique.

# 4.3. Les prix

En 1946 : 21 pays présentent 68 courts métrages et 21 longs métrages et 24 prix sont attribués, et tout le monde est content. En 1947, les critères d'attribution évoluent, seuls sept prix seront décernés. Il est certain que les films présentés ou primés à Cannes bénéficient d'une publicité importante et donc d'un public lors de leur diffusion et sont également remarqués par les critiques et par la presse professionnelle.

#### 4.4. La presse

Dès 1946, la presse internationale est à Cannes, journalistes, critiques et photographes. En 1970, on compte une centaine de photographes de presse et 800 journalistes et, quatre ans plus tard, ils sont 1 500. Les horaires des séances de la compétition réservées à la critique tiennent compte des impératifs des transmissions aux journaux. Pour information en 1972, Antenne 2 couvre le festival.

#### 5. LA PÉRIODE 1951-1968

En 1951, le premier Festival de printemps, prévu du 2-16 avril, se tient finalement du 3 au 20 avril.

#### 5.1. 1955, année de la création de la Palme d'or

On offrait à l'issue de la compétition un Grand Prix, dénomination sobre mais sans identité, communément adoptée par les festivals de l'époque. Pour ce prix, comme pour les autres, on remettait aux lauréats sculptures ou toiles de maîtres (toiles de Chagall, d'Utrillo, de Chapelain-Midy et celles d'artistes locaux). Jusqu'au début des années cinquante, le Festival ne disposant que de crédits restreints, ces tableaux proviennent de dons faits gracieusement à l'organisation. Peu de temps après, ils furent remplacés par de simples diplômes. En 1952, il fut bien question de distribuer des lauriers d'or et d'argent, mais ce projet n'aboutit pas. En revanche, trois ans plus tard, les responsables

décident de décerner un prix pour la compétition officielle évoquant les armoiries de la ville de Cannes. Le Comité local demanda à plusieurs joailliers de dessiner un projet. Celui de Suzanne Lazon fut retenu : il s'agit d'un bijou, en forme de palme rappelant à la fois les armoiries et les arbres de la Croisette. La fabrication de cette palme « fut exécutée par les meilleurs artisans joailliers de Paris », rapporta la presse. Elle fut réalisée en or massif, sa valeur avoisinant alors les 75 000 francs. L'apparition de ce symbole contribua à hisser le Festival de Cannes au niveau des autres grands festivals qui eux possédaient déjà un prix distinctif : le Festival de Venise avait son Lion d'or, Hollywood ses Oscars, Berlin son Ours. Le trophée ne fait pas l'unanimité.

De 1964 à 1974, la dénomination Palme d'or fut cependant supprimée et on revient au diplôme. Robert Favre Le Bret, alors délégué général du FIF, estimait que « les récompenses comprenant le mot "or" étaient galvaudées » et qu'il fallait revenir à une dénomination plus traditionnelle. Selon lui, cette banalisation pouvait nuire à la valeur de la récompense. Pourtant, le Grand Prix, que l'on institua à sa place, était matérialisé par une palme en or ; alors, il faut se rendre à l'évidence : le Festival de Cannes est désormais uni à cette légendaire palme et, en 1975, on revient à la Palme d'or. Depuis, elle est attribuée au meilleur film. 1959 est un tournant pour le cinéma français et pour le Festival. Il ne faut pas oublier que le film est à la fois art et industrie.

#### 5.2. Le premier marché du film en 1959

C'est la facette commerciale du Festival qui s'inscrit dans l'évolution de la production cinématographique mondiale et dont le rôle est de faciliter les échanges entre vendeurs et acheteurs. Il se tient sur la terrasse du Palais. Puis, des salles de cinéma sont louées rue d'Antibes. En 1962, on parle du « Festival de la rue d'Antibes ». Ayant peur d'un festival parallèle, le délégué général l'incorpore au FIF. En 1973, cinq salles de cinéma en ville et deux salles du Palais permettent trois cents projections réservées aux professionnels.

## 5.3. La naissance de la Semaine internationale de la Critique en 1962

L'Association française de la Critique de cinéma obtient en 1961 du Festival l'autorisation de décerner un prix à un long métrage de la compétition officielle et, un an plus tard, naît la Semaine pour permettre l'exploration de la jeune création cinématographique. Cette section présente uniquement des premiers et seconds films.

#### 5.4. 1968 et l'après 1968

L'année 1968 marque la fin de la période que nous venons d'évoquer. La soirée d'ouverture se fait avec Autant en emporte le vent (en 70 mm), projection suivie d'un immense feu d'artifice. Les mouvements de cette période auront des répercussions sur le Festival programmé du 10 au 24 mai. Des cinéastes demandent l'arrêt de la manifestation, deux membres du jury démissionnent, une grève oblige à annuler les projections de deux films en compétition le 13 mai. De nombreux incidents émaillent les journées de projections. Le Festival annule les fêtes. Des débats ont lieu un peu partout. La direction du Festival résiste par égard aux délégations étrangères. Des réalisateurs retirent leurs films de la compétition. Le Palais est occupé. Ce 21<sup>e</sup> Festival est clos le dimanche 19 mai. Les débats continuent : la Société des réalisateurs français dénonce la grand-messe du Festival et va mettre sur pied une nouvelle sélection des cinémas du monde et c'est en 1969 la naissance de la Quinzaine des réalisateurs pour ouvrir une fenêtre sur un cinéma vivant, axé sur la réalité en oubliant les dosages diplomatiques. Cette première édition est sous-titrée « Cinéma en liberté », sous-titre que tout le monde se dépêche d'oublier. On vient voir les films de cette sélection sans cérémonial, sans montée des marches et surtout sans smoking, et c'est une sélection complètement indépendante. Cette indépendance et cette ouverture sans discrimination vont imposer la Quinzaine. Semaine de la critique et Quinzaine constituent dans l'organigramme de Cannes les sections parallèles. Pour Philippe Erlanger, les bonnes années sont celles de 1953 à 1968.

Robert Favre le Bret fait de l'édition 1969 celle de l'ouverture pour ré-assoir la manifestation après les événements de 1968 et reconquérir les étrangers. En 1973, deux films font scandale c'est La Grande bouffe et la Maman et la putain. Cette même année, le Festival ajoute une nouvelle sélection, Perspectives du cinéma français. En 1975, Maurice Bessy crée trois nouvelles sections non compétitives : les yeux fertiles (film sur les autres arts), l'air du temps (sujets contemporains) et le passé composé (films de montage sur le cinéma). Les projections se multiplient et, dès la fin des années 1970, il est question de bâtir un nouveau palais des Festivals malgré l'agrandissement du Palais.

#### 6. AUTOUR DU FESTIVAL

Il faut aussi évoquer les côtés mondains du Festival, surtout à ses débuts. En 1946, c'est batailles de fleurs sur la Croisette, meeting d'aviation à Mandelieu, feux d'artifice, retraite aux flambeaux, réceptions, dîners, pique-nique aux îles. En 1947, on a une miss Cannes, une miss Festival, et une miss Palm Beach. En 1951, une garden-party a lieu sur la terrasse du Palais aménagée en jardin suspendu. Un déjeuner aux îles (une bouillabaisse mémorable) est organisé pour les artistes et les journalistes. En 1974 le déjeuner de la presse internationale se fait sur la butte de Saint Cassien. Le festival durant quinze jours, le mardi est repos et, pour la presse, on organise un repas suivi d'un concours de pétanque. Devant le succès rencontré par cette journée, le mardi suivant tous les invités sont conviés à jouer à la pétanque. Les jours de relâche, on fait aussi des excursions. On peut évoquer aussi le temps des stars : Gina Lollobrigida, Sophia Loren, etc., et, le temps des starlettes prêtes à tout pour se faire remarquer, comme Linda se faisant servir son café sur la plage, rien d'extraordinaire, mais elle est assise nue dans une baignoire. On a vu pour le film La nuit de Neptune un défilé de maillots de bain sur la terrasse du Carlton. Il y a des nuits à thème : nuit de la dentelle, nuit des champagnes de France, etc.; on se souvient des nuits de 1960 données pour le film Jamais le dimanche, où tout est grec et venu de Grèce (menu, cuisiniers, musiciens, décors, ouzo et raisiné coulent à flots) et de la nuit romaine pour la Dolce vita. On donne des dîners intimes (400 couverts), on crée des nouveaux cocktails souvent éphémères. On voit que tout Cannes est occupé par le Festival. On va déjeuner à Mandelieu chez la mère Terrat. On découvre la gastronomie et la Côte d'Azur.

Je n'ai pas évoqué la place du public cannois dans cette grande fête. Les Cannois et autres touristes regardent tout ce qui se passe en extérieur et au fil du développement du Festival derrière des barrières de protection. En 1951, il est encore possible de louer des places. Je ne sais pas à quelle période le sport le plus pratiqué à Cannes pendant le Festival est devenu la chasse aux invitations pour les projections et pour les soirées — quelques-uns chassent les autographes. Maurice Bessy, délégué général depuis 1972, tente d'organiser la projection dans les salles de Cannes de tous les films de la compétition pour les Cannois, il obtient des producteurs les autorisations nécessaires, mais les exploitants refusent. Les enfants cannois sont les privilégiés du festival, ils sont invités chaque jeudi à une projection par le Ciné-club Cendrillon fondé par Sonika Bô à Paris et c'est Henri Langlois qui lui ouvre les portes de Cannes.

Le Festival est international et est à Cannes, il a un palais dédié qui doit aider à pérenniser la manifestation dont le premier but est de développer l'art cinématographique. La sélection officielle et les sections parallèles permettent de montrer des films rares qui ne sortent pas toujours en salle ou en France. Cannes a su faire de la ville le haut lieu du film dans un décor de cinéma tout en laissant une large place au tourisme. Le Festival a réussi à conjuguer liberté de la création, diplomatie, art, culture et économie. En 1972, il est reconnu d'utilité publique et comme la première grande manifestation culturelle de l'après-guerre par le ministère de la Culture. La ville de Cannes et le Festival sont intimement liés.

# **Bibliographie**

Billard Pierre, Le Festival de Cannes, Paris, Gallimard, 1997.

Bresson Jean, Brun Mario, Les vingt marches aux étoiles, Alain Lefeuvre, 1982.

Elvis Emmanuel dir., Aux marches du Palais: le Festival de Cannes sous le regard des sciences sociales, Paris, La Documentation française, 2001.

Latil Loredana, Le Festival de Cannes sur la scène internationale, Paris, Nouveau monde, éd. 2005.

#### **Sources**

Arch. mun. Cannes, B H 1245, 9 S 1, 2 R 65.

# La ligne d'André Maginot à l'origine des hébergements de plein air à l'est de la principauté de Monaco à l'orée des « Trente Glorieuses » (1945-1975)

#### Jean-Claude VOLPI

#### 1. ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

# 1.1. Le cap Martin de l'avant-guerre transformé en zone militaire non constructive

La construction des forts du cap Martin, de la Croupe des Réservoirs et du Cornillat (1933 à 1937) vont avoir un effet désastreux sur l'hôtellerie roquebrunoise et le tourisme. Là, il faut une explication. D'abord, ce n'était pas très motivant pour les clients habituels de la station. Puis, dès la fin de la construction de ces fortifications comprises dans le dispositif de la ligne Maginot, le cap Martin jusqu'à la route nationale sera déclarée zone militaire « non constructive ». De ce fait aucun projet d'hôtel ne pouvait être envisagé sur ce périmètre et plus encore aucune extension pour les maisons, les hôtels et pensions existants n'était autorisée.

Un Roquebrunois, propriétaire d'une agence immobilière à Menton (avenue Félix Faure), M. Torthe, sera très impliqué dans la défense des intérêts des propriétaires du cap. Ce sera même pour lui le marchepied pour gagner la mairie de Roquebrune. Son élection en tant que maire se fera lors du troisième tour du dimanche 19 mai 1935. Il facilitera la tenue d'un congrès national des Éclaireurs de France « Honneur et Bienvenue » sur la commune du 9 au 17 août 1936. M. Léo Lagrange, membre de la SFIO, fraîchement élu sous-secrétaire d'État aux Sports et à l'Organisation des loisirs du gouvernement de Front populaire et ayant été membre des Éclaireurs de France, la municipalité de gauche de M. Torthe en fera l'invité de prestige de ce congrès national en lui confiant la présidence. Le plateau du cap Martin sera ponctuellement transformé en un vaste camp de toiles.

# 1.2. À l'origine de l'essor du camping sur Roquebrune-Cap-Martin

Mais quel est le lien de ces informations avec le titre de cet article ? En fait, après guerre, pour valoriser leur terrain inconstructible, les propriétaires vont se souvenir de cette séquence et se tourner vers cet accueil-hébergement de plein air, le camping. À quelles dates se sont ouverts chacun des cinq

campings que va compter le haut de la péninsule roquebrunoise ? Quoiqu'il en soit après 1948<sup>153</sup>, on peut citer :

- le camping de la Torraca<sup>154</sup>.
- celui du Cottage, avenue Paul Doumer (sans doute le plus ancien<sup>155</sup>),
- camping du COSS EDF/GDF, ouvert à l'année. Julien Conil, le gérant, était président du Rapid Omni Sport de Menton (football),
- un autre camping où se trouvaient les établissements Fernandez (face à la ferronnerie, avenue Paul Doumer),
- celui de la Dragonnière/Europe-village, dont l'actuel immeuble Les Hespérides, sis avenue Virginie Henriot<sup>156</sup>.

Sur la commune de Roquebrune, il y a eu également :

- l'Idéal-Camping, avenue François de Monléon, immeuble l'Éden face à l'actuel restaurant Piccadilly,
- les ruines de l'hôtel Victoria (détruit le 23 juin 1940) abritaient un petit camping estival qui était géré par les œuvres sociales (gazières) GDF qui recevait principalement des jeunes et des adolescents (ce camping n'a plus fonctionné à la fin des années 1960),
  - le camping du Banastron (actuellement un jeu de boules),
- le camping Fleur de Mai de M<sup>me</sup> Manos. Comme son intitulé l'indique, il était ouvert de mai à fin septembre et était situé à cheval sur le torrent Gorbio, avec une entrée rue Antoine Péglion à Roquebrune et une du côté de Menton, route du Val de Gorbio.

Dans les statuts de création de la zone résidentielle de luxe dite du Hameau, au début des années 1930, les hôtels et les campings, comme les entreprises ou les dépôts, n'étaient pas autorisés. La question de l'aménagement d'un casino pour les jeux, préalablement prévu au cap Martin ou bien celui d'un golf a également concerné ce foncier de garrigue aménagé durant les années 1930.

1.3. Les campings favorisés par l'essor de la voiture et l'important tourisme de passage

La démocratisation de la voiture facilite l'arrivée de campeurs sur la Côte d'Azur. En l'absence de terrains aménagés en principauté de Monaco, le plateau du cap Martin, qui y fait face, répondait à ce nouveau besoin d'aménagement de terrains spécifiques inconstructibles et boisés. La commune étant placée sur le grand itinéraire touristique France-Italie<sup>157</sup>, elle devient une étape importante via la route nationale 7, à la fin des années 1950 avec le franchissement routier de la frontière, dans un sens

54

<sup>153</sup> Après 1946, la zone militaire inconstructible évolue : il devient possible d'édifier de petites constructions ou des motels qui pouvaient être adjoints directement aux campings existants. Puis cette contrainte militaire a disparu.

<sup>154</sup> Certains historiens font dériver le nom de Torracca de la contraction de *torre aqua* un précieux château d'eau qui existait à cet endroit.

À l'origine de l'utilisation de ce terrain, il s'agissait du projet de casino de jeu pour concurrencer celui de Monte-Carlo. En 1905, il devint le restaurant-bar attenant à un site servant à un concours hippique annuel. À la disparition de ce terrain sportif et en l'absence de permis de construire envisageable, une partie de l'ancien terrain du concours hippique fut utilisé comme camping. Après la Deuxième Guerre mondiale, la législation militaire s'étant assouplie, un motel y fut construit.

<sup>156</sup> La boulangerie du cap (actuelle boulangerie Rey) était la création (du début années 1950) et la propriété d'un ancien boulanger du village de Roquebrune, M. Pulitti. Celui-ci avait fait l'acquisition du jardin de l'ancien hôtel du Faisan doré. En plein été, M. Pulitti devait pétrir jusqu'à 200 kilogrammes de farine par jour pour les campeurs. Le boulanger Terrin lui succédera, puis Rey de Menton.

157 À partir de mai, certains pèlerins de Compostelle arrivant de Rome, de l'Italie ou de l'Autriche y faisaient une

halte.

comme dans l'autre. Dès lors, et pour la vingtaine d'années à venir, la capacité roquebrunoise ne sera pas suffisante pour répondre à la forte demande de juillet et d'août. Menton comblera ce déficit.

En 1970, il restait encore trois campings : La Toracca (trois étoiles), le camping Fleur de Mai (deux étoiles) de M<sup>me</sup> Manos et celui du Banastron. Ils ont totalement disparu après 1990<sup>158</sup>.

Voici quelques lignes inspirées de Voici la Côte d'Azur de Jan Brusse :

Les tentes de toiles sont dressées à l'ombre des oliviers centenaires. La nature habille de son parfum et de ses charmes l'environnement des campeurs. Quoi de plus tonique que la perspective d'une nouvelle journée passé ici à Roquebrune, sur la Côte d'Azur ?

À l'aurore, le soleil réveille quelques coqs puissants suivis des oiseaux gazouillards et finalement de tout le monde. Monsieur se rend chez M. Pulliti le boulanger du cap où, très tôt, il faut faire la queue pour avoir une baguette croustillante cuite au four à bois.

Si la confiture ou le beurre viennent à manquer, une épicerie-fruits et légumes de quartier est là pour répondre au besoin car la journée commence par un solide déjeuner. Puis, tandis que les enfants piaffent d'impatience pour se rendre à la mer, Madame fait un ménage sommaire mais consciencieux.

Si le repas de midi est parfois frugal mais solide en fonction de l'activité et des lieux choisis pour passer la journée, le soir pas question de tirer son dîner d'une boîte de conserve. Madame, en short et la peau rougie ou hâlée, n'a pas manqué d'aller au charmant marché de Carnolés pour trouver les éléments afin d'égayer cet événement familial ou convivial si important même si les moustiques tentent à gâcher ce plaisir quotidien.

Comment s'imaginer qu'il y quelques années ce cap Martin béni des dieux a été le théâtre de violents combats d'abord entre les français et les italiens puis entre les alliés et l'Allemagne nazie. 159

#### 2. MENTON

#### 2.1. Le déclin de l'hôtellerie mentonnaise

Pour la « cité des citrons », la situation est un peu différente <sup>160</sup>. Après la fin de la guerre, Menton abandonne la clientèle de luxe à Monaco et à Cannes. Elle est dans l'obligation de s'orienter vers une clientèle beaucoup moins élitiste, plus familiale, plus « populaire ».

1936 : l'arrivée du Front Populaire et la généralisation des congés payés donnent naissance à une nouvelle génération de campeurs, principalement randonneurs, acheminés par train ou cyclotouristes.

1938 : une dizaine d'associations françaises, qui rassemblaient quelques milliers de campeurs, décident de se fédérer. Elles créent l'Union française des Associations de Camping (UFAC).

1939 : l'UFAC devient la Fédération française de Camping (FFDC). La première assurance responsabilité civile spécifique au camping est proposée par la FFDC.

1952 : le caravaning se développant, la FFDC devient la Fédération française de Camping et de Caravaning (FFCC).

1959 : la première réglementation française en matière de camping voit le jour. Elle est largement influencée par les préconisations de la FFCC. L'année d'avant, celle-ci a fait éditer une carte des « Meilleurs camps de France ». Ceux du cap Martin y tenaient une bonne place.

<sup>160</sup> Le nombre d'habitants est passé de 21 000 en 1939 (Menton était alors la quatrième ville du département) à 13 864 en 1945.

<sup>&</sup>lt;sup>158</sup> Court historique sur le développement du camping en France

<sup>1910 :</sup> création du premier club français de camping.

<sup>159</sup> Jan Brusse, *Voici la Côte d'Azur*, Paris, Flammarion, 1959.

Il va falloir innover afin de dynamiser l'hôtellerie et le commerce local qui éprouvent de grandes difficultés à se redresser. Par rapport à 1939, l'hôtellerie va perdre plus de mille chambres et connaître la fermeture définitive de huit hôtels, dont quatre palaces.

En 1947, une nouvelle nomenclature nationale classe en cinq catégories les 52 établissements mentonnais (1 776 chambres) qui ont réouvert depuis la fin de l'année 1945 : deux hors classe, équivalents à des palaces quatre étoiles (240 chambres) ; quatre de première catégorie, équivalents à des trois étoiles (295 chambres) ; 16 de deuxième catégorie, soit deux étoiles (613 chambres) ; 24 de troisième catégorie, soit une étoile (524 chambres) ; 6 sans classification (104 chambres). Douze hôtels (975 chambres) sont toujours fermés : le Riviera Palace (200 chambres), le Royal Westminster (120 chambres), le Régina (90 chambres) ouvert en 1949 et fermé en 1952, l'hôtel du Midi (80 chambres), le Méditerranée (120 chambres), le Bristol (60 chambres), le Carlton (45 chambres), le Britannia/Beausite (140 chambres), le Paris (55 chambres), l'hôtel des Pins (25 chambres), le Céline Rose (40 chambres), soit 975 chambres. Cinq palaces, certes très luxueux mais abîmés par la guerre, étaient de structure ancienne et ne répondaient plus à une exploitation hôtelière moderne : l'Impérial (300 chambres), l'Alexandra (120 chambres), l'Orient Palace (150 chambres), le Winter Palace (220 chambres), les Îles Britanniques (125 chambres), soit 915 chambres. Ils ne sont pas réouverts, tout comme de petites pensions : Albion, Juliette, Rebaudo, etc.

En février, la fête du citron reprend timidement. Pour l'édition de 1948, M. Ingrand, commissaire au tourisme y assiste. Douze autres hôtels mentonnais ont pu rouvrir, ce qui porte leur nombre à 64 (3 095 chambres), dont trois de quatre étoiles, soit 490 chambres, neuf de trois étoiles (soit 1 000 chambres), 26 de deux étoiles, (soit 958 chambres) et 26 d'une étoile (soit 647 chambres). Le Winter Palace et les Îles Britanniques (même société hôtelière) sont loués par la Ligue française de l'enseignement pour abriter le Centre culturel international réservé aux étudiants. Ils cesseront définitivement toute activité d'hébergement en septembre 1955.

En 1949, la tendance de fermeture se confirme. Une option se dessine : l'hôtel Annonciata est repris comme maison de repos et de convalescence dépendant des Œuvres sociales des industries électriques et gazières ou bien l'hôtel Gallia sur lequel l'Association de l'administration des œuvres sociales d'Outre-Mer jette son dévolu.

Le Touring Club de France, dont le but était de développer le tourisme sous toutes ses formes loue le Riviera Palace pour ses adhérents jusqu'en 1955, date de sa fermeture définitive (acquisition par l'entrepreneur niçois Victor Saglia qui les transformera en copropriété comme l'Impérial, le Winter Palace, les Îles Britanniques et d'autres jusqu'à la fin des années 1960).

#### 2.2. Les hébergements de plein air à Menton

L'industrie hôtelière, bien que diminuée, reste néanmoins importante, et si les palaces ont disparu, étant remplacés par des copropriétés, l'apparition des campings se fera au forceps sur des terrains communaux ou départementaux en raison du manque de terrains plats suffisamment grands. Ce sera donc un programme *a minima* qui sera proposé. Les premiers qui voient le jour, se situent au plateau Saint-Michel, qu'il fallut faire déminer par des soldats allemands prisonniers avant de songer à l'ouvrir au public, en particulier pour y rétablir le camping municipal ouvert le 11 juillet 1938.

C'est le seul qui ait survécu en 2015 et qui est toujours ouvert l'été. Deux autres campings estivaux sont ouverts par la mairie dans les années 1950-1960 : le parc départemental de la Madone, avant de devenir le parc de loisirs Koaland, et le terrain de football en haut de la vallée du Careï, dans le quartier Saint-Roman. Il y aura le camping municipal de la propriété La Palmosa, qui avait accueilli une unité américaine lors de la Libération (du 9 septembre 1944 au mois de février 1945), site actuellement occupé par un hôpital et un jardin d'enfants. Dans cette même vallée de Gorbio, deux autres campings (privés) virent le jour. Ils sont aujourd'hui remplacés par des immeubles.

#### 2.3. L'essor du tourisme de passage à Menton

À partir de 1954, Menton voit passer à la frontière des norias de véhicules touristiques (2 600 véhicules dans chaque sens, le dimanche et le lundi de Pâques). Chaque période de congés

engendre un trafic routier migratoire qui ne cessera qu'avec l'ouverture de l'autoroute A8. Les commerçants, les hôtels et les restaurants de Garavan ont profité de cette manne de passage. La fête du citron en février est suivie par les fêtes pascales de Printemps, et des batailles de fleurs. En été, un corso fleuri, la nouvelle Lanterne Parade (fête de nuit) et un corso carnavalesque apparaissent. Un théâtre de verdure permet d'accueillir les artistes, d'abord cours du Centenaire face à l'hôtel Floréal, puis au parc de la Madone.

Le nombre des hôtels, progressivement, s'est redressé grâce à l'apparition de nouveaux petits hôtels. En 1957, on compte 71 établissements dont 23 dans la catégorie des trois étoiles (soit 2 090 chambres, 6 ouverts à l'année), 18 deux étoiles (soit 760 chambres, 14 ouverts à l'année) et 30 avec une seule étoile (soit 540 chambres, 28 ouverts à l'année), un nombre important mais trop souvent limité à de petites unités.

Le 31 juillet 1959, le conseil municipal vote l'acquisition de l'ancien Casino-Kursaal avenue Boyer et, en 1961 et 1962, les travaux de rénovation vont bon train pour ce qui allait devenir le palais de l'Europe.

De 1960 à fin des années 1970, il faut indiquer une particularité : les trains de pèlerins arrivant de Rome, depuis le sud de l'Italie centrale, de la région de Rome, de Vénétie ou d'Autriche, qui se rendaient à Lourdes. Ils devaient s'arrêter impérativement deux à trois heures à Vintimille, le temps d'atteler une locomotive à vapeur. Finalement, en raison de cette halte sur un trajet trop important, les autorités papales avaient négocié avec les hôtels mentonnais un arrêt de transit dans la ville de Menton. Cet arrêt pouvait comporter une ou deux nuits. Les taxis assumaient le transfert gare-hôtels-gare.

Après l'électrification de la ligne ferroviaire en France, cette pratique hôtelière a cessé. Ce sera le prélude à l'effondrement de l'hôtellerie mentonnaise, et en 1978, on ne comptera plus que 1 446 chambres pour 45 hôtels.

# VIRGILE BAREL ET JEAN MÉDECIN, DEUX CONCEPTIONS DE LA POLITIQUE DU TOURISME

# Philippe JÉRÔME Journaliste, écrivain

De la Libération aux années 1960, deux personnalités dominent la vie politique de la Côte d'Azur : Jean Médecin et Virgile Barel. Ils incarnent chacun un courant politique majoritaire, à gauche pour le communiste républicain Barel, à droite pour le républicain modéré Médecin. Ils ont plusieurs points communs :

- ils sont anciens combattants de la Grande Guerre, ce qui explique le respect dont ils feront toujours preuve l'un pour l'autre,
- ils sont viscéralement attachés à Nice et à la Côte d'Azur (pour Barel elle s'arrête à l'Estérel, voire à la rive gauche du Var),
  - ils portent une attention toute particulière à la politique du tourisme.

Mais ils divergent aussi grandement sur le plan politique. Barel se veut plus proche du peuple et des syndicats, tandis que Médecin est le héraut de la bourgeoisie locale et du patronat. Ils ont ainsi des conceptions différentes de la politique du tourisme, donc du destin économique de Nice et de la Côte d'Azur.

#### 1. DEUX HOMMES POLITIQUES HORS DU COMMUN

#### 1.1. Le « Roi Jean »

Jean Médecin n'a que 38 ans lorsqu'il est élu maire de Nice, fin décembre 1928. Fils d'Alexandre, qui fut lui-même conseiller général et conseiller municipal, c'est un avocat, capable de plaider en niçois, qui se dit républicain modéré à la manière d'un Gambetta. Au début de sa carrière, il est soutenu par le quotidien de centre-gauche, *Le Petit Niçois*. Mais dans les années 1930, et notamment au moment du Front populaire, il sera tenté par un rapprochement avec la droite extrême, jusqu'à devenir un proche du maréchal Pétain qui le maintiendra, en 1940 au poste de maire de Nice, la ville étant qualifiée ensuite de « fille aînée de la Révolution nationale ». Ainsi Jean Médecin fut maire de Nice de 1928 à 1943 (année durant laquelle il est placé en résidence surveillée par l'occupant), puis de 1947 à 1965, date de sa mort. Pour la période qui nous intéresse, plus particulièrement, il fut président du conseil général des Alpes-Maritimes de 1951 à 1961 et député jusqu'en 1962. Surnommé par ses adversaires « le Roi Jean de Nice », il ne fit pas de grande carrière nationale (secrétaire d'État de mars 1955 à janvier 1956), préférant animer son propre parti niçois baptisé « Rassemblement républicain ». Farouchement antigaulliste, son dernier acte politique fut, sur son lit de mort, d'appeler à voter François Mitterrand à l'élection présidentielle de 1965.

## 1.2. Le député « rouge »

Instituteur, né à Drap en 1899, Virgile Barel est mort à Nice en 1979. Ses obsèques ont été suivies par des milliers de personnes, son aura dépassant largement celle du Parti communiste français dont il fut, en 1920, l'un des fondateurs dans les Alpes-Maritimes. Élu député (à Nice) du Front populaire en 1936, il termina sa carrière de parlementaire, en 1978, comme doyen de l'Assemblée nationale. Arrêté en 1939 avec vingt-trois autres députés communistes pour cause de pacte germano-soviétique et condamné en mars 1940, il fut emprisonné à Alger jusqu'en 1943. Libéré après le débarquement allié en Afrique du Nord, il devint chef de cabinet de François Billoux, l'un des ministres du gouvernement provisoire. Son retour à Nice date de septembre 1944. Il est alors nommé, par le général De Gaulle à la tête de la délégation spéciale (équivalent du poste de maire). Battu aux élections de mai 1945, il resta conseiller municipal jusqu'en 1965 et surtout occupa le siège de président du conseil général, de 1945 à 1947 et de député des Alpes-Maritimes de 1946 à 1951, puis de 1956 à 1958 et enfin de 1967 à 1978.

#### 2. LES BOULEVERSEMENTS DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES

#### 2.1. Les conséquences de la Grande Guerre

Durant les années 1930 vont se dessiner les grandes orientations modernes du tourisme sur la Côte d'Azur. Après la boucherie de 1914-1918, l'Europe est en plein bouleversement géopolitique avec la naissance de l'URSS, la « patrie du socialisme » qui devient un modèle à suivre pour les communistes du monde entier. Parallèlement on assiste au déclin, voire à la disparition des grandes familles aristocratiques européennes au bénéfice de la montée en puissance de la classe sociale qui a gagné la guerre, celle de la bourgeoisie commerçante et industrielle.

# 2.2. Comment attirer la nouvelle clientèle bourgeoise ?

La quasi disparition de la clientèle aristocratique provoque dans les années 1920 une crise profonde de l'industrie touristique sur la Côte d'Azur. L'année 1920 est d'ailleurs une année « révolutionnaire » marquée par de longues grèves dans les hôtels et banques de la région. De nombreux palaces ferment et sont transformés en appartements. La saison d'hiver bat de l'aile et le président du syndicat des hôteliers de Nice s'interroge : « par quelle manifestation d'élégance la belle clientèle pourrait-elle être attirée ? Est-ce tous ces divertissements de prolétaires [allusion au Carnaval] qui constituent seuls l'attrait de Nice ? ».

# 2.3. La saison estivale devient prédominante

Avec la création du palais de la Méditerranée, en 1929, Nice abandonne peu à peu son titre envié de « capitale d'hiver » pour se lancer, en concurrence avec d'autres grandes villes balnéaires, dans la chasse à cette nouvelle clientèle bourgeoise qui travaille en hiver mais qui, dès les beaux jours revenus, recherche de nouveaux plaisirs et divertissements. Situé en bord de mer, au milieu de la Promenade des Anglais, le palais de la Méditerranée veut, par sa conception répondre à ces nouveaux désirs. Cet établissement est à la fois un casino (« le plus somptueux du monde » selon la presse locale) où le bourgeois peut s'adonner à sa nouvelle religion - le jeu -, un restaurant gastronomique où règne dans les assiettes la riche cuisine d'Escoffier, et une salle de spectacle ouverte à tous les genres (théâtre, concerts classiques, galas de variétés, élections de miss). Le 10 janvier 1929, date de l'inauguration de ce nouveau temple des plaisirs, marque un basculement dans l'histoire de la Côte d'Azur. La saison estivale devient prédominante même si les hivernants sont encore nombreux, notamment pendant les fêtes du Carnaval, à Nice et Menton. Jean Médecin, qui, coïncidence de l'histoire, vient tout juste d'être élu maire de Nice va être à la fois le relais et le promoteur de ce nouveau tourisme qui cherche à gagner la riche clientèle française et anglo-saxonne.

#### 2.4. Un rêve de « Crimée française »

De son côté l'instituteur Virgile Barel effectue un voyage en Union soviétique où il rencontre, en 1928, la veuve de Lénine qui fut la première ministre de l'Éducation de ce pays en pleine révolution. Il en revient « ébloui ». Il rêve alors d'une Côte d'Azur à son tour révolutionnaire et révolutionnée qui deviendrait une sorte de lieu de villégiature pour les prolétaires français. Une « Crimée française » ainsi qu'il en développera l'idée au cours des campagnes électorales qui vont suivre. Élu député en 1936, il va d'ailleurs s'attacher à développer le tourisme populaire. L'occasion lui en est donnée à partir du 7 juin 1936, date de la signature entre la CGT et le patronat français des « accords Matignon », qui prévoient notamment l'octroi de quinze jours de congés payés à tous les salariés. Une véritable « évolution révolutionnaire » aurait dit Jaurès, qui se concrétise, le 4 août 1936 par l'entrée en gare de Nice du premier « train populaire amenant des ouvriers en vacances », comme le décrit le reporter du Petit Niçois. Ce train formé grâce aux billets à tarif réduit accordé par le secrétaire d'État aux Loisirs et aux sports Léo Lagrange (qui donnera pour le coup son nom au stade du Ray à Nice) est accueilli par le député Virgile Barel, lequel vient de créer et préside l'Association touristique populaire, la première du genre en France, qui a pour objet de loger des vacanciers chez l'habitant. Une photo historique est prise sur le parvis de la gare. Elle est signée par Virgile Barel qui écrit : « Le Front populaire abolit ce privilège : la Côte d'Azur réservée aux riches ». Pour leur part les socialistes créent l'association des « Faucons rouges » qui se fixe pour objectif de permettre aux jeunes, étudiants ou ouvriers, de prendre des vacances à peu de frais. Ils seront parmi les fondateurs des « auberges de jeunesse », la première sur la Côte d'Azur étant ouverte au cap d'Antibes.

#### 3. LES PROMESSES ET ESPOIRS DE LA LIBÉRATION

#### 3.1. Un contexte favorable au tourisme populaire

À la Libération, le PCF, « parti des fusillés », est le premier parti de France et Virgile Barel est au sommet du pouvoir sur la Côte d'Azur, tandis que la droite qui a soutenu le régime de Vichy est déconsidérée, à l'image de Jean Médecin qui n'est pas autorisé à se présenter aux élections de 1945. Le général De Gaulle a formé un gouvernement d'union nationale qui applique le programme du Conseil national de la Résistance (CNR) intitulé « Les jours heureux ». Dans ce contexte à la fois pénible, car le pays est en pleine reconstruction, et enthousiasmant, car renaît l'espoir d'une vie meilleure, Virgile Barel et le PCF vont intervenir vigoureusement en faveur du tourisme social. Ils sont à l'origine, par exemple, de la création de « Tourisme et Travail », une association qui en quelques années va devenir le numéro 1 français du tourisme populaire.

#### 3.2. La création des comités d'entreprise

Mai 1946: une date-clé dans l'histoire du tourisme en France. Le ministre communiste du Travail, Ambroise Croizat, qui fut l'un des rédacteurs du volet social du programme du CNR, fait adopter la loi qui instaure les comités d'entreprise (CE), le seuil de création étant fixé à cinquante salariés. Ces CE ont, entre autres, pour vocation de gérer les œuvres sociales. Dans le même temps, le gouvernement procède à une série de nationalisations de grandes entreprises (EDF, Renault, banques...). Le ministre de la Production industrielle Marcel Paul résume alors la philosophie gouvernementale : « à développement économique à la hauteur des ambitions de la nation, il faut un statut social à la hauteur des besoins des hommes et parmi ces besoins, les vacances, les loisirs, la culture... ». Dès lors les responsables des CE, élus par leurs collègues de travail, vont s'appliquer à acquérir et développer le meilleur pour la classe ouvrière. Par exemple, à Mandelieu-La Napoule, le syndicaliste communiste Léon Delfosse, devenu directeur général des Houillères (nationalisées) va acheter le domaine Agecroft appartenant à un noble écossais pour le transformer en résidence de vacances pour les mineurs de fond.

#### 3.3. Le Festival international du Film de Cannes

Dans l'enthousiasme de la Libération, la CGT et le PCF vont jouer un rôle de premier plan pour relancer le Festival du Film à Cannes dont la première édition, en 1939, avait été annulée pour cause de guerre. En 1946, la municipalité Picaud, issue de la Résistance, avait mis sur pied tant bien que mal, au casino municipal, un festival qui n'avait rencontré qu'un simple succès d'estime. Ce qui attira la convoitise d'autres villes, telles que Strasbourg et Lyon, aussitôt candidates à l'organisation de l'édition suivante. C'est alors que la CGT, et principalement le syndicat des Aciéries du Nord à La Bocca, va mobiliser une armée de bénévoles pour installer définitivement le Festival à Cannes en réhabilitant de fond en comble le palais Croisette et en embellissant la célèbre avenue dans une ville qui porte encore les stigmates des bombardements. Pour leur part les deux députés communistes des Alpes-Maritimes, Henri Pourtalet, élu à Cannes, et Virgile Barel multiplièrent les interventions pour obtenir des subventions d'état, arguant du fait que le festival se voulait, en 1947, « international ». Et il le fut jusqu'à devenir de nos jours la manifestation de la Côte d'Azur la plus célèbre au monde.

## 3.4. Le lancement de l'aéroport de Nice

Dès la Libération les élus locaux ont compris l'importance stratégique d'un aéroport pour le développement économique de la région. Le 12 juin 1945, un premier vol Nice-Paris (en 5 heures 30) avait eu lieu, à partir de la première piste en dur construite près de l'hippodrome à l'ouest de la Promenade des Anglais par l'armée américaine, afin d'y accueillir rapidement les soldats blessés. En 1946, Virgile Barel s'empare de la question et intervient ainsi à l'Assemblée nationale :

[...] la création de l'aérodrome [de Nice] permettra, dans des conditions satisfaisantes, la réalisation d'une entrée digne de Nice par la Promenade des Anglais. Des plantations et jardins pourront être prévus avec une ampleur suffisante pour que les touristes aient, dès leur arrivée sur le territoire de notre ville, l'impression de grandeur et de beauté que Nice doit leur donner [...].

Le député va favoriser une rencontre entre les Ponts-et-Chaussées (ingénieur Lisieux) et le ministère de l'Air, afin d'accélérer la mise en œuvre du projet et briser ainsi toute spéculation immobilière sur les « terrains de l'hippodrome » (lequel sera par la suite transféré à Cagnes-sur-mer).

#### 4. MUTATIONS PENDANT LE RÈGNE DU « ROI JEAN »

#### 4.1. Déclin des activités traditionnelles, essor du tourisme

En 1947, Jean Médecin, le banni toujours populaire, revient aux affaires. Durant le règne du « Roi Jean », élu sans interruption jusqu'en 1965, et parfois sous son impulsion, la Côte d'Azur va connaître de profondes mutations. Mutations économiques : à l'image de la manufacture des tabacs de Nice, les industries traditionnelles telles que la métallurgie, les chantiers navals disparaissent peu à peu. L'agriculture est en déclin à partir des années 1950, au profit du tourisme, tandis que le BTP se maintient. Mutations sociologiques : après 1962, la Côte d'Azur, contrairement à Marseille, accueille à bras ouverts des dizaines de milliers de rapatriés d'Algérie parmi lesquels de nombreux commerçants qui vont redynamiser les centres-villes.

#### 4.2. La politique touristique de Jean Médecin

Le maire de Nice considère que le tourisme est une industrie, de surcroît exportatrice puisqu'elle rapporte des devises étrangères à notre pays. Mais une industrie très sensible aux aléas politiques internationaux qu'il convient donc de diversifier. À partir de ces principes Jean Médecin va porter son action sur trois points. Il œuvre à l'embellissement des sites touristiques. On lui doit, par exemple, la rénovation complète de la Promenade des Anglais durant les années 1950.

Par ailleurs, on doit à Jean Médecin le développement de l'aérogare en aéroport international. En 1956, il en confie la gestion à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Alpes-Maritimes. De fait, la nouvelle aérogare, inaugurée en décembre 1957, prend le nom de « aéroport Nice Côte d'Azur ». En 1960, la piste principale est allongée afin de pouvoir accueillir les premières Caravelle qui mettent Nice à 1 heure 15 de Paris. On connaît la suit. En 1946, 35 000 voyageurs fréquentent l'aérodrome. En 1964, ils sont un million à l'aéroport Nice Côte d'Azur. Une étude de la CCI, réalisée à l'occasion de l'arrivée des premiers touristes japonais à Nice, montre que les voyageurs sont de 150 nationalités et qu'ils s'arrêtent sur la Côte d'Azur pour des séjours, d'une semaine, en moyenne.

Enfin, le maire de Nice favorisa le développement du tourisme de congrès et d'affaires. Reprenant une idée de Virgile Barel, Jean Médecin fait construire à Nice, en 1957, le Palais des Expositions qui a pour vocation de pouvoir accueillir d'un coup jusqu'à 20 000 personnes dans son grand hall principal. Ce sera le nombre de congressistes qui participeront, en 1962, à la Convention internationale des Lions Club, première grande manifestation de dimension mondiale organisée sur la Côte d'Azur depuis la Libération. Mais, malgré tous ces efforts, Nice reste « la belle endormie » et, selon l'expression du professeur Paul Castela, sombre dans une certaine « torpeur économique » jusque dans les années 1960.

#### 4.3. Séduire la classe moyenne

Durant cette période dite des Trente glorieuses, le niveau de vie de la population française augmente, de nouvelles conquêtes sociales sont enregistrées (troisième semaine de congés payés en 1956) ce qui engendre de nouvelles aspirations à ce que le philosophe André Tosel appelle « la vie bonne ». Une classe moyenne argentée émerge dans les pays européens où s'exprime le besoin de nouveaux loisirs. Le voyage, les vacances deviennent des produits de grande consommation.

Les frères Trigano savent répondre à ces nouveaux besoins en créant, sur la Côte d'Azur, à la fin des années cinquante, un premier « village de vacances » du club Méditerranée. C'est aussi l'époque de la ruée vers l'or blanc dans les stations, telle Isola 2000, où la pratique du ski se démocratise. C'est enfin l'explosion du nombre de « résidences secondaires ». Quelques chiffres à ce sujet : de 1860 à la Première Guerre mondiale, on construisit 5 000 villas dans la région niçoise ; de la Libération à 1968, la Côte s'enrichit d'environ 50 000 résidences secondaires.

Encouragée par les élus locaux parmi lesquels, au premier chef, Jean Médecin, cette accession à la propriété secondaire favorise les entreprises locales du BTP qui fleurissent à cette époque (Spada, Richelmi, Nicoletti, Trivério, Icart, Véran, Costamagna...). Le revers de cette médaille dorée c'est le bétonnage, d'abord de la côte, puis de la montagne, et le mitage des collines. La spéculation immobilière va bon train aussi, au détriment des autochtones : en 2012, on recense 170 000 résidences secondaires sur la Côte d'Azur, dont le tiers appartient à des étrangers.

#### 5. LA CÔTE D'AZUR, PREMIÈRE DESTINATION TOURISTIQUE APRÈS PARIS

Lorsque Jean Médecin meurt, en 1965, la Côte d'Azur est redevenue, après Paris, la première destination touristique française. Pendant les « Trente Glorieuses » ont cohabité différentes formes de tourisme, héritières à la fois de choix politiques et de circonstances économiques particulières. Virgile Barel et Jean Médecin ont incarné chacun un choix de société. Leurs visions politiques ont été parfois complémentaires, souvent antagonistes. Mais autant l'un que l'autre, ils ont contribué à la prospérité de la Côte d'Azur et à sa renommée internationale.

## **Bibliographie**

Barel Virgile, Cinquante années de lutte, Paris, Éditions sociales, 1966, 319 p.

Bron Jean, Histoire du Mouvement ouvrier français, Paris, les Éditions ouvrières, 1968, 255 p.

Castela Paul, une capitale historique, Nice, Gilletta Nice-Matin, 2002, 567 p.

Charvin Robert, Virgile Barel, Nice, Éditions du Losange, 2009, 105 p.

Gastaut Yvan, Mourlane Stéphane, Schor Ralph, *Nice cosmopolite*: 1860-2010, Paris, Éd. Autrement, 2010, 219 p.

Orso Filippi, dir., Le Mémorial du pays niçois: 1968-1998, Nouméa, Planète mémo, 1999, 591 p.

Ruggiero Alain, dir., Nouvelle histoire de Nice, Toulouse, Privat, 2006, 383 p.

Schor Ralph, *Histoire du Comté de Nice de 1815 à nos jours en 100 dates*, Cannes, Alandis éd., 2007, 156 p.

Zancarini-Fournel Michelle, Delacroix Christian, *La France du temps présent*: 1945-2005, Paris, Belin, 2010, 656 p.

# 1963-1984 : 22 ANS AU SERVICE DU TOURISME SOCIAL

# Ophélia PERINI-GALLO Secrétaire générale de Tourisme et Travail des Alpes-Maritimes de 1963 à 1984

Ma blonde entends-tu dans la ville Siffler les fabriques et les trains ? Allons au-devant de la vie Allons au-devant du matin.<sup>161</sup>

Dès 1944, certains de la victoire proche contre le nazisme, une poignée de résistants ont voulu préparer l'avenir. Ils avaient sûrement en mémoire cette chanson, devenue hymne, qui reflétait la joie des centaines de gens modestes ouvriers, employés, qui pour la première fois de leur vie avaient droit aux vacances, aux loisirs, au tourisme, grâce aux congés payés. Ces résistants se sont rappelés que, grâce à la victoire du Front populaire l'été 1936, de nombreux vacanciers avaient pu découvrir la Riviera, la Côte d'Azur, la « grande bleue », jusqu'alors inaccessible. Cette belle région, réservée jusqu'alors aux riches et aux têtes couronnées du monde entier, leur était permise. Mais la venue dans notre région de ce tourisme de masse n'a pas toujours été bien accueillie. Certains ont vu d'un mauvais œil (et écrit) ces « salopards en casquette » venus les perturber.

#### 1. LES ORIGINES DE TOURISME ET TRAVAIL À NICE

En 1936, l'association Partir a été créée par Virgile Barel et ses compagnons de route, Virgile Barel venant d'être élu député des Alpes-Maritimes. C'est lui qui a accueilli les premiers congés payés en gare de Nice, le 4 août 1936, avec ces mots : « Salut Camarades ! Au nom de la population laborieuse de Nice, je vous souhaite la bienvenue ». À la Libération, l'association Partir est devenue Tourisme et Travail (TT). À Nice, son siège était au 5, rue de l'Hôtel de ville, locaux mis à la disposition par la Mairie. Dans ce grand espace, étaient accueillis les nombreux vacanciers individuels ou en groupes. Conscients du grand apport économique que ces nouveaux venus apportaient à Nice et sa région, nous avons eu, tout de suite, de bonnes relations avec de nombreux hôtels, restaurants, autocaristes, musées, par exemple : le Musée océanographique de Monaco qui concédait des tarifs réduits à nos adhérents, je dis bien adhérents et non clients.

<sup>&</sup>lt;sup>161</sup> Chanson Au devant de la vie, paroles de Jeanne Perret, musique de Dimitri Chostakovitch, 1932.

# 2. MAIS QU'EST-CE QUE TOURISME ET TRAVAIL?

C'était une association régie par la loi de 1901. Considérant que les loisirs et les vacances sont un droit pour tous : un temps de repos, de détente certes, mais un temps où l'on se retrouve en famille, où l'on découvre d'autres lieux, d'autres gens, d'autres coutumes, un temps de tourisme enfin, facteur de paix. Son but a été d'organiser et de gérer, pour des adhérents individuels ou issus de collectivités, des activités de courte ou longue durée : sorties d'une journée, week-ends, séjours dans les villages de vacances (que TT gérait sur le plan national pour les comités d'entreprises propriétaires des locaux), voyages et séjours à l'étranger. Des relations privilégiées ont été instaurées avec le syndicat CGT qui avait les mêmes préoccupations que l'association, à savoir que le droit aux vacances devait être d'abord la possibilité de partir et de disposer de réels moyens financiers. En 1936, il y a eu la loi des 40 heures, 15 jours de congés payés (puis trois semaines en 1956, quatre semaines en 1968 et cinq semaines en 1982). Pour permettre au plus grand nombre de partir en vacances, de grandes batailles revendicatives ont été organisées sur le plan national pour l'obtention de deux billets à tarifs réduits en train (en été et en hiver), de bons d'essence, de tarifs réduits aux péages pour les voyages en voiture, pour l'instauration du chèque vacances entre autres. Hélas, certaines de ces revendications n'ont pas abouti. Seul le chèque vacances subsiste.

#### 3. LES ACTIVITÉS DE TOURISME ET TRAVAIL À NICE ET DANS LES ALPES-MARITIMES

En ce qui concerne l'activité de l'association locale de Nice et des Alpes-Maritimes de Tourisme et Travail, sa vocation première a été l'activité réceptive avec l'accueil des adhérents venus des diverses régions de France ou d'Italie et l'organisation de leur séjour : hôtels, restaurants, visites touristiques, fêtes, surtout pendant le Carnaval de Nice et la fête des citrons de Menton. Par la suite, à partir des années 1970, la mission principale a été l'organisation des activités locales destinées aux adhérents de notre département. L'association locale de Nice, jusqu'alors hébergée au 5 rue de l'Hôtel de ville, a dû déménager et a été relogée à la mairie annexe, l'Hôtel du Louvre, Boulevard Victor Hugo. Mais l'association ayant toujours plus d'activités, les locaux étant devenus trop exigus, nous nous sommes installés au 20 Boulevard Raimbaldi, avec magasin et premier étage, ce qui nous a permis l'embauche de cinq salariés : un pour le guichet, deux pour la fabrication et la vente d'activités, un pour les relations avec les comités d'entreprises et collectivités adhérentes et un comptable.

Le financement était assuré par les cotisations et dons éventuels, deux petites subventions de la mairie de Nice et du conseil général des Alpes-Maritimes, et des marges sur les ventes des activités locales et nationales.

#### 4. Le fonctionnement de Tourisme et Travail sur le plan local et départemental

Tourisme et Travail a toujours fonctionné très démocratiquement, avec un conseil local puis départemental (il y avait aussi une association à Cannes), une assemblée générale se tenant chaque année et élisant le conseil, le bureau et le ou la secrétaire. Pour mémoire, je citerai les différents présidents (de 1963 à 1984), période pendant laquelle j'ai été secrétaire générale :

- Virgile Barel, président d'honneur,
- Pierre Priale du comité d'entreprise des TNL (Lignes d'Azur),
- Jean Méchard du comité d'entreprise de la Sécurité sociale,
- Michel Paulin du comité d'entreprise de la SNCF,
- Guy Robaglia du comité d'entreprise de Nice-Matin.

Tous ces élus ont pris leur fonction au sérieux et n'ont pas ménagé leur temps au service du tourisme social au sein de l'association et dans leur entreprise. Je dois ici rendre hommage à tous les bénévoles qui ont permis le développement de l'association en participant régulièrement aux diverses commissions (touristique, culturelle, etc.), ou en tant qu'accompagnateurs. Sur le plan national, outre la gestion des villages de vacances pour le compte des CE, une des dernières et importantes

réalisations a été le pool d'activités touristiques (PAT). Tourisme et Travail démarchait un an à l'avance des séjours dans divers pays et les diffusait dans l'année. Cela permettait d'obtenir des tarifs préférentiels et aux intéressés d'échelonner leur paiement. De nombreux départs ont eu lieu en avion de Marseille et de Nice.

#### 5. La « BATAILLE » DE LA CITADELLE DE VILLEFRANCHE-SUR-MER

Mais au point de vue revendicatif, la bataille la plus exemplaire en faveur du tourisme social a été celle de la citadelle de Villefranche-sur-Mer. Elle a duré 7 ans, de 1970 à 1977. La municipalité de Villefranche-sur-Mer, dont le maire de l'époque était le Colonel Bastet, notre ami Robert Charvin étant conseiller municipal, cherchait à contrecarrer un projet spéculatif qui aurait bétonné le fond de la rade. Parmi les projets, il y avait celui de Tourisme et Travail toujours dans l'optique d'ouvrir les sites privilégiés au plus grand nombre. Il était proposé de restaurer et d'aménager la citadelle en village de vacances. Ce projet sérieusement étudié avait été approuvé par les 16 CE de grandes entreprises nationales adhérentes. La municipalité et les ministères concernés avaient donné leur accord car le financement du projet était assuré. Un protocole d'accord était prévu afin que toutes les installations sportives et culturelles (piscine, théâtre, etc.) soient ouvertes aux résidents de la commune. C'était sans compter sur les opposants au tourisme social dans notre région. Les principaux adversaires ont été le préfet Thomas et le président du conseil général Jacques Médecin, devenu entre-temps secrétaire d'État au Tourisme. Tout a été mis en œuvre pour empêcher ce projet. Comme en 1936, les mêmes slogans ont été employés. On a pu lire sur les murs de Villefranche : « Pas de touristes aux papiers gras », « Pas de cocos les pieds dans l'eau ». Au printemps 1977, est élue la nouvelle municipalité Caldéroni, soutenue par Jacques Médecin; elle annule le protocole d'accord et obtient tous les crédits nécessaires pour se lancer dans un nouveau projet d'aménagement visant à restaurer la Citadelle et y installer la mairie de Villefranche. Les défenseurs du projet de TT organisent alors une grande manifestation nationale le 11 juin 1977 : défilé sur l'avenue de la Victoire (Jean Médecin) et la Promenade des Anglais jusqu'à la Mairie de Nice où les portes sont restées fermées pour ne pas recevoir la délégation. Mais non découragés, les organisateurs de la manifestation ont improvisé un grand pique-nique au Mont-Boron suivi d'un après-midi récréatif à la citadelle. Ce jour-là, Nice et Villefranche-sur-Mer ont été les capitales du tourisme social. Certes notre projet n'a pas abouti. Mais ce projet avorté a quand même permis que la citadelle reste ouverte au public, ce qui est un point positif.

#### 6. LA FIN DE TOURISME ET TRAVAIL À NICE

Pour en revenir aux activités locales tous nos efforts ont été orientés vers un meilleur accès aux loisirs et aux vacances de nos adhérents. La carte de TT étant aussi une assurance pour la pratique de nombreuses activités de plein air, nous avons obtenu des forfaits de ski à tarifs réduits dans les stations de sport d'hiver ainsi que des réductions pour des spectacles, visites de musées, etc. Mais au milieu des années 1980, TT a cessé ses activités à Nice. Beaucoup d'entreprises ont disparu. Celles qui restent n'ont plus les mêmes moyens. Toutefois, sur le plan national, Touristra, qui a succédé à TT, continue et gère de nombreux villages de vacances. Si le droit aux loisirs et aux vacances est un droit acquis, il faut rappeler que, comme il y a 30 ans, un français sur deux ne part pas en vacances faute de moyens financiers. Toutefois de belles réalisations existent dans notre région : certaines sont propriétés de CE, d'autres sont gérées pour des caisses de retraites : par exemple l'hôtel Royal Westminster à Menton, l'hôtel Le Royal sur la Promenade des Anglais à Nice, tous deux au bord de notre belle mer Méditerranée.

J'ai commencé mon exposé avec quatre vers d'une belle chanson pleine d'espoir, je termine avec un vers du très beau poème de Victor Hugo : « Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent » <sup>162</sup>. Dans ce sens, j'ai très bien vécu les 22 années au service du tourisme social.

# **Bibliographie**

Barel Virgile, *Cinquante années de lutte*, Paris, Éditions sociales, 1966, 319 p. Baudin André, Jérôme Philippe, *Une histoire populaire de la Côte d'Azur (1968-2000*), t. IV, Nice, les Amis de la liberté, 2014, 190 p.

<sup>&</sup>lt;sup>162</sup> Vers extraits du poème de Victor Hugo, *Les Châtiments*, dans *Œuvres complètes de Victor Hugo*, Victor Hugo, éd. J. Hetzel, A. Quantin, 1883, t. Poésie. IV, livre IV (« La religion est glorifiée »), poème IX (« Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent »), p. 219.

# QUAND LE TOURISME TRANSFORME LE PAYSAGE : L'EXEMPLE DE VILLENEUVE-LOUBET PENDANT LES TRENTE GLORIEUSES

#### Marc Boriosi

En 1255, alors qu'il est de passage en Provence, le franciscain italien Salimbene de Adam de Parme, célèbre pour la chronique qu'il a laissée à la postérité, pointe le climat malsain et mortifère des environs d'Hyères. Et quelques jours plus tard, il ne souhaite pas davantage s'attarder à Nice pour retrouver son couvent de Gênes<sup>163</sup>. Ainsi, l'histoire nous enseigne qu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, l'avenir doré de la Côte d'Azur, destination aujourd'hui si privilégiée par les touristes venus des quatre coins du monde, est loin de s'imposer comme une évidence. À cette époque, le territoire de Villeneuve-Loubet, qui se déployait autour du delta du Loup depuis le rivage jusqu'aux premières collines, ne devait pas échapper à la règle.

D'autant que, depuis les Romains, qui avaient dressé leurs habitations et leurs boutiques au bord de la voie romaine près du rivage, les habitants avaient plutôt délaissé les rivages de ce qui n'était pas encore la Grande Bleue<sup>164</sup>.

Pourtant, touristique, le territoire villeneuvois l'est assurément et depuis longtemps désormais. En 1899, la Une du *Petit Niçois* élevait déjà Villeneuve-Loubet au rang de « destination champêtre de prédilection pour les familles azuréennes » <sup>165</sup>. Il faut reconnaître que le territoire villeneuvois n'est pas célébré alors pour la qualité de son littoral, mais pour sa rivière accueillante dont les vastes berges verdoyantes étaient propices au pique-nique en famille et à la détente entre amis <sup>166</sup>. À cette époque, et pour de longues décennies encore, le littoral villeneuvois présente une côte sauvage, des exploitations agricoles, quelques gravières que traverse une route de grande communication qui sera successivement royale, impériale, puis nationale.

Ainsi, en 1860, lorsqu'il s'agira de faire passer les rails du Paris-Lyon-Méditerranée, cadeau impérial de la France au comté de Nice fraîchement rattaché au territoire national, les ingénieurs s'encombrent de peu de précautions : le choix le plus simple sera la ligne droite. Le débat passionne d'ailleurs peu les Villeneuvois qui ne portent qu'un regard lointain sur ce bord de mer, si on exclut les quelques propriétaires directement intéressés par l'affaire comme en témoigne le registre d'enquête

Arch. mun. Villeneuve-Loubet, *Villeneuve-Loubet de l'antiquité à l'an 2000*, Cagnes-sur-Mer, Maximédia, 2001, 230 p.

Paul Tremellat, « Villeneuve-Loubet de 1918 à 1965 », dans *Villeneuve-Loubet de l'antiquité à l'an 2000*, Cagnes-sur-Mer, Maximédia, 2001, p. 191-195.

<sup>&</sup>lt;sup>163</sup> Salimbene de Adam, *Cronica*, Bari, éd. Giuseppe Scalia, 1966, p. 300.

<sup>&</sup>lt;sup>165</sup> Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR1040, *Le Petit Niçois*, 23 avril 1899 (accessible sur le site des Archives départementales).

publique<sup>167</sup>. Et lorsque l'on sait qu'il faudra attendre 1983 pour avoir une halte ferroviaire pérenne, puis 1986 pour avoir une gare définitive, on peut comprendre que le décollage touristique de Villeneuve-Loubet ne fut pas une mince affaire.

En fait, le tourisme pointe le bout de son nez pour la première fois sur le littoral villeneuvois en 1923, avec la décision du conseil municipal de s'opposer à l'extraction de graviers le long du chemin de la Batterie. La raison invoquée fait état de la création de monticules et de trous. Et le maire de commenter la situation avec cette phrase : « Villeneuve, comme les autres communes du littoral, souhaite avoir une plage qui serait par sa situation la merveille du quartier » <sup>168</sup>. Il est vrai qu'à cette époque un premier projet d'aménagement urbain en lien avec l'attractivité touristique voit le jour : les Bouches du Loup. Il sera le prétexte à la constitution du premier syndicat d'initiative de Villeneuve-Loubet et de la première brochure touristique de la commune.

Quoiqu'il en soit, malgré les projets dont les contours se dessinent au fil du temps et les déclarations d'intention qui s'accumulent, le littoral villeneuvois reste un vaste *no man's land* que transcrit parfaitement une photo aérienne de 1950 (Fig. 1). Au cœur du vide, mais à plusieurs centaines de mètres du rivage, une première construction vient témoigner des prémices du tourisme de villégiature en terre villeneuvoise : une villa néo-classique édifiée au début du XX<sup>e</sup> siècle et qui fera le bonheur de plusieurs familles d'industriels (Fig. 2). Au final, c'est bien avec les Trente Glorieuses que l'économie locale villeneuvoise, jusqu'alors résolument orientée vers l'agriculture et plutôt repliée sur le village, prend un véritable virage. Cette économie est industrielle au nord de la route nationale 7 avec l'implantation d'une zone d'activité. Elle est balnéaire au sud de cette route et de la voie ferrée avec des espaces peu à peu dédiés au tourisme qui se structurent autour d'un nouvel axe routier, souhaité par le ministre du Tourisme en 1940 et auquel le conseil général a donné vie à la fin des années 1950 : la route du bord de mer (Fig. 3)<sup>169</sup>.

L'évolution du littoral villeneuvois est désormais en marche et il va connaître un essor en deux temps marqué par deux âges d'essor des pratiques touristiques qui s'inscrivent l'un comme l'autre dans le tourisme de masse, populaire dans un premier temps au regard du développement des infrastructures qu'il entraîne, plus créatif et plus qualitatif ensuite pour marquer de son empreinte architectural le patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle. Deux époques qui se détachent sur le plan chronologique, tout en se superposant dans la charnière de la fin des années 1960 et des années 1970, avant que la seconde ne vienne définitivement supplanter la première, mais bien après la fin des Trente Glorieuses.

Marc Boriosi, « Paris-Lyon-Méditerranée », dans *La Grenouille Villeneuvoise*, n° 39, juillet 2006, p. 22-23.

Arch. mun. Villeneuve-Loubet, 1 D 7, registre des délibérations de la commune de Villeneuve-Loubet, 1904-

<sup>&</sup>lt;sup>169</sup> Marc Boriosi, « Domaine maritime, mais pas public ? », dans *La Grenouille Villeneuvoise*, n° 53, juillet 2009, p. 23-24.



Fig. 1. Vue aérienne du lieu-dit Le Chapeau de Gendarme. Photo IGN, 1950 170.



Fig. 2. Le château des Baumettes. Auteur inconnu. Collection privée Jean-Louis Péniguet. Arch. mun. Villeneuve-Loubet, 12 Num 146\_1.

71

.

 $<sup>^{170}\,</sup>R\'{e}f\'{e}rence\,IGNF\_PVA\_1-0\_\_1950-09-06\_\_C3643-0091\_1950\_F3643-3743\_0151.$ 



Fig. 3. Route du bord de mer. Photo Gily. Collection privée Paul Tremellat. Arch. mun. Villeneuve-Loubet.

# 1. DE L'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR AU TOURISME SOCIAL : PREMIÈRES MUTATIONS DU LITTORAL VILLENEUVOIS

# 1.1. Les débuts champêtres du tourisme de masse

Les débuts du tourisme sur le littoral villeneuvois seront avant tout champêtres à l'image du succès enregistré sur les berges verdoyantes du Loup aux abords du village. En effet, même dans les quartiers du bord de mer, l'agriculture n'est jamais très loin et l'arbitrage entre les deux activités économiques reste difficile.

Ainsi en 1949, le destin du quartier n'est pas tranché puisqu'on voit émerger dans le secteur des Baumettes un projet de lotissement agricole <sup>173</sup>.

Avec la réalisation d'une nouvelle infrastructure routière, l'autoroute Estérel Côte d'Azur programmée en 1955-1957, le développement de premiers établissements hôteliers ou de restauration emporte peu à peu la décision dans un contexte d'affluence croissante des touristes. Consciente de ce nouvel enjeu, la commune se préoccupe de la manière de satisfaire ces nouveaux visiteurs locaux ou lointains et fait alors le choix de soutenir la mise en place d'attractions complémentaires. C'est ainsi qu'en 1957, la municipalité passe une convention avec le propriétaire de l'île aux fées, dans le quartier des Bouches du Loup, afin de créer un parc zoologique communal. Celui-ci disposait d'un accès au Loup et possédait un parc d'oiseaux exotiques et d'autres animaux, ainsi qu'une pisciculture. Mais

<sup>&</sup>lt;sup>173</sup> Arch. mun. Villeneuve-Loubet, 1 D 7, registre des délibérations de la commune de Villeneuve-Loubet, 1940-1958.

cette expérience ne durera pas, le propriétaire y mettant fin en se plaignant d'une taxation anormale de la part des services fiscaux<sup>174</sup>.

Cependant la machine est lancée. Le décollage touristique de Villeneuve-Loubet est en marche et il va connaître une vaste expression populaire au travers d'une infrastructure d'accueil, alors plébiscitée par les Français : le camping.

# 1.2. L'affirmation de Villeneuve-Loubet comme capitale des campings et destination familiale

Longtemps, la commune de Villeneuve-Loubet s'est targuée d'être la commune de France qui comptait le plus de campings, environ une trentaine dans les années 1950. Ainsi, en 1957, la commune comptait 29 des 128 campings du département, soit près du quart des établissements des Alpes-Maritimes<sup>175</sup>. Une statistique qui démontre que Villeneuve-Loubet, à l'instar de Roquebrune-Cap-Martin<sup>176</sup>, avait largement misé sur cette pratique qui ne concernait pas uniquement les classes populaires<sup>177</sup>. Pour autant, il suffit de se replonger dans les témoins visuels de cette époque pour constater que le littoral villeneuvois était bien un espace avant tout dédié à l'hôtellerie de plein d'air.

Hélène Cavalié, dir., Trois siècles de tourisme dans les Alpes-Maritimes, [exposition des Archives

départementales des Alpes-Maritimes, décembre 2013-30 mai 2014], Milan, Silvana Editoriale, 2013, p. 122.

<sup>&</sup>lt;sup>174</sup> Paul Tremellat, « Villeneuve-Loubet... », op. cit., p. 194.

Jean-Claude Volpi, « La ligne d'André Maginot à l'origine des hébergements de plein air à l'est de la principauté de Monaco à l'orée des Trente Glorieuses (1945-1975) », dans Recherches régionales, n° 212, 2017. De fait, on trouve également dans les établissements de plein air une clientèle aisée, souvent d'origine étrangère, qui choisit par goût cette formule de séjour. Ainsi, la presse se fait l'écho à l'été 1951 du séjour au camping Altitude Zéro, à Villeneuve-Loubet, de M. Stevens, gros actionnaire d'une des principales compagnies de navigation anglaises, et de Ralph Springett, ambassadeur de Grande-Bretagne à La Haye. Arch. dép. Alpes-Maritimes, Nice-Matin, 28 août 1751. Quelques années plus tard, en 1960, Vincent Paschetta, président de la Fédération des syndicats d'initiatives Corse-Côte d'Azur, évoquait l'importance de l'hôtellerie de plein air lors d'une réunion : « Contrairement à ce que l'on croit, le camping n'est pas seulement un tourisme de bon marché ; il vous suffit de circuler dans les camps de la Côte d'Azur, entre Toulon et Vintimille, pour vous rendre compte qu'il y a des voitures américaines, des caravanes qui valent très cher, simplement parce qu'il y a des gens qui veulent profiter de la mer et rester avec une espèce de petite maison qu'ils emportent avec eux. Il faut que les gens qui veulent faire du camping puissent trouver des conditions qui leur conviennent parfaitement ». Voir Hélène Cavalié, dir., Trois siècles de tourisme..., op. cit., p. 123.

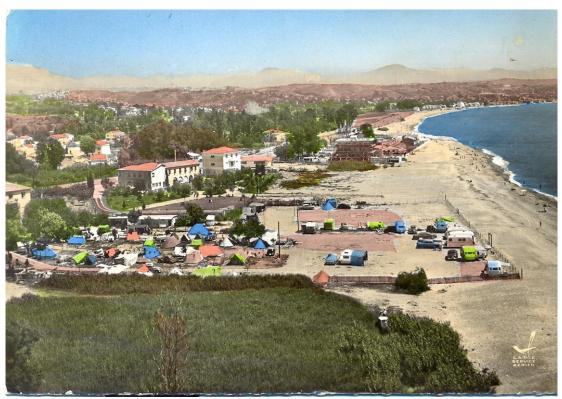


Fig. 4. Camping installé sur le littoral villeneuvois. Combier imprimeur Mâcon. Collection privée Jean-Louis Péniguet. Arch. mun. Villeneuve-Loubet, 12 Num 339\_1.

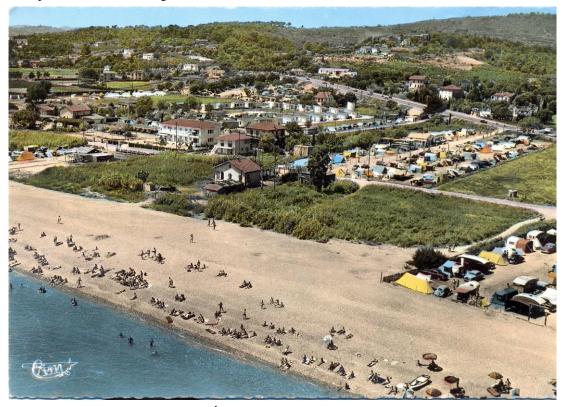


Fig. 5. Campings sur la côte villeneuvoise. Éditions Lapie Service aérien, Saint-Maur. Collection privée Jean-Louis Péniguet. Arch. mun. Villeneuve-Loubet, 12 Num 375\_1.

En 1971, il reste encore une vingtaine de campings sur le territoire communal, dont dix-huit implantés dans le quartier du bord de mer. Mais de nouvelles perspectives d'évolution apparaissent dans le document préparatoire au futur plan d'occupation des sols qui évoque « l'extension urbaine » parallèlement au souhait de voir le quartier de la mer « réservé aux aménagements balnéaires et touristiques » 178.

Ces premières infrastructures balnéaires et touristiques amorcent l'évolution du littoral villeneuvois. Et ainsi voit le jour une première infrastructure immobilière greffée sur un camping, dans le cadre d'un programme résolument orienté vers le tourisme social : la Fighière, un centre de vacances construit par le ministère des Finances pour ses agents.



Fig. 6. La Fighière, centre de vacances à destination des agents du ministère des Finances. Éditions YPA, Saint-André de Nice.

Collection privée Jean-Louis Péniguet. Arch. mun. Villeneuve-Loubet, 12 Num 310\_1.

Sensiblement à la même époque, en 1969, à La Colle-sur-Loup, un village de vacances ouvre ses portes sur un terrain de 19 hectares, adossé à la colline de Montmeuille, avec un hôtel de 50 chambres couplé à une centaine de petites résidences familiales, récemment labellisées patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle comme témoignage architectural du tourisme des Trente Glorieuses<sup>179</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>178</sup> Arch. mun. Villeneuve-Loubet, DEL 8, registre des délibérations de la commune de Villeneuve-Loubet, 1969-1971.

<sup>179</sup> En 1956, dans la foulée de la création de la troisième semaine de congés payés, est fondée l'association Village Vacances Famille (VVF), dont la vocation première était de favoriser le départ en vacances du plus grand nombre. L'État voulut soutenir dans le courant des années 1960 la construction de centres et villages de vacances. À cette fin, un fonds de garantie interdépartementale du tourisme social fut mis en place en 1962; auxquels les centres et villages de vacances étaient éligibles. Sollicité par le préfet en 1963 et 1964, le conseil général des Alpes-Maritimes ne jugea pas nécessaire de subventionner ce fonds de péréquation. Hélène Cavalié,

Mais revenons à Villeneuve-Loubet, où l'urbanisation va prendre un envol surdimensionné au travers d'un projet fou qui va marquer à jamais l'identité du territoire de la commune comme de la Côte d'Azur : Marina Baie des Anges.

#### 2. LA DENSIFICATION IMMOBILIÈRE: LE PARI FOU DE MARINA BAIE DES ANGES

L'histoire de ce projet débute autour de quelques parcelles en bord de mer connues par un nom atypique : « Le Chapeau de Gendarme », en vertu de la forme que propose la délimitation du secteur par la route du bord de mer, récemment réalisée, et le rivage<sup>180</sup>.



Fig. 7. Les parcelles dites du « Chapeau de gendarme » au bord de mer. IGN, 1958<sup>181</sup>.

dir., Trois siècles de tourisme..., op. cit., p. 156. Voir Ophélia Perrini-Gallo, « 1963-1984, 22 ans au service du tourisme social », dans *Recherches régionales*, n° 212, 2017.

180 Marc Boriosi, « Le fabuleux destin du chapeau de gendarme », dans *La Grenouille Villeneuvoise*, n° 53, été

<sup>2009,</sup> p. 22-23.

181 Référence : IGNF\_PVA\_1-0\_\_1958-07-08\_\_C3643-0081\_1958\_F3443-3643\_0177.

#### 2.1. Marina Baie des Anges : genèse d'un projet fou

L'histoire bascule en fait en 1959. Le département des Alpes-Maritimes est alors engagé dans une vaste politique d'urbanisation et le projet d'une zone à urbaniser en priorité (ZUP) est établi pour ce secteur. Cette première tentative est repoussée par le conseil municipal qui souhaite avant tout protéger les petits propriétaires du quartier de l'avidité des financiers de la société d'économie mixte que l'administration centrale entend créer pour mettre en œuvre le projet.

Les élus villeneuvois vont dès lors appuyer une autre solution proposée par un riche industriel du secteur médical rompu aux investissements immobiliers : Lucien Nouvel. Ces terrains – soit dix-sept parcelles qui totalisent 26 hectares – vont peu à peu tomber dans l'escarcelle de Lucien Nouvel, qui conduit le remembrement entre 1962 et 1968. Un seul propriétaire résiste en fait à ses avances financières, conduisant à retarder la mise en route du projet. On évoque alors le chiffre faramineux de 900 logements.

Les premières esquisses du projet sont présentées quelques mois avant les élections municipales de 1965, mais ce projet est repoussé à l'unanimité par le conseil municipal 182. Pourtant, Lucien Nouvel avait pris soin de frapper fort. Pour autant, conduire un projet fabuleux de construction en se confrontant à une législation de l'urbanisme certes assez souple (nous sommes alors encore loin de la loi littoral), mais encore balbutiante, reste d'une grande difficulté malgré les grands noms associés au projet. Le premier projet chiffré est établi par Dikansky, architecte à Nice, auquel est associé le nom prestigieux de l'architecte Noël Lemaresquier, comme les plus grands noms de l'arène politique de l'époque : Edgar Faure, Olivier Guichard, Michel Debré (dont l'épouse est justement née Lemaresquier).

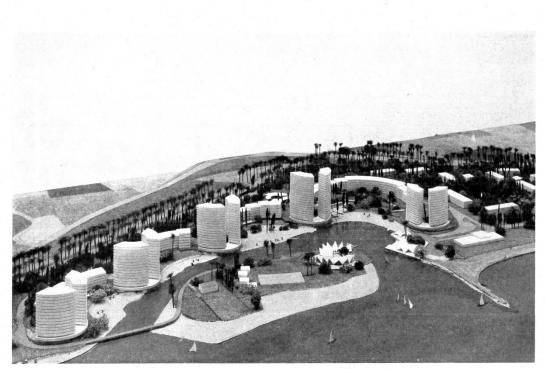
Noël Lemaresquier est alors un architecte reconnu, directeur d'un atelier réputé, fils de Charles Lemaresquier, grand prix de Rome 1900, professeur à l'école des Beaux Arts. Il va remettre une copie plongeant son inspiration dans l'exemple des marinas américaines, proposant un plan moderne fait de colonnes hémicylindriques.

<sup>182</sup> Hélène Cavalié, dir., Trois siècles de tourisme..., op. cit., p. 187.

# LE PLAN D'URBANISME

- a été étudié pour donner satisfaction
- à toutes les couches de la population

Il détermine l'avenir de la commune



Un projet futuriste au quartier de la mer.

#### 1. — CONSIDERATIONS GENERALES

Pendant des siècles, aucun règlement public n'a été imposé aux possesseurs de terrains qui déstraient construire; les propriétaires étaient les maîtres absolus de leurs fonds du centre de la terre au zénith.

Les bâtiments s'entassaient les uns contre les autres, selon les intérêts ou les fantaisies des constructeurs.

Les chemins devenaient des rues le long desquelles les façades n'étaient pas toujours alignées.

Fig. 8. Le premier projet de marina élaboré par les architectes Dikansky et Lemaresquier. Arch. mun. Villeneuve-Loubet, 25 W 1, bulletin municipal, 1965.

Ainsi, c'est un programme complet de quatorze tours, réparties sur les 26 hectares, qui est présenté à la commune. Le projet souffre néanmoins de quelques problèmes : tous les appartements n'ont pas vue sur mer et les façades non alignées ressemblent assez à ce qui se fait dans les périphéries des villes. Ainsi, cette banalité architecturale ne peut correspondre à un ensemble balnéaire de luxe tel que l'envisagent ses promoteurs.

Pourtant, malgré ses faiblesses, ce projet qui appelle de lourds investissements est soumis au Conseil supérieur de l'architecture et de l'urbanisme. Mais Lucien Nouvel souhaite une variante et il sollicite Noël Lemaresquier afin que celui-ci associe au projet la construction d'un port de plaisance pour répondre à l'engouement pour le nautisme qui émerge dans les années 1960. Et l'architecte d'opposer une fin de non recevoir : « La Méditerranée étant un bain de pied comparée à l'Atlantique, je n'en vois pas l'utilité ». Quelques jours avant la réunion du 28 mai 1964, le projet est déjà mal accueilli, il sera refusé libérant les promoteurs de leur engagement. Noël Lemaresquier ne croit pas à un port sur la Méditerranée, il ne croit pas à la navigation de plaisance et les financiers eux y croient : le projet se fera sans lui.

Ces remous et des difficultés financières conduisent le groupe Carat, partenaire initial de Lucien Nouvel, à sortir du projet. Et un nouvel investisseur de faire son entrée : Jean Marchand. Sur le plan architectural, c'est un retour à la page blanche. Pour la noircir de nouvelles esquisses, le choix se porte sur un nouvel architecte qui est chargé de redéfinir le projet : André Minangoy.

Jean Marchand est sorti de HEC en 1947. Promoteur immobilier expérimenté dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris et au Vésinet, il mit tout son dynamisme et sa vision au service du projet en complément des solides réseaux de Lucien Nouvel qui assurent les débouchés pour les ventes futures

L'architecte et urbaniste André Minangoy est, à cette époque, un homme d'expérience à la tête d'un important cabinet d'architecture à Vence, puis à Cannes où il est secondé par Michel Néron, architecte issu de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts. André Minangoy est proche, par ailleurs, de Pierre Canto, le fondateur d'une des premières marinas azuréennes à Cannes, une marina qui porte son nom déjà de son vivant. Ce trio se fera quatuor avec l'arrivée d'un quatrième personnage, Paul Clos, polytechnicien, inspecteur général de l'urbanisme, qui se chargea du suivi des autorisations et de la construction du port souhaité par Lucien Nouvel. Mais tout reste à créer, tout reste à obtenir. Et il faudra surprendre.

#### 2.2. Les grandes étapes de la construction de Marina Baie des Anges

Nul ne sait vraiment comment l'idée de ces vastes immeubles pyramidaux enserrant le port a germé dans l'esprit d'André Minangoy, ou peut-être de Jean Marchand? Reste le symbole avec la petite histoire de ce dessin griffonné au creux de la main de l'architecte et qui offre à Marina Baie des Anges sa légende, à l'image de ces légendes qui ont traversé les siècles pour témoigner de la construction de tel ou tel bâtiment empreint d'une grande dose de génie et d'un peu de mystère.

Ce dessin au creux de la main est immortalisé à la télévision, invention majeure du XX<sup>e</sup> siècle, dans une séquence qui explique, sans doute mieux que tous les discours, la vision qu'André Minangoy avait de l'ensemble de ce complexe immobilier<sup>183</sup>. Cette première esquisse montre déjà trois bâtiments indépendants de l'environnement, trois triangles concaves regardant un port, un grand bassin au cœur d'un îlot de verdure.

L'idée est là. Il faut maintenant la concrétiser. À ce stade, le promoteur initial Lucien Nouvel sort du projet. C'est la société CICA de Jean Marchand qui acquiert la totalité des parcelles en 1966 pour entamer en 1967 le long chemin des étapes administratives. Un chemin sans trop d'embûches dans cette phase initiale du lancement du projet, puisque le ministre de l'Équipement donne son accord le 21 juillet 1967, suivi de l'avis très favorable de l'architecte-conseil du ministère de la Construction.

Entre ces deux dates, le 28 juillet 1967, Michel Marot, architecte-conseil, premier grand prix de Rome 1954, présente au ministère de la Construction, conjointement avec le cabinet Minangoy, un premier permis de construire pour la construction du premier bâtiment — l'Amiral — pour un budget de 140 millions de francs. L'intention devient peu à peu plus concrète.

<sup>&</sup>lt;sup>183</sup> Institut national de l'audiovisuel, <a href="http://www.ina.fr/video/I00013787">http://www.ina.fr/video/I00013787</a>, 28 août 1983, extraits de l'émission *Chef d'œuvre en péril* (Antenne 2), interview d'André Minangoy, architecte de Marina Baie des Anges.

La demande globale de permis de construire suit le 23 septembre 1967 sous la signature de Michel Marot et d'André Minangoy. Elle est accordée avec quelques réserves qui sont levées avec le permis de construire définitif accordé près d'un an plus tard, en octobre 1968. Au final, le programme prévoit quatre bâtiments et un port. Il a désormais un nom : Port Marina Baie des Anges.

André Minangoy cale le plan de construction sur les seuils de rentabilité nécessaires pour la viabilité financière de l'opération immobilière. Il faut donc construire 1 600 logements sur 180 000 mètres carrés de plancher, auxquels s'ajoutent 8 000 mètres carrés de commerces, 80 000 mètres carrés de dalles et jardins abritant les parkings et les garages, un port de plaisance de 600 anneaux doté d'une capitainerie et d'un chantier naval. Pour optimiser la conduite des chantiers à venir, la société CICA fait le choix d'éclater le projet en cinq opérations de constructions distinctes dotées chacune de son permis de construire.

Le lancement des travaux intervient le 14 juillet 1968 et le premier chantier entre en action le 3 février 1969 sur le site du premier immeuble : l'Amiral.



Fig. 9. Le chantier de l'Amiral (1968-1969). Photo de A. M. Baconnet, Cannes. Collection Groupe MARINA. Arch. mun. Villeneuve-Loubet, 16 Num 002.

Dans les colonnes de *Nice-Matin* du 28 juin 1969, une première publicité s'étale sur toute la surface d'une page en livrant clairement la vision globale du projet. Une vision relativement fidèle à la réalisation telle qu'elle s'offre à nos regards aujourd'hui, même si la tour centrale (un projet d'hôtel) est finalement abandonnée au bénéfice d'un ensemble de faible hauteur où s'installe un centre de thalassothérapie au cœur des années 1980.

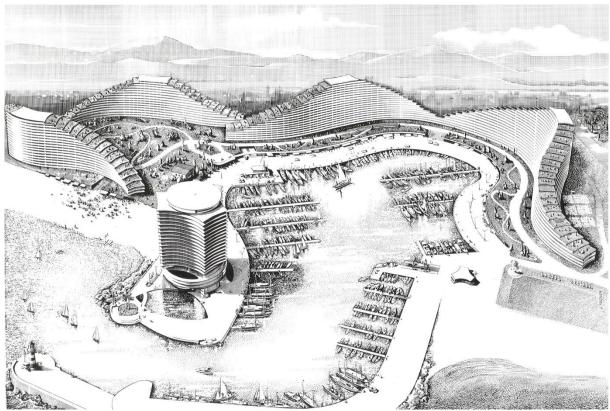


Fig. 10. Le chantier de l'Amiral (1968-1969). Dessin du projet définitif déposé par André Minangoy et Michel Marot, Grand Prix de Rome<sup>184</sup>.

Photo de A. M. Baconnet, Cannes. Collection Groupe MARINA. Arch. mun. Villeneuve-Loubet, 16 Num 001.

La construction de l'Amiral est menée tambour battant et dans un temps record. L'immeuble est construit en dix-huit mois par deux entreprises de 800 ouvriers qui livrent 259 appartements édifiés sur 19 niveaux. Dès l'été 1970, les premiers acquéreurs prennent possession de leur appartement. Ces acquéreurs viennent majoritairement du corps médical en lien avec les réseaux initiaux de Lucien Nouvel, mais on y retrouve aussi des artistes, qui rêvent sans doute d'un nouveau Saint-Tropez dans les Alpes-Maritimes.

En 1970, les travaux de construction du port sont également lancés. Un port d'une nature particulière, car son emprise va s'étendre dans les terres permettant ainsi d'augmenter le domaine maritime.

<sup>&</sup>lt;sup>184</sup> Dessin du projet définitif déposé par André Minangoy et Michel Marot, Grand Prix de Rome : quatre bâtiments de forme pyramidale et une tour destinée à accueillir un vaste complexe hôtelier. Ce dernier bâtiment ne sera pas construit, seule entorse au projet initial, mais remplacé par l'actuel centre de thalassothérapie.



Fig. 11. La construction du port. Photo de A. M. Baconnet, Cannes. Collection Groupe MARINA. Arch. mun. Villeneuve-Loubet, 16 Num 005.

En effet, le plan d'eau qui totalise plus de 6 hectares est construit en prélevant 3,6 hectares de l'assiette foncière initiale des parcelles cédées gratuitement par le promoteur. La construction du port est achevée en 1974 conjointement à la construction du Galion, un bâtiment comprenant quatre-vingt studios destinés à loger le personnel au service des familles les plus aisées qui investissent Marina Baie des Anges.

Le Commodore s'élance en même temps que le port en 1970. Avec la construction de ce deuxième immeuble, le chantier aborde ses premières grandes difficultés. Premièrement, la nature du sol, ou plutôt l'absence réelle de sol, car nous sommes, dans ce périmètre, non pas dans des marécages, comme la mémoire collective le retiendra, mais dans un ancien lit du Loup, le fleuve qui se jette dans la mer entre Cagnes-sur-Mer et Villeneuve-Loubet. Les ingénieurs viennent à bout des contraintes et 333 appartements empilés sur 21 niveaux sont livrés en 22 mois, étage par étage, selon la technique dite en pile d'assiette. Les deux entreprises intervenant sur le chantier engagent leur opération à chacune des deux extrémités pour se rejoindre au milieu. Les travaux d'intérieur sont achevés en 1972 et les appartements livrés à leur propriétaire.

La pose de la première pierre du Ducal intervient le 21 août 1973. La construction change de modèle car le terrain est encore plus fragile que sur le site du Commodore. L'immeuble sera donc édifié par tranche verticale.



Fig. 12. La construction du Ducal. Photo de A. M. Baconnet, Cannes. Collection Groupe MARINA. Arch. mun. Villeneuve-Loubet, 16 Num 003.

Le chantier se poursuit sous la conduite d'André Minangoy jusqu'à la septième tranche de travaux en 1976. S'ouvre alors une longue pause qui laisse le chantier de Marina Baie des Anges inachevé pendant près d'une décennie. En fait, aux difficultés techniques, qui orientent fortement à la hausse l'enveloppe financière que la société CICA doit consacrer aux travaux, viennent s'ajouter le choc pétrolier et la crise économique caractérisée par le tarissement des débouchés commerciaux. Et le montage financier de l'opération ne tient que par les ventes des appartements qui permettent de payer les factures des travaux.

La belle carte postale des premières années est ternie et un sentiment gagne peu à peu la Côte d'Azur : le chantier ne reprendra jamais.

En fait, il faut attendre 1985 pour voir le retour des engins sur le site du Ducal au gré d'un nouveau changement de prise en main du projet. André Minangoy, qui disparaît cette même année, ne vit pas la reprise du chantier. Cette dernière phase de travaux est toutefois bien plus laborieuse puisque la construction du Ducal n'est achevée qu'en 1992 avec la livraison des 550 appartements conjointement à celle du quatrième immeuble, le Baronnet, dont la construction lancée en 1977 s'achève en 1990 avec la mise à disposition de 416 appartements dont une partie en logement de vacances en *time share*.

Au final, la réalisation de Port Marina Baie des Anges s'étale sur 25 ans, de 1968 à 1993, avec une succession d'architectes aux côtés d'André Minangoy, puis sans lui dans la dernière phase. L'ensemble regroupe bien aujourd'hui les 1 600 appartements évoqués dans le projet initial pour une population potentielle d'environ 6 000 habitants en taux d'occupation maximum. Pour mémoire, la commune de Villeneuve-Loubet comptait moins de 3 000 habitants au lancement du projet et 11 539 à la fin des opérations. Une croissance démographique toutefois faiblement alimentée par le complexe immobilier de Marina Baie des Anges qui regroupe en réalité à peine quelques centaines de résidents permanents, mais qui explique que la commune soit aujourd'hui, malgré ses 14 814 habitants, surclassée dans la catégorie des communes de 40 000 à 80 000 habitants.

#### Conclusion

Ainsi, à partir des Trente Glorieuses, la logique urbaine s'est imposée sur le littoral villeneuvois, comme partout sur la Côte d'Azur entre Saint-Raphaël et Menton. Cette logique urbaine s'affirmera à Villeneuve-Loubet, comme ailleurs, par la densification immobilière au cœur des années 1980, avec l'implantation de nouveaux immeubles dans le périmètre de Marina Baie des Anges. Le coup d'envoi est donné dès 1975 avec le plan d'occupation des sols qui prévoit « une densité urbaine de transition entre Marina Baie des Anges et les Bouches du Loup » 185. Ces principes dictent leur loi désormais aux projets d'aménagement de ce quartier qui se concrétisent une première fois en 1987-1992 avec la mise en place de la zone d'aménagement concertée du Loubet. Quelques nouvelles réalisations voient le jour à cette époque, alors que le programme ambitieux autour de Marina Baie des Anges connaît son point final. Certains secteurs du quartier se dégradent peu à peu entre une résidence de tourisme du ministère des Finances, désormais à l'abandon, et un vaste camping également en difficulté. En 1989, la construction du Centre nautique de Villeneuve-Loubet renforce la vocation balnéaire du quartier, en consacrant par ailleurs sa mutation. Une vocation encore renforcée dans les années 2000, avec la mise en place d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) du Loubet, dont la réalisation a été achevée tout récemment sous le mandat de Richard Camou, maire de Villeneuve-Loubet (2001-2014), en donnant naissance au quartier des navigateurs.

Pour autant, il ne faut pas oublier que ce vaste plan d'urbanisation s'est accompagné d'une démarche de préservation dont l'étendard emblématique reste le parc départemental de Vaugrenier. Ce projet de parc départemental voit le jour en 1960 en même temps que treize autres projets répartis sur le territoire des Alpes-Maritimes entre littoral et moyen pays<sup>186</sup>. Pour le préfet Pierre-Jean Moatti, grand bâtisseur et aménageur devant l'éternel, c'est une réponse directe à la nécessaire croissance de l'urbanisation. Paradoxalement, ce projet de parc départemental à Vaugrenier rencontra l'opposition du conseil municipal de Villeneuve-Loubet, conduit par son maire le docteur Julien Lefebvre qui craignait que celui-ci ne soit le prétexte à l'implantation, en sous-main, d'un nouveau complexe immobilier doublé d'un équipement sportif privé<sup>187</sup>.

En effet, en 1956-1957, les architectes Georges et Michel Dikansky planchent sur un projet de centre résidentiel à implanter dans le secteur de Vaugrenier. Un projet d'avant-garde qui avait pour objectif de servir de prototype pour les régions désireuses de se lancer dans un tourisme international haut de gamme. Ainsi, les 200 hectares du centre étaient appelés à accueillir un parcours de golf, un centre équestre, des courts de tennis, une piscine, des stands de tir. Quant à l'étang présent sur le site, il devait être reconverti en bassin aménagé pour la pêche et le canotage. Sur le plan des hébergements, le projet prévoyait des bungalows individuels et deux grands hôtels regroupant commerces de luxe et services. Au final, ce projet est abandonné aux bénéfices d'un programme moins ambitieux, cantonné sur 130 hectares de collines proches du littoral, résolument orienté vers la promotion immobilière et offrant onze hameaux partagés entre résidences principales et résidences secondaires, représentant un potentiel de 3 500 habitants : les Hauts de Vaugrenier<sup>188</sup>.

Dans ce contexte de relocalisation du projet immobilier, le projet de parc départemental prend corps. Les expropriations interviennent en 1961 et le parc fut ouvert peu de temps après. C'est cette même démarche de préservation qui a conduit Richard Camou à partir à la reconquête du front de mer avec la réalisation d'une promenade piétonne au contact des plages, alors que Lionnel Luca, maire de 1995 à 2001 (et depuis 2014) et conseiller général des Alpes-Maritimes (1989-2014) s'est lancé

<sup>&</sup>lt;sup>185</sup> Arch. mun. Villeneuve-Loubet, DEL 13, registre des délibérations de la commune de Villeneuve-Loubet, 1975-1977.

<sup>&</sup>lt;sup>186</sup> Marc Boriosi, « Villeneuve-Loubet dans la modernité (1965-2000) », op. cit., p. 217.

<sup>&</sup>lt;sup>187</sup> Arch. mun. Villeneuve-Loubet, DEL 2, registre des délibérations de la commune de Villeneuve-Loubet, 1957-1963.

<sup>&</sup>lt;sup>188</sup> Marc Boriosi, « Villeneuve-Loubet dans la modernité (1965-2000) », op. cit., p. 217-218.

activement dans la préservation des berges du Loup, depuis La Colle-sur-Loup jusqu'à la mer, avec la création du parc départemental des Rives du Loup aujourd'hui pratiquement achevé.

En définitive, quel regard l'historien peut-il porter sur ce littoral villeneuvois qui suscite toujours des avis tranchés et passionnés qui, plus de cinquante après le lancement des travaux de Marina Baie des Anges, témoignent d'un débat toujours vif ? Pour ses contempteurs, c'est une verrue infâme sur la côte azuréenne, une injure faite au littoral et le symbole de l'outrance immobilière qui marqua la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Pour ses contemplateurs, Marina Baie des Anges, c'est une caresse faite à la Méditerranée honorée d'une labellisation au Patrimoine architectural du XX<sup>e</sup> siècle lancée par le ministère de la Culture<sup>189</sup>. Au-delà des polémiques, cette marina constitue principalement le témoignage d'une époque désormais révolue<sup>190</sup>. Ce que refusa toujours Jean Marchand jusqu'à sa disparition en 2013. En effet, en grand visionnaire, il se lança dans un projet encore plus fou soumis à la mairie de Villeneuve-Loubet, le 21 mai 1988 : Marina 2.



Fig. 13. Marina Baie des Anges. Photo Marc Boriosi.

Une île artificielle avec un nouveau port de plaisance qu'il entendait implanter à quelques centaines de mètres du rivage villeneuvois. Un serpent de mer qui ressurgit d'année en année. Mais le temps des Trente Glorieuses où tout semblait possible est désormais bien loin. Et ce projet est resté dans les cartons du Groupe Marina, ressurgissant périodiquement au gré de la volonté de quelques journalistes locaux.

Sur la Côte d'Azur comme ailleurs sur le territoire national, l'heure n'est plus à l'audace architecturale mais à la préservation des paysages dans le cadre de législations toujours plus contraignantes. Les architectes et les visionnaires laissent désormais libre cours à leur talent sous d'autres latitudes où s'exprime cette audace qui a modelé notre territoire, avec ses réussites et ses échecs, tout au long des Trente Glorieuses.

85

<sup>&</sup>lt;sup>189</sup> Décision de la Commission nationale régionale du patrimoine et des sites en date du 28 novembre 2000.

Institut national de l'audiovisuel, <a href="http://www.ina.fr/video/I00013805">http://www.ina.fr/video/I00013805</a>, 10 janvier 1983, extrait de l'émission *Thalassa, le magazine de la mer* (France 3 Régions), interview de Michel Cotton, en charge de la promotion de Marina Baie des Anges.

# **Bibliographie**

De Adam Salimbene, Cronica, Bari, éd. Giuseppe Scalia, 1966, p. 300.

Boriosi Marc, « Domaine maritime, mais pas public ? », dans *La Grenouille Villeneuvoise*, n° 53, juillet 2009, p. 23-24.

Boriosi Marc, « Le fabuleux destin du chapeau de gendarme », dans *La Grenouille Villeneuvoise*, n° 53, été 2009, p. 22-23.

Boriosi Marc, « Paris-Lyon-Méditerranée », dans *La Grenouille Villeneuvoise*, n° 39, juillet 2006, p. 22-23.

Cavalié Hélène, dir., *Trois siècles de tourisme dans les Alpes-Maritimes*, [exposition des Archives départementales des Alpes-Maritimes, décembre 2013-30 mai 2014], Milan, Silvana Editoriale, 2013, p. 122.

Perrini-Gallo Ophélia, « 1963-1984, 22 ans au service du tourisme social », dans *Recherches régionales*, n° 212, 2017.

Tremellat Paul, « Villeneuve-Loubet de 1918 à 1965 », dans *Villeneuve-Loubet de l'antiquité à l'an 2000*, Cagnes-sur-Mer, Maximédia, 2001, p. 191-195.

Volpi Jean-Claude, « La ligne d'André Maginot à l'origine des hébergements de plein air à l'est de la Principauté de Monaco à l'orée des Trente Glorieuses (1945-1975) », dans *Recherches régionales*, n° 212, 2017.

# UN REGARD URBANISTIQUE SUR LES MUTATIONS DU TOURISME À NICE LORS DES TRENTE GLORIEUSES

# Philippe GRAFF Architecte DPLG, ancien chargé de recherche au CNRS

Les Trente Glorieuses ont profondément transformé le tourisme à Nice et sur la Côte d'Azur. L'écrin naturel entourant Nice a laissé place à une ceinture immobilière minérale. De façon concomitante, ont émergé de nouvelles ressources et de nouvelles pratiques touristiques. Cet article présente les formes concrètes de ces mutations et esquisse les tendances ultérieures. Les Trente Glorieuses ont modifié les conditions d'exercice du tourisme, en banalisant le paysage urbain et en altérant des caractères fondateurs de l'attrait spécifique de Nice et de la Côte d'Azur. De pair, ont émergé de nouveaux usages allant dans le sens d'un élargissement du potentiel touristique. Par la suite, avec le ralentissement de la fièvre immobilière, des actions sont entreprises pour remédier aux excès avérés des Trente Glorieuses, alors que les pratiques touristiques continuent d'évoluer.

Introduction : la périphérie urbaine niçoise avant les Trente Glorieuses

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, on passait du centre à la périphérie de Nice à travers une banlieue verdoyante et paisible. Cette transition douce entre la ville et la campagne environnante possédait encore le charme qui séduisit les premiers visiteurs et déclencha l'essor touristique de Nice (Fig. 1). Depuis les pinèdes des collines à l'est de Nice, on atteignait le quartier du port à travers les parcs boisés des demeures du climatisme hivernal. Le val du Paillon était occupé par une campagne de polyculture et de prairies, marquée par un habitat rural dispersé d'où émergeaient les modestes noyaux villageois de La Trinité et Drap, en amont de la plaine de l'Ariane, urbanisée dans l'après-guerre (Fig. 2). En 1960, les cartes postales communiquent encore l'image d'une ville entourée de campagnes agrestes, agrémentées de guinguettes et restaurants aux vastes terrasses ombragées, comme à Saint-Pancrace.



Fig. 1. De la campagne au port : vue panoramique de Nice prise à partir du Mont-Boron. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 11 Fi 0205, don Adrien Lucarelli, vers 1950.



Fig. 2. Le val du Paillon à L'Ariane et La Trinité en 1970. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 22 Fi 700217040, 1970. Photo laboratoire photographique de la Direction départementale de l'Équipement.

#### 1. L'ALTÉRATION DE L'IMAGE TOURISTIQUE DE NICE

L'urbanisation des Trente Glorieuses bouleverse les paysages urbains et modifie la transition entre ville et campagne. L'écrin de verdure entourant Nice devient une ceinture minérale.

#### 1.1. La banalisation du paysage urbain

Au cours de cette véritable révolution urbaine, Nice s'entoure d'une ceinture d'immeubles isolant le centre ville de l'arrière pays rural, changeant un paysage qui avait mis des siècles à se stabiliser. Banalisation, car cette production de bâtiments diffère peu de ce qui s'édifie alors dans les autres villes. Il s'agit le plus souvent de l'empilement répétitif d'éléments standardisés. Même si des architectes s'efforcent d'imprimer leur propre marque, la tendance est à l'uniformisation, sous l'effet d'une organisation industrielle centralisée, dirigée par le tout-puissant ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Les ensembles immobiliers collectifs sont les plus remarquables et leurs regroupements, particulièrement en périphérie urbaine, correspondent à la notion consacrée de grands ensembles.

## Localisation de sites typiques de l'urbanisation des Trente Glorieuses à Nice

Une carte globale de la commune de Nice (Fig. 3) permet de localiser les sites d'HLM figurant sur une liste établie par la municipalité en 1953. La même carte délimite les fragments urbains représentés plus loin afin de montrer l'évolution de l'urbanisation. Les quartiers sélectionnés sont : les Moulins, à l'ouest de Nice ; Nice-Nord, frange urbaine s'étendant de Las Planas au Vallon des Fleurs ; l'Ariane, dans le val du Paillon, et Fabron, flanc de colline dominant le littoral à l'ouest de Magnan.

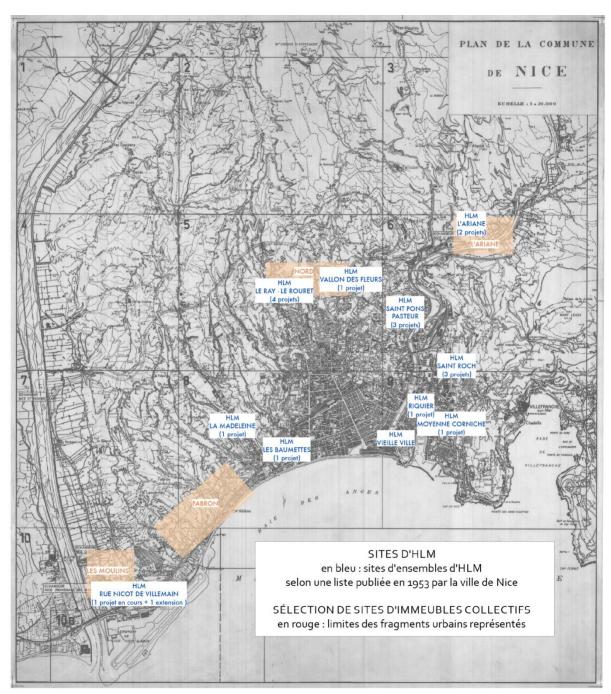


Fig. 3. Sites d'HLM et de grands ensembles de logements collectifs.

#### Les formes du nouvel habitat

Des plans comparatifs (Fig. 4) permettent de visualiser l'évolution de l'urbanisation en montrant l'état des lieux des quartiers sélectionnés, avant, pendant et après les Trente Glorieuses. Ces plans sont suivis de photographies montrant la typologie des bâtiments, en distinguant l'habitat collectif et l'habitat individuel (Fig. 5). Jusque vers 1965, chaque propriétaire de maison individuelle choisissait son maître d'œuvre, contribuant à une ambiance « pavillonnaire » diversifiée, encore évocatrice de l'entre-deux-guerres. Par la suite, l'architecture s'homogénéise et les lotissements se composent de maisons résultant de variations autour de mêmes plans types, généralement néo-provençaux.

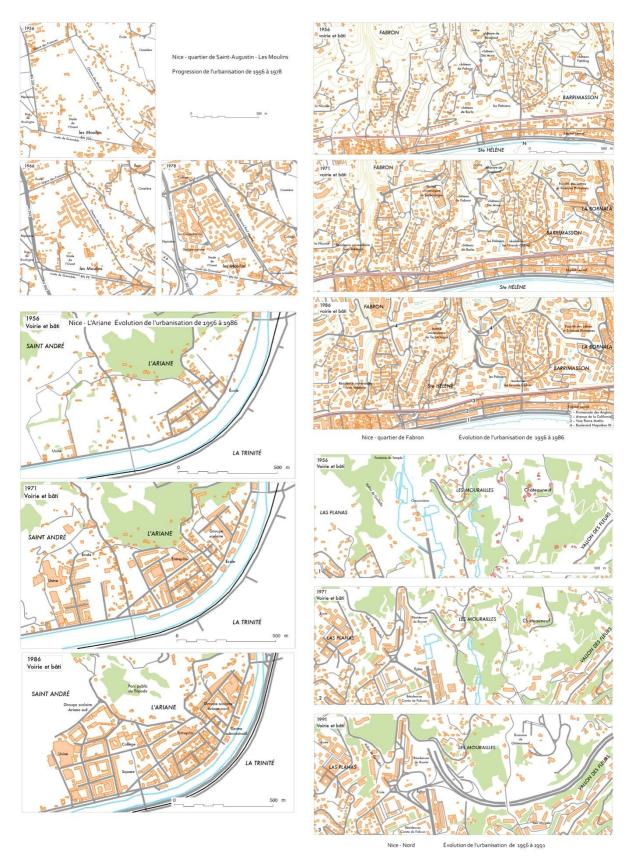


Fig. 4. Plans comparatifs de l'évolution de l'urbanisation lors des Trente Glorieuses (Philippe Graff).

















Fig. 5. Formes de l'habitat périurbain des Trente Glorieuses.

Cliché 1. Résidence Aéro habitat, 50-58 route Grenoble, architecte Albert Cane.

Arch. dép. Alpes-Maritimes, 22 Fi 670706013, 1970.

Cliché 2. Flanc de colline au quartier Saint-Sylvestre. Photo Philippe Graff.

Clichés 3-4. Nice-Nord : cité Comte de Falicon et ensemble Le Rouret. Photo Philippe Graff.

Clichés 5-6. Quartiers du Var : Les Moulins et vue vers Saint-Laurent-du-Var. Photo Philippe Graff.

Clichés 7. Ambiance pavillonnaire, quartier des Bosquets. Photo Philippe Graff.

Clichés 8. Lotissement de villas en série, quartier de Gairaut. Photo Philippe Graff.

## La régression de la ville-parc

Les domaines de la villégiature hivernale formaient encore en 1945 une abondante mosaïque de résidences associées à des parcs qui valaient à Nice une réputation de « ville-parc » 191. L'appropriation collective de ces paysages urbains d'exception constituait un attrait touristique majeur et une composante forte du renom de Nice. Non protégée et souvent délaissée, cette strate urbaine a été considérée comme une réserve foncière constructible, massivement utilisée par les constructeurs pour édifier de nouveaux immeubles. Jusqu'aux mesures de sauvegarde prises par la ville de Nice à partir de 1992, ce patrimoine a subi des coupes sombres à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle, avec un paroxysme lors des Trente Glorieuses. Un couvert végétal prestigieux et des œuvres d'architectes renommés ont laissé place à un paysage urbain standardisé, tant au centre ville qu'en périphérie. Présentant une sélection (loin d'être exhaustive) de domaines démolis ou transformés, un plan (Fig. 6) révèle l'ampleur de l'éradication et donne une estimation de la date des démolitions. Les figures 7 et 8 montrent deux des plus prestigieux châteaux démolis (Gayraud, 2005) et un domaine transformé, la villa Les Palmiers.

<sup>&</sup>lt;sup>191</sup> Voir Philippe Graff, « Le couple maison-jardin, un type bâti générateur de tissus urbains spécifiques du Sud : l'exemple de Nice », dans *Habitats et territoires du Sud*, Paris, CTHS, 2004. Philippe Graff, *Une ville d'exception, Nice dans l'effervescence du XX<sup>e</sup> siècle*, Nice, Serre, 2013. Véronique Thuin-Chaudron, *Nice de la colline du Château aux châteaux des collines, architecture, construction, urbanisation de 1860 à 1914*, Nice, Serre, 2009.

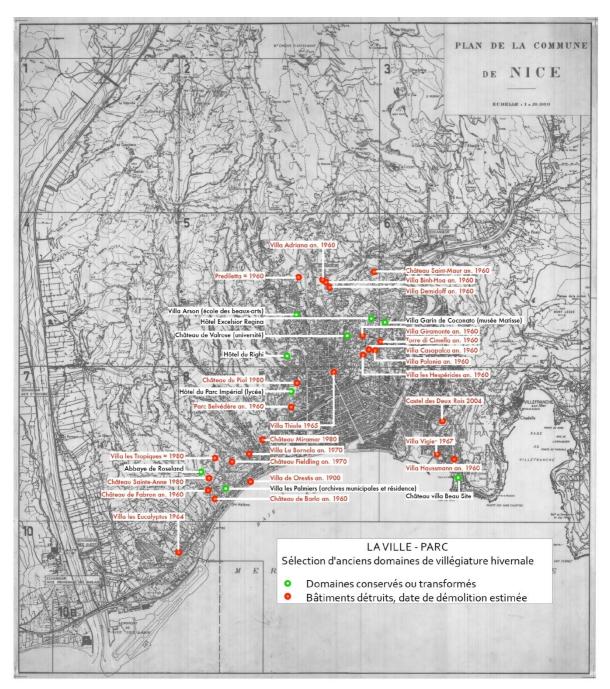


Fig. 6. La régression de la ville-parc : sélection de domaines de villégiature disparus et date de démolition estimée.

# Domaines démolis (destruction vers 1980)



Fig. 7. Vue aérienne du château Miramar et des Collinettes. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 22 Fi 650417008, 1965. Photo laboratoire photographique de la Direction départementale de l'Équipement.



Fig. 8. Vue aérienne du château Sainte-Anne et du quartier Fabron. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 22 Fi 690609159, 1969. Photo laboratoire photographique de la Direction départementale de l'Équipement.



Fig. 9. Villa Les Palmiers (Archives municipales de Nice) et résidence Les Grands Cèdres. Photo Philippe Graff.

#### 1.2. Autres atteintes à l'image touristique de Nice

# Le déficit d'infrastructures et l'asphyxie circulatoire

Lors du boom immobilier et automobile des Trente Glorieuses, la voirie n'a pas été adaptée au rythme de la croissance urbaine. L'action urbanistique n'a pas suivi la construction. Le transit et l'accès à Nice ont continué à utiliser la voirie d'avant 1940, adaptée pour faciliter la circulation. Les infrastructures nécessaires ont été réalisées en retard, une fois terminée la stricte période des Trente Glorieuses. Ainsi en est-il de l'autoroute A8, ouverte en 1976, et de la voie Pierre Mathis, terminée en 2010. Jusqu'au début des années 1970, l'immobilisme a régné en matière de transports collectifs, les pouvoirs publics privilégiant l'automobile. Comme le montrent les vues suivantes (Fig. 10 à 12), au cœur de la ville, le partage de l'espace public urbain a été réalisé de façon à privilégier la circulation et le stationnement jusqu'aux premières piétonisations amorcées en 1977.

Fig. 10. Cours Saleya, marché aux fleurs. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 22 Fi 670127018, 1967.



Fig. 11. La couverture du Paillon. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 22 Fi 681120103, 1968.





Fig. 12. La place Masséna en 1969. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 22 Fi 671128003. Photo laboratoire photographique de la Direction départementale de l'Équipement.

#### La régression d'activités symboliques de Nice

La culture des fleurs, des agrumes et l'horticulture sont des éléments fondateurs de l'image touristique de la Côte d'Azur. Au fil des Trente Glorieuses, cette image devient de plus en plus obsolète et décalée par rapport à la réalité. Vers 1970, Nice se présente encore comme une cité de floriculture, en communiquant la vision folklorique d'un passé idéalisé. L'agriculture traditionnelle (hormis la viticulture, avec le maintien du vignoble de Bellet, sis sur le territoire communal de Nice) décline jusqu'à nos jours face aux vagues d'urbanisation.

# Nice et la Côte d'Azur mises en concurrence comme destinations touristiques

Les vols aériens charters apparaissent en 1947. Dès lors, les compagnies aériennes proposent de plus en plus de vols à bas coût vers des destinations lointaines. Des organismes, tel le Club Méditerranée créé depuis 1950, conduisent les touristes à partir des années 1955 vers des destinations exotiques lointaines (Tahiti, Israël, Maroc...) et leurs plages de rêve. L'époque est marquée par une soif de découverte visant tous les pays. De la sorte, la Côte d'Azur perd sa quasi exclusivité de lieu de vacances au soleil garanti.

#### 2. MUTATIONS DU POTENTIEL TOURISTIQUE ET NOUVELLES PRATIQUES

Malgré la concomitance de ces atteintes multiples à l'image touristique de Nice et de la Côte d'Azur, le tourisme se maintient et la clientèle touristique ne désemplit pas. La pratique des vacances prend une dimension accrue avec l'augmentation du niveau de vie caractérisant les Trente Glorieuses. Malgré la concurrence, le climat ensoleillé reste un atout majeur. Toutes les destinations touristiques trouvent en effet une clientèle en croissance, de sorte que les foules continuent à se ruer sur la Côte d'Azur l'été, tous moyens de transport confondus. Il existe aussi des traits particuliers à la région, en vertu desquels le potentiel touristique régional se trouve stimulé et sa clientèle se développe selon de nouvelles pratiques.

#### 2.1. Une dimension artistique et culturelle propre à la Côte d'Azur

Les artistes, musiciens, écrivains et peintres sont attirés par la Côte d'Azur depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Ils y exercent leur art, y séjournent et parfois y résident. Ce courant a entraîné les milieux de la mode, du spectacle et, en particulier, du cinéma, qui ont maintenu et stimulé la fréquentation et le renom universel de la Côte d'Azur. Les studios de la Victorine, à Nice, créés en 1919 et actifs dans l'avant-guerre, vivent leur âge d'or de 1945 aux années 1970, avec le tournage de nombreux films de notoriété internationale. Le festival de Cannes ouvre pour la première fois le 20 septembre 1946 et acquiert rapidement, au cours des Trente Glorieuses, une renommée internationale, portée par la présence d'innombrables célébrités telles que Brigitte Bardot, Grace Kelly, Sophia Loren, Kirk Douglas, Cary Grant, Yves Montand... Parmi les autres régions touristiques, la Côte d'Azur se singularise comme pôle culturel, matérialisé par la création de musées d'art notoires. Des musées pionniers ouvrent dans l'avant-guerre : musée de l'Annonciade à Saint-Tropez en 1922, musée des Beaux-Arts Jules Chéret à Nice en 1928. De nouveaux musées ouvrent en nombre lors des Trente Glorieuses, à Nice, le musée Matisse (1963), le musée Chagall (1973) ; à Cagnes, le musée Renoir (1960); à Biot, le musée Léger (1960); à Antibes, le musée Picasso (1966); à Saint-Paul, la fondation Maeght (1964). Le rayonnement culturel se renforce avec la création de pôles intellectuels, comme l'université de Nice (1965) ou l'école des Beaux-Arts de la villa Arson (1972). Des activités high-tech se développent : IBM à La Gaude (1959), Texas Instruments à Villeneuve-Loubet (1961), Sophia-Antipolis à partir de 1972. Cette dynamique reste active après les Trente Glorieuses avec la contribution de nouvelles formes d'art comme en témoigne à Nice le musée international d'art naïf Anatole Jakovsky (1982), le musée d'art moderne et d'art contemporain MAMAC (1989), le musée des Arts asiatiques (1998) ; et au Cannet, le musée Bonnard (2011).

# 2.2. La préservation du site de la Baie des Anges et l'essor des plages urbaines

Le paysage de la Baie des Anges sur fond de collines -le skyline- conserve son harmonie malgré l'urbanisation cernant la ville (Fig. 13). Il n'y a quasiment pas d'immeubles tours visibles depuis la côte. La production d'immeubles de grande hauteur reste modérée se heurtant à Nice à une réprobation étayée sur une longue tradition de régulation urbanistique. Les plages, au cœur de la centralité urbaine niçoise, forment un exceptionnel cordon continu le long de la Promenade des Anglais. Elles prospèrent, sont entretenues avec soin et offrent un équilibre toujours apprécié entre plages publiques et plages concédées. Celles-ci proposent depuis les Trente Glorieuses des prestations nautiques et des restaurants.







Fig. 13. Vues générales du littoral en centre ville de Nice. Photos Philippe Graff.

- Cliché 1. La plage urbaine en arrière-plan du port.
- Cliché 2. L'anse des Ponchettes en 1990.
- Cliché 3. Vue actuelle de la Promenade des Anglais.

# 2.3. L'essor touristique des montagnes azuréennes

Les premières stations de montagne (Valberg, Auron) datent des années 1930. Elles prennent leur plein essor à partir de 1945. Isola 2000 est créée de toutes pièces en 1971. Envisagé dès 1946, officialisé en 1979, le Parc national du Mercantour consacre les Alpes azuréennes. Le pays niçois devient par excellence la seule région touristique associant mer et montagne, praticables au cours d'un même séjour, voire d'une même journée.

#### 2.4. La navigation de plaisance et les sports nautiques

La navigation de plaisance explose lors des Trente Glorieuses. D'abord réservée aux plus nantis, elle ne cesse de se démocratiser. Les petits voiliers d'initiation se multiplient. Pour répondre à cet essor, on agrandit les ports, on les équipe et on en construit de nouveaux, sans éviter toutefois une artificialisation excessive des rivages. Nice convertit son port historique à la plaisance en maintenant l'activité des ferries. Exemple-type de marina, Marina Baie des Anges se développe à Villeneuve-

Loubet à partir de 1969. D'abord décriée, cette réalisation est désormais reconnue comme patrimoine architectural du XX<sup>e</sup> siècle.

# 2.5. L'appropriation des valeurs touristiques par les citadins

Le « Niçois » tourne le dos à la mer et ne sait pas nager, dit-on encore en 1960. Depuis, la vue des foules profitant de la plage à la pause de midi tendrait à prouver le contraire. Depuis 1945, les clubs de loisirs nautiques et montagnards se multiplient. Nice s'assume comme ville touristique et les citadins se mettent en position d'en partager les avantages. Des habitudes s'ancrent depuis l'école avec les classes de mer et le ski scolaire. La ville prend goût à ses atouts naturels et touristiques, qui s'intègrent à la vie et aux activités des citadins. En consommant pour son propre compte des ressources à finalité touristique, Nice les anime, elle en assure la pérennité et le rayonnement.

# 2.6. La mise en valeur du patrimoine architectural médiéval et baroque

Le Vieux-Nice, considéré comme un repoussoir mal famé au temps du climatisme hivernal, garde une réputation sulfureuse jusqu'aux années 1970. Les touristes commencent néanmoins à s'y aventurer. L'engouement pour le pittoresque des bourgades médiévales devient en effet à la mode ainsi que l'intérêt pour l'art baroque, qui foisonne dans le Vieux-Nice. Ce quartier est, en 1969, l'un des premiers sites d'application de la loi Malraux de 1962 sur les secteurs sauvegardés. Toutefois le Vieux-Nice et d'autres parties du centre ville de Nice ont fort à faire en 1970 pour améliorer leur image, détériorée par la paupérisation et l'envahissement automobile. Leur remise en valeur constitue une nécessité, qui devient à l'ordre du jour lors des dernières années des Trente Glorieuses.

#### 3. LES TENDANCES ÉMERGENTES AUX LENDEMAINS DES TRENTE GLORIEUSES

Les Trente Glorieuses finissent vers 1973 selon les historiens, pour des raisons concomitantes : séquelles de mai 1968, chocs pétroliers, émergence d'un mal des grands ensembles, critique de l'urbanisme centralisé, prise de conscience écologique. À Nice, la construction immobilière ralentit après un pic en 1962-1965. Jacques Médecin, maire depuis 1966, cherche à éviter l'effondrement de l'industrie du bâtiment. Le déficit d'infrastructures vient à point nommé comme raison d'engager dans les années 1970 de nécessaires travaux de génie civil et d'aménagement urbain.

#### 3.1. Un rattrapage des infrastructures routières au prix de dommages paysagers

L'obligation des études d'impact date de 1977, or le contournement autoroutier de Nice ouvre peu avant cette date, en 1976, avec une insertion paysagère ravageuse, difficile à inverser. L'introduction en milieu urbain de la typologie autoroutière, concue pour la rase campagne, est un héritage des Trente Glorieuses. Elle témoigne de la mainmise des ingénieurs sur l'urbanisme, traduite par la fusion, en 1966, du ministère des Travaux publics avec celui de la Construction et du Logement, à l'origine la loi d'orientation foncière de 1967. Cette loi remplace les plans d'urbanisme antérieurs par des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), dénués d'objectifs architecturaux. La typologie autoroutière en milieu urbain est dénoncée à partir des années 1980 comme une entrave à l'urbanité. L'urbanisme vise depuis lors à remettre les espaces publics urbains à la disposition des pratiques citadines. La loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain de 2000 entérine ces nouvelles orientations : on passe des plans d'occupation des sols (POS) aux plans locaux d'urbanisme (PLU). L'impact urbain de la typologie autoroutière est illustré dans le cas de Nice par deux exemples. L'échangeur autoroutier de Nice-Est (Fig. 14) bouleverse un confluent dont, en 1913, Robert de Souza avait souligné le potentiel paysager. Il introduit un verrou routier souvent encombré qui isole du centre le quartier excentré de l'Ariane. L'enfouissement du Vallon Obscur de Saint-Sylvestre, sous un remblai d'environ 30 mètres de haut (Fig. 15), a privé Nice d'une attraction touristique importante et d'un écosystème précieux.

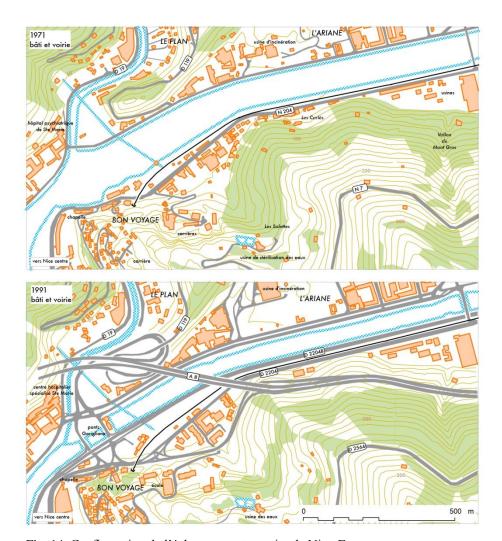


Fig. 14. Configuration de l'échangeur autoroutier de Nice-Est.

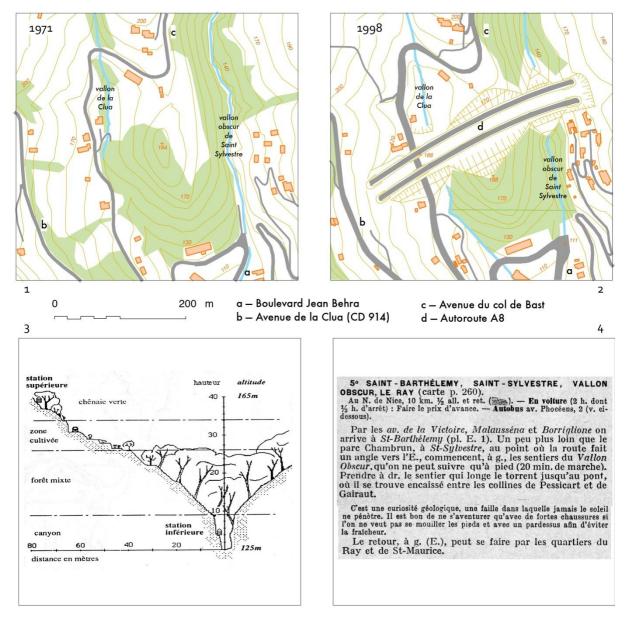


Fig. 15. Traversée du Vallon obscur de Saint-Sylvestre par l'autoroute A8.

Cliché 1. État des lieux en 1971.

Cliché 2. État des lieux en 1998.

Cliché 3. Coupe d'après Andrée Dagorne et al., Le système littoral maralpin, Nice et son environnement, Université de Nice Sophia-Antipolis, Nice, 1998.

Cliché 4. Description touristique, guide POL Côte d'Azur, 1934.

## 3.2. La revitalisation du centre de Nice et le tourisme de congrès

Depuis les années 1960, les villes ouvrent des centres commerciaux en périphérie, qui détournent les citadins des centres historiques. Jacques Médecin souhaite limiter cette tendance pour éviter de dévitaliser le centre de Nice. Vers 1980, il réalise à cette fin des centres commerciaux en centre ville, comme Nice-Étoile et Nice-TNL.

Pour diversifier l'offre touristique, le maire développe à Nice le tourisme d'affaires, de congrès et de culture en ouvrant sur la couverture du Paillon le palais des congrès et de la musique Acropolis, en 1984, et le musée d'art moderne et d'art contemporain (MAMAC) en 1989.

## 3.3. Les espaces publics urbains, une reconquête en deux phases

## Jusqu'en 1990, des piétonisations touristiques et commerciales

En 1970, l'activité touristique se diffuse malaisément en ville depuis la mer, à travers des rues encombrées. La ville de Nice répond à cette difficulté en piétonnisant les axes irriguant les tissus urbains parallèlement à la mer : rue Masséna en 1977 et cours Saleya en 1982. Ces opérations à dominante commerciale privilégient les secteurs à forte fréquentation touristique. L'image de Nice s'améliore et le plan de sauvegarde du Vieux-Nice fait sentir ses effets. La généralisation des parkings souterrains à étages attire toujours plus de voitures, aggrave la circulation et pérennise la dérive autoroutière de la promenade des Anglais. Les années 1980 s'achèvent sur des projets irréalistes ou ne résistant pas à l'usage.

# Depuis 1990, un renouvellement urbain global

À partir de 1990, Nice refonde son urbanisme et redéfinit le traitement des espaces publics. La requalification vise tous les quartiers, tant en termes d'image que d'amélioration des pratiques. Les places et les axes principaux sont rendus aux usages collectifs des citadins et des visiteurs, par des piétonisations de grande envergure, conçues pour concilier activités et loisirs. Le réseau de tramways, esquissé alors et toujours en cours de mise en œuvre, constitue une clef de voûte essentielle de la requalification, de pair avec l'aménagement du littoral. En guise de conclusion, est présenté un exemple des ambiances urbaines des lendemains des Trente Glorieuses (Fig. 16), accréditant le fait que les Trente Glorieuses furent une période singulière, située entre un avant et un après, qui s'en distinguent de façon claire.



Fig. 16. La place Masséna à l'ère du renouvellement urbain, 2011. Photo Philippe Graff.

## **Bibliographie**

Dagorne Andrée et al., Le système littoral maralpin, Nice et son environnement, Université de Nice Sophia-Antipolis, Nice, 1998.

De Souza Robert, Nice, capitale d'Hiver, Nice, Serre, 2001 (rééd. de 1913)

Gayraud Didier, Belles demeures en Riviera, 1835-1930, Nice, Gilletta Nice-Matin, 2005.

Graff Philippe, L'Exception urbaine, Nice de la Renaissance au Consiglio d'Ornato, Marseille, Parenthèses, 2000.

Graff Philippe, « Le couple maison – jardin, un type bâti générateur de tissus urbains spécifiques du Sud : l'exemple de Nice », dans *Habitats et territoires du Sud*, Paris, CTHS, 2004.

Graff Philippe, « De l'espace rural à la périphérie urbanisée, les mutations contemporaines de la Plaine du Var », dans *Rives nord méditerranéennes* (MMSH, Aix-en-Provence), 4, 1989.

Graff Philippe, *Une ville d'exception, Nice dans l'effervescence du XX<sup>e</sup> siècle*, Nice, Serre, 2013.

Thuin-Chaudron Véronique, *Nice de la colline du Château aux châteaux des collines, architecture, construction, urbanisation de 1860 à 1914*, Nice, Serre, 2009.

# LE RENOUVELLEMENT DE L'ARCHITECTURE À NICE, 1945-1965

# Michel STEVE Architecte

#### 1. CHRONOLOGIE

Les Trente Glorieuses sont une conclusion, une transition et un prélude autant qu'une période. Conclusion des années 1930, transition effective et diverse, prélude à une esthétique, celle des années 1970-1980, elle-même assez marquée. À Nice, l'architecture en est effectivement exemplaire, symptôme classique d'une société, d'une économie, d'un état d'esprit. Rappelons-en brièvement le déroulement chronologique. Les archives municipales des permis de construire révèlent un fort ralentissement à partir de 1937. Les architectes et les commanditaires avaient jugé la profondeur du péril. De plus, les grandes inventions et même la mise en forme d'un type abouti, l'immeuble moderne urbain, dataient déjà de 1935<sup>192</sup>. En symétrie, la reprise effective est sensible en 1947. Durant les deux premières années d'après-guerre, les structures essentielles n'étaient pas encore assez rétablies. La grande période où l'architecture a repris son importance et sa vitalité, le long moment où l'invention et la modernisation ont été maximales, intenses et enthousiasmantes, se limitent en fait à 1948-1962. Au milieu, 1958 marque peut-être un sommet, par exemple en termes de densité de réalisations ou de maturité d'écriture. Détail révélateur, c'est l'année où, pour la première fois, les gaines techniques des parties communes d'immeubles occupent un chemin de câbles destiné aux téléviseurs. Il faut se remémorer ce qui se passait et ce qui se pensait à Nice en 1948 et en 1962. Les deux termes appartiennent à des âges différents, à deux sociétés désormais distinctes. En 1947, on s'attelait à reprendre la construction des rares immeubles élégants que des propriétaires téméraires avaient entrepris en 1941. Les années 1942 et 1943, terribles à Nice, les avaient enfin ramenés à un peu de réalisme et de patience<sup>193</sup>. Les premières réalisations nouvelles virent le jour en 1948. Elles furent le fruit d'un intense effort de modernisation et de rationalisation (schématisation et simplification aussi) du modèle très satisfaisant de 1935-1940. Reconstruction de garages, hangars, ateliers touchés par les bombardements de la fin de la guerre, surélévations d'immeubles des années 1880 à 1920, transformations des anciens palaces en copropriétés aux centaines d'appartements formaient le reste

<sup>&</sup>lt;sup>192</sup> Le type en avait été mis au point par quelques architectes des années 1920-1930 à l'occasion de leurs nombreuses réalisations. Les plans les plus habiles avaient bénéficié d'améliorations dues à René Livieri, Georges Dikansky et Kevork Arsenian.

Louis Heitzler et Georges Dikansky ont signé entre 1941 et 1948 quelques immeubles remarquables sur la Promenade des Anglais. Le second a continuité par la suite, relayé par son fils Michel Dikansky.

des commandes<sup>194</sup>. En 1962, les innovations sont déjà passées<sup>195</sup>. Les architectes modernisateurs ont montré tout ce qu'ils savaient faire et les clients en ont accepté une grande partie. Un autre palier est atteint, un peu comparable à la phase des années 1935-1937. Il ne se passe plus grand-chose et la plupart des grandes entreprises échouent. En 1962, le remplacement du Ruhl par une tour ultra-moderne est ajourné, en attendant une réalisation à la densité architecturale très inférieure, qui se fera seulement dans les années 1970. En 1963, un important projet de palace au cap de Nice échoue de même. La mort du maire Jean Médecin, en 1965, marque bien la fin d'une ère. La décade 1965-1975 est tout autre et presque étrangère au mode de pensée « Trente Glorieuses », d'où notre titre de communication volontairement décalé en termes de dates. Si elle fonctionne inévitablement sur les acquis énergiques et décisifs des années 1948-1962, elle adopte une esthétique différente. Du point de vue stylistique, nous le verrons, elle en cherche même l'antithèse, alors qu'elle ne s'avoue qu'une volonté de surenchère, concrètement maladroite et essentiellement absurde : un classicisme abouti ne peut jamais faire l'objet d'un dépassement.

# 2. ÉVOLUTION DES TECHNIQUES ET DE LA PLASTIQUE

À l'échelle de l'histoire de l'architecture à Nice, comparées par exemple aux révolutions des années 1850-1880 ou 1925-1935, les Trente Glorieuses n'ont pas apporté de grand changement, si ce n'est l'échelle des réalisations. Ce point fut d'ailleurs traité avec lucidité et prudence 196. D'abord, Nice s'engagea modérément dans la préfabrication, puisqu'elle n'était pas pressée par la nécessité des reconstructions de logements en masse. Ensuite, la structure poteaux-poutres-dalles en béton armé, déjà utilisée de façon partielle et hybride avant 1914, évolua sagement et lentement. L'intégration des données techniques s'était largement effectuée dans les années 1930. Après 1945, elle n'était plus assez radicale pour provoquer des changements plastiques essentiels. C'est pour cette raison, entre autres, que la plupart des immeubles urbains niçois des années 1950 (jusqu'à 1960) rappellent beaucoup ceux des années 1930. Les quelques ornements que le courant épurateur des années 1930 n'avait pas supprimés chez tous les architectes ont simplement disparu alors de manière globale : mosaïques, frises, mouluration. Au contraire, les balcons filants, parfois couplés à de massifs oriels, ont perduré, de même que la célèbre combinaison du béton avec des pierres aux bossages rustiques hypertrophiés. L'évolution visuelle majeure appartient au domaine des surfaces, techniquement presque neutre. Les bétons colorés, surtout roses et verts, très en faveur en 1935, ont pratiquement disparu vers 1950, remplacés par des bétons gris qu'on trouvait déjà sur les nouveaux immeubles en 1938. Vers 1960 les ciments extra-blancs de Lafarge ont apporté un nouvel aspect, lisse et gai. Cette achromie gracieuse soutenait et confirmait un propos stylistique globalement épuratif. C'est sur cette base que s'est épanoui le Classicisme moderne de 1960-1965. Ce que nous évoquons pour ce

<sup>&</sup>lt;sup>194</sup> Les surélévations et les conversions de palaces ont apporté sur le marché, à partir de 1945, des centaines d'appartements, absorbant ainsi une part significative du besoin. Plus précisément, entre 1941 et 1949, tous les palaces hors d'usage, en majorité à Cimiez, ont été transformés. Les deux seuls qui ne le furent pas dans ces années, le Régina et le Parc impérial, l'avaient été dès le début des années 1930.

<sup>&</sup>lt;sup>195</sup> Il faut y ajouter un phénomène fort, bien que bref puisque limité aux années 1956-1960 : les conséquences de la décolonisation. Outre l'afflux d'acheteurs et la surenchère des prix, l'apport architectural fut sensible. Nice y enrichit son vocabulaire par des espaces de transition (séchoirs, loggias, balcons, claustra) qui venaient tout droit de l'architecture méditerranéenne de style capitale, pratiquée dans les grandes villes françaises d'Afrique du nord.

<sup>196</sup> L'immense complexe édifié sur le terrain de l'ancienne villa Prediletta du comte de Falicon en est un bon exemple : une trentaine d'immeubles alternant prudemment différentes hauteurs et différents types, placés dans un plan-masse habile qui ménage des trouées obliques. L'ensemble des Grands Cèdres à Fabron est plus pesant ; une intervention politique altéra sensiblement le projet plus habile, mais plus novateur, élaboré par Cantié. Les barres de Georges Dikansky à la Madeleine présentent la même qualité architecturale que la plupart de ses immeubles élégants du centre-ville.

composant majeur du paysage urbain que fut l'immeuble d'habitation en hyper-centre vaut aussi pour d'autres programmes. Il semble que sa densité et sa pertinence architecturales aient encouragé une diffusion dans des programmes plus ou moins voisins mais qui pouvaient accueillir son parti de façade. L'hôpital<sup>197</sup>, le grand abattoir moderne, l'école de quartier<sup>198</sup>, le lycée ont adopté la même esthétique lisse et claire. Le programme qui pouvait le mieux se prêter à une modernité plus affichée, moins contrainte, était la villa. Mais, statistiquement, cela compte peu. À côté de quelques réalisations ultra-modernes<sup>199</sup> aux porte-à-faux et aux vitrages californiens, dominent d'autres écoles plus traditionnelles qui ont décliné un régionalisme de moins en moins décoratif ou ont, au contraire, réintroduit avec panache un classicisme néo-XVII<sup>e</sup> siècle très appuyé<sup>200</sup>. N'oublions pas une autre œuvre excellente, et admirée alors à juste titre, qui mérite d'illustrer le dynamisme et la haute technicité de cette époque, le Palais des expositions. Mais il est si exceptionnel qu'on ne peut que l'admirer isolément. Ce n'est pas un tel monument, malgré sa grande valeur, qui « fait » une ville ou une époque. De 1965 à 1975, le renouvellement plastique s'est montré, exhibé. Mais il ne faut peutêtre pas lui accorder une importance excessive. Ces changements d'aspect relèvent plutôt d'un état d'esprit. Ils mettent en forme assez peu de changements structurels. Il s'agit plutôt d'une fuite en avant sur les pas d'une modernité qui veut affirmer son dynamisme coûte que coûte. Les verres teintés et cuivrés <sup>201</sup>, les alvéoles de béton rose en forme d'écrans télévision ne sont que des maniérismes. Leurs excès et leur insignifiance architecturale seront la cause d'une désaffection très rapide. Dès les années 1980, le retour à des lignes pures, des façades blanches et planes, une écriture sèche, sera accompli. Sagement à l'écart de toute outrance, l'exquis musée Chagall réussit, vers 1970, à assurer la continuité entre le classicisme 1960 et le retour à l'ordre 1980.

#### 3. LE CLASSICISME MODERNE, SYMBOLE DES TRENTE GLORIEUSES À NICE?

Si l'on souscrit à notre analyse des Trente Glorieuses, on se demande donc un peu quelle y est la part de l'architecture. Il nous semble clair que, en termes d'infrastructures, d'économie, d'aménagement, d'urbanisme, la période est plus caractérisée 202. L'architecture, avec ses traditions, son rythme d'évolution, d'absorption des nouveautés, a sa propre échelle; même si 1945-1965 a été un temps accéléré. Signe que cette période possède à la fois sa réalité, sa densité et sa vitalité, un témoin architectural incontestable demeure. Dans sa stabilité, sa sereine assurance, son originalité certes discrète, il existe bien en architecture, à Nice, sous la forme que nous appelons le Classicisme moderne. Voyons ses composantes: il est le fruit de l'évolution, sur un cycle assez long, du programme architectural majeur, celui de l'immeuble d'habitation. Il synthétise les perfectionnements de plan et de façade. Il correspond à un usage bien codifié, d'une neutralité dégagée des contraintes d'époques passagères et révolues. Ainsi, il abandonne sagement le déferlement de plus en plus éphémère des ornements, se dégage de la contrainte spatiale 1930 des trop petites pièces, faute de moyens. Profitant de l'énergique épuration des années 1925-1935, il a enfin abandonné l'encombrant

<sup>&</sup>lt;sup>197</sup> Les deux nouvelles ailes de l'hôpital Lenval, sur la Promenade des Anglais, par Aubert, ont aujourd'hui disparu.

<sup>&</sup>lt;sup>198</sup> Par exemple, l'école Rothschild, rue Pastorelli ; le lycée Rolland Garros à Cimiez, ou encore l'école de dessin de la villa Thiole.

<sup>&</sup>lt;sup>199</sup> Par exemple quelques villas de Georges Buzzi au Vinaigrier ou à la Lanterne.

<sup>&</sup>lt;sup>200</sup> Les œuvres de Clément Goyenèche à Gairaut ou d'André Svetchine sur les collines en sont une illustration.

<sup>&</sup>lt;sup>201</sup> Un chef d'œuvre est le Royal Luxembourg, par Allard et Gros, au début de la Promenade des Anglais. On est rarement allé aussi loin et avec autant de brio. Plus architecturale est l'expression d'André Minangoy, aux modernités longtemps incomprises par le grand public : immeuble Le Serena, avenue Bieckert, et Marina de Villeneuve-Loubet.

<sup>&</sup>lt;sup>202</sup> C'est aussi l'époque de construction de beaux transformateurs électriques à Nice, d'une écriture bétonnière lucide et soignée.

catalogue de références (rétrécies) aux grands styles du passé monarchique. Il a utilisé les progrès techniques pour s'ouvrir davantage à la lumière du jour, abandonnant les lourdeurs des édifices pierrebéton des années 1930. Les plans sont clairs, les murs sobres et droits. Signe paradoxal mais profond, cette architecture a une modernité assez complète et assurée pour se payer le luxe de quelques principes classiques comme la symétrie ou une régularité fondée sur une minutieuse pondération des masses et des surfaces<sup>203</sup>. Les détails confirment ces choix généraux. Les salles de bain et les cuisines ont trouvé dans les plans une place et une taille normales. Elles ne sont plus le lieu d'étalage d'une modernité décorative militante, comme elles l'étaient en 1920 ou 1930, au sortir de siècles d'inexistence ou de sacrifice. De même pour les coffres de volets roulants, généralisés et absorbés par le gros-œuvre. Les chambres, les salles à manger ont des dimensions généreuses mais sans affectation. Une grande porte-fenêtre éclaire simplement chaque salle de réception. Une grande fenêtre, souvent désormais à l'horizontale, éclaire chaque chambre. Tous les éléments trouvent leur place avec aisance. Mieux, une grande uniformité révèle l'universalité de ce type calme et harmonieux. Presque tous les immeubles reprennent ce découpage clair, limpide, efficace. Des dizaines reproduisent le schéma sur la Promenade des Anglais, sur les boulevards élégants. Dans les quartiers populaires, le modèle est simplifié mais il satisfait les mêmes principes de base. Cette régularité, cette bonne intelligence de chaque élément qui s'articule aisément à l'ensemble, cette absence de forfanterie dans les facades, les parties communes, les intérieurs, cette « banalité » au meilleur sens du terme, c'est-à-dire l'absence de ces singularités qui ont toujours quelque chose de lassant et d'incongru, sont autant de composantes d'un nouveau classicisme. Son absence de déguisement historiciste, son assimilation tranquille des perfectionnements techniques et de l'art de vivre retrouvé lui attribuent en outre le qualificatif de « moderne ». On trouve dans ces édifices, qui ont maintenant 50 ou 60 ans, les agréments que peut attendre l'utilisateur d'aujourd'hui<sup>204</sup>. Car ils comportent aussi une part d'intemporalité, comme toute œuvre d'art qui réussit à dépasser l'anecdote et s'élever à une certaine universalité. Cela encore aide à constituer un classicisme. En ce sens, les Trente Glorieuses sont donc en effet une époque constituée, identifiable. Une époque sûre d'avoir fait de bons choix, une époque ayant hérité de la guerre l'énergie et le sens du devoir collectif, une époque pleine d'espoir, qui commence à retrouver un terrain sûr autour d'elle. Malgré la guerre d'Algérie et la Guerre froide et en attendant la révolution des mentalités de 1968, puis le premier choc pétrolier de 1973, une période stable et sereine, du moins si l'on juge à ce qu'elle a su exprimer dans la pierre.

#### **Bibliographie**

Steve Michel, *L'architecture à Nice de 1920 à 1940*, Nice, Serre, 2002. Steve Michel, *L'architecture à Nice de 1940 à 1965*, Nice Serre, 2005.

<sup>&</sup>lt;sup>203</sup> Voir des immeubles de Georges et Michel Dikansky, comme Le Tivoli ou Le Capitole.

<sup>&</sup>lt;sup>204</sup> Y compris, et cela a son importance, une logique et une excellence de construction qui ne s'est pas maintenue, c'est peu dire.

# LES PROGRAMMES RÉSIDENTIELS DE VACANCES DANS LA PÉRIODE DES TRENTE GLORIEUSES : EXPÉRIMENTATIONS ET INNOVATIONS SUR LE LITTORAL VAROIS

## Pascale BARTOLI Architecte

Chercheuse-associée au laboratoire INAMA (INvestigation sur l'histoire et l'Actualité des Mutations Architecturales) à l'École nationale supérieure d'Architecture de Marseille

Le littoral varois a connu, durant les « Trente Glorieuses », un développement sans précèdent de ses équipements touristiques et de loisirs<sup>205</sup>. Cette dynamique immobilière ne s'est cependant pas tenue en marge des grands débats doctrinaires de l'époque sur l'habitat, du logement social au logement pavillonnaire. La prise en compte du paysage et de l'environnement dans les projets constitue également une expérience architecturale innovante en écho avec la modernité critique. Cette étude présente un inventaire d'opérations constitué en fonction de la spécificité du programme et de la diversité des typologies, ainsi que de la notoriété de leurs auteurs et de la reconnaissance accordée par le milieu professionnel. On cherche à montrer en quoi se manifeste la réflexion architecturale, urbaine et sociologique qui prétend avoir une valeur d'exemplarité dans ces projets.

#### 1. UN PATRIMOINE EN LIEN AVEC SON SITE

Le logement est incontestablement l'enjeu primordial pour les architectes de l'après-guerre. Inaugurée en 1952, la Cité radieuse de Marseille (unité d'habitation de grandeur conforme, 1945-1952) donne une impulsion formidable à l'innovation en matière d'habitat pour toute une génération d'architectes. Les programmes de vacances ne sont cependant pas mis à l'écart ou, en tout cas, non prioritaires pour le maître qui y consacre une série de projets successifs entre 1948 et 1955. Le projet de Cité des pèlerins pour la Sainte-Baume (1948), Roq et Rob à Roquebrune-Cap-Martin (1949-1950) et l'unité de vacances (1952-1955) ont largement contribué à faire évoluer les typologies et les orientations en matière d'aménagements résidentiels sur la côte d'Azur. Il se joint aux voix de ceux qui croient à un développement raisonné du littoral guidé par la préservation du paysage. Alertant le ministre de la Reconstruction en 1950 sur la nécessité de prévenir le mitage pavillonnaire qui s'annonce colossal dans ces années de croissance et d'accès du plus grand nombre au tourisme et aux

<sup>&</sup>lt;sup>205</sup> D'après Pascale Bartoli, *Expérimentations et innovations des programmes résidentiels de vacances dans la période des « Trente Glorieuses ». Le cas du littoral varois*, thèse de doctorat, Architecture, Université Aix-Marseille ED 35, sous la direction de Stéphane Hanrot, co-direction de thèse; Jean-Lucien Bonillo, 2014.

loisirs balnéaires, Le Corbusier prône une application généralisée de son concept. Roq et Rob est un mode d'urbanisation conciliant la modernité constructive d'un système d'assemblage standardisé et la convention des formes inspirées des villages perchés provençaux. Sans retentissement auprès des investisseurs ou des pouvoirs publics, ces projets de Le Corbusier ont cependant ouvert la voie à la nouvelle génération posant les bases de recherches sur l'architecture méditerranéenne et sur une urbanisation en osmose avec le paysage.

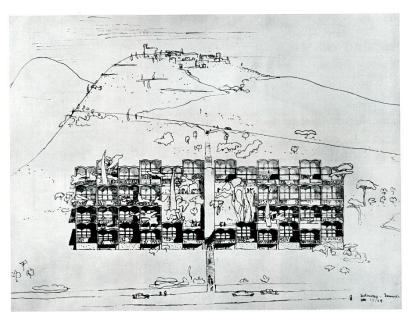


Fig. 1. Projet Roq et Rob, Roquebrune-Cap-Martin M 2-6, Fondation Le Corbusier<sup>206</sup>. © FLC.

L'inventaire des programmes de vacances constitué dans cette recherche laisse apparaître une grande diversité de formes et d'échelles sur un éventail de 35 à 1 500 logements. Parmi les critères adoptés, ne pas se limiter à l'échelle de l'édifice ou à celle de la station balnéaire résulte d'un choix délibéré de ne pas restreindre notre analyse à une seule partie de la production, alors que les architectes, eux-mêmes, ont travaillé sur toutes ces échelles. Les édifices ou petits groupements peuvent ainsi constituer une unité de composition d'une planification à plus grande échelle. On analysera chaque échelle dans ses logiques propres et dans la manière dont elles se positionnent, entre continuité et rupture, dans la tradition des aménagements de villégiatures. Du point de vue méthodologique, on préfère la notion de logements pour apprécier les tailles des programmes à l'unité du « lit », largement utilisée par les pouvoirs publics et les aménageurs mais qui ne permet pas d'appréhender et de comparer les formes architecturales.

#### 1.1. La logique territoriale

Comme dans l'urbanisme classique, la question des échelles d'urbanisation est décisive pour le littoral méditerranéen, mais dans ce cas l'encadrement de l'État semble plus empirique. Un des premiers outils mis en place prend la forme de mission interministérielle comme la célèbre mission Racine pour l'aménagement du Languedoc-Roussillon (1963). Le tourisme ciblé comme enjeu majeur de développement économique n'est cependant pas encore géré formellement par l'administration, il n'arrivera qu'en 1968 en appendice dans le portefeuille d'attributions du ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Équipement et du Logement. Si pour le Languedoc-Roussillon la capacité des

<sup>206</sup> Boesiger Willy, *Le Corbusier : oeuvre complète*, vol. 5 : *1946-1952*, Zurich, Éditions Gisberger, 1953, 260 p.

110

stations est évaluée de manière pragmatique en fonction de la capacité des plages, dans le Var, les interventions sont guidées par les opportunités foncières. On peut imaginer que les réflexions engagées sur les instruments de planification et brillamment synthétisées par Gérard Dupont<sup>208</sup>, conseiller du ministre Pierre Sudreau, dans la revue *Urbanisme*, ont servi de guide voire d'éléments de comparaison pour anticiper les capacités et les équipements des programmes touristiques<sup>209</sup>. Ainsi sur le littoral varois, les droits à construire sont sommairement encadrés par la définition d'un nombre de logements à l'hectare<sup>210</sup>. Le plan d'aménagement et de mise en valeur de la Côte d'Azur varoise (1922-1939) d'Henri Prost est peu à peu abandonné ou sporadiquement repris pour le tracé de certaines voies (corniche varoise), mais il ne constitue plus un outil de planification pour les aménageurs et les pouvoirs publics. Cette indétermination laissera le champ libre à la création de stations ex-nihilo, renouant avec le modèle traditionnel du développement de la villégiature. La politique de préservation des sites varois latente et l'attention de Georges Meyer Heine, urbaniste en chef du ministère de la Construction, et de Louis Arretche, également conseiller du ministre, ont contribué à circonscrire les projets et à limiter leur nombre. La création de stations balnéaires intégrées résout, en effet, par la densité le double enjeu du tourisme : accueillir un large public sans dénaturer les paysages. La plus importante et la plus célèbre est la station de Port Grimaud (tranche 1 : 1 500 logements), mais d'autres projets de cités lacustres autonomes viendront la concurrencer sur le même site, le fond du golfe de Saint-Tropez : les Marines de Cogolin (projet réalisé de 600 logements) et la cité lacustre au lieu-dit La Foux (350 logements). Cette dernière ne sera d'ailleurs pas réalisée tout comme les autres projets de cité répertoriés, tant elles ont cristallisé la polémique. Ainsi, c'est le domaine de Pardigon (1 200 logements), projet le plus ambitieux du promoteur François Leredu, qui scellera sa faillite et lui vaudra des démêlés judiciaires<sup>211</sup>. On ne remarque aucune homogénéité dans les tailles des cités balnéaires autonomes qui oscillent entre 200 et 1 500 logements. Il n'y a donc pas de déterminisme d'échelle a priori sur ces opérations. On se place également bien en dessous des stations du Languedoc-Roussillon sur un rapport de 1 à 10. D'autres urbanisations s'effectueront sous la forme plus classique de quartiers en continuité de centres existants. Ces extensions urbaines permettront à des stations déjà constituées de se renouveler ou à des communes d'entamer une reconversion touristique autour d'équipements balnéaires ou portuaires. Ces greffes s'opéreront soit en continuité comme le Port Santa Luccia (267 logements) à Saint Raphaël, soit en satellite comme le Port de Bormes-les-Mimosas (360 logements), ensemble de logements et d'équipements de loisirs constitué sur une digue décollée du rivage tandis que le village originel perché sur une colline - et donc trop loin des plages - ne trouve pas les faveurs des touristes. La véritable innovation en matière d'urbanisation à

<sup>&</sup>lt;sup>208</sup> Gérard Dupont, « La vie dans les grands ensembles », dans *Urbanisme*, 1962, 31<sup>e</sup> année, n<sup>os</sup> 75-76, p. 26. La grille Dupont ingénieur des Ponts-et-Chaussées définit selon des regroupements de logements hiérarchisés quantitativement les équipements nécessaires à la vie sociale et à l'épanouissement des populations concernées.

<sup>&</sup>lt;sup>209</sup> L'unité de voisinage (800 à 1 200 logements), terme emprunté à la sociologie urbaine américaine des années 1910, est considérée comme l'élément de base de l'urbanisme technocratique. Même si l'échec de la politique des grands ensembles a démontré son caractère restrictif et anachronique, entre nostalgie de la communauté villageoise et spatialisation du quotidien, l'unité de voisinage était censée porter les bases de la cohésion sociale. La notion invoquée par les architectes et les urbanistes dans les nouveaux quartiers de l'après-guerre – *via* l'instrument unité de voisinage – a parfois été appliquée comme si, de fait, elle avait le pouvoir d'instaurer des relations de sociabilité. L'utilisation de l'unité de voisinage pour établir les dimensions d'un quartier, programmer ses équipements collectifs, prétend ainsi promouvoir automatiquement des qualités de « vie en commun ». Hélène Jannière, « Planifier le quotidien. Voisinage et unité de voisinage dans la conception des quartiers d'habitation en France (1945-1965) », dans *Strates* [En ligne].

quartiers d'habitation en France (1945-1965) », dans *Strates* [En ligne].

<sup>210</sup> Avant 1967 et la loi d'orientation foncière créant les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) et les plans d'occupation des sols (POS), les droits à construire sont peu réglementés en dehors des agglomérations

agglomérations.

211 François Leredu, un des principaux promoteurs de lotissements entre La Seyne-sur-Mer et Saint-Tropez, dont le Gaou Bénat, avec les architectes Lefèvre et Aubert, et le Domaine Volterra avec l'Atelier de Montrouge.

l'échelle du territoire réside dans les lotissements géants qui se développent sur ces côtes. Héritiers des modèles d'urbanisation des stations hivernales du XIX<sup>e</sup> siècle, ils n'en conservent cependant pas le dessin, réglé et géométrique. C'est à partir de l'entre-deux-guerres que de larges domaines à l'écart des centres existants sont morcelés et vendus à des vacanciers en quête d'un habitat plus proche de la nature et tranchant radicalement avec les formes traditionnelles de leur vie citadine. L'automobile a incontestablement soutenu cette diffusion de l'urbanisation structurée autour de voieries en corniche d'où on apprécie déjà le paysage. Créé en 1925, le lotissement du Rayol Canadel est l'exemple le plus représentatif de ce glissement de l'offre et de la demande sur le littoral varois. Même s'il est classiquement connecté au réseau ferré, par son échelle et son étalement sur les côtes escarpées du littoral entre le cap Nègre et Cavalaire, il échappe à toutes possibilités de compositions ordonnancées. De même ses espaces communs, une grande esplanade belvédère flanquée d'une pergola et un escalier, reliant la plage à la partie haute du lotissement, ont plus à voir avec l'aménagement des jardins qu'avec des logiques d'espaces publics<sup>212</sup>. À la fin des années 1950, l'idéologie communautaire parachève ce nouveau type d'urbanisation. Le promoteur François Leredu fait figure de précurseur avec le domaine du Gaou Bénat, première expérience d'urbanisation raisonnée et intégrée à l'environnement<sup>213</sup>. Dans un fascicule publicitaire intitulé malicieusement « La contribution de la société F. Leredu & Cie à l'aménagement et à la mise en valeur de la Côte d'Azur varoise » <sup>214</sup>, le promoteur témoigne de la naissance de ces domaines lotis, intégrés à l'environnement, aboutissant à la mutation profonde des aménagements balnéaires sur la côte :

Scrupuleusement étudiés par des architectes-urbanistes, les premiers projets furent ébauchés en étroite collaboration avec les services officiels de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de la commission des sites et du ministère de la construction.

Aucune doctrine préalable n'existait, tout était à faire : c'est au fur et à mesure des diverses expériences que s'élaboraient les principes d'action.

Parmi les actuelles créations de Leredu, le domaine du Gaou Bénat apparaît comme le type même du lotissement évolué et parfaitement pensé. Dans le cadre d'un amphithéâtre boisé de 135 hectares, les constructions sont intégrées à la nature [...]; le découpage des terrains l'implantation et la hauteur des villas assurent la sauvegarde des « vues » [...].

Avec le château Volterra dont les deux cents villas sont groupées en cinq villages au sein d'un parc naturel préservé, [...] Leredu inaugure une formule originale de construction et témoigne une fois encore de son souci constant d'agir en esthète et de sauvegarder les sites qu'il choisit<sup>215</sup>.

L'évolution demeure dans l'intention de faire de ces lotissements clos et gardiennés, à l'écart des centralités existantes, de véritables expériences communautaires. Majoritairement composés de villas, ils peuvent également comporter des petits collectifs, des services hôteliers<sup>216</sup> et des maisons individuelles groupées en hameaux. Ils comprennent encore tous les services et les équipements balnéaires nécessaires à la vie quotidienne en villégiature, mais sans recherche de lieux de mondanité ou de représentations. Les facteurs climatiques, orographiques et botaniques sont élevés au rang des autres critères architecturaux dans l'élaboration de ce type de lotissements. Les projets visent, en effet, un double dessein : la construction des maisons, mais également la mise en valeur de la nature. La vue

112

<sup>&</sup>lt;sup>212</sup> Le lotissement du Rayol causera la faillite de ses lotisseurs, les derniers terrains seront achetés dans les années 1970 et deviendront une commune autonome en 1949.

<sup>213</sup> Reprenant l'affaire familiale créée en 1947, François Leredu commence son activité par un lotissement de type « classique » longeant la plage de Pampelonne. Il poursuivit la vente de terrain à bâtir à Bormes, à Carqueiranne, à Saint-Mandrier, au cap Nègre, à l'Escalet, à la Croix Valmer et également en Corse tout en proposant des modèles de maisons sur catalogue.
214 Plaquettes de présentation de la société Leredu. Cité de l'architecture et du patrimoine, Fonds Atelier de

<sup>&</sup>lt;sup>214</sup> Plaquettes de présentation de la société Leredu. Cité de l'architecture et du patrimoine, Fonds Atelier de Montrouge, Archives, 162 Ifa 1018/3.

<sup>215</sup> *Ibid*.

<sup>&</sup>lt;sup>216</sup> Les studios et les hôtels sont proposés aux propriétaires afin d'héberger leurs invités occasionnels.

sur la mer et sur la nature depuis les terrains lotis, tout comme depuis les alentours, et la vue sur le lotissement sont au cœur des préoccupations. Ainsi la composition échappe aux règles traditionnelles de géométrie (symétrie, régularité, rythme), de convenance (sociale et architecturale), pour se conformer à la tectonique du site. Cet ajustement à l'identité du lieu découle d'une connaissance approfondie du terrain basée sur des études scientifiques, fruits de nombreuses heures d'observation et de relevés sur le site. Les architectes s'approprient volontiers les chemins ruraux existants, les murets en pierre et autres ruines dont la construction traditionnelle et vernaculaire s'apparente aux logiques du projet. L'alternance des zones bâties et naturelles, le découpage des terrains et les règles architecturales imposées par un cahier des charges contribuent à une quasi disparition des constructions dans le paysage.

#### 1.2. Une logique de plan de masse

À l'échelle des édifices, on retrouve encore une variété de modèles qui convoquent principalement deux familles de regroupement : les ensembles collectifs, les villages et les centres de vacances. Chaque type de composition vise invariablement les mêmes objectifs : l'économie d'espace afin de limiter l'impact du bâti sur les zones naturelles et une corrélation entre l'individu et le collectif.

#### Stratégie de composition : ensembles collectifs

Les ensembles collectifs sont de taille modérée par rapport à la production de logements de la période (entre 137 et 478 logements). Si on compare avec le découpage de la « Grille Dupont », on se situe à l'échelle de la plus petite unité, le groupe résidentiel, qui doit comprendre entre 200 et 500 logements. Ces réalisations, telles que la résidence Athéna (478 logements) ou l'ensemble Simone Berriau (255 logements), s'inscrivent largement dans la continuité des aménagements balnéaires de type hôtelier. Très répandus sur la Côte d'Azur, ils constituent une voie privilégiée pour les aménageurs. Cependant dans le Var, on n'atteindra pas la mesure des projets pharaoniques des départements voisins<sup>217</sup>. La logique de composition est déterminante pour l'établissement des projets dérivés des grands ensembles. Le placement et le fractionnement des formes déterminent un équilibre visuel entre les masses bâties et les lignes structurantes du paysage.

#### Stratégie d'assemblage combinatoire : les villages

Les hameaux et villages de vacances sont présentés comme des solutions anti mitage renouvelant les types architecturaux de la villégiature. Les redécoupages des programmes en groupements de 30 à 50 maisons parviennent parfaitement à se rapprocher d'une échelle communautaire villageoise et à limiter l'impact visuel des espaces bâtis. Classés parmi les projets « héritiers » du programme Roq et Rob (30 à 80 logements suivant les versions) de Le Corbusier par la critique architecturale, le village du Merlier (35 logements) de l'Atelier de Montrouge, les différents hameaux constituant le village des Fourches de Lefèvre et Aubert ainsi que le village du Graffionier de l'AUA optent pour des groupements plus modérés que l'ensemble Djenan el Hassan (207 logements) de Rolland Simounet ou la Cité Halen (80 logements) d'Atelier 5, ensembles de résidences principales découlant du même modèle. La méthode d'assemblage consiste en la réunion d'une quantité d'éléments répétitifs ou déclinés, disposés entre eux selon un certain ordre, ayant pour objectif de créer une nouvelle unité globale, compacte et harmonieuse.

<sup>&</sup>lt;sup>217</sup> Notamment de Marina Baie des Anges à Villeneuve-Loubet (1 300 logements et 22 niveaux) et de la Grande Pyramide de La Grande Motte (16 niveaux).

#### Stratégie de dislocation : les centres touristiques

Les centres touristiques sont composés d'un bâtiment central pour les services communs autour duquel gravitent de nombreux bungalows de petite taille ou des petits collectifs de chambres (100 à 200). Ils résultent de l'éclatement du modèle hôtelier traditionnel, les chambres étant éparpillées en grappes sur le site. Produit pour une maîtrise d'ouvrage professionnelle, le programme découle de modèles précis élaborés grâce à de nombreuses réalisations<sup>218</sup>. Cette pratique codifiée conserve néanmoins une souplesse permettant l'adaptation aux sites et laissant même la place à l'innovation. Le VVF la Badine (347 chambres et logements) sur la presqu'île de Giens se caractérise ainsi par son insertion exemplaire dans une pinède. Le Yotel (100 bungalows) à Cogolin innove par l'ingéniosité de ses tentes bungalows qui sont démontées et stockées en hiver<sup>219</sup>. La dislocation du volume touche trois objectifs : trancher avec les formes architecturales urbaines, réduire l'impact du programme sur le sol et le couvert végétal et favoriser les échanges et les relations sociales au sein de petits groupes de famille plus restreints. À l'échelle du territoire, les aménagements résidentiels balnéaires se placent donc largement dans la tradition urbanistique de la villégiature. Le développement des activités de plaisance a néanmoins modifié les centralités de ces nouvelles cités ou de ces nouveaux quartiers. La création de ports privés est, dans la plupart des cas, l'élément moteur d'une nouvelle urbanisation soit ex nihilo, soit en satellite d'une station ou d'un village existant<sup>221</sup>. L'avènement des lotissements et domaines évolués et des centres de vacances constitue la principale spécificité relevée dans l'inventaire. Dès 1959, les expériences de résidences de la côte varoise ouvrent donc la voie à l'accès de la modernité sur la prise en compte du site et du contexte local dans les projets. Sur les traces des maîtres scandinaves, cette tendance architecturale axée sur la préservation du paysage et de la biodiversité sera relancée au milieu des années 1960 par les publications du projet de planification écologique du site touristique du Sea Ranch au Nord de San Francisco<sup>222</sup>.

#### 2. CONTINUITÉ DES PROGRAMMES ET DES CONCEPTS ARCHITECTURAUX

Les cités de vacances des Trente Glorieuses dans le Var, sujet d'étude de notre thèse, constituent un échantillon de projets exploitable au-delà du thème des aménagements touristiques en France. L'hypothèse principale de cette étude est d'établir le caractère expérimental et exemplaire de ces projets pour des opérations de logements ordinaires. En effet, la spécificité de la commande d'habitat de vacances, le caractère naturel et remarquable des sites et des paramètres économiques prospères ont clairement favorisé l'innovation architecturale et une implication forte des architectes dans les utopies sur l'habitat communautaire. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, le logement économique s'est imposé graduellement dans toute l'Europe et aux États-Unis, comme une question majeure des politiques sociales. C'est également un terrain propice pour les utopies : depuis le familistère de Guise, l'« habitat modèle pour une société modèle » s'impose à l'élite architecturale. Dans les années 1960, les avant-gardes urbaines s'attachant au logement du plus grand nombre s'éloignent des projets communautaires. Le principe d'harmonie n'est, en effet, plus compatible avec la quantité et la

<sup>&</sup>lt;sup>218</sup> De 1959 à 1975, les VVF comptabilisent 75 unités touristiques en France, 135 en 1991 et environ 55 000 lits.

<sup>&</sup>lt;sup>219</sup> Les bungalows ont aujourd'hui disparu après dix ans d'utilisation.

Dans les années 1960, l'État ouvre des concessions du littoral à des sociétés privées afin de créer des ports et de les gérer, la Côte d'Azur compte 30 ports privés sur 43 pour l'ensemble du littoral français (Fédération française des ports de plaisance).

Le promoteur Alfred Boewe s'est entouré à partir de 1962 d'une équipe pluridisciplinaire composée de Lawrence Halprin (architecte paysagiste), Joseph Esherich, Charles Moore, Donlyn Lyndon, William Turnbull et Richard Whitaker pour créer un lotissement de loisirs où le rapport au site prévaut sur l'architecture. Les maisons en bois brut sont groupées sous forme de cluster suivant des critères d'ensoleillement, de protection des vents en accord avec la tectonique du site.

globalisation. Le territoire des vacances serait ainsi, un des derniers lieux des utopies communautaires ? La volonté affirmée de trancher pendant les vacances avec les formes urbaines quotidiennes, de trouver des architectures nouvelles correspondant à une autre manière de vivre, a trouvé sur la côte méditerranéenne un vaste champ d'expérimentation. Dans les Alpes-Maritimes, les projets de Guy Rottier, dont « la cité de vacances sur fil » ou « Thalassa » <sup>223</sup> de Paul Maymont adapté pour Monaco, illustrent ces recherches. Sur la côte languedocienne, la Grande Motte est en quelque sorte pour son concepteur, Jean Balladur un prototype de cité idéale et égalitaire concrétisé par la puissance de l'État<sup>224</sup>. L'inventaire réalisé sur les côtes varoises recense une quarantaine de programmes exemplaires, réalisés ou restés à l'état de projet. L'échantillon s'est constitué grâce aux travaux d'inventaire existants dans la région, dressés notamment par la DRAC, dont le label « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » opère déjà une synthèse. Au-delà de ces réalisations déjà reconnues, un travail de terrain, de dépouillement des revues professionnelles et des archives d'architectes renommés, à l'échelle locale et nationale, nous a permis d'enrichir l'inventaire. L'analyse typologique et morphologique des projets va nous permettre d'aborder les différentes postures adoptées par les architectes en fonction des sites et des dimensions des programmes. C'est en constatant la quantité des publications sur les quatre principaux projets de villages de vacances du littoral varois (le Merlier de l'Atelier de Montrouge, le village des Fourches de Lefèvre et Aubert, le Graffionier de l'AUA et Port Grimaud de François Spoerry) que l'intérêt d'un inventaire s'est manifesté. En effet, le retentissement d'une poignée d'opérations permet d'envisager la découverte de nombreux autres projets réalisés ou bien seulement esquissés. Le dépouillement des principaux ouvrages de l'histoire de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle traitant du cas de la France, confirme une partie des hypothèses formulées sur notre sujet d'étude. Les auteurs posent la question des emprunts et des références, s'interrogent sur la valeur d'exemplarité des ensembles du point de vue de la « sociabilité » et établissent les liens avec les standards et les figures expérimentales de l'habitat des Trente Glorieuses.

<sup>&</sup>lt;sup>223</sup> Le projet de ville flottante, conçue en 1959 pour la baie de Tokyo, structure pyramidale sur plan cruciforme, puis adaptée en cité balnéaire pour la Baie de Monaco en 1963, avec une forme circulaire.
<sup>224</sup> Jean-François Pinchon, « Villégiatures en utopie », *In Situ*, à paraître. Caroline Maniaque, « À l'échelle du

Jean-François Pinchon, « Villégiatures en utopie », *In Situ*, à paraître. Caroline Maniaque, « À l'échelle du paysage », dans Claude Prelorenzo, Dominique Rouillard, dir., *Échelles & dimensions : architecture, ville, territoire*, Paris, l'Harmattan, 2003, 152 p.

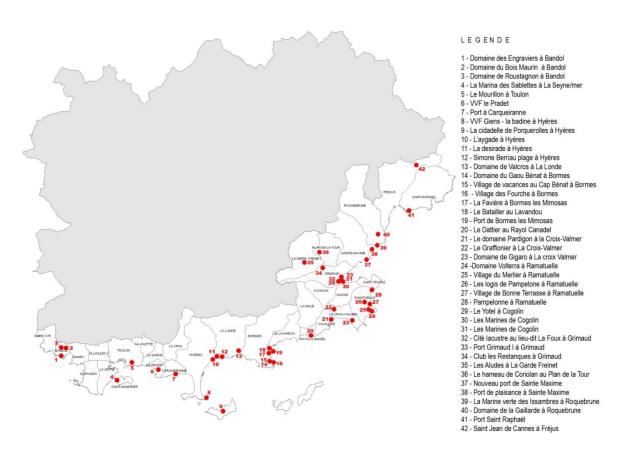


Fig. 2. Carte de localisation des opérations <sup>225</sup>.

#### 3. DES PROJETS PORTEURS DE PROGRÈS

La connaissance des ensembles résidentiels de vacances dans le Var nous permet d'appréhender les aménagements balnéaires des Trente Glorieuses selon trois approches transversales :

- la dimension utopique et expérimentale qui accompagne ces logements destinés aux loisirs et dont les habitants aspirent à rompre avec les formes traditionnelles de leur quotidien. Les libertés offertes vis-à-vis du contexte et du programme ouvrent aux architectes une grande opportunité de créativité et d'expression dans le domaine du logement de masse.
- la fonction économique du tourisme, qui conduit à la nécessité de séduire, de se manifester ainsi qu'à une rationalisation constructive et morphologique. Le tourisme de masse a largement contribué au renouvellement des principes d'exploitation des sites de vacances.
- la notion d'intégration paysagère, qui est inhérente aux aménagements balnéaires. L'attrait des sites naturels et sauvages pour les vacanciers pose une question fondamentale et contradictoire : comment les aménager pour accueillir du public sans les dénaturer ?

<sup>&</sup>lt;sup>225</sup> Carte tirée de Pascale Bartoli, *Expérimentation et innovation des ensembles résidentiels de vacances de la période des Trente Glorieuses. Le cas du littoral Varois*, thèse de doctorat, Architecture, Université d'Aix-Marseille, 2014.



Fig. 3. Domaine du Gaou Bénat à Bormes-les-Mimosas par l'agence Lefèvre et Aubert. Photo Pascale Bartoli.

#### 3.1. Les dispositifs paysagers et de contrôle de l'environnement

Les aménageurs invoquent systématiquement la notion d'harmonie entre architecture et paysage afin de légitimer leurs implantations. Cependant une grande variété de réponses est apportée à cet antagonisme. Du point de vue morphologique, les postures d'architectes envisagent tout autant la compacité que l'éclatement du programme sur un site. Des paysages artificiels assumés se veulent complémentaires de grandes surfaces laissées vierges. La grande originalité des propositions réside dans les implantations de construction dans la pente. Les démarches que l'on qualifie d'orographique consistent à construire le projet dans un rapport étroit avec les spécificités géographiques, morphologiques et végétales du site. Le traitement architectural s'inscrit de manière prépondérante dans une tradition locale pour le choix des matériaux et des techniques. Cependant cette prédilection affirme plus la volonté de se fondre dans la nature que de respecter un usage. Les dispositifs d'adaptation au climat et au confort thermique, le respect de la biodiversité indiquent les prémices d'une architecture environnementale. Certaines pratiques originales d'architectes se dégagent au sein de l'inventaire. Les architectes Lefèvre et Aubert se distinguent par leur pratique proche du régionalisme critique. Chez ces architectes, l'intégration au paysage méditerranéen opère un glissement de la logique d'objet architectural vers celui de dispositif. Le projet du Gaou Bénat à Bormes-les-Mimosas est l'exemple le plus abouti de cette approche du projet.

#### 3.2. Les logiques d'assemblage et de combinatoires des cellules

Les ensembles résidentiels varois s'inscrivent sans aucun doute parmi les expériences les plus abouties sur les nouvelles formes de logements de l'après-guerre. Les conditions privilégiées qui ont présidé à la commande de ces projets (site, climat, temporalité exceptionnelle des vacances) ont servi de catalyseur pour l'émergence de ces expérimentations concrètes dans la recherche d'une cité idéale. La typologie dégagée de l'inventaire permet de révéler la volonté des concepteurs de dépasser les figures traditionnelles afin d'améliorer sensiblement les logements. Si les tentatives de palier à l'homogénéité et à la monotonie des ensembles revêtent différentes formes (uniformité assumée, individualisation, évolutivité des types), la cité de Port Grimaud reste la démarche la plus polémique illustrant le principe de « variété » et qui alimente encore la critique des grands ensembles.

#### 3.3. Les dispositifs de sociabilité

L'attention portée sur les combinatoires de logements s'accompagne mécaniquement d'un travail sur les espaces communautaires et sur la hiérarchisation des zones qui les séparent des logements. Si les architectes modernes ont toujours porté attention aux équipements collectifs et au traitement de l'espace public, la spécificité des modes de vie en villégiature leur attribue dans les ensembles résidentiels de vacances, un rôle prépondérant. Il s'agit, d'une part, de traiter l'aspect numéraire par l'organisation de groupes de voisinage qui permettent de faciliter les sociabilités. Les aménagements d'espaces de transition permettent de ménager l'intimité des groupes et enfin de la cellule familiale. Il s'agit, encore, de replacer l'individu au cœur du dispositif urbain. La ségrégation des circuits automobiles et piétons est employée par les aménageurs afin de qualifier l'espace public à proximité des logements. Les figures traditionnelles des villages méditerranéens, les concepts les plus innovants formulés par l'avant-garde architecturale sont convoqués par les aménageurs comme références pour leurs aménagements.

#### 3.4. Perfectionnement et appropriation des logements

La cellule de logements constitue un lieu privilégié de réforme et d'expérimentation pour les architectes d'après-guerre. Habité deux mois par an par les vacanciers, le logement de vacances a libéré les architectes du conservatisme encore présent dans l'habitat traditionnel. L'analyse des surfaces et des coûts des logements montre que les projets ne se démarquent pas sur ces aspects, hormis dans le tourisme social, où la cellule est limitée à sa fonction fondamentale de lieu de sommeil. L'offre de la promotion, portant particulièrement sur de petites surfaces, pousse les architectes à une hyperspécialisation de l'habitat. La réduction des distances entre l'accès principal, la cuisine et le séjour impose la polyvalence des espaces. Les aménagements intérieurs, le mobilier facilitent la modularité et tendent à standardiser les logements. Les matériaux modernes ou issus de la tradition méditerranéenne participent à faciliter la vie quotidienne des vacanciers et à offrir un cadre en rupture avec leur quotidien. La principale innovation réside encore dans l'implication des concepteurs à traiter les espaces extérieurs (loggias, patios, terrasses) comme de véritables pièces à vivre. Cette analyse met à jour une véritable posture architecturale que les agences d'architecture ont élaborée au fil des projets. Les architectes ont, en effet, instrumentalisé la culture méditerranéenne afin de composer un modèle d'habitat de vacances exemplaire dont l'intelligence fonctionnelle, les qualités d'individualisation des logements, la rentabilité foncière ont permis une transposition simple au logement social. Ce travail propose une lecture de la « balnéarité » comme un mode opératoire que les architectes ont employé de manière intuitive pour leurs recherches dans le domaine du logement. Ils se positionnent ainsi dans le débat qui anime les héritiers des congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM) et participent à faire émerger le concept de « méditerranéité » comme fondement d'une autre modernité. Une dernière partie de la thèse propose d'établir des rapprochements entre les projets dédiés au tourisme et des programmes d'habitats sociaux sélectionnés dans deux agences d'architectes : l'agence de Lefèvre et Aubert et celle de Jean Renaudie.

Deux projets de logements sociaux construits par André Lefèvre, quelques années après sa séparation avec son associé, se distinguent et paraissent établir une filiation directe : La Maille II à Miramas (1973-1977) et les Pignes (1978-1982) à Vitrolles<sup>226</sup>. Jean Renaudie développera ses théories esquissées sur le projet de Gigaro (1963-1964) sur deux projets non réalisés d'urbanisation dans le cadre des villes nouvelles, le Vaudreuil (1967-1968) et les Gorges de Cabriès à Vitrolles (1974-1975). Situés sur des sites en pente, ces projets démontrent la filiation des typologies mis en œuvre par Jean

<sup>&</sup>lt;sup>226</sup> Ces deux projets ont été élaborés dans un contexte propice à l'innovation architecturale, celui de la ville nouvelle de l'Étang-de-Berre.

Renaudie et Renée Gailhoustet à Ivry-sur-Seine de 1970 à 1975 et qui aboutiront finalement en 1974 à la rénovation de Givors, avec les projets de villages de vacances.



Fig. 3. Maquettes du village de vacances de Gigaro à la Croix Valmer par l'Atelier d'architecture J. Renaudie, P. Riboulet, G. Thurnauer et J.-L. Véret - Responsable de l'étude : Jean Renaudie, 1963-1964.

© « Fonds Atelier de Montrouge. SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/Archives d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle ».

#### Conclusion

Cette étude a permis de dégager un patrimoine important de réalisations architecturales sur les côtes varoises. On n'a pas néanmoins identifié de réalisations exemplaires qui n'aient pas fait l'objet de repérages préalables. La richesse et la qualité des projets non réalisés également identifiés témoignent d'un actif conséquent en matière de recherche architecturale. Du point de vue de l'aménagement du territoire toutes ces études convergent vers une prise de conscience de l'environnement et du paysage dans le processus de conception. Au-delà des objectifs attendus, démontrer l'exemplarité des formes et des concepts pour le logement de masse, les recherches sur l'architecture paysage ou orographique constituent un développement qui est passé au premier plan au cours de la recherche. Une autre hypothèse de départ plaçant les ensembles résidentiels de vacances comme un modèle idéalisé de cité communautaire a trouvé une confirmation partielle. Les projets (surtout dans le tourisme social) s'attachent, en effet, à créer toutes les conditions propices aux rapports sociaux. Cependant les réalisations définitives (qui négligent souvent ces espaces) et les modifications successives des projets tendent à démonter l'accueil mitigé de ces tentatives auprès des vacanciers. Si l'idéologie communautaire est petit à petit repoussée par la société, à l'inverse, sa représentation spatiale, le modèle de la résidence ou du lotissement clos, avec ou sans services hôteliers, sont plébiscités par la promotion privée. Les « gated communities », ces résidences dorées importées des États-Unis, ont entraîné les opérateurs français sur des discours sécuritaires. Cette recherche permet d'envisager deux types d'ouverture. D'un point de vue historique, il s'agit de contribuer à la connaissance de l'architecture de l'après-guerre notamment dans notre région, la constitution d'un ensemble raisonné d'opérations formant un apport précieux au milieu de la recherche. La connaissance des modèles et des acteurs des aménagements balnéaires varois de la période des Trente Glorieuses permet d'envisager des recherches similaires sur d'autres territoires tels que le littoral corse.

L'étude du littoral varois et des outils d'intégration de l'architecture à l'environnement, mis en œuvre dans l'échantillon des projets étudiés, permet de proposer une expertise architecturale des aménagements notamment auprès de la commission départementale des sites, perspectives et paysages du Var et l'AUDAT (Agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise). L'enjeu est d'apporter des outils et des enseignements dans le domaine de la prospective territoriale. L'urbanisation des sites sensibles dans le Var est en effet à nouveau une question d'actualité. Les hameaux nouveaux intégrés à l'environnement (HNIE), modèle choisi par les aménageurs pour ouvrir de nouveaux sites d'urbanisation dans les périmètres protégés par la loi littoral, constituent un chantier d'étude et de définition. Les aménagements touristiques dans le Var sont tout à fait spécifiques vis-à-vis des

départements voisins du Languedoc-Roussillon et des Alpes-Maritimes. C'est non seulement la période durant laquelle le département s'organise, mais également une géographie et une tradition farouche de préservation du paysage en marche depuis les années 1920 qui ancrent ses spécificités. Si les montages se sophistiquent et les modèles se diffusent de plus en plus rapidement, les créations des villages de vacances s'inscrivent néanmoins dans une tradition de financement et de promotion des stations balnéaires qui est insufflée par la bourgeoisie parisienne, par le monde sportif et intellectuel, et relayé par les médias grands publics. La véritable évolution de la commande réside dans l'arrivée des programmes sociaux représentés par l'État et le milieu associatif. Ils s'inscriront néanmoins dans une approche le plus souvent traditionnelle et pragmatique, se réappropriant les rites des vacances au nom d'une idéologie sociale et communautaire. C'est du point de vue morphologique que résident les principales innovations et expérimentations de formes architecturales inédites. La relation forte des projets avec les côtes varoises pose les fondements de ce qu'on pourrait appeler « l'architecture paysage » ou « l'architecture orographique ». La voie instituant des architectures en harmonie avec les sites et les paysages ont constitué un véritable renouveau durant les décennies 1970 et 1980 pour le logement périurbain. Les villes nouvelles françaises ont amplement contribué au développement de ces typologies en alternative aux lotissements pavillonnaires.

#### **Bibliographie**

L'Atelier de Montrouge : la modernité à l'œuvre, 1958-1981, [exposition, Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, 19 mars-11 mai 2008], Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, 2008, 310 p.

Bartoli Pascale, Bonillo Jean Lucien, Colonna Claudie, Lochard Thierry, *L'Architecture du XX<sup>e</sup> siècle dans le Var*, Marseille, Ed. Imbernon, 2010, 212 p.

Bartoli Pascale, Bonillo Jean-Lucien, *Oser l'architecture : expérimentations modernes et contemporaines dans le var*, Toulon, Hôtel des arts, 2012, 110 p.

Besset Maurice, Nouvelle architecture française, Teufen, A. Niggli, 1967, 236 p.

Blain Catherine, dir., *L'Atelier de Montrouge : la modernité à l'œuvre, 1958-1981*, [exposition, Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, 19 mars-11 mai 2008], Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, 2008, 310 p.

Blin Pascale, L'AUA: mythe et réalités: l'Atelier d'urbanisme et d'architecture, 1960-1985, Paris, Electa "Moniteur", 1988, 143 p.

Boesiger Willy, *Le Corbusier : oeuvre complète, vol. 5 : 1946-1952*, Zurich, Éditions Gisberger, 1953, 260 p.

Cohen Jean-Louis, Eleb Monique, Casablanca: mythes et figures d'une aventure urbaine, Paris, Hazan, 1998, 478 p.

Dubuisson Jean, Wogenscky André, *Architectes repères, repères d'architectures, 1950-1975*, Paris, Éd. du Pavillon de l'Arsenal, 1998, 67 p.

Dubuisson Jean, Lavalou Armelle, *Jean Dubuisson par lui-même*, Paris, Éd. du Linteau, 2008, 169 p.

Einzig Richard, Classic Modern houses in Europe, Londres, Architectural Press, 1981, 176 p.

Emery Marc, Goulet Patrice, *Guide architecture en France : 1945-1983*, Paris, Architecture d'aujourd'hui, 1983, 398 p.

Fuzibet Agnès, « La reconstruction des Sablettes », dans Bonillo Jean Lucien, dir., *Fernand Pouillon, architecte méditerranéen*, Marseille, Éd. Imbernon, 2001, 256 p.

Gaillard Marc, Spoerry François, L'Architecture douce : de Port-Grimaud à Port-Liberté, Paris, R. Laffont, 1989, 122 p.

Picon Antoine, Prelorenzo Claude, *L'aventure du balnéaire, la Grande Motte de Jean Balladur,* Marseille, Éd. Parenthèses, 1999, 142 p.

Maniaque Caroline, « À l'échelle du paysage », dans Claude Prelorenzo, Dominique Rouillard, dir., *Échelles & dimensions : architecture, ville, territoire*, Paris, l'Harmattan, 2003, 152 p.

Misino Paola, Trasi Nicoletta, *André Wogenscky, raisons profondes de la forme*, Paris, le Moniteur, 2000, 277 p.

Parisot Serge-Henri, Port-Grimaud et la côte des Maures, Paris, Grange Batelière, 1972, 64 p.

Pely-Audan Annick, André Wogenscky Monographie, Paris, éditions Cercle d'Art, 1993, 199 p.

Pinchon Jean-François, « Villégiatures en utopie », In Situ, à paraître.

Rosticher Giordano Nathalie et al., Monacopolis, architecture, urban planning, and urbanisation in Monaco: projects and constructions, 1858-2012, [Exposition, Monaco, Villa Paloma, 19 Janvier-12 Mai 2013], Monaco, Nouveau musée national de Monaco, 2013, 659 p.

### HYÈRES DANS LA CÔTE D'AZUR DES TRENTE GLORIEUSES : L'INVERSION DU REGARD, LA FIN DES MARINAS ET LA NAISSANCE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

#### Odile JACQUEMIN Urbaniste, architecte et historienne

Cette communication s'appuie sur une thèse de doctorat d'histoire (soutenue en 2006) à laquelle j'ai consacré dix ans de dépouillement d'archives<sup>227</sup>. Elle se propose de restituer l'histoire d'un paysage littoral - de 1748 à nos jours - celui de la commune d'Hyères les Palmiers dans le Var. La spécificité de ce grand territoire (une des communes les plus grandes de France, après Arles, et qui était encore, au milieu du XIXe siècle, de 24 000 hectares, avant les détachements communaux de La Crau, Carqueiranne et La Londe-les-Maures) est d'être à la fois le lieu de naissance de la Côte d'Azur et une campagne au bord de la mer. C'est à Hyères que Stéphen Liégeard prononça pour la première fois l'expression « Côte d'Azur » - repris en titre de son ouvrage en 1888 - et on note qu'il y parle d'abord des petits pois et d'artichauts<sup>228</sup>. Ainsi sur deux siècles et demi, nous suivons pas à pas la transformation progressive d'un bourg rural de la Provence maritime en une ville littorale de près de 60 000 habitants. Nous nous contenterons d'évoquer ici cette période de l'après-guerre, où tout s'accélère et la fièvre constructive des années 1960 jusqu'au milieu des années 1970. C'est à cette date que s'engagera la protection de l'environnement et du littoral, dont la naissance du Conservatoire du littoral, en 1975, marquera une étape décisive. Nous passerons en revue trois des moments importants de l'histoire urbaine de cette période en montrant leur déclinaison spécifique au site d'Hyères. Trois recompositions s'imbriquent : celle du rapport entre agriculture et activité du bâtiment ; celle des équilibres autour de la rade d'Hyères, celle du rapport entre accueil sanitaire et touristique. Au fil de ses recompositions, s'opère cette inversion qui résume à elle seule le basculement de la bétonisation de la côte en la protection du littoral, et avec laquelle nous conclurons. Sur le site des anciens salins d'Hyères, là où finalement le projet de marina de 40 000 lits de 1974 se révèle être un projet qui n'a pas eu lieu, se négocie en force plus de 25 ans plus tard, en 2001, une des plus grandes acquisitions du Conservatoire du littoral : près de 1 000 hectares.

Catherine Berro, Odile Jacquemin, *Territoires littéraires, des îles à la ville, Hyères les Palmiers : écrits d'une ville*, Hyères, Mémoire à lire, territoire à l'écoute, 1998, p. 233.

Odile Jacquemin, *Deux siècles d'histoire d'un paysage entre terre et mer : Hyères de 1748 à nos jours*, Hyères, Mémoire à lire, territoire à l'écoute, 2012, 399 p., [thèse de doct., histoire de l'architecture, Versailles-Guyancourt, 2006].

#### 1. PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE

#### 1.1. Un récit d'histoire totale comme exercice de composition urbaine

Un rapide préambule méthodologique donnera au lecteur quelques clefs sur la démarche utilisée qui s'est fixée pour objectif une approche d'histoire totale de l'aménagement d'un territoire. Le paysage est pris comme un matériau pour des opérations de fragmentation—défragmentation, pour entrer dans la complexité. J'emprunte au philosophe Jacques Rancière sa définition du contrat de l'historien : « articuler en un seul discours le projet scientifique, narratif et politique »<sup>229</sup>. Ainsi, en donnant une importance équivalente aux sources iconographiques et écrites, la démarche s'appuie sur textes et images pour reconstruire des figures parlantes du paysage. Le propos, se situant explicitement entre sciences et art, se revendique exercice de composition urbaine, un art d'écrire l'histoire d'un lieu où inviter le lecteur à entrer dans son histoire et dans une posture critique d'évaluation où « inverser le regard ».



Fig. 1. Carte à inverser : manifeste créé à l'occasion des journées du patrimoine 2001, au service de la sauvegarde des Bormettes. Carte Odile Jacquemin, Jean-Louis Pacitto.

#### 1.2. Substituer à un état des lieux un état des liens

Un deuxième principe méthodologique pour servir cette histoire du complexe est de s'appuyer sur l'histoire des liens, proposant ainsi de faire d'une histoire de lieux une histoire de liens : ainsi, Hyères n'est ni dans les Maures, ni dans la communauté d'agglomération de Toulon-Provence-Méditerranée; Hyères est la porte des Maures, comme le disait déjà en 1906 le géographe Pierre Fonçin. Et c'est cette situation d'entre-deux qui en fait toute la richesse : ainsi, empruntant au philosophe Paul Virilio son assertion sur la richesse de l'entre-deux, je propose d'inverser le regard pour transformer les *ou* en *et*. L'histoire d'Hyères est celle et d'une ville agricole et d'une cité balnéaire et sa manière d'avoir su concilier les deux est ce qui la singularise. Le grand territoire de cette commune est et terrestre et maritime : la rade d'Hyères ajoute aux 24 000 hectares d'une plaine agricole (déjà si riche, que Hausmann, préfet du Var en 1842, la décrivait en ces termes « enviée depuis Marseille »), 24 000 hectares d'un grand jardin marin. Plutôt que de choisir entre les ruptures et les continuités, la démarche s'attache à saisir comment ruptures et continuités s'allient pour donner forme à des recompositions. Histoire des liens encore, pour contextualiser, par l'histoire et la géographie, la situation d'Hyères dans l'arc latin et dans le bassin méditerranéen. À l'échelle de l'arc

<sup>&</sup>lt;sup>229</sup> Jacques Rancière, Les noms de l'histoire : essai de poétique du savoir, Paris, Éd. Du Seuil, 1992, 213 p.

latin, Hyères, porte des Maures, souligne cette caractéristique d'être l'unique coupure verte et bleue de cette envergure, entre Gibraltar et la Sicile. À l'échelle de la Méditerranée, deux fois dans l'histoire des échanges, celle des plantes d'acclimatation au XVIII<sup>e</sup> siècle et celle des travaux d'urbanisme d'Henri Prost en 1920, ressort la singularité du territoire d'Hyères d'avoir servi de jardin d'essai pour les échanges depuis les rives sud jusqu'à la capitale de la Nation.

1.3. Regarder le passé comme « à venir », faire une histoire de projets, y compris ceux qui n'ont pas eu lieu

Enfin, la troisième des propositions méthodologiques de la thèse que nous illustrerons dans cette communication, pour en montrer toute la bonne fortune, est le parti pris d'écrire l'histoire du point de vue des projets - montrer le passé non pas comme un temps advenu mais à venir - et notamment d'y insérer l'histoire des projets qui n'ont pas eu lieu. Cette méthode permet d'introduire la réversibilité comme un des outils du futur, d'un futur s'appuyant sur l'histoire.

#### 2. UN DÉROULÉ NON CHRONOLOGIQUE

#### 2.1. Un après-guerre en continuité d'un avant-guerre

Ainsi, pour s'engager dans l'après-guerre, nous évoquerons en premier lieu le rendez-vous raté du « chantier 1425 » aux Salins, « Le train ne passe pas à Hyères, Georges-Henri Rivière ne croise pas Gustave Roux, en 1944 » <sup>230</sup>. Celui qui deviendra le célèbre fondateur du musée des Arts et Traditions populaires avait eu le génie de lancer pendant la guerre ce chantier de collecte et d'inventaire du patrimoine rural de la France, manière aussi d'alimenter par une commande de l'État l'absence de travail donné aux architectes pendant la guerre ; G.-H. Rivière, en visionnaire, avait une conscience aiguë de la transformation de la France rurale en France urbaine à ce milieu du siècle et souhaitait en garder trace. Parmi les trois architectes envoyés en 1942 en mission dans le Var, aucun ne pourra s'arrêter à Hyères, car le train ne s'y arrêtait plus. Dans son carnet de route personnel, G. H. Rivière note : « penser à relever les maisons si typiques des saliniers et des pêcheurs à Hyères, dont parle Gustave Roux [...] ». La rencontre avec l'érudit local ne se fera pas, mais l'histoire atteste que, déjà, au niveau national, la particularité de la ruralité maritime hyéroise n'avait pas échappé à l'œil du conservateur du patrimoine ; d'une manière plus générale, dès 1945, le regard porté sur le territoire et le patrimoine d'Hyères change. Ainsi, en même temps que la campagne se transforme, le regard porté sur elle évolue comme en témoigne la lithographie ci-dessous. Elle donne une vue des bâtiments des vieux salins au moment où G.-H. Rivière se soucie de les voir relever.

<sup>&</sup>lt;sup>230</sup> Odile Jacquemin, *Deux siècles d'histoire d'un paysage entre terre et mer : Hyères de 1748 à nos jours*, Hyères, Mémoire à lire, territoire à l'écoute, 2012, 399 p.



Fig. 2. Vue du *Port des salines et ses maisons de pêcheurs*, lithographie de Vincent Cordouan, 1832. Bibl. mun. Hyères<sup>231</sup>.

À cinq ans de distance, un autre chantier éditorial, celui-ci abouti cette fois, pour notre plus grand bonheur, laisse un petit livre<sup>232</sup>.

Il laisse, en parallèle, un paysage lui aussi investi par un regard d'artiste qui veut fixer délibérément la Côte d'Azur comme elle ne sera plus : celle d'avant la « déferlante ». Cette déferlante avait été perçue nettement dès 1930. Le plan Prost de l'aménagement du littoral varois l'atteste, où un préfet éclairé demande, dès 1923, à l'architecte de concilier protection des paysages et développement, pour une organisation d'un littoral alliant d'une part routes en corniche et panoramas pour la circulation des automobiles des touristes qui passent, et d'autre part, terres à bâtir bien situées vue sur mer pour ceux qui y installent leurs résidences secondaires. La crise de l'entre-deux-guerres puis la guerre ne permettront pas le passage à l'acte, mais le principe fixé par le plan en est acquis et les promoteurs des années 1950 n'auront plus qu'à l'appliquer.

#### 2.2. L'après-guerre conjugue l'accueil en grand nombre et la reconstruction

Là encore, c'est dès la guerre que se met en place une autre vision de la plage et un autre paysage : il faut avoir en tête la vue de la baie de Cavalaire et les 2 000 bateaux qui y débarquent lors de la libération de la Provence en août 1944, il faut avoir en tête la vue des plages, notamment des plages du Ceinturon, dont les pinèdes, reliques de pins parasols, sont abattues, arrachées, aménagées de barbelés et faux-canons lors de la construction de ce grand dernier ouvrage de fortification colossal appelé « le Mur de l'Atlantique en Méditerranée » construit par les allemands en 1942. Après la guerre, les plages sont disponibles et décomptées en linéaire de kilomètre de sable fin pour enfin accueillir le tourisme estival de masse. Les ruines laissées par les bombardements feront de ce bord de mer, de ses ports et plages les premiers chantiers de la Reconstruction, comme le port de l'île de Porquerolles ou le village des Salins et son port Pothuau. Mais le ministère de la Reconstruction, dès 1946, a pour tâche majeure de répondre au cruel manque de logements. À Hyères, la reconstruction sera marquée symboliquement par l'édification de la nouvelle église de Notre-Dame de Consolation, site de pèlerinage hautement apprécié des hyérois depuis le XII<sup>e</sup> siècle, que les allemands ont

•

<sup>&</sup>lt;sup>231</sup> Lithographie tirée d'Alphonse Denis, *Promenade pittoresque et statistique dans le département du Var*, Paris, 1834. Bibl. mun. Hyères, FP 032.

<sup>&</sup>lt;sup>232</sup> Agnès Varda, *La Côte d'Azur*, Paris, Éditions du Temps, 1961.

bombardé en quittant la ville. Mais, c'est d'abord celui d'un grand chantier de modernisation, qui s'ouvre comme dans toutes les villes de France : l'amorce d'une rénovation urbaine où on lutte contre l'habitat insalubre, où on démolit les cabanons et où on engage la construction de logements sociaux et des premières cités HLM. Le kiosque à musique qui témoignait du faste de la place des Palmiers, au temps de l'heure de gloire de la ville de villégiature et de ses grands hôtels (la place des Palmiers était alors « la Promenade des Anglais » d'Hyères) est détruit en 1955.

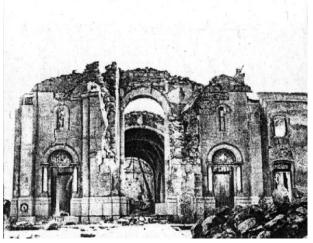


Fig. 3. Reconstruction, démolition et rénovation urbaine à Hyères. La façade de l'ancienne chapelle et ce qu'il en est resté après la destruction du 15 août 1944. Dessin. Bibl. mun. Hyères<sup>233</sup>.

Ainsi, la Côte d'Azur qui se transforme à Hyères en cet après-guerre ne voit pas seulement s'inverser une villégiature hivernale en un tourisme estival de masse ; c'est aussi et peut être d'abord l'histoire d'une croissance urbaine, comme pour toute ville qui prend 20 000 habitants de plus, une gare routière, un premier lycée, etc. Très vite, suivront les premiers équipements pour former le corps et l'esprit d'une jeunesse issue du baby-boom : bibliothèque municipale, piscine, stades, collèges, etc.<sup>234</sup> C'est d'abord une ville en croissance : la cité du Val des Rougières, figure hyéroise du grand ensemble se bâtit sur la friche de l'Hôtel Excelsior, chantier arrêté par la guerre d'un des derniers « grands hôtels ».

Parallèlement, sur les pentes des collines, autrefois réservées aux projets de grands hôtels, se bâtissent de cités-jardins et lotissements : la coopérative *La Prolétarienne* construit 90 pavillons sur la colline du paradis en 1949.

<sup>&</sup>lt;sup>233</sup> Dessin tiré de Jean Journoud, *Notre-Dame de Consolation à Hyères : son passé, sa restauration*, Hyères, 1955, p. 2. Bibl. mun. Hyères, FP 1867.

Odile Jacquemin, Deux siècles d'histoire d'un paysage entre terre et mer : Hyères de 1748 à nos jours, Hyères, Mémoire à lire, territoire à l'écoute, 2012, 399 p.

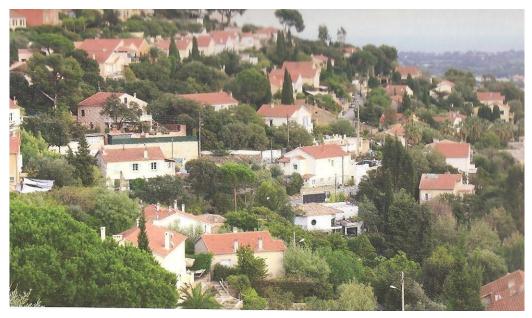


Fig. 4. L'habitat pavillonnaire, entre logement social et maison individuelle. Les maisons construites par la coopérative *La prolétarienne* sur la colline du Paradis. Photo Odile Jacquemin.

# 2.3. Le soleil et l'eau, un accueil en grand nombre, partagé entre tourisme et agriculture

Paradoxalement, loin d'une vision simpliste apparente d'une progression linéaire d'une ville mangeant sa campagne, l'accueil en grand nombre impacte également l'agriculture dès la décennie 1960. L'emploi agricole absorbera bon nombre des rapatriés d'Algérie dans un partage de la terre dont les transformations paysagères visibles sont celles de l'apparition de nombreuses serres.



Fig. 5. Les serres : la ville s'étend mais l'agriculture aussi édifie ses propres bâtiments dans la campagne. Photo Odile Jacquemin.

Une déclinaison souterraine de l'accueil en grand nombre est celle de l'explosion des forages individuels, pendants invisibles de ces serres qui brillent au soleil. Là où, depuis des siècles, la

richesse agricole s'était déployée, dépendante du Gapeau et du canal d'arrosage, le Béal, emblème d'une culture de l'eau provençale, où l'eau irrigue par un jeu savant de rigoles (l'intelligent savoir de la conduite des eaux, déjà remarqué par Vauban et Haussmann), une rupture s'opère désormais avec le retour des techniques de forage, directement liées aux savoir-faire développés dans les colonies d'Afrique du Nord. Ainsi, l'accueil en grand nombre et la croissance de la Côte d'Azur à Hyères durant les Trente Glorieuses est d'abord celle d'une économie agricole basée sur une agriculture intensive sous abri : de 1956 à 1962, le soleil et l'eau ne sont pas les ressources exclusives de l'économie touristique. Ainsi se réécrit un nouvel équilibre, où la ville agricole a encore toute sa place.

# 2.4. La rade d'Hyères, recomposition des équilibres entre port, parc et aéroport, entre terre, mer et air

C'est en descendant des collines à la mer et même depuis la mer qu'il faut considérer, à la même date, la transformation majeure du territoire de l'ancienne petite cité agricole. Avec la construction du port Saint-Pierre<sup>235</sup>, s'engagent quinze années de recomposition du littoral avec, tel un partage de gâteau, la réaffectation des îles de la rade et du littoral : les îles seront dédiées à la protection de la nature et de l'environnement, avec la création du Parc national de Port-Cros, figure insulaire d'un grand jardin du Roy pour tous. La rade, elle, sera dédiée au développement du tourisme nautique et le littoral à l'immobilier touristique, conformément aux directives du plan Prost, préconisant la conciliation du développement et de la protection.



Fig. 6. Le port Saint-Pierre, premier bassin édifié en 1952. Photo du service photographique de la base principale aéronautique navale d'Hyères, 1956. Arch. mun. Hyères, 3 Fi 209.

Dès 1958, avec la DATAR, la planification régionale donne aux littoraux une place privilégiée : il s'agit de retenir les étrangers sur notre côte méditerranéenne ainsi que les français, engagés sur la

<sup>&</sup>lt;sup>235</sup> Le permis de construire de 252 logements de la ZAC « Port de la Gavine » fut accordé huit jours avant que ne passe le vote de la directive d'Ornano, imposant en 1979 le recul de 100 mètres de toutes constructions.

route de l'Espagne. Les logiques de croissance et de la prise de conscience environnementale s'y frottent : l'arbitrage se fera dans une répartition spatiale, chaque zone prenant place dans la lignée des nouveaux équipements dont se dote le pays : un parc national marin, une base de plaisance, un port en dur, marina bâtie sur l'ancienne plage. Telles des chaises musicales, la rade, ancien port forain militaire puis industriel d'où partaient le sel des salines et le minerai des Bormettes, devient base nautique de plaisance.



Fig. 7. Parc sous-marin à Port-Cros. Photo Sandrine Ruitton.

La plage de la villégiature XIX<sup>e</sup> siècle disparaît sous les pavés du port, les hôtels pour touristes remplacent les anciens établissements de santé et l'ancienne base aéronavale militaire devient aéroport civil. Là encore, la spécificité hyéroise, à savoir rester une campagne de bord de mer, perdure : le trafic n'est pas seulement celui des passagers ; le fret aérien de la fleur coupée a remplacé celui du train. La recomposition entre air, terre et mer est aussi celle du civil et du militaire.

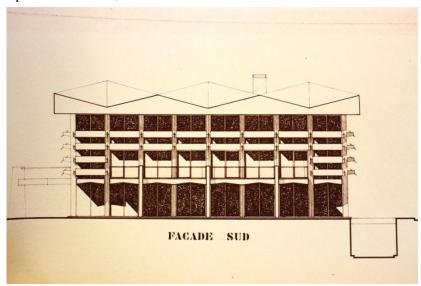


Fig. 8. Projet d'aérogare des architectes Biset et David pour la commune d'Hyères. Arch. dép. Var, 60 J 57, fonds Biset 236.

<sup>&</sup>lt;sup>236</sup> La base aéronavale créée en 1922 cède la place en 1967 à un aéroport civil qui complète l'extension souterraine et sous-marine d'un prolongement aérien.

#### 2.5. L'offre du bon air, du soleil et de la mer, au-delà des hôtels et sanas

Symboles de ce moment charnière, émergent dans le paysage hyérois, simultanément en 1964, deux figures de tour : la tour, version urbaine, avec la résidence Le Roqueirol, et la tour en bord de mer, avec le complexe résidentiel Simone-Berriau-Plage.

Chacune illustre le processus de transformation d'un jardin en morceau de ville, leur simultanéité témoigne de ce développement parallèle du centre-ville et du bord de mer, déjà repéré en 1870 et 1920. La tour du complexe résidentiel Simone Berriau, qui jouxte l'aéroport, ajoute à sa fonction d'amer pour les marins celle de repère pour la navigation aérienne. Proposée au classement du patrimoine architectural du XX<sup>e</sup> siècle, l'œuvre de l'architecte Pascalet, ultime témoin d'un aménagement de bord de mer que la loi littoral n'autorise plus, invite aujourd'hui à s'interroger sur les conséquences d'un urbanisme règlementaire et la place qu'il laisse à la créativité. La résidence rappelle que la plupart des œuvres des siècles passés n'auraient pas pu exister dans le cadre des règlements actuels. Un enseignement de l'histoire à peser pour définir les conditions d'élaboration de projets du futur. Suivront trente ans de lotissements (de la villa au pavillon, du pavillonnaire au périurbain), c'est plus de 300 lotissements qui grignoteront l'espace de la plaine agricole, entre 1945 et 1975. Le recensement de 1962 donne le rythme annuel de construction : 120 résidences principales et 80 secondaires. Entre 1951 et 1969, la surface bâtie passe de 293 à 540 hectares ; en 1964, le prix du terrain est dix fois supérieur à celui de 1950. Il grimpe en une seule année, entre 1970 et 1971, de 160 % près du jardin public Olbius Riquier. Entre hôtels et sanas, ni hôtel ni sanas, mais héritiers des deux, dans la vocation d'un accueil sanitaire et social, ouvrent au même moment de nouvelles villes dans la ville que sont les premières opérations de tourisme social de masse : le premier Village Vacances Famille (VVF) à l'Est de la presqu'île et le Centre national des retraites des ouvriers (CNRO).

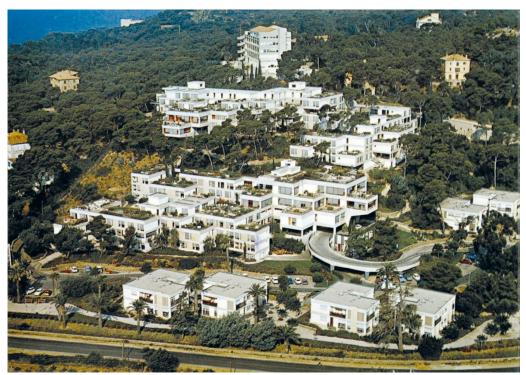


Fig. 9. Les centres de vacances du VVF et du CNRO. Photo Odile Jacquemin.

Chacun à sa manière reproduit ces grands hôtels de villégiature, tel San Salvadour ou l'Hôtel continental, ouverts au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et transformés aujourd'hui en hôpitaux : 500 habitants, 500 emplois, de véritables villes dans la ville. Le VVF offre sous la pinède 1 500 lits en 587 logements. Le permis de construire du premier projet du CNRO en 1966 décline sous le nom de

« Résidence Saint-Pierre-des-Horts et hôtel de convalescence » un programme d'accueil sur 17 hectares de « 202 personnes en vacances, 174 retraités et 24 convalescents » ; en 2002, la presse vante ses 5 050 lits et 14000 clients et 180 000 nuitées.

#### 2.6. La marina n'a pas eu lieu, de la cité lacustre à la loi littoral

Dans cette escalade du toujours plus, l'étendue du territoire hyérois et de son linéaire côtier offre un potentiel inestimable aux appétits des promoteurs : à quelques encablures du port et de l'aéroport Toulon Hyères, si bien placé, les anciens salins fermés présentent 350 hectares que l'architecte F. Spoerry, connu pour sa réalisation de Port-Grimaud, investit pour un nouveau projet de cité lacustre : *La Désirade*, nouvelle déclinaison de ces villes dans la ville, propres à l'urbanisation de Hyères.

Une capacité d'accueil de 25 000 lits, pour 700 bateaux et 40 000 personnes, avec la grande finance au rendez-vous, projet auquel répond celui de la Citadelle de la mer, au bout de la route du sel, sur la presqu'île de Giens, avec 500 appartements et 500 anneaux. Le concept est le même : le plaisancier doit pouvoir observer depuis ses fenêtres son yacht. L'opinion publique a changé, Ivan Christ a publié la *Côte d'Azur défigurée* : la marina n'aura pas lieu ; à quelques mois de l'abandon du projet, le Conservatoire du littoral est créé en 1975. L'acquisition des Vieux salins par le Conservatoire prendra 25 ans mais se fera, aboutissement ultime et emblématique.

De manière moins spectaculaire, plus sourdement mais sûrement, la construction n'a pas ralenti et l'étalement urbain a continué son œuvre de sape, grignotant le territoire autour des espaces protégés médiatisés.

#### Conclusion

Ce repérage des inversions et recompositions sur le long terme, à l'image de la carte inversée terre mer invite à exercer l'œil à changer de point de vue et faire varier l'angle d'attaque de l'évaluation d'un paysage ; sortir des jugements de valeur « beau ou laid », « blanc ou noir », pour affiner un jugement qui s'attache à repérer les potentiels pour l'avenir. Les ateliers de lecture du paysage depuis la mer poursuivent le même objectif de mettre citoyens, habitants et experts dans un même bateau pour construire une expertise collective des côtes, à partir de regards croisés. L'observatoire du paysage littoral vu depuis la mer, qui se met en place en région PACA, poursuivra le même objectif, construire une vision collective et partagée d'un paysage littoral où se repère l'histoire de la Côte d'Azur des Trente Glorieuses et notamment cette inversion : quand les marinas laissent place à une progressive couverture généralisée de protection environnementaliste du littoral. L'outil, nous l'espérons, permettra de mesurer dans cinquante ans l'efficience des mesures mises en place. Construit comme un outil au service de l'éducation de tous, il pourra aussi servir à mettre en débat l'avenir du littoral et illustrer cette fonction utile de l'histoire urbaine et architecturale, d'aider à projeter la ville de demain.



Fig 10. L'observatoire photographique du paysage littoral vu depuis la mer. Photo Jean Belvisi.

#### Habiter la mer

En effet, la réalité de la pression démographique et urbaine sur les littoraux et celle du changement climatique conjuguent ces deux chiffres: en 2050, un habitant sur deux habitera les littoraux et en 2050, si rien n'est fait, c'est un réfugié climatique chaque seconde et 250 millions par an qu'il faudra reloger. Les outils de protection du littoral ne peuvent nous voiler la face de cette nouvelle déferlante dont les premières images arrivent de Dubaï ou de Chine, mais entre port et marina, l'exercice de composition urbaine de demain sera sans doute celui des villes flottantes comme déjà on les projette devant Monaco.

#### **Bibliographie**

Jacquemin Odile, *Deux siècles d'histoire d'un paysage entre terre et mer : Hyères de 1748 à nos jours*, Hyères, Mémoire à lire, territoire à l'écoute, 2012, 399 p.

Berro Catherine, Jacquemin Odile, *Territoires littéraires, des îles à la ville, Hyères les Palmiers : écrits d'une ville*, Hyères, Mémoire à lire, territoire à l'écoute, 1998, 316 p.

Rancière Javques, Les noms de l'histoire : essai de poétique du savoir, Paris, Éd. Du Seuil, 1992, 213 p.

Varda Agnès, La Côte d'Azur, Paris, Éditions du Temps, 1961.

### DES TÉMOIGNAGES D'ACTEURS ET TÉMOINS DE CETTE PÉRIODE SUR LA CÔTE

#### Georges BERARDO

Ancien premier maître d'hôtel du Négresco de Nice et du Loews Hôtel de Monte-Carlo

Né en 1930, j'ai commencé à travailler en 1946 dans l'hôtellerie, comme commis, formé sur le tas. Retraité depuis 1990, j'ai occupé notamment les fonctions de premier maître d'hôtel pendant 29 ans au Négresco, à Nice, et au Lœws Hôtel, à Monte-Carlo. J'ai pu constater au fil du temps l'évolution dans la conception de l'hôtellerie côté restauration. Le maître d'hôtel se devait de porter toute son attention au client : réception chaleureuse avec l'énoncé de son nom lorsqu'il l'avait déjà vu. En salle, c'était le spectacle avant la dégustation : les flambées, la découpe se faisaient devant lui. Les fruits se pelaient et se façonnaient agréablement. L'intéressé se sentait aimablement considéré, et ça lui plaisait. Aujourd'hui, les chefs de rang passent simplement les assiettes déjà remplies en cuisine : c'est le chef (cuisinier) qui mène le jeu. Le maître d'hôtel surveille et règle les problèmes par informatique. Auparavant, le personnel se devait d'observer une discipline très stricte : tenue vestimentaire impeccable, vérifiée par le responsable. On ne parlait pas entre nous en salle, si ce n'était pour le service. Les horaires étaient « élastiques », pas de jour de congé l'été ou en période de fêtes. Heureusement les lois sont venues : on respecte aujourd'hui les horaires et le repos hebdomadaire. Et je dirais, comme tout un chacun, que l'évolution de la société en général amène et du mieux et du moins bien.

# Robert CHARVIN Professeur émérite à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis Le tourisme à Villefranche dans les années 1970

Le tourisme est « une action à la recherche du plaisir » nous indique le dictionnaire. À ce titre, il est perçu très positivement par tous, bien que les vacances soient proches de la vacance, c'est-à-dire du vide qui succède au trop-plein du quotidien laborieux. Cette poursuite du plaisir par le voyage ou la résidence dans un lieu que l'on visite est loin d'être un phénomène universel : les peuples du Sud qui vivent dans le sous-développement ne connaissent pas ce type de plaisir, si ce n'est par le spectacle que donnent les touristes venus d'ailleurs. Le tourisme est aussi un ensemble d'activités économiques qui sont, dans certains pays ou certaines régions, une ressource essentielle, du moins lorsqu'une crise grave ne le met pas en péril (par exemple, l'attentat du musée du Bardo en Tunisie en 2015). Développé à l'extrême, le tourisme peut tuer le tourisme, car la logique économique peut aller à l'encontre de celle du plaisir. C'est le cas, par exemple, lorsque l'environnement est mis en cause par une activité touristique débridée. Lorsqu'il restreint abusivement la part des autres activités

constitutives d'une économie équilibrée, il devient parasitaire. Le tourisme n'a ni la même nature ni les mêmes conséquences s'il s'agit d'un phénomène de masse (ce qui est recherché pour des motifs économiques) ou d'un mouvement restreint d'individus (ce qui permet la qualité, mais réduit la rentabilité). Se développent ainsi des formes différenciées de tourisme, certaines assurées par de grands groupes financiers atteignent un stade quasi-industriel, d'autres demeurent purement artisanales. Le tourisme n'est donc ni un bien ni un mal en soi. Il présente plusieurs facettes contradictoires et porte la marque du climat politique dominant : il y a diverses politiques touristiques de nature radicalement différente bien que la logique de la rentabilité à court terme conduise à faire disparaître par exemple des logiques davantage préoccupées de social et de développement humain. Une illustration étrangère peu connue permet de saisir les dommages collatéraux que peut provoquer un tourisme incontrôlé, abandonné à la main invisible du marché. Dans les années 1980, le tourisme en Australie a pris une grande ampleur. Des hôtels et des stations balnéaires ont été créés un peu partout. De multiples tours opérateurs ont été créés. Une partie de la population a cependant été négligée : c'est le cas des peuples aborigènes, dont ni les terres ni les valeurs n'ont été respectées. Certains équipements touristiques sont entrés en concurrence directe avec les intérêts économiques et culturels des différentes communautés aborigènes, très sommairement consultées. Ces communautés autochtones n'avaient pas les titres de propriété qu'exige le droit australien<sup>237</sup>. Certains lieux ont été réservés en priorité aux touristes alors qu'ils étaient traditionnellement des sites religieux ou des espaces d'intérêt économique (lieux de pêche, par exemple<sup>238</sup>). Pour atténuer les oppositions, les gouvernements des divers États comme le gouvernement fédéral australien se sont efforcés d'encourager les autochtones à participer à l'industrie touristique. Celle-ci a été présentée comme une véritable panacée pour les populations vivant encore dans le sous-développement. La réalité est plus complexe. Les activités des aborigènes ne peuvent rivaliser avec les entreprises qui exercent un quasimonopole sur le tourisme. Au niveau de l'emploi, les aborigènes n'occupent que des postes peu qualifiés et très mal rémunérés (les salaires sont à peine plus élevés que les allocations chômage). Les communautés séduites par le tourisme opèrent une standardisation de leurs cultures pour répondre à la demande du marché : la culture autochtone devient un produit de consommation. Pour les autorités australiennes, l'intérêt est que la participation (même modeste) au tourisme divise les autochtones et dissout progressivement les spécificités de la culture aborigène, et notamment la perception de la notion de progrès et de qualité de la vie.

Les politiques touristiques concernant la Côte d'Azur n'ont pas été radicalement étrangères à celles pratiquées en Australie, car c'est la même logique économique qui y a toujours présidé.

La région niçoise, tardivement rattachée à la France, était particulièrement déshéritée. Lors du rattachement, l'élite locale a émigré vers Turin et n'est restée en place qu'une bourgeoisie peu éclairée, par comparaison avec celles des grandes villes françaises. Celle-ci n'était qu'à la recherche d'investisseurs extérieurs. L'immobilier et les activités touristiques sont apparus comme les facteurs les plus « faciles » pour un développement rapide. Par bonds successifs (par exemple, dans les années 1960-1970), un bétonnage massif s'est réalisé tout le long de la Côte et la part du tourisme n'a cessé d'augmenter parmi les activités économiques. La population locale a dans l'ensemble suivi les élus qui étaient censés les représenter, en acceptant de participer au type de « développement » qui semblait s'imposer, tout en en tirant des bénéfices limités faute de qualification suffisante. Une évaluation (très à la mode dans les sciences économiques) sur l'impact du tourisme et de l'immobilier devrait rechercher leur coût sur les logements des autochtones, les conséquences sur la répartition entre niçois et « étrangers », selon les quartiers de la ville (comme à Marrakech, par exemple), les retombées

<sup>&</sup>lt;sup>237</sup> C'est le cas, par exemple, avec l'installation d'un téléphérique (Compagnie Skyrail) passant sur les terres aborigènes dans l'État du Queensland, sans consultation de la communauté Djabugay en 1994.

<sup>&</sup>lt;sup>238</sup> Dans le Territoire du Nord, les touristes escaladent le rocher Uluru, sans même avoir conscience de sa valeur sacrée pour les autochtones (1999).

financières effectives sur le local et celles sur les investisseurs extérieurs, le niveau des prix et des salaires (comparé à d'autres villes), les perturbations de toute nature (y compris éthiques) dues aux opérations spéculatives, etc.

Mon expérience directe concerne Villefranche-sur-Mer et l'exercice de mon mandat municipal durant les années 1970. J'ai été élu grâce à la fusion de deux listes d'opposition contre la municipalité sortante du docteur Guy Perdoncini. Celle-ci avait élaboré un projet gigantesque devant bouleverser totalement la cité. Il s'agissait d'un vaste ensemble immobilier en fond de rade (le long de la plage actuelle des Marinières) avec promenade reliant les quais et la basse corniche à hauteur du pont Saint-Jean. Un port de nautisme, comme on en construisait à l'époque tout au long de la Côte (à Saint-Jean-Cap-Ferrat et Beaulieu, par exemple) devait s'ajouter au complexe. La vieille cité villefranchoise se transformait en une ville neuve, sorte de mini-Cannes avec sa mini-Croisette et évidemment une intense circulation en bord de mer. La plage publique, une des dernières de la Côte, disparaissait. En perdant sa personnalité, Villefranche risquait de devenir une station de luxe de plus, où le mètre carré des nouveaux immeubles de bord de mer devait faire le bonheur des seuls promoteurs immobiliers (et de la banque qui en assurait le financement). C'est contre ce projet, que la nouvelle municipalité (Gilbert Bastet) trouvait délirant et destructeur, que la population s'est prononcée, nous installant du même coup à la mairie. Est venu ensuite le temps des réalisations. La citadelle était alors un lieu mort et fermé. Après de longs débats, proches de l'affrontement, entre les nouveaux élus, a été retenu un projet conduit par l'organisme de tourisme social, Tourisme et Travail. Tourisme et Travail proposait, dans le respect du cadre historique de la citadelle, un équipement hôtelier pour ses adhérents, un restaurant, une piscine, un théâtre et un cinéma. L'originalité de cette réalisation était d'être ouverte aux habitants de la Cité à la différence des clubs touristiques fermés sur eux-mêmes. L'objectif était très ambitieux : il visait à implanter le tourisme social sur la Côte, créant un fâcheux précédent ; il assurait aussi, de manière inédite, une osmose entre la population locale et les touristes ; il offrait aux habitants des activités diverses, notamment sportives et culturelles, qu'aucune municipalité n'avait pu jusque-là leur offrir. Les oppositions sont apparues avec une particulière vivacité. Le conseil général, présidé par Jacques Médecin, le préfet, le ministère se sont opposés, unanimes, au projet de Tourisme et Travail, assimilé à une entreprise quasi-subversive. La presse nationale s'est saisie de l'affaire et en tant qu'élu, j'ai dû répondre à des questions d'un pigiste du Nouvel Observateur (avec des photographies), dont les réponses ont été tronquées au gré de la rédaction en chef. Mais surtout, tout a été entrepris pour que la municipalité soit battue aux élections suivantes, avant que les travaux aient pu commencer (sans parler de quelques propositions corruptrices venues de divers horizons...). Ces blocages illustrent les choix locaux en matière de politique touristique : le tourisme social était assimilé à une activité réservée aux « pauvres », sans rentabilité, ne pouvant coexister avec le tourisme de luxe (souvenons-nous du projet « Nice, nouveau Las Vegas »), traditionnel sur la Côte. Le tourisme populaire, par le spectacle qu'il devait offrir, risquait être une source de répulsion pour les touristes de luxe qu'il s'agissait d'attirer.

Rien n'avait évolué durant ces années 1970 par rapport à 1936, lorsque les congés payés, accueillis à Nice par le député Virgile Barel, ont été présentés comme des barbares et des envahisseurs dangereux pour la réputation de Nice. En bref, visiter les souks dans les pays du Sud et observer la misère à l'étranger sont des activités touristiques très prisées, mais qu'il n'est pas question d'importer en France.

En fait, les activités touristiques ne remettent pas en cause la fracture sociale qui affecte tous les pays du monde, ce qui conduit à relativiser les principes d'égalité presque partout proclamés, y compris l'égalité d'accès aux loisirs, qu'il s'agisse d'une période de croissance comme dans les années 1970 ou les périodes de régression. La pathologie rejoint ici le banal.

#### Georges BUZZI Architecte DPLG<sup>239</sup>

Dans le domaine de la création architecturale, le passage de l'avant-guerre à l'après-guerre et les Trente Glorieuses représente à mes yeux, pour avoir connu ces deux périodes, un tsunami dans la façon de penser l'architecture. Frais émoulu de l'École des Beaux-Arts de Paris, élève d'Auguste Perret et sous la profonde influence des Wright, Neutra, Mies van der Rohe, Niemeyer et autre Le Corbusier, fils d'architecte, installé dans une modeste agence, je ne dirais pas que j'ai mené une glorieuse croisade pour faire triompher mes convictions, ce serait trop romantique. Mais, devant ma planche à dessin, je me suis contenté d'exprimer ma façon de voir les choses sans prétention, ni imbu d'une mission souveraine. Le monde avait changé, il était ouvert aux idées nouvelles ou tout au moins à celles que l'on jugeait telles, et sans avoir à combattre, j'ai pu travailler en harmonie avec mes convictions. Mais tout n'a pas été sans mal et le meilleur exemple a été celui de la gare maritime de Cannes, gagnée sur concours et classée aujourd'hui au patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle. Le projet une fois réalisé, l'aventure a commencé : attaques de tous côtés, articles de presse pour ou contre, certains lecteurs allant jusqu'à proposer de pendre l'architecte, mais par contre recevant l'appui de personnalités telles que Cocteau, M<sup>me</sup> Weisweler, Picasso, Pignon et de nombreux architectes. Vivre ce genre d'aventure donnait à la vie un relief passionnant : ces Trente Glorieuses ont été captivantes. J'ai eu la chance de traverser cette période où on avait quelque chose à dire et à apporter, où on pensait changer le monde. J'ai eu la chance d'être jeune diplômé à une époque où l'Europe était à reconstruire, où les offres dépassaient les demandes, où les esprits s'ouvraient à la modernité et où la liberté de conception était la bienvenue. L'époque et le lieu, la Côte d'Azur, merveilleux creuset où les grands hommes, les grands artistes et penseurs, les précurseurs venaient semer leurs graines et vivre leurs passion, une époque et un lieu. Et, « Heureux ceux qui comme nous ont fait ce beau voyage [...] ».

Jean-Lucien BONILLO
Professeur à l'École nationale d'Architecture de Marseille,
Directeur du Laboratoire INAMA
Les « Trente Glorieuses » de Georges BUZZI

Georges Buzzi fait partie de ces professionnels de l'architecture qui ont su mettre leur enthousiasme et leur envie de modernité au diapason du dynamisme d'une époque bien nommée, les Trente Glorieuses. Son œuvre construite, à l'instar des meilleures, a provoqué parfois la polémique avant que le temps passant, elle ne soit au contraire consacrée par le regard rétrospectif et patrimonial. Il en est ainsi par exemple de la gare maritime de Cannes (1952-57), un temps menacée de destruction,

Réalisations majeures : rectorat de Nice (concours collaboration), collèges de l'Archet et Daudet (concours collaboration), hôtel de ville de Nouméa (concours national), palais des congrès-Acropolis (collaboration) ; réalisations diverses : stations de sports d'hiver, lycées, hôpitaux-cliniques, bâtiments administratifs, industriels et scolaires, lieux de culte, immeubles résidentiels, chalets et villas, surfaces commerciales.

<sup>&</sup>lt;sup>239</sup> Élève d'Auguste Perret, diplômé en 1950, en activité de 1950 à 1995 (trois réalisations inscrites à l'Inventaire du Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle). Architecte consultant, chargé de mission auprès d'administrations, communes, syndicats, chambre de commerce, associations, architecte-conseil de plusieurs communes.

obtenant par la suite le label « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle », pour enfin entrer dans un cycle de restauration et de valorisation. Reléguées jusqu'aux années 1990 dans un purgatoire dans lequel étaient toute l'architecture et tout l'urbanisme d'une période globalement décriée, ses réalisations bénéficient aujourd'hui de ce grand chantier de réévaluation conduit sur les opérations des Trente Glorieuses par les historiens et les experts en charge du patrimoine. C'est dans ce contexte que deux autres de ses édifices majeurs ont pu bénéficier du label « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle ». Il s'agit de la chapelle Saint-Martin de Peille (1950-52), petit chef-d'œuvre d'inspiration futuriste et brutaliste, et, à Beuil les Launes, du chalet des époux Capron (1960), célèbres céramistes de Vallauris, dont la modernité exprime la franchises assumée des matériaux et le décor joyeux et coloré, typique de la période. Au-delà, Georges Buzzi s'est confronté avec bonheur à toutes sortes de programmes privés et publics, parfois de prestige (Acropolis, Nice 1979-85). Il est ainsi resté fidèle à une tradition de projets lyriques et utopiques à une époque où, la crise aidant, le genre était passé de mode (proposition d'urbanisme d'échelle territoriale reliant les ports de Beaulieu, Villefranche et Èze en 1992).

La principale réalité de son œuvre réside dans le fait qu'elle ne se présente pas sous la forme de la répétition systématique d'une même formule et d'une même expression, qui est le signe d'une approche égotique. La diversité de ses réponses typologiques et formelles, qui balaient un spectre allant de la modernité puriste à un néo-régional exigeant, qui sait prendre des accents rustiques et savoureux en montagne, témoigne de son souci de prise en compte des contextes et des situations de projet. C'est cette qualité et cette sensibilité qui le rapprochent de la jeune génération des architectes d'après-guerre qui a su prolonger, mais de manière critique et renouvelée, les idéaux du mouvement moderne. On pense bien sûr à l'admiration des protagonistes du Team Ten pour leurs aînés et que Georges Buzzi partage : Le Corbusier, Walter Gropius, Mies van der Rohe entre autres, mais qui fut assortie d'un droit d'inventaire. Georges Buzzi a donc su répondre avec compétence et enthousiasme, dans le temps de sa vie professionnelle, à l'horizon d'attente d'une société, certes obnubilée par le consumérisme, mais déjà soucieuse dans ses franges les plus « éclairées » d'associer modernité, identité culturelle et préservation des sites. Il a marqué de son empreinte, avec quelques édifices remarquables, le territoire des Alpes-Maritimes. Ces édifices sont parmi ceux qui désormais illustrent le mieux l'esprit des « Trente Glorieuses ».

### Qu'est devenue la Côte d'Azur au milieu des années 1970 ?

#### Alain CALLAIS Président du CEHTAM

On arrive au terme des Trente Glorieuses, de ces trente années marquées par la reconstruction de l'après-guerre suivie par une période exceptionnelle de forte croissance économique avec les nombreux bouleversements techniques, démographiques, sociaux et culturels qui l'ont accompagnée. Les littoraux des deux départements ont eux-mêmes connu de profondes mutations avec un littoral varois (notamment les côtes des Maures et de l'Estérel) marqué par un boom touristique sans précédent, lié au prodigieux essor du tourisme de masse, ou tourisme populaire, et estival ainsi qu'avec un littoral des Alpes-Maritimes touché non seulement par cette explosion du tourisme estival (et l'accueil d'un nombre croissant de retraités dans les deux cas), mais également par de nombreux autres facteurs. Parmi eux, on compte le Festival de Cannes et l'émergence d'un tourisme multiforme (de congrès, événementiel, etc.), l'arrivée de nombreux rapatriés d'Algérie, le développement des nouvelles technologies (IBM à La Gaude, Sophia-Antipolis créée en 1969), un boom immobilier sans précédent, les métamorphoses de la principauté de Monaco, etc.

#### 1. UN GRAND FOYER DE PEUPLEMENT (PRÈS D'UN MILLION D'HABITANTS)

#### 1.1. Une forte croissance

La forte croissance relevée au lendemain de la guerre se poursuit tout au long des années 1960 et jusqu'au recensement de 1975, avec des taux de croissance annuelle parmi les plus élevés de France, plus du double de la moyenne nationale (1,15 % entre 1964, année de la fin du baby-boom, et 1968, et 0,79 % entre 1968 et 1975)<sup>240</sup>. Le taux d'accroissement annuel est dans les Alpes-Maritimes de 2,62 % entre 1962 et 1968, de 1,64 % entre 1968 et 1975, et dans le Var de 3,85 % entre 1962 et 1968, de 1,69 % entre 1968 et 1975. Entre 1946 et 1975 la population des Alpes-Maritimes a connu une progression de 78,5 %, passant de 453 000 à 809 000 habitants. Le Var, quant à lui, a connu une progression de 68,9 % durant la même période, passant de 370 000 à 625 000 habitants. En revanche, l'excédent naturel des Alpes-Maritimes, déjà très modeste dans les années 1950, est quasiment nul entre 1962 et 1968, et devient négatif entre 1968 et 1975, attestant d'une aggravation du vieillissement de la population. À l'inverse, dans le Var, il tend à diminuer, passant sous la moyenne nationale entre

<sup>&</sup>lt;sup>240</sup> Roger Livet, *Atlas et géographie de Provence Côte d'Azur et Corse*, Paris, Flammarion, 1978, 291 p., première partie, *Le milieu : la nature et les hommes*, chapitre V, *Les mutations récentes*.

1962 et 1968 (plus 0,57 % par an contre 0,67 % par an en France) avec un écart qui se creuse entre 1968 et 1975 (plus 0,26 % par an contre 0,57 % par an en France). Ces chiffres révèlent que la population du département commence également à vieillir<sup>241</sup>.

#### 1.2. Un important excédent migratoire

Ce phénomène constitue un autre point commun entre les deux départements. Il les classe parmi les départements les plus attractifs de France<sup>242</sup>. À côté des deux déplacements traditionnels (de l'arrière-pays montagneux vers le littoral<sup>243</sup> et de l'accueil de voisins italiens du Piémont et de Ligurie), les deux départements bénéficient de nouveaux arrivants : des français originaires de toute la France (avec une prédominance des régions intérieures et septentrionales), en particulier des cadres moyens et supérieurs à la recherche d'un meilleur cadre de vie (« tertiaire sur la plage ») et des travailleurs d'origine méditerranéenne : calabrais, espagnols, arméniens, nord-africains et, surtout au début des années 1960, l'afflux massif des rapatriés d'Algérie.

Ces derniers viennent s'installer dans les villes de la Côte (plus de 32 000 dans les Alpes-Maritimes, dont 25 000 à Nice). À la fin des années 1960, on en dénombre 48 000 dans le département représentant 6,2 % de la population totale. La majorité d'entre eux ont pu facilement retrouver un emploi dans l'industrie, les services et surtout le commerce, même s'ils sont aussi nombreux à se déclarer au chômage ou sans emploi. Quelques-uns ont également réussi à acquérir une exploitation dans le Var, dans la vallée de l'Argens notamment<sup>244</sup>.

#### 1.3. Une urbanisation du littoral plus modeste et plus diffuse dans le Var

#### Deux départements parmi les plus urbanisés de France

En 1975, 93 % des habitants des Alpes-Maritimes et près de 90 % des varois sont des citadins (contre 75 % en France). Toutefois une analyse plus fine du phénomène révèle l'écart important qui caractérise les littoraux des deux départements en matière de concentration de population et d'urbanisation de leur littoral. Selon Loïc Rognant :

En s'en tenant aux seules communes ayant une façade maritime, on constate qu'elles accueillent 87 % de la population des Alpes-Maritimes et 36 % dans le Var au début des années 1980. Ces pourcentages atteignent même 95 % dans le premier département et 76 % dans le second si l'on considère la zone littorale large (10 à 15 kilomètres). En effet, l'urbanisation strictement littorale est moins accentuée dans le Var : au plan des grandes agglomérations littorales, le phénomène est encore plus net. Dans le Var, les villes de plus de 30 000 habitants (Toulon, la Seyne, Hyères, Fréjus), toutes situées sur le littoral, concentrent 45 % de la population ; dans les Alpes-Maritimes, le taux est de 71 % pour six villes (Nice, Cannes, Antibes, Grasse, Cagnes-sur-Mer et le Cannet). <sup>245</sup>

.

<sup>&</sup>lt;sup>241</sup> Les recensements de la population depuis 1946 (https://www.insee.fr/fr/information/1302230).

Dans les Alpes-Maritimes, le taux d'accroissement est de 2,60 % par an entre 1962 et 1968 et encore de 1,82 % par an entre 1968 et 1975 ; dans le Var, auparavant moins attractif, il est de 2,28 % par an entre 1962 et 1968, et de 1,42 % par an entre 1968 et 1975.

On peut noter aussi une dorsale nord-sud du Var central du Moyen-Verdon-Canjuers à l'arrière-pays de Toulon-massif de la Sainte Baume qui se vide de ses habitants.

<sup>&</sup>lt;sup>244</sup> Maurice Bordes, dir., *Histoire de Nice et du pays niçois*, Paris, Privat, 1976, 490 p.

<sup>&</sup>lt;sup>245</sup> Loïc Rognant, « La submersion de la Côte d'Azur : touristisation et urbanisation », dans *Recherches régionales*, n° 99, avril-juin 1987, p. 33-45.

#### La poussée urbaine sur le littoral des Alpes-Maritimes

La section Est du littoral (56 000 habitants sans Monaco) subit peu de transformation en raison de son relief escarpé, à l'exception de la principauté de Monaco et de ses abords métamorphosés par son extension sur la mer et en hauteur. Ce n'est pas le cas de Nice et du littoral entre Nice et Mandelieu touchés par une forte vague d'urbanisation; en 1975, la quasi-totalité du littoral du département est urbanisée à l'exception de quelques sections inconstructibles<sup>246</sup>.

À l'inverse, on constate l'extension urbaine de Nice qui déborde sur les communes environnantes (en 1975, l'INSEE définit une unité urbaine niçoise réunissant 16 communes et accueillant 435 000 habitants). La ville de Nice s'étend en hauteur, dans la plaine du Paillon, des immeubles modernes de huit à dix étages remplacent les maisons bâties à la fin du XIX esiècle; en amont de la basse vallée du Paillon, où se multiplient grands ensembles et zones d'activité ; sur les coteaux et en direction des collines, autrefois réservées aux villas et cultures florales, où on construit des grands ensembles (Nice Nord, La Madeleine) et immeubles résidentiels (secteurs de Pessicart, Saint-Pierre, Fabron, la Lanterne, Napoléon III) ; à l'ouest et dans la plaine du Var, en amont de l'aéroport, où les maraîchers ont été remplacés par le MIN ouvert en 1965, une zone à urbaniser en priorité. Plus en amont se développent zones d'activité et grandes surfaces prolongées par la ville nouvelle et la zone industrielle de Carros. L'étroite plaine littorale entre le Var et Antibes, encore peu aménagée en 1950, se retrouve submergée par l'urbanisation qui gagne Saint-Laurent-du-Var, Cagnessur-Mer (elles regroupent 30 000 habitants dans les années 1970) et Villeneuve-Loubet en direction de la mer à partir des années 1950-1960. La ville d'Antibes et sa périphérie (Biot, Vallauris et Golfe-Juan) profitent également de cette course à la mer qui déborde largement, comme à Nice, sur les coteaux et collines environnants, stimulée par l'installation récente de la technopole de Sophia-Antipolis. La population d'Antibes fait plus que doubler entre 1954 et 1975 passant de 27 000 à 56 000 habitants. Quant à l'agglomération cannoise, elle déborde dorénavant sur les communes environnantes du littoral vers l'ouest, en direction de Mandelieu-La Napoule et de son arrière-pays, la vallée de la Siagne, ainsi que les communes de l'intérieur (Mougins, Le Cannet). L'ouest du littoral d'Antibes à Mandelieu concentrerait ainsi près de 250 000 habitants en 1975. Cette urbanisation débridée et non contrôlée du littoral ne va pas sans poser un certain nombre de problèmes en particulier dans les grandes villes de Nice et Cannes : problèmes de sécurité, réduction voire disparition des espaces verts, manque de transports en commun, sursaturation du réseau routier en été, coût élevé, exiguïté et manque de logements d'habitation (insalubrité aussi de certains logements dans les vieux quartiers). Comme le signale André Nouschi dans son Histoire de Nice et du pays niçois : « La vie est trop facile pour un tout petit nombre, mais à peine supportable pour des dizaines de milliers d'hommes »<sup>247</sup>.

### Une urbanisation diffuse sur le littoral varois des Maures et de l'Estérel<sup>248</sup>

Nous avons affaire à une région touristique très jeune, certes en plein développement, voire affectée par un certain nombre de maux liés au tourisme de masse estival, mais qui se limite encore en 1975, sur les 150 kilomètres séparant La Napoule de la presqu'île de Giens, à une urbanisation diffuse, exception faite de l'agglomération de Fréjus-Saint-Raphaël avec ses 50 000 habitants et de l'agglomération de Hyères avec ses 36 000 citadins. En dehors de l'explosion touristique estivale, les

<sup>&</sup>lt;sup>246</sup> Roger Livet, *Atlas et géographie...*, *op. cit.*, deuxième partie, *Les unités régionales*, chapitre II, *Une région touristique : les rivieras provençales*.

<sup>&</sup>lt;sup>247</sup> Maurice Bordes, dir., *Histoire de Nice..., op. cit.* 

<sup>&</sup>lt;sup>248</sup> Roger Livet, *Atlas et géographie..., op. cit.*, deuxième partie : *Les unités régionales*, chapitre II : *Une région touristique : les rivieras provençales*, 3 : *Un tourisme en plein essor : la Côte des Maures et de l'Estérel*.

autres communes du littoral se limitent à une population permanente de quelques milliers d'habitants<sup>249</sup>, voire des gros bourgs, comme Ramatuelle et ses 1 200 habitants ou Théoule-sur-Mer et ses 733 théouliens. Il est vrai que leurs abords sont souvent marqués par le mitage excessif des nombreuses résidences secondaires et lotissements qui accompagnent leur développement, toutefois comme le rappelle Roger Livet :

Plusieurs de ces communes sont de création récente. Cavalaire a été constituée en 1929 aux dépens de Gassin dont elle constituait la partie la plus éloignée [...], La Croix-Valmer [...] date de 1933. Autre signe de l'adolescence touristique du littoral la discontinuité de l'occupation. Bien que les constructions progressent à vive allure, il est encore possible de trouver des pans entiers qui sont libres [...]. Nulle part, il n'existe de front de mer continu, comme à Nice et Cannes. Les actions de préservation, de défense, d'organisation du tissu urbain sont encore possibles et efficaces. <sup>250</sup>

#### 2. LA SUPRÉMATIE DU SECTEUR TERTIAIRE

# 2.1. La répartition de l'emploi par secteur d'activité<sup>251</sup>

Pour évoquer la répartition par secteur de la population active de la Côte, nous ne disposons que des chiffres globaux de la région Provence-Alpes Côte d'Azur en 1975<sup>252</sup>. Quant aux données par département, elles datent de 1982. Toutefois, comparés à la moyenne française, ils constituent une approche fiable des données des deux départements du Var et des Alpes-Maritimes : 61,8 % des actifs travaillent dans le secteur tertiaire dans la région (51,3 % en France), dont 21,8 % dans les services, 32,6 % dans le commerce et 7,4 % dans les transports, des chiffres sans doute inférieurs à ceux des Alpes-Maritimes, si l'on tient compte des nombreux emplois liés au tourisme qui représentaient déjà 37 % des actifs dans les Alpes-Maritimes en 1970. En 1982, le tertiaire approchait les 70 % des actifs dans le même département.

En sens inverse, la place de l'agriculture est de plus en plus réduite à la portion congrue dans les Alpes-Maritimes (3 % des actifs en 1982), avec la basse plaine du Paillon dorénavant urbanisée et celle du Var conquise par les grandes surfaces. Le Var conserve encore une main d'œuvre agricole plus importante (7 % des actifs en 1982 contre 6 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur), malgré le recul des terres cultivées accaparées par constructions et équipements. Pour faire face à l'urbanisation conquérante et au développement touristique, se maintiennent les seules activités à haute valeur ajoutée comme les serres, la floriculture (dans les secteurs d'Antibes, de Fréjus et d'Ollioules avec son marché aux fleurs) et les exploitations viticoles de plus en plus tournées vers des vins d'appellation contrôlée.

Au regard de la part de la main d'œuvre travaillant dans le secteur secondaire, ils se situent très en deçà de la moyenne nationale (38,1 %) : 31,2 % à l'échelle de la région ; des chiffres inférieurs dans les deux départements. Le Var ne conserve que deux établissements industriels importants : l'arsenal de Toulon et la construction navale à la Seyne-sur-Mer. Dans les Alpes-Maritimes, qui attirent davantage les industries de pointe, ils sont un peu plus nombreux : la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) à Cannes-La Bocca, Thomson CSF à Cagnes-sur-Mer, IBM à La Gaude, Texas Instrument à Villeneuve-Loubet. Le département conserve également quelques

<sup>&</sup>lt;sup>249</sup> On en dénombre 6 600 à Sainte Maxime, 5 800 à Saint-Tropez, 5 000 à Roquebrune sur Argens, 2 400 à Grimaud, 2 700 à Cavalaire, 3 000 à Bormes-les-Mimosas.

<sup>&</sup>lt;sup>250</sup> Roger Livet, *Atlas et géographie...*, *op. cit.* Villes de plus de 40 000 habitants en Provence-Côte d'Azur, source : recensement de 1975.

source : recensement de 1975.

251 Maurice Wolkowitsch, *Provence-Alpes Côte d'Azur*, Paris, Presses universitaires de France, 1984, 180 p., deuxième partie : La *naissance d'une nouvelle région : les nouveaux équilibres en 1980, les acteurs des transformations*.

<sup>&</sup>lt;sup>252</sup> La région n'adoptera l'appellation actuelle de Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en 1976.

activités traditionnelles comme la confection (Nice est le deuxième centre de confection féminine de luxe après Paris), la parfumerie grassoise, qui est de plus en plus entre les mains de grands groupes extérieurs et de l'agroalimentaire<sup>253</sup>.

Une exception de taille cependant avec le secteur du bâtiment-travaux publics qui, avec des taux de 12-13 % de la main d'œuvre en 1982 (10 % en Provence-Côte d'Azur et 8 % en France) continue à occuper une place importante, en particulier les grandes sociétés, dont les sociétés niçoises, qui ont su orienter les décisions des pouvoirs publics pour construire lotissements et marinas.

## 2.2. La poussée du chômage

La situation de l'emploi, aussi bien à l'échelle de l'ensemble de la région Provence-Côte d'Azur, qu'à l'échelle des deux départements, tend à se dégrader à partir du milieu des années 1960, une situation aggravée par la crise liée aux chocs pétroliers à partir de 1974. En 1975, la région Provence-Côte d'Azur possède un des taux de chômage les plus élevés en France (6,3 %) nettement supérieur à la moyenne nationale (4,2 %), les jeunes de moins de 25 ans étant souvent les plus touchés. Parmi les raisons de ce chômage endémique, on relève l'important excédent migratoire, les implantations industrielles faiblement créatrices d'emplois, l'inadéquation entre les qualifications exigées et le profil des demandeurs d'emplois locaux<sup>254</sup>.

# 2.3. La progression des services et du commerce<sup>255</sup>

Si la place croissante du secteur tertiaire s'explique notamment par l'essor du tourisme dans les deux départements, elle s'explique également par l'essor des autres branches du secteur favorisées à la fois par leur forte croissance démographique et l'amélioration généralisée du niveau de vie qui stimulent la demande et la consommation de services en tout genre. En partant des données de 1975 de la Provence et de la Côte d'Azur, le commerce assurerait à lui seul près du tiers de l'emploi du Var et des Alpes-Maritimes, le petit commerce subissant, à partir des années 1960, la concurrence croissante des grandes surfaces implantées par des chaînes nationales comme Carrefour, Mammouth et Casino.

On peut évoquer également l'essor des professions libérales et médicales, la multiplication des agences et sociétés immobilières, des agences bancaires importantes dans les Alpes-Maritimes en raison de la richesse accumulée (3,4 % des dépôts de la région pour 1,8 % de la population), les services aux entreprises (agences de publicité, cabinets juridiques, laboratoires de recherche, cabinets d'étude, etc.), le développement de l'enseignement secondaire et supérieur avec l'Université et l'IUT de Nice, l'essor des activités de loisirs et culturelles, etc.

# 3. Un des plus grands foyers du tourisme balnéaire au monde $^{256}$

# 3.1. Les records de fréquentation<sup>257</sup>

En 1975, les deux départements accueillaient un total de 2 millions d'estivants (soit quasiment trois fois les chiffres de 1965) plaçant le Var en tête et les Alpes-Maritimes au second rang national. Maurice Wolkowitsch refuse de quantifier de manière précise la fréquentation touristique de la région. Si on veut dresser un bilan complet de l'activité touristique, il faudrait ajouter les hivernants sur la Côte d'Azur. Ils représenteraient 20 % des estivants, selon lui, mais le terme n'a plus rien à voir avec

<sup>&</sup>lt;sup>253</sup> Maurice Bordes, dir., *Histoire de Nice..., op. cit.* 

<sup>&</sup>lt;sup>254</sup> *Ibid*.

<sup>&</sup>lt;sup>255</sup> Maurice Wolkowitsch, *Provence-Alpes Côte d'Azur*, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>256</sup> À égalité avec la Floride.

<sup>&</sup>lt;sup>257</sup> Roger Livet, *Atlas et géographie...*, *op. cit.*, première partie : *Le milieu : la nature et les hommes*, chapitre V : *Les mutations récentes*, 3 : *La Provence : pays de vacances et de loisirs*.

le sens qu'on pouvait leur donner jusqu'à la guerre puisqu'il concerne la clientèle des stations de ski, des week-ends prolongés ou des vacances scolaires hors vacances estivales, le tourisme de proximité. On a assisté depuis une vingtaine d'années à une véritable démocratisation du tourisme sur la Côte avec :

[...], la chasse que font les sociétés de construction aux cadres moyens en abaissant le standing de leurs offres, la création de ports plaisanciers organisés pour accueillir de nombreux bateaux de tonnage médiocre [...] la multiplication des magasins alimentaires de libre service, voire de magasins populaires [...], certes, il existe des endroits réservés, où de luxueuses demeures s'efforcent de préserver les parcs et plages qui leur servent d'espace vital : Saint-Jean-Cap-Ferrat, le cap d'Antibes, Monaco. Mais ils sont de plus en plus rares et ne constituent que des îlots témoins [...], le snobisme habilement organisé peut encore triompher à Saint-Tropez. Le festival annuel du cinéma peut encore amener à Cannes une affluence considérable en dehors de la ruée saisonnière. Il n'empêche que c'est de plus en plus l'avalanche des français moyens qui procure les recettes, qui anime la Côte et en définitive donne le ton.

# 3.2. Les formes d'hébergement<sup>259</sup>

Sur la Côte d'Azur, un logement sur quatre est une résidence secondaire : 18,5 % des touristes choisissent ce mode d'hébergement contre 17 % à l'hôtel, 25 % dans les campings et près de 40 % dans des logements loués ou prêtés<sup>260</sup>.

# La forte poussée des hébergements populaires

Cette poussée est particulièrement manifeste sur la côte varoise. Parmi ces hébergements, on place en tête les campings. En 1975, le littoral des Maures et de l'Estérel concentre plus de 60 % des places de camping du littoral Provence-Côte-d'Azur avec 66 000 places, accueillant 23 % des touristes, une clientèle composée en majorité d'ouvriers, d'employés et d'étudiants. Ces campings font l'objet d'une forte concentration : en 1982, le Muy et sept communes littorales, Six Fours, Hyères, Bormes-les-Mimosas, Grimaud, Roquebrune-sur-Argens, Fréjus et Saint-Raphaël regroupent 56 % des campeurs du département. Ils ne répondent pas à la demande sans cesse croissante, d'où la saturation des terrains littoraux : en été, les campings classés sont obligés d'augmenter de 30 à 50 % leur capacité d'accueil et certains d'entre eux accueilleraient jusqu'à 10 000 campeurs ; le nombre de places dans les campings à la ferme est décuplé dans des conditions d'hygiène discutables. Des milliers de campeurs sont aussi recensés chez l'habitant, notamment dans les jardins des résidences secondaires, sans compter les milliers de campeurs sauvages installés le long des plages.

Le littoral des Alpes-Maritimes offre beaucoup moins de places de camping avec 16 700 places en 1975, 15 % du nombre de places de camping des littoraux de toute la région, soit 5 % de la capacité d'accueil du département accueillant un pourcentage équivalent de sa clientèle touristique. L'espace disponible y fait défaut ou est utilisé de préférence pour des opérations immobilières de grand standing (Marina-Baie des Anges).

On retrouve également une forte concentration sur le littoral des Maures et de l'Estérel en matière d'hébergements collectifs (villages de vacances, maisons familiales, colonies) représentant 54,5 % des lits du littoral de la région dans cette catégorie. Certes moins nombreux sur la côte des

<sup>&</sup>lt;sup>258</sup> Roger Livet, *Atlas et géographie..., op. cit.* 

<sup>&</sup>lt;sup>259</sup> Maurice Wolkowitsch, *Provence-Alpes Côte d'Azur*, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>260</sup> Kling Georges, *Haute-Provence*, *Côte d'azur : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Var*, Les Guides bleus, Paris, Hachette, 1977, p. 47.

Alpes-Maritimes, ils représentent quand même près de 11 % de la capacité d'accueil du département et 31 % des lits de la catégorie du littoral de la région.

#### La place de l'hôtellerie homologuée

L'hôtellerie homologuée (place négligeable des hôtels non homologués qui représentent 1 à 2 % de la capacité d'accueil) accueillerait 17 % de la clientèle.

Les rôles sont inversés puisque le littoral des Alpes-Maritimes (34 000 lits) concentre les deux tiers des chambres et lits d'hôtels du littoral de la région, alors que, sur le littoral des Maures et de l'Estérel, on ne comptabilise que 13 000 lits d'hôtels, soit quand même 25 % des lits d'hôtels des littoraux de la région. L'ensemble du littoral de Menton à Hyères concentre ainsi plus de 90 % des lits de ces littoraux. Cette hôtellerie azuréenne se veut souvent une hôtellerie haut de gamme avec ses nombreux hôtels trois et quatre étoiles, parmi lesquels on retrouve de nombreux anciens grands hôtels de la Belle Époque et de l'entre-deux-guerres, même si beaucoup d'entre eux ont disparu, cette vieille hôtellerie de luxe, surannée voire dépassée, ne répondant plus à la demande de la nouvelle clientèle touristique.

De nombreux anciens palaces ont en effet fermé (le Gray d'Albion à Cannes en 1972). Certains ont été transformés en résidences, d'autres remplacés par des immeubles d'habitation neufs voire obligés de se mettre au goût du jour : le Ruhl de Nice remplacé par le Méridien en 1970, l'ancien Splendid remplacé par un hôtel moderne en 1962. Les luxueux établissements se concentrent dorénavant dans quelques sites recherchés ou grandioses : Promenade des Anglais, Croisette, Beaulieu, Monaco, cap Ferrat, Vence, Saint-Tropez.

Enfin, l'hôtellerie familiale recule au profit des sociétés et chaînes hôtelières qui contrôlent de plus en plus les anciens grands hôtels ou les nouvelles générations d'hôtels.

#### L'essor des résidences secondaires

Avec la poussée des hébergements populaires, l'autre phénomène marquant tient à l'essor considérable des résidences secondaires, notamment sur le littoral<sup>261</sup>. On en dénombre 56 000 de Menton à Mandelieu, 34 000 sur le littoral des Maures et de l'Estérel.

Elles fournissent à elles seules plus de 70 % de la capacité d'accueil du littoral des Alpes-Maritimes et près de la moitié (49 %) du nombre de lits touristiques de la Côte d'Azur varoise où elle accueillerait 30 % de la clientèle. Elles sont certes nombreuses dans les villes de plus de 25 000 habitants comme Menton, Nice, Antibes, Cannes et Fréjus, qui fournissent le tiers du parc, alors que les villages de l'arrière-pays, en particulier de l'arrière-pays niçois, accueillent 40 % de ces hébergements compris dans les zones montagneuses facilement accessibles du littoral, littéralement conquis par le phénomène où les résidences secondaires sont dorénavant plus nombreuses que les résidences principales.

Elles se présentent majoritairement sous forme de constructions neuves dans des immeubles collectifs en ville alors que dans les villages et zones rurales de l'intérieur prédominent villas, lotissements ou vieilles habitations rénovées<sup>262</sup>. Si une part importante des résidences secondaires de ces vieux villages de l'intérieur appartiennent à des citadins des villes voisines, souvent des déracinés récents issus de l'exode rural, Roger Livet estime que 50 % au moins des utilisateurs de ces logements viennent soit d'autres régions (les Parisiens détiendraient 42 % du parc de la Côte des Maures et de l'Estérel, alors que les Lyonnais en détiendraient 18 %), soit de l'étranger (Britanniques, Allemands, Belges, Italiens...).

<sup>&</sup>lt;sup>261</sup> Roger Livet, Atlas et géographie..., op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>262</sup> Maurice Wolkowitsch, *Provence-Alpes Côte d'Azur*, op. cit.

# 3.3. La multiplication des ports de plaisance<sup>263</sup>

Cette multiplication est facilitée par une loi de 1965 qui abandonne une partie du domaine public maritime (auparavant l'État avait le monopole de la propriété des ports), accordant aux constructeurs des « concessions à charge d'endigage ». En 1975, on dénombre 63 ports de plaisance dans le Var, 26 dans les Alpes-Maritimes, dont certains intégrés à des marinas, qui combinent lotissements résidentiels et ports de plaisance, comme Marina Baie des Anges à Villeneuve-Loubet, Port-Grimaud (plutôt réussie puisqu'elle a été aménagée sur un espace marécageux qu'elle a valorisé), les Marines de Cogolin. Ces nombreux ports de plaisance posent un certain nombre de problèmes, en particulier l'insalubrité liée aux rejets des plaisanciers. Quant aux marinas, on leur reproche de dresser sur le front de mer un mur de béton, comme c'est le cas avec Marina Baie des Anges.

# 4. L'IMPACT D'UN TOURISME DE PLUS EN PLUS MULTIFORME<sup>264</sup>

#### 4.1. Les problèmes posés par l'explosion du tourisme estival

La concentration de l'activité sur le littoral

Cette ruée estivale des vacanciers se concentrant sur une étroite bande littorale pose déjà de gros problèmes de ravitaillement et de circulation. Si les problèmes de ravitaillement en produits alimentaires sont dans l'ensemble résolus, le problème de l'approvisionnement en eau s'est longtemps fait sentir sur la côte varoise, mais s'avère sur le point d'être réglé au milieu des années 1970 avec les aménagements de la Société du canal de Provence.

La circulation a été bien améliorée pour ce qui concerne l'accès à la région à la suite de la mise en circulation des autoroutes du Soleil et de la Provençale, ils n'ont pas pour autant résolu les multiples embouteillages que provoque la surcharge touristique sur les routes du bord de mer et les voies d'accès aux principales stations (exemple des routes de la presqu'île de Saint-Tropez), surtout dans les secteurs des corniches où les conditions de circulation sont rendues plus difficiles par le relief.

# Les risques d'un surpeuplement mal contrôlé

La surcharge démographique, surtout sensible sur le littoral varois moins peuplé, vient s'ajouter aux autres problèmes. Deux mois durant, la population peut être multipliée par deux, trois, voire cinq ou dix, dans certains secteurs provoquant saturation des hébergements, logements non contrôlés chez l'habitant, camping sauvage dans des conditions d'hygiène discutables, bref un entassement avec de grands risques d'inconfort et de promiscuité. On considère ce surpeuplement mal contrôlé à l'origine de trois dangers qui menacent la côte.

En premier lieu, on recense les incendies de forêts, dont les risques augmentent avec l'afflux de vacanciers insouciants voire inconscients durant la sècheresse estivale, en particulier dans le Massif des Maures. Celui-ci est touché à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, d'une part par l'abandon de l'exploitation forestière qui a favorisé broussailles et maquis, et d'autre part par le reboisement en résineux. Chaque année des centaines voire des milliers d'hectares partent ainsi en fumée dans des zones souvent difficiles d'accès en raison du relief accidenté et ce, malgré les efforts des pouvoirs publics pour prévenir le fléau (multiplication des chemins forestiers, points d'eau, débroussaillage des bordures des

<sup>&</sup>lt;sup>263</sup> Maurice Wolkowitsch, *Provence-Alpes Côte d'Azur*, op. cit.

Roger Livet, Atlas et géographie..., op. cit., deuxième partie : Les unités régionales, chapitre II : Une région touristique : les rivieras provençales, 1 : Les problèmes touristiques.

routes...). Les zones boisées, qui représentaient encore 50 % de la superficie du département du Var en 1960, n'occuperaient plus que 25 % de sa superficie en 1980.

La pollution constitue le second danger : pollution de la mer, des plages et des espaces fréquentés par les touristes, sans oublier celle de l'air due aux automobiles. Les égouts de la majorité des communes littorales déversent en mer, à peu de distance de la côte, les effluents d'une population triplée ou quadruplée, sans station d'épuration, et chaque petit fleuve côtier véhicule également les rejets des communes de l'intérieur. Les dépôts d'ordures ménagères se multiplient également. Ces pollutions sont de plus aggravées par la multiplication des ports de plaisance avec des plaisanciers séjournant à bord, autre source de pollution marine. Des plages se retrouvent ainsi polluées, voire interdites provisoirement de baignade. Ainsi en 1972, la ville d'Hyères est obligée de fermer quatre kilomètres de plages infectées et d'engager des travaux importants : réaménagement de la station d'épuration des eaux, pose d'un émissaire qui rejette à plus d'un kilomètre de la côte les eaux déjà traitées. Les résultats ne se font pas attendre, puisque dès 1973 on peut rouvrir les plages fermées. Dans les Alpes-Maritimes, on a dû mettre en place une CIPALM (cellule d'intervention contre les pollutions dans les Alpes-Maritimes) qui organise une double surveillance aérienne et terrestre du littoral azuréen. Cannes a été obligée d'installer un émissaire de 1,2 kilomètre destiné à évacuer les eaux usées de la ville. Enfin, la multiplication des rejets des nombreuses résidences secondaires et lotissements dans l'arrière-pays menace les nappes phréatiques (avec des fosses sceptiques pas toujours traitées ou contrôlées): 46 % des logements du canton de Saint-Tropez, 73 % de ceux du canton du Muy ne sont ainsi desservis par aucun réseau d'assainissement des eaux usées.

Troisième danger : l'accaparement des terres agricoles. L'estivant recherche en priorité la proximité de la côte et la vue sur mer et requiert une frange de quelques kilomètres, parfois réduite à quelques centaines de mètres limitée à la plage, à l'étroite plaine littorale (lorsqu'elle existe) et aux collines qui bordent ces étroites bandes côtières où s'étagent les habitations. D'où, sous la pression des convoitises urbaines et touristiques, l'accaparement rapide des espaces agricoles souvent peu chers et déjà viabilisés. Les seuls espaces agricoles capables de résister concernent la floriculture (collines de Nice et d'Antibes) et les grandes exploitations viticoles dans les secteurs de Bormes-les-Mimosas et de Cavalaire.

#### 4.2. Le tourisme demeure une source essentielle de richesse

Nous ne disposons pas de chiffres précis quant aux revenus et aux emplois générés par ce tourisme estival. Dans les secteurs les plus touchés par le tourisme balnéaire, on estime que les ventes des deux mois d'été représentent 60 à 70 % de la recette des commerçants et 80 % de la recette des hôteliers. Aux nombreux emplois directs générés par le tourisme, il convient d'ajouter les emplois indirects (commerce, transports, services, BTP...) et les emplois induits qu'engendre le peuplement permanent.

Le bâtiment, lui, a connu et connaît encore une activité considérable. Les rivieras sont, depuis un quart de siècle, le paradis des entreprises de travaux publics et des promoteurs. C'est pourtant tout un monde de petits et grands travailleurs qui s'y emploie, accompagné ou parasité d'une troupe de fournisseurs, de sous-traitants, de démarcheurs, d'agences, de prêteurs et de gestionnaires. De temps à autre, les eaux s'agitent : on entrevoit une faillite retentissante, une fraude fiscale massive et organisée, un notaire indélicat, des édiles trop intéressés à leurs propres affaires. Cette écume ne doit pas faire mésestimer l'importance de cet énorme secteur [...].

<sup>&</sup>lt;sup>265</sup> Roger Livet, Atlas et géographie..., op. cit.

#### 4.3. La diversification du tourisme et de l'économie

L'impact du tourisme s'avère d'autant plus difficile à évaluer, notamment sur le littoral des Alpes-Maritimes, qu'il doit prendre en compte le maintien d'un tourisme résiduel d'hiver non négligeable et le souci de développer dans les grands pôles de la Côte un tourisme évènementiel, culturel et d'affaires destiné à étaler davantage la saison en dehors des périodes de vacances avec les fêtes de Carnaval, le Festival de Cannes, la construction de palais des congrès, l'ouverture de musées d'art et de peinture, l'intégration de la Côte d'Azur dans les nombreux circuits touristiques en plein essor liés à la multiplication des tour-opérateurs et agences de voyage, et par conséquent l'émergence d'un tourisme multiforme qui permette de mieux répartir l'activité dans l'année.

Autre phénomène qui peut être lié directement ou indirectement au tourisme sur la Côte, le nombre croissant de retraités français ou étrangers qui viennent passer l'hiver sur le littoral ou s'y installent définitivement. Propriétaires des nombreuses petites villas construites sur la côte, tantôt résidences secondaires, tantôt résidences principales, s'ils participent au vieillissement de la population locale, ils constituent également une source de revenus importante pour la région.

Enfin, la beauté du cadre et la douceur du climat attirent, depuis les années 1960, un certain nombre d'entreprises industrielles modernes, de haute technicité (électronique, informatique), industries propres de cadres et de blouses blanches, à haute valeur ajoutée, dont on peut se demander si elles ne dépendent pas plutôt du tertiaire supérieur et de la recherche. Elles attirent un nombre croissant de personnes qualifiées, malgré la situation excentrée, le prix élevé des terrains et la cherté de la vie.

### 5. LES EFFORTS D'ÉQUIPEMENT

#### 5.1. Les solutions au problème de l'eau sur le littoral varois

Ces solutions se mettent en œuvre progressivement durant les années 1960-1970. Les grands travaux d'aménagement hydraulique sont l'œuvre combinée d'EDF et de la Société du Canal de Provence, une société d'économie mixte créée en 1959, qui utilisent conjointement les réserves d'eau de la Durance et du Verdon pour permettre d'assurer l'approvisionnement en eau de la Provence intérieure et littorale. L'équipement hydro-électrique de la Durance, dont le barrage-réservoir de Serre-Ponçon terminé en 1961, a permis de régulariser le débit de la rivière, d'éliminer des pénuries d'été dans la vallée de la Durance et surtout de disposer de l'intégralité des eaux du Verdon pour alimenter la Provence centrale et littorale. La Société du Canal de Provence (SCP) va ainsi réaliser des réservoirs au Castillon, à Sainte Croix, Quinson et Gréoux permettant de satisfaire les besoins en eau du Canal de Provence et d'accumuler en hiver des réserves permettant d'offrir des débits d'été suffisants pour approvisionner les zones irriguées en Provence intérieure et le littoral des Bouches-du-Rhône et du Var<sup>266</sup>.

D'une longueur de 270 kilomètres, dont 140 kilomètres en souterrain, le canal de Provence est conçu et réalisé progressivement à partir des années 1960. Il permet ainsi d'approvisionner en eau, dès 1975, Toulon et une partie de la Côte d'Azur varoise, en particulier le secteur d'Hyères et la Côte des Maures occidentale. Quant au secteur Grimaud Saint-Tropez, il s'alimente encore à partir d'une nappe souterraine, alors que l'Est varois bénéficie du barrage réservoir de Saint-Cassien, aménagé également dans les années 1960. Il permet dorénavant de répondre à la forte augmentation de la demande des nombreuses villes et stations du littoral, favorisée par la forte croissance de leur population, les

<sup>&</sup>lt;sup>266</sup> Maurice Wolkowitsch, *Provence-Alpes Côte d'Azur*, op. cit.

exigences accrues des ménages en eau domestique et de faire face à la brutale invasion touristique estivale en pleine période de fortes chaleur et sècheresse.

Une couverture en eau du littoral varois qui ne s'est pas faite sans difficulté si l'on se rappelle la situation dramatique qu'a connue la région toulonnaise en 1967, année de sècheresse exceptionnelle qui obligea la SCP à poser à la hâte une conduite de 47 kilomètres reliant le Verdon au petit barrage de Carcès (sur un affluent de l'Argens) destiné à répondre aux besoins croissants de Toulon et l'a incité à donner la priorité au ravitaillement en eau domestique des cités du littoral aux dépens des zones agricoles irriguées de l'intérieur<sup>267</sup>.

## 5.2. Les efforts pour rompre l'isolement et l'enclavement de la région

Des progrès manifestes aux niveaux routier et autoroutier 268

Le réseau routier subit peu d'extensions : col de Restefond ouvert en 1961, ouverture de la route du bord de mer entre Antibes et Villeneuve-Loubet à la fin des années 1950, etc. Par contre, il bénéficie de nombreuses améliorations : transformation des chemins ruraux en routes, revêtement des chaussées des routes les plus modestes amélioré, multiplication des voies sur les sections les plus fréquentées (en particulier les routes d'accès aux stations de ski de l'arrière-pays niçois), construction de nombreuses déviations autour des villes et de villages provençaux ou de l'arrière-pays niçois perchés et aux rues étroites.

Mais c'est surtout la construction d'autoroutes qui contribue à rompre l'isolement de la région durant ces années 1960-1970 et à mettre fin aux nombreux bouchons de la célèbre route nationale 7, qui « faisait la joie » des automobilistes en période de vacances ou de week-ends prolongés, en particulier au moment des ruées estivales. Si dès 1961, les 58 kilomètres de l'autoroute de l'Estérel permettent de relier Villeneuve-Loubet à Puget-sur-Argens, il faut attendre 1970 pour que s'achève l'autoroute A7 Paris-Marseille (l'autoroute du Soleil) et 1974 pour que soit terminée la Provençale reliant Aix à Nice. Il en va de même pour la liaison autoroutière entre Marseille et Toulon mise en service au milieu des années 1970. Il faudra cependant attendre 1979 pour que soit terminée la liaison autoroutière avec l'Italie, au prix de nombreux ouvrages d'art dont le célèbre viaduc de Magnan, achevé en 1975 et constitué de piles de 100 mètres de haut permettant le contournement autoroutier par Nice Nord<sup>269</sup>.

## Des progrès plus réduits au niveau ferroviaire

L'électrification de la ligne Paris-Menton, terminée en 1968, permet d'améliorer la vitesse et de réduire sensiblement la durée du trajet jusqu'à la Côte-d'Azur : en 1975, le Mistral met 9 heures et 5 minutes pour relier Paris à Nice alors qu'il fallait plus de 13 heures par train de luxe en 1950. Des gares de la région sont équipées pour le trafic des automobiles accompagnées, notamment à Marseille, Toulon, Saint-Raphaël et Nice. On multiplie les liaisons internationales avec les pays voisins et nationales avec les grandes villes du nord et de l'ouest. Les liaisons régionales bénéficient également d'améliorations comme le service Métrazur entre Saint-Raphaël et Menton destiné à desservir plages et localités de la Côte d'Azur en été. En revanche, contre la réouverture de la liaison Breil-sur-Roya-Limone permettant de relier Nice à Turin sera seulement terminée en 1979<sup>270</sup>.

<sup>270</sup> *Ibid*.

<sup>&</sup>lt;sup>267</sup> Roger Livet, *Atlas et géographie..., op. cit.*, première partie : *Le milieu : la nature et les hommes*, chapitre V : *Les mutations récentes*, 5, *Les grands aménagements récents*.

<sup>&</sup>lt;sup>268</sup> Jean-Bernard Lacroix, Jérôme Bracq, *Une formidable invention à hauts risques : l'automobile dans les Alpes-Maritimes*, [exposition des Archives départementales des Alpes-Maritimes, octobre 2008-avril 2009], Vence, impr. Trulli, 2008, p. 122.

<sup>&</sup>lt;sup>269</sup> Maurice Wolkowitsch, *Provence-Alpes Côte d'Azur*, op. cit.

## Le rôle des infrastructures portuaires et aéroportuaires

Les infrastructures portuaires et aéroportuaires contribuent également à améliorer la desserte de la région, les ports et aéroports de Toulon et de Nice, en particulier l'aéroport de Nice.

Certes le modeste port de Toulon connaît un trafic limité de passagers avec la Corse, la Sardaigne et les croisières ; quant au tout récent aéroport de Toulon-Hyères, il assure surtout des liaisons avec Paris. De même, le port de voyageurs de Nice se limite à la desserte avec la Corse, malgré un trafic plus important en raison de la distance plus réduite qui sépare la cité azuréenne de l'île.

Mais c'est l'aéroport de Nice-Côte d'Azur (nom officiel depuis 1955) qui contribue le plus à assurer une desserte rapide du littoral des Alpes-Maritimes, rendue accessible à un nombre croissant de touristes, grâce à la démocratisation du transport aérien (en particulier des vols charters)<sup>271</sup>.

Il a pu bénéficier depuis les années 1950 de plusieurs agrandissements gagnés notamment sur la mer et le delta du Var (au prix de gros travaux : on a détourné vers l'ouest le lit du fleuve), dont une piste de 3 000 mètres entrée en service en novembre 1973, qui le rend accessible aux gros avions quadri-réacteurs. Son extension s'est accompagnée tout au long de ces années de l'aménagement d'importants bâtiments techniques et commerciaux, garages et parcs de stationnement, qui lui permettent d'être classé aéroport international de classe A dès 1962, avec un trafic franchissant le seuil du million de passagers.



Fig. 1. Vue aérienne de l'aéroport de Nice, 1971. Photo Loïc Jahan, droits réservés. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 71 Fi 4039, fonds Loïc Jahan.

<sup>271</sup> Jean-Bernard Lacroix, Hélène Cavalié, *Cent ans d'aviation dans les Alpes-Maritimes*, [exposition des Archives départementales des Alpes-Maritimes, octobre 2011-mai 2012], Milan, Silvana Editoriale, 2011, 240 p.

En 1975, bien placé aux portes de Nice, il concurrence l'aéroport de Marseille-Marignane pour la deuxième place en France avec un trafic qui dépasse largement depuis 1972 les deux millions de passagers. Si les vols domestiques demeurent majoritaires avec près de 57 %, dont 40 % avec Paris et 9 % avec la Corse, les liaisons européennes occupent une place importante en particulier avec le Royaume-Uni et la Scandinavie et sont complétées par des liaisons avec l'Afrique, surtout l'Afrique du Nord, et l'Asie, notamment le Proche-Orient.

Enfin, pour pallier le manque de place, depuis 1974, un coûteux et ambitieux projet d'extension sur la mer est lancé avec la création d'une seconde piste et la mise en place d'un centre intermodal de transport comprenant l'aménagement d'un nouveau port à l'ouest de Nice, avec les résultats que l'on connaît pour avoir négligé l'avis des scientifiques et s'être laissé séduire par le chant des sirènes des puissantes entreprises de travaux publics niçoises, principales bénéficiaires de ces travaux gigantesques<sup>273</sup>.

#### 6. TENTATIVES ET EFFORTS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

6.1. La pression foncière immobilière sur la Côte et son arrière-pays<sup>274</sup>

Une urbanisation rapide

Dans les Alpes-Maritimes, l'urbanisation sur la frange littorale a progressé à un rythme très rapide à partir de 1950, même si elle n'est pas forcément imputable à l'essor du seul tourisme. La valeur des terrains étant souvent multipliée par dix, les propriétaires locaux ne résistent pas à la demande, le seul frein étant apporté par le retard dans la distribution de l'eau, obligeant les propriétaires à conserver leur terrain jusqu'à l'arrivée du réseau pour bénéficier de la plus-value.

Dès les années 1970, seuls les collines et de rares espaces à l'ouest de la Baie des Anges offrent encore quelques terrains disponibles sur la Riviera. Le phénomène se reproduira progressivement en s'éloignant vers l'arrière-pays, favorisant un réel mitage des zones rurales de l'intérieur et du moyen pays. Parmi ces vendeurs, les agriculteurs, dépossédés de leurs terres dans les zones littorales, n'offrent dès les années 1960 que des terrains de l'intérieur à l'exception de ceux du haut pays qu'ils continuent à exploiter.

Ainsi, l'essentiel des ventes de terrains sont opérées par des propriétaires issus des villes de la côte ou des ruraux non agriculteurs : propriétaires de grandes demeures qui lotissent leur parc pour entretenir leur bien, petits propriétaires vendant leurs jardins familiaux comme terrains à bâtir. Longtemps, les pouvoirs publics ont encouragé l'offre pour détendre les prix sur le marché foncier du littoral.

À partir des années 1970, une prise de conscience des risques de diffusion généralisée de l'urbanisation amène aux premières mesures destinées à davantage contrôler l'urbanisation future : mise en place des premiers plans d'occupation des sols. Il faut attendre 1977 pour que soit adoptée la directive d'aménagement national relative à la protection et à l'aménagement de la montagne qui va permettre réellement de freiner l'urbanisation du moyen pays montagneux au grand mécontentement des propriétaires et des maires des communes concernées.

<sup>&</sup>lt;sup>273</sup> Les Alpes-Maritimes disposent également d'un second aéroport avec celui de Cannes-Mandelieu, complémentaire de celui de Nice-Côte d'Azur. Essentiellement destiné au tourisme d'affaires et de plaisance (aéroport d'aviation légère) ouvert dès 1946, il doit néanmoins attendre 1971 pour disposer d'une aérogare et d'installations techniques modernes.

<sup>&</sup>lt;sup>274</sup> Maurice Wolkowitsch, *Provence-Alpes Côte d'Azur*, op. cit., troisième partie : *Les organismes d'intervention et les diverses échelles d'opérations d'aménagement du territoire*.

## Le tourisme : cause première de l'urbanisation

Sur le littoral varois, le tourisme considéré comme source de richesse par les communes demeure la principale cause de l'urbanisation et du mitage du littoral et du proche arrière-pays<sup>275</sup>.

Si les derniers grands domaines agricoles, surtout viticoles, sont protégés, les propriétés forestières sont offertes à l'appétit des sociétés immobilières. À Roquebrune-sur-Argens, l'urbanisation à outrance a débuté dès les années 1950 avec les « villages de la calanque des Issambres ». Le premier plan d'occupation des sols (POS) prévoit d'y consacrer 88 % du territoire communal en zone d'urbanisation future. On retrouve la même politique de lotissements à Grimaud, où les sociétés immobilières contrôlent l'essentiel des terrains constructibles.

Dans l'intérieur, la pression des sociétés immobilières, tout en étant moins forte n'est pas forcément absente, étant favorisée par le déclin de l'agriculture et l'absence de règlement d'urbanisme. Ainsi à Callas, commune du centre Var, située à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Draguignan, deux sociétés parisiennes ont acquis des surfaces importantes dans l'attente de l'expansion touristique et de vente de parcelles destinées à la construction de résidences secondaires. Il faut attendre 1974, pour que la commune déjà très touristique de Flayosc se dote d'un POS permettant de créer une zone protégée et de limiter la construction de résidences secondaires.

6.2. Les premières tentatives de préservation de l'environnement et d'aménagement du territoire

## La protection du littoral

L'ampleur et la diversité des problèmes et la prise en compte des intérêts en jeu amènent à partir des années 1960 à la rédaction de nombreuses études et rapports sur le sujet<sup>276</sup>.

Parmi ces rapports on compte, les *Matériaux pour un livre blanc de la bande côtière des Alpes-Maritimes* publié en 1969, suivi par un *Schéma d'aménagement de la bande côtière des Alpes-Maritimes* publié en 1971 par l'Organisme départemental d'étude des Alpes-Maritimes (ODEAM), créé en 1968 par le préfet René-Georges Thomas. Le bilan de cet ODEAM est limité, aussi bien les recommandations du Livre Blanc que le Schéma d'aménagement de l'agglomération de la bande côtière des Alpes-Maritimes. Ils n'avaient pour but que d'obtenir l'aval de l'État pour la réalisation des nombreux projets de construction de ports de plaisance lancés par les communes du littoral à partir des années 1960. Intégrés *de facto* dans un schéma d'ensemble qui n'en avait que l'apparence, ils constituent plutôt un agrégat de projets communaux et ces documents auxquels les communes avaient été étroitement associées n'ont eu aucun impact sur ces projets<sup>277</sup>.

Le Schéma d'aménagement du littoral Provence-Côte d'Azur rédigé par le Service régional de l'Équipement en 1971<sup>278</sup> est plus intéressant. Ce document souligne le laxisme dont on fait preuve les administrations départementales et les élus, en matière de droit à bâtir et de délivrance de dérogations, et dénonce la course à laquelle se livraient de nombreuses municipalités pour attirer les activités et étendre l'urbanisation sans souci de protection de la nature et du littoral. Il annonçait également qu'entre 1975 et 1985 la saturation serait atteinte en bien des endroits aussi bien en matière de routes, de plages, de campings, d'espaces constructibles, qu'en matière d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées et des dépôts d'ordures ménagères.

<sup>276</sup> Jean-Jacques Antié, *La Côte d'Azur ombres et lumières*, Paris, éditions France-Empire, 1972, 466 p.

154

<sup>&</sup>lt;sup>275</sup> Maurice Wolkowitsch, *Provence-Alpes Côte d'Azur*, op. cit.

<sup>&</sup>lt;sup>277</sup> Pauline Guichard, *Urbanisme et développement durable : urbanisation et pouvoir local sur la Côte d'Azur*, thèse de doctorat, droit public, Université de Nice Sophia-Antipolis, 2012, 425 p.

http://www.gir-maralpin.org/AmenagementTerrit/GuichardPaulineUrba&PouvoirLocal2011.pdf.

278 Maurice Wolkowitsch, *Provence-Alpes Côte d'Azur*, op. cit., troisième partie : *Les organismes d'intervention et les diverses échelles d'opérations d'aménagement du territoire*.

Proposant d'harmoniser les documents d'urbanisme antérieurs ou en cours d'élaboration avec les grandes orientations du Schéma présenté (dont l'inventaire des zones naturelles à préserver absolument, la création de plans d'eau destinés aux loisirs dans l'arrière-pays pour limiter la pression urbaine sur le littoral), il ne pouvait que susciter l'hostilité des élus, non encore prêts à de telles concessions et qui se sont opposés à l'essentiel de ses suggestions.

Surtout, il illustre parfaitement cette prise de conscience de la nécessité de prendre en compte la protection de l'environnement qui touche la France au début des années 1970 (1971, création du premier ministère de l'Environnement) et va amener progressivement administrations et élus à se préoccuper de préservation du patrimoine naturel de leur commune. De même, la lutte contre la pollution proposée par le Schéma va très vite s'avérer nécessaire à une époque où la pollution des plages, des eaux marines et espaces fréquentés par les touristes pose des problèmes croissants d'hygiène et de santé publique.

Jusqu'en 1975, il n'y a pas encore de réelle politique prenant en compte la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution menée à l'échelle de la région, comme cela avait été le cas pour l'approvisionnement en eau, à l'exception de la création du Parc national de Port-Cros en 1963 et de l'achat de l'île de Porquerolles par l'État en 1971. C'est l'État, secondé par la Région, qui tardivement va prendre les premières mesures réelles destinées à sauvegarder le littoral avec la création du Conservatoire du littoral en 1975 et la directive relative à la protection et à l'aménagement du littoral de 1979 qui prévoit la préservation d'une bande littorale d'une profondeur de l'ordre de cent mètres le long du rivage et la généralisation des dispositifs d'assainissement<sup>279</sup>.

# La création de la technopole de Sophia-Antipolis<sup>280</sup>

Sophia-Antipolis constitue en effet un bel exemple d'opération d'aménagement du territoire conçue pas de fortes personnalités, appuyées par les collectivités locales, et aidée par l'État. À l'origine, Jean Laffitte, né à Saint-Paul de Vence, sous-directeur de l'École des Mines de Paris, montre l'intérêt du site du plateau de Valbonne comme lieu d'implantation d'un parc d'activités scientifiques et techniques dans un contexte local de plus en plus favorable avec l'installation du centre de recherches IBM à La Gaude en 1960 et la création de l'Université de Nice en 1965.

En 1969 est créée une association privée, Sophia Antipolis : Sophia mot grec signifiant sagesse et science est également le prénom de l'épouse d'origine russe de Jean Laffitte, Antipolis fait référence à la colonie grecque créée par les Massaliotes à l'origine de la ville actuelle d'Antibes. Cette association a pour objectif de créer dans les pinèdes du plateau de Valbonne une ville nouvelle qui serait à la fois lieu d'activité et de résidence. Elle achète, en partenariat avec l'Association de Recherche de l'École des Mines qui s'occupe du volet scientifique de l'opération, quelques dizaines d'hectares et constitue un groupement d'intérêt économique (GIE), soutenu par l'Agence nationale de valorisation de la recherche. Très vite classée, zone d'aménagement concertée (avec une zone d'aménagement différée de 250 hectares), elle est reconnue en 1972 opération d'intérêt national par le Comité interministériel d'aménagement du territoire qui étend la ZAD à 2 300 hectares et en définit les modalités d'occupation. La moitié de la surface doit demeurer en espaces naturels, cet engagement est complété par une charte de l'environnement et un cahier des charges négocié en 1974 avec ministère de la Qualité de la vie qui précise les règles en matière de construction (hauteur des bâtiments, sites à respecter).

En 1972, le GIE est remplacé par un Syndicat mixte pour l'Aménagement et l'Équipement du Plateau de Valbonne (le SYMIVAL) qui regroupe le département, les communes d'Antibes, Biot, Mougins, Valbonne et Vallauris, les chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie qui devient le

<sup>&</sup>lt;sup>279</sup> Pauline Guichard, *Urbanisme et développement durable...*, op. cit., chapitre 9 : L'émergence du développement durable dans les textes (1970-1999).

<sup>&</sup>lt;sup>280</sup> Maurice Wolkowitsch, Provence-Alpes Côte d'Azur, op. cit.

maître d'œuvre de l'opération : il achète les terrains (il bénéficie d'un droit de préemption), les aménage (viabilisation) et les cède aux entreprises qui s'installent. Dans les faits, le principal acteur devient la chambre de commerce désignée maître d'ouvrage, le département étant chargé de l'aménagement des espaces naturels.

Au milieu des années 1970, le projet est bien lancé. Il va permettre de créer rapidement trois ZAC : la ZAC d'Air France et son centre mondial de réservation, la ZAC des Bouillides accueillant les autres entreprises et la ZAC de Sophia-Antipolis réservée aux activités scientifiques. Néanmoins, il est encore trop tôt pour en faire un bilan, si ce n'est qu'ont été jetées les bases de ce qui va devenir la principale technopole européenne<sup>281</sup>.

#### Conclusion

En 1975, la Côte d'Azur a en grande partie acquis le visage que nous lui connaissons de nos jours. On peut certes faire ressortir le dynamisme démographique qui a transformé ce littoral en un important foyer de peuplement dépassant le million d'habitants ; de même peut-on évoquer le grand foyer touristique proposant une offre riche et variée permettant à des millions de touristes de toute condition de profiter du cadre exceptionnel de la côte même si une distinction s'impose entre un littoral varois plus accessible à une clientèle modeste, mais réduit à la seule saison d'été, alors que le littoral des Alpes-Maritimes attire une clientèle plus variée et plus favorisée et commence à diversifier son offre lui permettant de mieux étaler dans l'année la fréquentation touristique. Enfin, on peut évoquer le grand foyer économique, et il concerne surtout les Alpes-Maritimes, dominé par les activités tertiaires et qui témoigne à la fois de l'élévation générale du niveau de vie durant ces années que de la richesse générée par les secteurs les plus dynamiques de la région : le bâtiment-travaux publics, les industries de pointe, le tourisme, le commerce et les services.

Deux jugements plus critiques de contemporains :

- de Roger Livet :

Plus inquiétantes pour la côte sont les concurrences qui se dessinent. Au moment où les rivieras approchent de la saturation et pour certaines l'atteignent, d'autres rivages s'équipent. La rapidité des communications permet de les atteindre aisément. Il n'est pas certain qu'en France l'équipement de la côte languedocienne [...] ou celui de la côte landaise [...] puissent rivaliser avec les rivieras [...]. Mais il existe en Espagne, en Sardaigne, au Maroc, aux Canaries, des rivages qui ajoutent aux splendeurs naturelles à peine déflorées, un équipement moderne et le dépaysement de l'exotisme. 282

- de Georges Vindry, conservateur du musée d'art et d'histoire de Provence à Grasse :

Si le Var demeure encore, grâce à sa masse rurale, vigoureusement provençal, si l'ancien Comté de Nice sait préserver fermement ses particularismes et son langage, l'ensemble de la Côte d'Azur montre une triste évolution qui fait tâche : l'appât du gain, le brassage de populations hétérogènes logées dans de grands ensembles collectifs, l'étalage de besoins illusoires et factices, nés du tourisme autant que des mass media, ont à peu près tué l'âme provençale.<sup>284</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>281</sup> Pauline Guichard, *Urbanisme et développement durable...*, *op. cit.*, chapitre 4 : L'urbanisme volontaire dans les Alpes-Maritimes 1962-1981.

<sup>&</sup>lt;sup>282</sup> Roger Livet, *Atlas et géographie..., op. cit.* 

<sup>&</sup>lt;sup>284</sup> Kling Georges, *Haute-Provence*, *Côte d'azur*: *Alpes-de-Haute-Provence*, *Hautes-Alpes*, *Alpes-Maritimes*, *Var*, Les Guides bleus, Paris, Hachette, 1977, p. 30.

## **Bibliographie**

Antié Jean-Jacques, *La Côte d'Azur ombres et lumières*, Paris, éditions France-Empire, 1972, 466 p. Bordes Maurice, dir., *Histoire de Nice et du pays niçois*, Paris, Privat, 1976, 490 p.

Cavalié Hélène, dir., *Trois siècles de tourisme dans les Alpes-Maritimes*, [exposition des Archives départementales des Alpes-Maritimes, décembre 2013-30 mai 2014], Milan, Silvana Editoriale, 2013, p. 122.

Guichard Pauline, *Urbanisme et développement durable : urbanisation et pouvoir local sur la Côte d'Azur*, thèse de doctorat, Droit public, Université de Nice Sophia-Antipolis, 2012, 425 p. http://www.gir-maralpin.org/AmenagementTerrit/GuichardPaulineUrba&PouvoirLocal2011.pdf.

Kling Georges, *Haute-Provence, Côte d'azur : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Var*, Les Guides bleus, Paris, Hachette, 1977, 511 p.

Lacroix Jean-Bernard, Cavalié Hélène, *Cent ans d'aviation dans les Alpes-Maritimes*, [exposition des Archives départementales des Alpes-Maritimes, octobre 2011-mai 2012], Milan, Silvana Editoriale, 2011, 240 p.

Lacroix Jean-Bernard, Bracq Jérôme, *Une formidable invention à hauts risques : l'automobile dans les Alpes-Maritimes*, [exposition des Archives départementales des Alpes-Maritimes, octobre 2008-avril2009], Vence, impr. Trulli, 2008, 216 p.

Livet Roger, *Atlas et géographie de Provence Côte d'Azur et Corse*, Paris, Flammarion, 1978, 291 p. Rognant Loïc, « La submersion de la Côte d'Azur : touristisation et urbanisation », dans *Recherches régionales*, avril-juin 1987, n° 99, p. 33-45.

Wolkowitsch Maurice, *Provence-Alpes Côte d'Azur*, Paris, Presses universitaires de France, 1984, 180 p.

# L'ANNÉE 2016 AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ALPES-MARITIMES

#### De nouvelles sources à explorer

Les nouveaux fonds entrés aux Archives départementales

Fruit d'un travail de collecte continu, 623 mètres linéaires de documents sont entrés aux Archives départementales au cours de l'année 2016, dont 603 mètres linéaires d'archives publiques émanant des services déconcentrés de l'État, des services du Département des Alpes-Maritimes, de deux organismes de droit privé avec mission de service publique et de deux communes.

## Les archives publiques collectées (en cours de classement)

Fonds entrés	Cotes	Métrage linéaire	Dates extrêmes
- Parc national du Mercantour	2619 W-dépôt, 2620 W-dépôt	19	1947-2013
- Tribunal de commerce de Cannes	2520 W	37,9	2003-2008
- Tribunal de commerce de Grasse	2598 W	13,7	2001-2010
- Tribunal de grande instance de Grasse	2564 W	104	1985-2012
- Tribunal de grande instance de Nice	2608 W	113,20	1994-2011
- Préfecture (bureau des élections)	2586 W	18,90	2015
- Direction départementale de la police aux	2530 W	47,20	2003-2010
frontières (service de Menton)			
- Département (service de l'assemblée) : dossiers des	2588 W	24	2003-2007
séances, de la commission permanente, des			
finances départementales			
- Service pénitentiaire d'insertion et de probation des			
Alpes-Maritimes (SPIP) : antennes de Grasse et			
de Mougins	2540 W	2,7	2010
	2601 W	4,1	2010
- Office notarial JPh. Vouillon, E. Levasseur et	3 E 157	20,4	1870-1941
J. Tamiotti de Grasse (minutes)			
- Agence de déplacements et d'aménagements des	2606 W	2,4	1999-2016
Alpes-Maritimes (ADAM)			
- Association de subrogation et de soutien aux	2605 W	5	2005-2010
incapables majeurs (ASSIM)			
- Commune de Bairols (dépôt complémentaire)	E 19	0,6	1842-1966
- Commune de Malaussène (dépôt complémentaire)	E 118	0,4	1793-1966

#### Les fonds privés (en cours de classement)

Si le versement des archives des administrations publiques est obligatoire, les Archives départementales mènent parallèlement une active politique de collecte d'archives privées destinées à diversifier les sources documentant l'histoire du département. Par voie de dépôts, legs, dons ou achats, 33 nouveaux fonds ou documents isolés ont rejoint les Archives départementales en 2016. Archives de familles maralpines ou de familles d'hivernants, fonds d'hommes politiques ou de personnalités artistiques, fonds issus du monde sportif, associatif ou archives d'entreprises, les archives privées entrées en 2016 couvrent des domaines pluriels révélateurs des différentes composantes qui ont marqué et façonnent de nos jours encore le territoire maralpin.

Fonds entrés	Cotes	Métrage linéaire	Dates extrêmes
- Familles Seytre, Carlavan et Consolat (familles de notables d'Opio, Châteauneuf de Grasse, Cannes): correspondance, documents de gestion du patrimoine	306 J (don)	1	XVIII-XIX <sup>e</sup> siècles
- Famille Alziary de Roquefort	312 J (don)	0,10	1814-1850
<ul> <li>William Waterfield, archives de la famille britannique des Waterfield établie à Menton depuis le début XX<sup>e</sup> siècle: albums photos familiaux et registres des plantations du Clos du Peyronnet, jardin botanique et d'agrément créé à Menton dans les années 1910</li> </ul>	311 J (don)	2	fin XIX <sup>e</sup> siècle-2000
<ul> <li>Flaminius Raiberti: dossiers de travail du ministre de la Marine, sénateur (1922-1929), député (1889-1922), conseiller général et président du conseil général des Alpes-Maritimes (1890-1920)</li> </ul>	304 J (dépôt)	6	1889-1929
<ul> <li>Complément au fonds Léon Barety: dossiers concernant la réforme Blum-Violette produits dans le cadre de la délégation des présidents de groupe à la Chambre</li> </ul>	254 J (dépôt complémentaire)	1 (sur un fonds total de 20 mètres linéaires)	1939-1940
<ul> <li>Rosella Hightower: archives filmiques.</li> <li>Danseuse étoile des ballets du marquis de Cueva, elle fonde le Centre international de danse Rosella Hightower de Cannes.</li> </ul>	313 J (don)	80 films sur support argentique	1946-1990
<ul> <li>Architecte Charles Palmero (68 plans de l'Hêtel Martinez à Cannes et 65 plans de la propriété Palmero à Nice)</li> </ul>	101 Fi 1- 133	133 plans	Années 1920
<ul> <li>Fédération française de ski de la Côte d'Azur</li> </ul>	1 J 1039 (achat)	0,10	années 1930
- Hôtel Négresco (service du personnel)	307 J (don)	7	1922-1970
- Maison des jeunes et de la culture (MJC) de Vence	315 J (don)	2	1967-1990
<ul> <li>Désiré Sic (répertoires de chansons en souvenir du régiment illustrés par Désiré Sic, sapeur au 7° Génie de Nice)</li> </ul>	314 J (dépôt)	0,1	1905-1907

#### Les pièces remarquables de l'année 2016

Par ailleurs, la veille faite sur le marché des documents anciens permet de compléter les fonds de l'Ancien régime conservés aux Archives départementales par l'acquisition de pièces d'intérêt supérieur. En 2016, a notamment été acquis l'expédition du contrat d'échange de la souveraineté de Maro, Prela, Oneglia, Procasio, Carpasio, Vintimille et autres lieux par Renée de Savoie, comtesse de Tende, à Emmanuel Philibert contre la principauté du Bugey et le comté de Rivolles, le 16 novembre 1575. Ce document à destination de Françoise de Foix, première douairière de Tende date du 20 avril 1578. À signaler également une lettre d'Éléonore d'Autriche, femme de François I<sup>er</sup>, à propos de l'évêque de Nice (1538).

La politique d'acquisition vise également à enrichir les fonds iconographiques. Au nombre des acquisitions figurent notamment un tirage photographique de Charles Nègre (Grasse, 1863), 12 dessins originaux de Léon Berville sur la Côte d'Azur (1910) et sept affiches touristiques (1883-1935).



FRAD006\_06FI\_2383: « Exposition internationale de Nice » (1883). Acquisition 2016.

# Les nouveaux fonds classés à exploiter

Les fonds suivants ont été classés en 2016. Les descriptions correspondantes sont accessibles sur le site des Archives départementales des Alpes-Maritimes *via* les base Archives privées (fonds cotés en J), Archives des administrations (fonds cotés en W), Iconographie (fonds cotés Fi), Plans. Les fonds sont consultables en salle de lecture des Archives départementales.

Archives anciennes		
- fonds du consulat de commerce et de mer de Nice (avant la Révolution)	3 B	1714-1791
fonds du consulat de commerce et de mer de Nice (période de la restauration sarde)	6 FS 1-85	1814-1855
Archives communales		
- Commune de Bairols (dépôt complémentaire)	E 19	1842-1966
- Commune de Tourrettes-sur-Loup (dépôt complémentaire)	E 131	1572-1939
Archives publiques contempo	oraines	
<ul> <li>Parc national du Mercantour : organisation, administration, dossiers scientifiques. Un prochain versement est prévu pour 2017</li> </ul>	2620 W-dépôt	1947-2012
- Musée national du Sport : projet d'implantation, dossiers d'exposition	2618 W-dépôt	1998
- Laboratoire d'océanographie de Villefranche-sur- Mer : gestion, correspondance, travaux scientifiques		1952-1996
- Tribunal de grande instance de Nice : procédures correctionnelles	2418 W 2552 W 2566 W	1980, 1990- 1991
- Tribunal de grande instance de Nice : procédures correctionnelles ayant abouti à un non-lieu	2036 W 2328 W	1991-1998
- Tribunal de grande instance de Nice : tutelle des majeurs	2448 W	2004-2015
- Tribunal de grande instance de Grasse : procédures correctionnelles ayant abouti à un non-lieu. Justice civile : registres d'audiences.		1991-2006
- Tribunal d'instance d'Antibes : tutelle et du tribunal de police	2556 W	1981-2010
- Tribunal d'instance de Cagnes-sur-Mer : tutelle et du tribunal de police		1983-2009
- Tribunal administratif de Nice: contentieux général et fiscal	2318 W 2320 W 2322 W	2007-2009
<ul> <li>Tribunal de commerce de Cannes : procédures, actes des sociétés, jugements</li> </ul>	2520 W	2003-2009
<ul> <li>Direction départementale des finances publiques, gestion des patrimoines privés : successions vacantes</li> </ul>		2010-2013
<ul> <li>Direction départementale des finances publiques, centre de Nice, service de l'enregistrement : tables alphabétiques des décès et déclarations de succession</li> </ul>	2574 W	1983-1985

	2580 W	
	2582 W	
- Direction départementale des finances publiques,	2592 W	1982-1985
centre de Cagnes-sur-Mer, service de	2594 W	
l'enregistrement : tables alphabétiques des décès,		
déclarations de succession, actes sous seing privé		
Archives privées		
- Agence d'architecture René Alziary : dossiers de projets principalement sur Nice, villas, habitat collectif	256 J 1-714	1931-1980
- Société méditerranéenne de bâtiment de rénovation : dossiers de restauration de la plupart des édifices protégés Monuments historiques des Alpes-Maritimes et certains du Var	280 J 1-269	1970-2000
- Edmond Lahaye, illustrateur imprimeur ayant exercé à Juan-les-Pins : gestion de l'imprimerie, maquettes originales de cartes humoristiques sur la station balnéaire	281 J 1-448	1919-1939
Archives orales		
<ul> <li>Union méditerranéenne des combattants de l'Air et de l'Armée de l'Air : récits d'aviateurs, enregistrés dans les années 1990, en particulier campagnes de la Somme, Verdun et Maroc</li> </ul>	42 J 4-7 (transcriptions en 42 J 1-3)	1914-1960
Fonds photographiques		
- Société Transacphot : vues aériennes du département	78 Fi	1960-1980
- Kirner : diapositives représentant des villages du département des Alpes-Maritimes, clichés pris par René Kirner, ancien conservateur du musée de Thann	93 Fi 1-291	1972-1980

#### De nouvelles archives et ressources numérisées accessibles en ligne

Numériser pour protéger et diffuser le patrimoine archivistique

Les Archives départementales mènent depuis une dizaine d'années une politique de numérisation d'archives en interne et en externe des documents les plus consultés (registres d'état civil, registres des hypothèques, archives cadastrales...) et également les plus fragiles. L'objectif est d'assurer leur conservation préventive et de permettre une diffusion plus large *via* internet. Ce travail de numérisation est précédé de l'intervention de l'atelier de restauration des Archives départementales qui contrôle et effectue les actions de restauration nécessaires.

L'année 2016 a permis de poursuivre et de clore la numérisation des registres de formalité, comportant la transcription des actes civils, des bureaux des Hypothèques de Nice et de Grasse pour les années 1914 à 1955. En raison de la législation et de la réglementation (respect de la vie privée), les numérisations portant sur les registres de formalités de moins de cent ans sont accessibles en salle de lecture uniquement. Pour l'année 2017, la numérisation et mise en ligne des registres de formalité du bureau des Hypothèques de Nice se poursuit pour les années antérieures à la Première Guerre mondiale.

Archives numérisées en 2016 et accessibles en ligne sur la base Archives administratives de 1800 à 1940 :

- registres de formalité des bureaux de l'enregistrement de Nice, 1914-1917
- registres de formalité des bureaux de l'enregistrement de Grasse, 1913-1917
- registre d'état civil de la ville de Nice : 1939

- état civil du fonds du consulat de France à Nice : 1814-1860.

Par ailleurs, des choix de valorisation amènent à numériser annuellement certains fonds iconographiques, sonores et audiovisuels. Les vues aériennes prises par la société Transacphot (78Fi) au cours des années 1960 à 1980 sont visibles sur le site des Archives départementales *via* la base de recherche « Iconographie ». Des archives sonores et audiovisuelles ont été mises en ligne régulièrement au cours de l'année, comme celles issues du fonds de l'Association des cinéastes et photographes amateurs de Nice (années 1950 à 1960) ou encore celle de Félix Hancy (photographies sur le département des années 1930 à 1960). Elles sont accessibles sur le site Internet des Archives *via* les bases Archives cinématographiques et Archives sonores.

Enfin, la numérisation permet de mettre à la disposition du public des sources intéressant l'histoire du département conservées dans des services éloignés. Essentiels pour l'histoire du département, les registres des hôpitaux militaires maralpins de la Grande Guerre ont été prêtés par le ministère de la Défense (SAMHA). Une partie a été numérisée au cours de l'année 2016 et est accessible en salle de lecture des Archives départementales (cote 1 NUM 234).

L'enrichissement des ressources numériques accessibles en ligne

L'année 2016 est aussi marquée par la mise à disposition de nouveaux contenus pédagogiques et scientifiques sur le site Internet des Archives départementales.

Sont ainsi consultables en ligne depuis l'an dernier :

- une nouvelle exposition virtuelle intitulée « De la lumière à l'ombre. Vivre et résister dans les Alpes-Maritimes dans la crainte de déportation ». Elle présente une sélection de documents d'archives relatant comment les rafles de Juifs ont été organisées dans les Alpes-Maritimes pendant la Seconde Guerre mondiale, tant par le gouvernement de Vichy que par l'occupant nazi.
- le dossier pédagogique « Commémorer la bataille de Verdun » qui inclut une base de données regroupant les Maralpins morts à Verdun,
- les numéros 210 et 211 de la revue des Archives départementales *Recherches régionales et contrées limitrophes*, publiés en 2016. Le premier, « Trois siècles de tourisme et d'accueil sur la Côte d'Azur » est consacré aux actes du colloque du CETHAM de 2014. Le numéro 211 porte sur l'édition des récits d'enfants du nord-est de la France qui ont trouvé refuge dans le département des Alpes-Maritimes au cours de la Première Guerre mondiale. Il est le fruit des travaux de recherche d'Hélène Cavalié, archiviste-paléographe.

## Les temps forts de partage du patrimoine archivistique avec les publics

Tout au long de l'année, les 26 expositions itinérantes des Archives départementales ont circulé dans le département pour être présentées à des établissements scolaires et autres institutions (mairies, offices de tourisme). Au total, 10 800 scolaires et 6 000 visiteurs ont pu visiter ces expositions sur le territoire à l'occasion de 120 prêts. Par ailleurs, 2 600 scolaires ont découvert l'héraldique, la sigillographie et la paléographie grâce au travail de médiation culturelle proposée par le service éducatif des Archives dans le cadre de deux ateliers « blasons et sceaux » et « Écrire autrefois ».

Vous avez également été nombreux à participer aux manifestations organisées par les Archives départementales lors des Journées européennes du patrimoine, au sein du palais des rois sardes en plein cœur de Nice, où des conférences, expositions, présentations en lien avec la thématique de la citoyenneté étaient proposées.

Après un colloque international organisé en juin, en partenariat avec l'Université de Nice-Sophia Antipolis portant sur la frontière dans les Alpes-Maritimes (son évolution, son administration et les relations des habitants frontaliers avec cette réalité mouvante), l'exposition consacrée à cette thématique a été ouverte en octobre 2016. Le cycle s'est conclu avec la publication des actes du colloque, *Fixer et franchir la frontière. Alpes-Maritimes. 1760-1947*, au mois de décembre.

Dernier rendez-vous de l'année 2016 avec l'Histoire, le prix départemental de la recherche historique, organisé annuellement par les Archives départementales a été attribué à Youssouf Abderemane pour sa thèse de doctorat intitulée *L'école publique élémentaire dans les Alpes-Maritimes dans l'Entre-Deux-Guerres*, soutenue à la faculté d'histoire de l'Université de Nice-Sophia Antipolis. Elle est parue aux éditions Serre en avril 2017 grâce à l'aide du Département.

# RECHERCHES RÉGIONALES

se propose de faire mieux connaître les Alpes-Maritimes et les contrées limitrophes telles qu'elles apparaissent au travers des recherches en sciences humaines et sociales.

La revue publie, dans un esprit multidisciplinaire, des travaux originaux, des résumés de thèses ou de mémoires de maîtrise, des documents d'archives, des données statistiques, des notes de lecture, toutes les informations qui font progresser la connaissance ou facilitent les études ultérieures.

En assurant ce périodique, la Direction des Archives du Département des Alpes-Maritimes reste fidèle à sa mission qui est essentiellement de fournir aux chercheurs les instruments de documentation indispensables à la réalisation de leur œuvre.

FONDATEURS
Etienne Dalmasso
Andrée Devun

COMITÉ DE RÉDACTION Anne Jolly Yves Kinossian Ralph Schor



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
CENTRE ADMINISTRATIF DÉPARTEMENTAL
06206 NICE CEDEX 3 - TÉL. 04 97 18 61 71

ISSN 2105 - 2891